

LES ACTES DU COLLOQUE

« LE PARLEMENTARISME ET LES MÉDIAS »

24 AU 26 SEPTEMBRE 1998

HÔTEL DU PARLEMENT
QUÉBEC

(Cette version des actes du colloque *Le Parlementarisme et les médias* a été adaptée pour publication électronique sur le web.)

TABLE DES MATIÈRES

Préface	6
Présentation	7
L'organisation du colloque	8
Les participants	9
Les conférenciers	10
Les rapporteurs	15
Les professeurs	16
Les autres participants	18

Ouverture officielle

Allocution d'ouverture de M. Jean-Pierre Charbonneau Président de l'Assemblée nationale	19
--	----

Première partie

Les conférences - Le débat - Le déjeuner-conférence

Conférence I

La tribune de la presse et le Parlement	
Le traitement de la nouvelle par la Tribune de la presse parlementaire reflète-t-il ce qui se passe au Parlement ?	
M. Gilles Lesage, chroniqueur politique pour <i>Le Devoir</i>	24

Conférence II

Les médias font-ils et défont-ils les politiciens ?	
M. Laurent Laplante, professeur et journaliste	38

Le débat

Les sondages peuvent-ils influencer les débats du Parlement ?	
Débat animé et présidé par M. Clément Richard, ancien Président de l'Assemblée nationale	50

Conférenciers

M. Mario Cloutier, président de la Tribune de la presse	53
M. Russell Copeman, député de Notre-Dame-de-Grâce	56
Mme Anne-Marie Gingras, professeure de science politique à l'Université Laval	59

M. Serge Lafrance vice-président recherche et stratégie marketing chez Léger et Léger	61
M. Richard Nadeau professeur de science politique à l'Université de Montréal	63

Discussion générale

Déjeuner-conférence

Présentation du conférencier	
La télédiffusion des débats favorise-t-elle le Parlement spectacle ?	
M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale	79

Discussion générale

Conférence III

Présentation du conférencier	
Les médias contribuent-ils à l'érosion de la démocratie parlementaire ?	
M. Florian Sauvageau, professeur et journaliste, directeur des programmes de journalisme et du Centre d'études sur les médias au Département d'information et de communication de l'Université Laval	93

Discussion générale

Deuxième partie

La table ronde

Les médias : un contre-pouvoir ?	
Table ronde présidée par M. Pierre de Bellefeuille, ancien parlementaire et ancien chroniqueur parlementaire, journaliste	105

Conférenciers

M. Irénée Bonnier, ancien parlementaire	109
M. Vincent Lemieux, professeur de science politique à l'Université Laval	111
M. Denis Monière, professeur de science politique à l'Université de Montréal	113
Mme Elizabeth Thompson, correspondante parlementaire à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale pour <i>The Gazette</i>	115

Discussion générale

Troisième partie

Les ateliers

Atelier A

La concentration des médias est-elle une menace pour la démocratie parlementaire ?

Atelier présidé par M. Roger Houde,
président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec 131

Conférenciers

M. Bernard Beaudreau,
professeur d'économie à l'Université Laval 134

M. Normand Delisle,
correspondant parlementaire à la Tribune de la presse de l'Assemblée
nationale pour la Presse Canadienne 137

M. Fernand Lalonde,
ancien parlementaire et ministre 140

Mme Nicole Léger,
ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance
et députée de Pointe-aux-Trembles 142

M. André Forgues,
éditeur adjoint au quotidien *Le Soleil* et ancien président de la Tribune de la presse 145

Discussion générale

Atelier B

Les parlementaires et les médias : un mariage d'intérêt ?

Atelier présidé par M. Denis Hardy, ancien vice-président de l'Assemblée nationale
et ancien ministre 156

Conférenciers

M. Jean Charron,
professeur au Département d'information
et de communication de l'Université Laval 159

M. André Gaulin, député de Taschereau 162

M. Guy Lachapelle,
professeur de science politique à l'Université Concordia 164

Mme Suzanne Ouellet, journaliste à la radio de Radio-Canada 167

Mme Jocelyne Ouellette, ancienne parlementaire et ministre 169

M. Jean-Claude Rivest, sénateur et ancien parlementaire 171

Atelier C

La presse régionale : un atout pour les parlementaires ?

Atelier présidé par M. Fabien Roy,

ancien parlementaire et chef de parti

181

Conférenciers

M. Pierre-Yvon Bégin, journaliste à La Voix de l'Est de Granby

184

Mme Danielle Doyer, députée de Matapédia

186

M. Gilles Houde, ancien parlementaire

189

M. Luc Larochelle, journaliste à la station de radio CHLT de Sherbrooke

192

M. David Penven, rédacteur en chef du *Journal de Saint-Bruno*

194

M. Bertrand Tremblay, doyen des journalistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean

198

Quatrième partie

Compte rendu des travaux : le débat, la table ronde et les ateliers

210

Rapporteurs

M. Michel Barrette,

professeur de science politique au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu

212

M. Jean De Denus,

professeur de science politique au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

214

M. Denis Trottier,

professeur de science politique au Cégep de Saint-Félicien

216

M. Jean Karam,

professeur de science politique au Cégep Ahuntsic

218

M. Gérard Lorient,

professeur de science politique au Cégep de Valleyfield

220

Clôture du colloque

Allocution de clôture de M. Raymond Brouillet,

Vice-président de l'Assemblée nationale

221

Remerciements

M. Jean Karam

professeur de science politique au Cégep Ahuntsic

225

Programme officiel du colloque

227

PRÉFACE

Je suis particulièrement fier de présenter les actes du colloque Le parlementarisme et les médias tenu à Québec, à l'Hôtel du Parlement, du 24 au 26 septembre 1998. Cette activité de perfectionnement qui s'adressait aux professeurs de science politique, d'histoire, de sociologie et de communication du réseau collégial, a été réalisée par l'Assemblée nationale en collaboration avec l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, l'Association québécoise des professeurs de science politique du réseau collégial et la Tribune de la presse.

Le colloque avait pour objectifs, d'une part de créer des liens entre le réseau collégial et l'Assemblée nationale et, d'autre part, d'offrir un outil de perfectionnement aux professeurs chargés d'enseigner les fondements de notre système démocratique.

Ce deuxième colloque sur le parlementarisme a réuni autour d'une même table des anciens parlementaires, des députés de la 35^e Législature, des journalistes, des spécialistes de la communication, des professeurs d'universités et de collèges désirant réfléchir de l'intérieur à quelques thèmes essentiels sous forme d'échanges, de questions, de conférences, d'ateliers et de débats. Ainsi les participants se sont penchés sur plusieurs aspects, notamment le traitement de la nouvelle par la Tribune de la presse parlementaire, l'impact des médias sur la perception qu'ont les citoyens des députés, l'influence des sondages dans les débats du Parlement, l'utilisation de la presse régionale par les députés, les répercussions de la télédiffusion des débats, le pouvoir des médias et les difficultés liées à leur concentration, les conséquences du mariage entre le Parlement et les médias. Entretiennent-ils une liaison contre nature, fondée sur des nécessités ponctuelles dictées par le marché de l'image et de la politique ou représentent-ils des partenaires idéaux d'une saine démocratie? Vous constaterez, en scrutant les débats, la précarité de cette liaison où l'observateur peut être aussi frileux que l'observé! C'est là quelques-uns des sujets que ce colloque a permis d'aborder.

L'Assemblée nationale encourage la tenue d'activités de perfectionnement à l'intention des professeurs, car elle croit que cela contribue à sensibiliser plus concrètement les élèves aux rouages de notre système parlementaire.

Je souhaite que la publication de ces actes puisse donner le goût aux lecteurs et à ceux qui ont participé au colloque d'approfondir leurs réflexions et de poursuivre leurs échanges.

Le Président de l'Assemblée nationale,

Jean-Pierre Charbonneau

PRÉSENTATION

Le Président de l'Assemblée nationale a confié à la Direction des communications le mandat de continuer la réalisation des activités pédagogiques entreprises au cours de l'Année du Bicentenaire des Institutions parlementaires du Québec, d'en élargir la diffusion auprès des élèves et, aussi, de participer concrètement au perfectionnement des professeurs.

Le colloque Le parlementarisme et les médias a voulu sensibiliser les enseignantes et les enseignants aux exigences de la démocratie, leur donner l'occasion d'échanger sur des thèmes portant sur les institutions québécoises et les soutenir dans leur tâche auprès des élèves. Les actes présentent ici les conférences prononcées au cours du colloque et les échanges avec les participants.

Je tiens à remercier les conférencières et les conférenciers qui ont su captiver l'auditoire. Leur contribution est inestimable pour l'évolution de la démocratie au Québec. Je veux également exprimer ma reconnaissance au responsable du Service de la production pédagogique, Robert Tremblay, coordonnateur de cette importante activité de formation qu'il a su mener avec brio et passion. Mes remerciements vont aussi à son équipe, à son adjointe à la coordination, Linda Laplante, aux professeurs des cégeps qui ont participé à la préparation de ce projet : Jean Karam (Ahuntsic), Michel Barrette (Saint-Jean-sur-Richelieu) et Denis Trottier (Saint-Félicien). Je m'en voudrais d'oublier la généreuse collaboration d'un ancien professeur du collège de La Pocatière, Adrien Clavet. Ses conseils ont enrichi la contribution de toute l'équipe du colloque qui a accompli un travail colossal pour la démocratie, les jeunes et les professeurs.

Maïté Le Goff

Directrice des communications

L'ORGANISATION DU COLLOQUE

Le colloque Le Parlementarisme et les médias a été organisé par l'Assemblée nationale et parrainé par l'Amicale des Anciens parlementaires du Québec et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant.

Le Service de la production pédagogique de la Direction des communications a préparé le programme du colloque. L'Association québécoise des professeurs de science politique du réseau collégial et le Président de la Tribune de la presse ont collaboré à la rédaction des contenus.

Je tiens à remercier les équipes du Journal des débats, du Service des relations publiques de la Direction des communications, des Presses de l'Assemblée nationale de même que le personnel de mon service pour leur généreuse contribution.

Robert Tremblay

Coordonnateur du colloque

**LISTES DES PARTICIPANTS
AU COLLOQUE**

Le parlementarisme et les médias

LES CONFÉRENCIERS

LES RAPPORTEURS

LES PROFESSEURS

LES AUTRES PARTICIPANTS

LES CONFÉRENCIERS

Bernard Beaudreau

Professeur agrégé au Département d'économie de l'Université Laval, spécialisé dans les secteurs suivants : organisation industrielle et économie de la culture.

Pierre-Yvon Bégin

Directeur de l'information de 1988 à 1993 et journaliste de 1994 à 1997 au quotidien La Tribune de Sherbrooke. Directeur de l'information au quotidien La Voix de l'Est de Granby depuis août 1997.

Irénée Bonnier

Député du Parti libéral dans Taschereau de 1973 à 1976. A occupé diverses fonctions au sein du Mouvement Desjardins. Retraité depuis 1990. Acériculteur et bénévole à temps partiel.

Jean-Pierre Charbonneau

Journaliste d'enquête pour Le Devoir de 1971 à 1976, et à La Presse en 1976. Député du Parti québécois dans Verchères de 1976 à 1989. Démissionne comme député le 30 juin 1989 pour œuvrer en Afrique, sur le plan de l'aide internationale. Élu député de la nouvelle circonscription de Borduas aux élections générales de 1994 et Président de l'Assemblée nationale depuis le 12 mars 1996. Président de la première Conférence parlementaire des Amériques en septembre 1997. Président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et Président honoraire de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Jean Charron

Professeur au Département d'information et de communication de l'Université Laval. Auteur et coauteur de plusieurs ouvrages. A publié, entre autres, La production de l'actualité paru en 1994.

Mario Cloutier

Journaliste culturel aux quotidiens Le Devoir et La Presse de 1991 à 1996. Correspondant parlementaire pour Le Devoir à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale depuis 1996. A assumé les fonctions de président de la Tribune de la presse.

Russell Copeman

Député du Parti libéral dans Notre-Dame-de-Grâce depuis 1994. Porte-parole de l'opposition officielle pour les questions touchant la sécurité du revenu, les personnes handicapées et la protection du consommateur.

Pierre de Bellefeuille

Ancien journaliste et chroniqueur parlementaire. Député du Parti québécois dans Deux-Montagnes de 1976 à 1984. Éditeur du mensuel satirique Le Couac.

Norman Delisle

Correspondant parlementaire à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale depuis 1972, pour les quotidiens Quebecor de 1972 à 1974 et, depuis, pour la Presse Canadienne.

Danielle Doyer

Députée du Parti québécois dans Matapédia depuis 1994.
Adjointe parlementaire au ministre de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, secrétaire régionale pour la région du Bas-Saint-Laurent et membre de la Commission de l'aménagement du territoire.

André Forgues

Correspondant parlementaire à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale pour le quotidien Le Soleil de 1986 à 1992. Président de la Tribune de la presse en 1992. Directeur de l'information de 1992 à 1997 pour Le Soleil et depuis septembre 1997, adjoint à l'éditeur.

André Gaulin

Député du Parti québécois dans Taschereau depuis 1994. Membre de la Commission de la culture et de la Commission de l'éducation. Agit également comme président de séance et comme président délégué de la Commission mixte de l'Assemblée nationale du Québec et du Conseil de la Communauté française de Belgique (ANQ-CCFB).

Anne-Marie Gingras

Professeure agrégée au Département de science politique de l'Université Laval, spécialisée en communication politique, plus précisément en ce qui concerne l'opinion publique, le rôle des médias, l'argumentation et les nouvelles technologies d'information et de communication. Auteure de nombreux ouvrages.

Denis Hardy

Député du Parti libéral dans Terrebonne de 1965 à 1966 et de 1970 à 1976.
Vice-président de l'Assemblée nationale de 1970 à 1973. Ministre des Affaires culturelles de 1973 à 1975 et ministre des Communications de 1975 à 1976. Président de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes de 1988 à 1998. Exerce actuellement à titre d'avocat au sein du cabinet Duquette et Hardy.

Gilles Houde

Député du Parti libéral dans Fabre de 1966 à 1976 et responsable du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. animateur et chroniqueur sportif à la radio et à la télévision, notamment à Radio-Canada et à Télé-Métropole. Nommé directeur de l'Office du tourisme du Québec à Paris en 1991. Journaliste et animateur indépendant depuis 1996.

Roger Houde

Député du Parti libéral dans Abitibi-Est de 1973 à 1976. Adjoint parlementaire du ministre des Terres et Forêts de 1973 à 1975 et du ministre de l'Agriculture de 1975 à 1976. Président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec depuis octobre 1997.

Guy Lachapelle

Professeur titulaire depuis 1996 au Département de science politique de l'Université Concordia. Coresponsable du Congrès mondial de science politique qui aura lieu à Québec en l'an 2000. Auteur de plusieurs ouvrages.

Serge Lafrance

Vice-président à la recherche en marketing pour la firme Léger & Léger, responsable des contenus méthodologiques et des recommandations stratégiques des rapports d'étude. Également enseignant en marketing aux programmes des 1^{er} et 2^e cycles de l'Université de Sherbrooke.

Fernand Lalonde

Député du Parti libéral dans Marguerite-Bourgeoys de 1973 à 1984. A occupé les fonctions de ministre d'État au Conseil exécutif, ministre d'État à l'Éducation, solliciteur général du Québec, leader parlementaire de l'opposition officielle. Agit actuellement à titre d'avocat-conseil au sein du cabinet Leduc Leblanc.

Laurent Laplante

Communicateur reconnu. A exercé les fonctions d'éditorialiste ou de rédacteur en chef pour différents quotidiens dont Le Devoir en plus d'agir comme analyste ou animateur pour bon nombre d'émissions d'affaires publiques. A été chargé de cours en science politique et en communication pour diverses universités québécoises. Auteur de nombreux ouvrages.

Luc Larochelle

Journaliste depuis 15 ans à la station de radio CHLT de Sherbrooke. Membre de l'équipe de Télémédia lors du congrès à la chefferie du Parti conservateur en 1993 pour la couverture de la campagne de Jean Charest.

Nicole Léger

Députée du Parti québécois dans Pointe-aux Trembles depuis 1996. Ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance depuis le 23 septembre 1998.

Vincent Lemieux

Professeur au Département de science politique de l'Université Laval, spécialisé dans les domaines suivants : partis politiques, politiques publiques et décentralisation. Auteur de nombreux ouvrages.

Gilles Lesage

Journaliste pour Le Devoir dès 1964. Devient correspondant parlementaire et chroniqueur politique pour ce même quotidien à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale en 1968. A également occupé ces fonctions pour Le Soleil et La Presse. A enseigné la presse écrite à l'Université Laval et à l'Université de Montréal. Actuellement chroniqueur pour Le Devoir.

Denis Monière

Professeur titulaire au Département de science politique de l'Université de Montréal. Auteur de plusieurs ouvrages traitant de théorie politique, d'analyse des idéologies et de communication politique.

Richard Nadeau

Professeur au Département de science politique de l'Université de Montréal, spécialisé dans les secteurs suivants: méthodologie, opinion publique et comportement électoral. Auteur de nombreux ouvrages.

Suzanne Ouellet

Diplômée en science politique de l'Université Laval. Journaliste à Radio-Canada depuis 1982. Correspondante parlementaire pour la radio de Radio-Canada à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale depuis avril 1993.

Jocelyne Ouellette

Députée du Parti québécois dans Hull de 1976 à 1981. Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement de 1977 à 1981. Déléguée du Québec à Ottawa de 1982 à 1985. Occupe actuellement les fonctions de commissaire à la Commission des affaires municipales.

David Penven

Rédacteur en chef au Journal de Saint-Bruno depuis 1996. Titulaire d'une maîtrise en communication sur le rôle du journaliste au sein de la presse régionale.

Clément Richard

Député du Parti québécois dans Montmorency de 1976 à 1985. Président de l'Assemblée nationale de 1976 à 1980. Ministre des Communications de 1980 à 1981 et ministre des Affaires culturelles de 1981 à 1985. Président fondateur de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Exerce actuellement à titre d'avocat-conseil au sein du cabinet Lozeau Gonthier Masse Richard.

Jean-Claude Rivest

Député du Parti libéral dans Jean-Talon de 1979 à 1985. Conseiller politique au cabinet du premier ministre Robert Bourassa dès 1985. Nommé au Sénat en 1993.

Fabien Roy

Député du Parti créditiste dans Beauce-Sud en 1973. A fondé le Parti national populaire en 1975. Élu député de cette formation politique de 1976 à 1979. Chef du parti fédéral du Crédit social en 1979. Élu député de ce parti dans Beauce à la Chambre des communes en 1979. Retraité depuis 1993. Bénévole à plein temps.

Florian Sauvageau

Avocat et journaliste. A été directeur de l'information et directeur de la rédaction au quotidien Le Soleil. Animateur de nombreuses émissions à la radio et à la télévision de Radio-Canada. Auteur et coauteur de nombreux ouvrages et articles consacrés aux médias, au journalisme, à la liberté et à la responsabilité de la presse. Actuellement professeur titulaire au Département d'information et de communication de l'Université Laval, directeur des programmes de journalisme et du Centre d'études sur les médias.

Élizabeth Thompson

Journaliste à The Gazette depuis 1985. Correspondante parlementaire à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale pour ce quotidien depuis 1994.

Bertrand Tremblay

Rédacteur en chef du magazine AL13, organe du Centre québécois de recherche et développement de l'aluminium (CQRDA). Éditorialiste au Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean et à la revue L'Activité économique.

LES RAPPORTEURS

Michel Barrette

Professeur de science politique au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu

Jean De Denus

Professeur de science politique au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Jean Karam

Professeur de science politique au Cégep Ahuntsic

Gérard Lorient

Professeur de science politique au Cégep de Valleyfield

Denis Trottier

Professeur de science politique au Cégep de Saint-Félicien

LES PROFESSEURS

Claire Beaudoin
Séminaire de Sherbrooke

Denis Bergeron
Cégep de Sherbrooke

Pauline Bouchard
Cégep Marie-Victorin

André Brassard-Aubin
Cégep de Jonquière

Christine Breton
Cégep de Sherbrooke

Alain de Bellefeuille
Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu

Serge Caron
Cégep de Matane

Adrien Clavet
Cégep de La Pocatière

Jacques Gagnon
Cégep de Sherbrooke

Germain Gauvin
Cégep Lévis-Lauzon

Philippe Lang
Centre d'études collégiales de Montmagny

Yvonne Langford
Cégep de la Gaspésie et des Îles

Michel Laprise
Cégep de Jonquière

Albert Leduc
Collège de l'Outaouais

Andrée Lemay
Cégep de Jonquière

Madone Lévesque
Cégep de Matane

Marie-Claude McNicoll
Centre d'études collégiales à Chibougamau

Lucie Mercier
Cégep de Saint-Jérôme

Laurier Millette
Cégep de Saint-Jérôme

Gilles Millette
Cégep de Sherbrooke

Clermont Olivier
Cégep de Sherbrooke

Éric Ouellet
Cégep de La Pocatière

Bernard Pépin
Cégep Marie-Victorin

Yvan Perrier
Cégep du Vieux-Montréal

Guylaine Proulx
Cégep de Saint-Félicien

Jacques Provost
Cégep Édouard-Montpetit

Caroline Rioux
Séminaire de Sherbrooke

Caroline Roy
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Jasmin Tanguay
Séminaire de Sherbrooke

Lawrence Vatch
Collège Marianopolis

LES AUTRES PARTICIPANTS

Sébastien Boucher

Département d'information et de communication
Université Laval

Colette Brin

Département d'information et de communication
Université Laval

Catherine Côté

Programme de maîtrise en science politique
Université de Montréal

Ulric Deschênes

Département d'information et de communication
Université Laval

France M. Desmarais

Représentante du Parlement Jeunesse du Québec

Stéphanie Grondin

Représentante du Parlement Étudiant du Québec

Loïc Jacob

Département d'information et de communication
Université Laval

Benoit J. Larivière

Département d'information et de communication
Université Laval

Mario Laverdière

Représentant du Parlement Étudiant du Québec

Gérard Leclerc

Département d'information et de communication
Université Laval

Dominic Provost

Programme de maîtrise en communication
Université de Sherbrooke

Francis Trottier

Programme de baccalauréat en science politique
Université Laval

OUVERTURE OFFICIELLE

Le jeudi 24 septembre 1998

OUVERTURE OFFICIELLE
Le jeudi 24 septembre 1998

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE
M. JEAN-PIERRE CHARBONNEAU
Président de l'Assemblée nationale

M. Tremblay (Robert) : Mesdames, Messieurs, M. le Président!

M. Charbonneau (Jean-Pierre) :

M^{me}, MM. les anciens parlementaires, à tout seigneur tout honneur, puisqu'ils ont droit d'ancienneté, chers collègues de la Trente-cinquième Législature, je voudrais signaler particulièrement la présence du ministre des Relations internationales, M. Sylvain Simard, du vice-président de l'Assemblée, M. Raymond Brouillet, de mon collègue le député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Russell Copeman, et également de la députée de Vanier, M^{me} Diane Barbeau.

M^{mes}, MM. les membres de la Tribune de la presse — à une époque, j'aurais dit « chers collègues » — M^{mes} et MM. les professeurs, chers participants, chers amis, je veux d'abord vous souhaiter la bienvenue à l'Hôtel du Parlement ce soir, et plus particulièrement en la Salle du Conseil législatif où vous allez participer pendant les deux prochains jours aux travaux portant sur le parlementarisme et les médias, que l'Assemblée nationale organise spécialement à l'intention des professeurs de science politique, d'histoire et de sciences sociales du réseau collégial.

Sous l'égide de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et parrainé par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, qui manifestent d'ailleurs un grand intérêt en ce qui a trait à l'éducation des jeunes, ce colloque poursuit l'objectif de créer des liens entre le réseau collégial et l'Assemblée nationale et d'offrir un outil de perfectionnement aux professeurs chargés d'enseigner les fondements de notre système démocratique. Nous voulons leur permettre de mieux saisir les relations entre les médias et le Parlement, et également les sensibiliser à l'importance de l'enseignement de la démocratie parlementaire et de l'éducation à la citoyenneté démocratique.

C'est pourquoi ce deuxième colloque réunit ici, à l'Assemblée nationale, des anciens parlementaires, des députés de la présente Législature, des journalistes, des spécialistes de la communication, des professeurs d'université et de collège qui désirent travailler ensemble à assurer l'avenir de notre démocratie.

Comme vous le savez sans doute, l'Assemblée nationale a mis sur pied un éventail de programmes pédagogiques visant à éveiller les nouvelles générations aux droits et aux responsabilités reliés à l'exercice de la citoyenneté démocratique. Aussi, nous organisons annuellement, sous l'égide de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, plusieurs activités pour les élèves du primaire, du secondaire, du collégial et de l'université, notamment plusieurs simulations parlementaires et des stages de formation. Par ce genre d'initiatives et par la production de différents documents pédagogiques destinés aux professeurs d'histoire et de science politique, l'Assemblée espère initier le plus de jeunes possible aux valeurs et aux rouages de notre démocratie parlementaire.

Comme l'indique le ministère de l'Éducation dans son document *Les écoles du Québec*, le but général de la mission éducative de l'État est de permettre aux enfants et aux jeunes gens de se développer en accord avec leurs propres talents et ressources, d'évoluer de façon à devenir des individus autonomes et créatifs, et également de se préparer à assumer leur rôle de citoyen.

Depuis le Bicentenaire des Institutions parlementaires du Québec, en 1992, l'Assemblée nationale s'est chargée de contribuer à la formation des jeunes et de les sensibiliser aux droits et aux responsabilités démocratiques qu'ils détiennent dans la société par la production d'activités, de manuels et de documents vidéo. Ainsi, nous les invitons à approfondir leur

compréhension des institutions politiques et des mécanismes de prise de décision démocratique légués par les générations passées.

Les institutions forment une structure qui ne s'anime pas d'elle-même; les valeurs sociales partagées par chaque citoyen doivent nourrir cette structure pour qu'elle fonctionne adéquatement. C'est pourquoi l'éducation à la citoyenneté démocratique représente un enjeu si essentiel. Le travail déjà réalisé dans le but de créer une société toujours plus respectueuse de la dignité humaine et des droits fondamentaux restera toujours à refaire et à parfaire. En effet, il ne suffit pas de disposer une fois pour toutes des tables de la loi pour voir une telle société subsister.

Par conséquent, la qualité du régime politique et de l'organisation socioéconomique d'une société est avant tout une question culturelle et pédagogique. L'objet de l'éducation consiste précisément à amener les jeunes à atteindre et même à dépasser le niveau de civilisation dont jouissent les adultes, tout en prodiguant le savoir nécessaire à leur épanouissement personnel.

Dans cette perspective, notre devoir envers les citoyens du futur est de former des esprits libres qui sauront générer le désir et l'audace de parfaire l'oeuvre inachevée de la société humaine dont nous tirons collectivement les bénéfices aujourd'hui.

Une société démocratique moderne requiert—et vous le savez—la participation de citoyens avertis, actifs et responsables. Une société libre, elle, se fonde sur le savoir, les aptitudes et la vertu des citoyens et des gens qui sont appelés à les servir, c'est-à-dire les fonctionnaires, bien sûr, et les élus. Si nous ne sommes pas capables de faire germer un intérêt pour la chose publique chez les jeunes, de stimuler en eux le désir d'adopter des comportements sociaux responsables, si nous ne sommes pas capables de les aider à former leur jugement de façon à ce qu'ils puissent évaluer et identifier clairement dans leurs choix le bien-être général et leurs intérêts personnels, alors nous pouvons abandonner l'espoir d'une amélioration de la démocratie au Québec.

Toutefois, comment les jeunes pourraient-ils participer à ce qu'ils ne connaissent pas? Comment peuvent-ils tenter d'améliorer un système politique qu'ils ne savent pas maîtriser et que, en général, souvent, ils ne comprennent pas? Qui leur donnera la boîte à outils du citoyen et les renseignera sur les divers instruments démocratiques qui sont à leur portée? C'est vous, les professeurs, vous, les journalistes et les éditeurs, et nous, les élus, qui avons cette responsabilité.

L'Assemblée nationale a entrepris de faire sa part dans la promotion de la démocratie et l'éducation des jeunes, car nous sommes tous responsables, à divers niveaux, du développement culturel de notre société, du développement de la civilisation chez nous. Notre devoir de parent, d'éducateur, d'informateur et de représentant politique est de transmettre le plus de ressources intellectuelles et pratiques possible aux générations nouvelles pour que les jeunes trouvent leur place dans une société et un monde de plus en plus complexes et institutionnalisés.

Tous ici réunis, nous disposons d'un privilège énorme : celui d'avoir le droit à la parole et de pouvoir toucher et rejoindre directement et indirectement nos concitoyens, des plus jeunes aux plus âgés. Nous devons nous rappeler que ce privilège s'accompagne aussi de responsabilités. Nous devons nous rappeler que le concept d'autorité qui qualifie le métier d'enseignant et même la fonction de parlementaire trouve sa racine dans le terme latin *auctor*, qui signifie « celui qui fait grandir ». Si nous nous réunissons aujourd'hui, c'est parce que nous avons décidé de parfaire nos connaissances pour être plus à même de faire grandir ceux et celles dont nous avons la responsabilité.

Le colloque qui débute aujourd'hui incarne une part essentielle des projets pédagogiques de l'Assemblée nationale, tout comme le colloque qui a eu lieu en 1994 et qui s'intitulait *Le parlementarisme : un outil de démocratie nécessaire?* Il s'inscrit donc dans la continuation de nos efforts pour socialiser les jeunes et les unir autour d'un noyau de valeurs et d'un projet auxquels tous, quelles que soient leur origine, leur langue ou leur religion, pourront adhérer.

Ce projet, c'est une société démocratique à préserver et à améliorer, c'est un héritage à assumer et à protéger aussi. Et c'est dans cette perspective que nous voulons permettre aux professeurs de réfléchir, de l'intérieur, dans l'enceinte même de l'Assemblée nationale, à diverses problématiques touchant le parlementarisme et l'exercice démocratique, pour qu'ils puissent rendre compte plus fidèlement du fonctionnement de nos institutions politiques et, en quelque sorte, peut-être aussi permettre de les démystifier.

L'écrivain et penseur français Philippe Sollers a dit : « Toute écriture, qu'on le veuille ou non, est politique. L'écriture est la continuation de la politique par d'autres moyens. » Au cours des ateliers et des débats qui vont animer ce colloque, nous allons

tenter de cerner la dynamique qui lie la politique et la presse, dans le but de comprendre comment parlementaires et journalistes écrivent et décrivent l'actualité et influencent mutuellement leurs discours et la perception publique des enjeux qui interpellent la population.

Il suffit de penser aux déboires actuels du président des États-Unis pour se rendre compte que, dans les démocraties modernes, la presse est devenue non seulement un trait d'union entre les pouvoirs politiques et les citoyens, mais une force véritable, un pouvoir puissant qui a sa propre dynamique et ses propres intérêts aussi. Que l'on soit du côté du pouvoir politique ou de ceux qui veulent l'ébranler et le remplacer, il s'agit toujours d'atteindre l'opinion publique et de la convaincre. Donc, nécessairement, la classe politique doit utiliser le pouvoir médiatique et composer avec lui.

Les médias ne sont pas, dans ce contexte, une interface passive et neutre entre les élus et leurs commettants qui se bornerait à répéter des messages produits en conférence de presse ou confiés à des oreilles intéressées. Les médias identifient et sélectionnent l'information à diffuser. Ils la présentent non seulement en fonction du critère de l'intérêt public et du droit de ce dernier à l'information, mais aussi d'après leurs impératifs de rentabilité et leur lecture partisane des attentes du public. Ainsi, à leur tour, les politiciens sont contraints de suivre certaines procédures médiatiques pour bénéficier de l'attention voulue et éviter que leurs interventions soient dénaturées.

On se plaint souvent du fait, par exemple, que la télévision rend impossible, plus souvent qu'autrement, tout développement d'idées ou toute démonstration rationnelle, car le téléspectateur accorde peu de temps, dit-on, à la réflexion mais veut voir et sentir pour pouvoir croire. Un geste, un regard, une expression choc valent médiatiquement beaucoup plus qu'une démonstration.

Dans un monde monopolisé par la communication et surtout, maintenant, par la communication instantanée, est-ce que les médias ne nous poussent pas à devenir des sophistes plus intéressés par la forme du discours que par son contenu, consommateurs de sensationnel plutôt que lecteurs critiques de l'actualité? Par la télévision, les journaux et d'autres outils médiatiques — comme Internet, par exemple — nous avons aujourd'hui accès à une richesse inégalée d'informations et de divertissements. Il serait souhaitable que les jeunes développent des attitudes de discernement devant les messages des journalistes, des commentateurs, des publicistes et, bien sûr, des acteurs politiques. Ils devraient comprendre comment les médias représentent et reconstruisent la réalité qu'ils nous livrent comme un produit fini. En fait, il s'agit d'une réécriture continue de la réalité politique, économique, sociale et culturelle.

Nous espérons donc que ce colloque contribuera à une meilleure compréhension de la dynamique qui unit le Parlement, les médias et les citoyens, et également qu'il nous permettra d'approfondir la réflexion nécessaire sur la façon dont chacun s'acquitte et doit s'acquitter de ses responsabilités et sur la façon aussi dont on utilise le pouvoir dont on dispose.

Ce colloque nous amènera à nous pencher sur plusieurs sujets, dont le traitement de la nouvelle par la Tribune de la presse parlementaire, l'impact des médias sur la représentation que le public se fait des députés et sur le sort de la démocratie parlementaire, l'influence des sondages sur les débats du Parlement, l'utilisation de la presse régionale par les députés, les répercussions de la télédiffusion des débats, le pouvoir des médias et les difficultés liées à leur concentration, pour enfin évaluer les conséquences heureuses ou les déboires du mariage entre parlementaires et médias. Entretiennent-ils une liaison contre nature, fondée sur des nécessités ponctuelles dictées par le marché de l'image et de la politique, ou représentent-ils les partenaires idéaux d'une saine démocratie?

Voici quelques-unes des questions que ce colloque vous permettra d'approcher, d'argumenter, de débattre, et j'espère que vous apporterez un certain nombre de réponses qui seront utiles aux uns et aux autres.

Chose certaine, votre présence à l'Assemblée nationale témoigne de votre désir de contribuer à une réflexion bénéfique sur un sujet essentiel mais peu discuté chez nous. Ce n'est pas très médiatique, justement, de discuter de ce genre de questions là. Je tiens à vous remercier de ce partage de connaissances et d'expériences que vous assumez. Cela va procurer à chacun d'entre nous un enrichissement et j'espère que cela va contribuer aussi à prodiguer un enseignement de qualité aux jeunes qui attendent cela de nous et qui en ont besoin. Et les jeunes d'aujourd'hui, bien, ce sont les députés, les journalistes, les fonctionnaires de demain. Alors, mesdames, messieurs, bon colloque et merci beaucoup.

M. Tremblay (Robert) : Merci, M. le Président. Vous avez su résumer les différents sujets qui nous préoccupent et auxquels nous sommes conviés à réfléchir au cours de ce colloque, qui s'intitule Le parlementarisme et les médias. Sans plus

tarder, j'inviterais maintenant le président de la Tribune de la presse, M. Mario Cloutier, à venir nous présenter notre conférencier de ce soir.

M. Cloutier (Mario) : Bonsoir, tout le monde! C'est vraiment pour moi un grand plaisir, un honneur aussi, de vous présenter ce soir un de ceux qui m'a si chaleureusement accueilli à l'Assemblée nationale comme correspondant parlementaire au Devoir il y a maintenant deux ans de cela.

Gilles Lesage est journaliste depuis près de 40 ans, dont plus de 25 ans au quotidien Le Devoir. Né en Abitibi, il est bachelier en philosophie de l'Université de Montréal; il est entré au Devoir en 1964 et est devenu correspondant parlementaire en 1968. Il a aussi travaillé comme chroniqueur et éditorialiste.

M. Lesage est toujours resté modeste, mais sa feuille de route, je vous l'assure, est, par contre, tout à fait exemplaire, voire exceptionnelle. En plus de son travail comme journaliste, il a participé à la rédaction d'une dizaine d'ouvrages, peut-être plus maintenant; il a enseigné la presse écrite pendant de nombreuses années à l'Université Laval et à l'Université de Montréal; il a également siégé au Conseil de presse. En 1988, Gilles Lesage a été le lauréat du prix Jules-Fournier du Conseil de la langue française. En 1993, il a reçu le prix Olivar-Asselin et la médaille Bene merenti de patria de la Société Saint-Jean-Baptiste. En avril 1995, il a également été récipiendaire du prix de journalisme René-Lévesque décerné par l'AJIQ, ou l'Association des journalistes indépendants du Québec. La liste est encore longue mais on m'a dit d'être bref.

Dans ces écrits sur le journalisme, j'aimerais ajouter que Gilles se montre parfois sévère. Mais je le crois toujours juste, jamais complaisant. Et je suis sûr qu'il en est ainsi parce qu'il voue le plus grand respect à cette profession qui est la nôtre. Et c'est notre sujet de prédilection, évidemment, la vie politique et parlementaire. Et, comme tu la connais si bien, la vie politique et parlementaire, tu dois savoir que le devoir m'appelle. Alors, je devrai vous quitter. Mais je vous présente, en toute amitié, mon collègue Gilles Lesage.

PREMIÈRE PARTIE

CONFÉRENCE I

LA TRIBUNE DE LA PRESSE ET LE PARLEMENT LE TRAITEMENT DE LA NOUVELLE PAR LA TRIBUNE DE LA PRESSE PARLEMENTAIRE REFLÈTE-T-IL CE QUI SE PASSE AU PARLEMENT?

Le jeudi 24 septembre 1998

CONFÉRENCE I

LA TRIBUNE DE LA PRESSE ET LE PARLEMENT

LE TRAITEMENT DE LA NOUVELLE PAR LA TRIBUNE DE LA PRESSE PARLEMENTAIRE REFLÈTE-T-IL CE QUI SE PASSE AU PARLEMENT?

CONFÉRENCE DE
M. GILLES LESAGE
Chroniqueur politique Le Devoir

M. Lesage (Gilles) : Bonsoir tout le monde. Bonsoir Mario.

Je suis assez impressionné. Je suis souvent venu ici depuis 30 ans, mais toujours de l'autre côté, dans le fond, pour couvrir et écouter. Je pense que c'est la première fois que je me trouve en avant, ici, et je dois dire que c'est assez impressionnant.

Je me suis préparé un texte. Comme tout bon journaliste, j'ai essayé de tout ramasser, dans une phrase, un titre. Et je veux vraiment essayer d'amorcer la discussion en vous lançant des flashes, un peu de provocation, même, envers les professeurs, envers les étudiants. Je ne pensais jamais qu'il y aurait autant de députés et d'anciens députés. Enfin, mon titre, c'est : Démocratie électronique instantanée, une branche. Et, la deuxième branche ou deuxième ligne, si vous voulez, est Surenchère de la pensée jetable! — point d'exclamation.

Mon texte est assez long, j'ai neuf points à développer. Comme, probablement, je vais pouvoir me rendre jusqu'au cinquième, je vais vous donner au moins les grandes lignes. Donc, le premier point, ça va être : Les journalistes au pouvoir? — point d'interrogation—Lequel? Le quatrième ou le sixième? Deux : De la bousculade au pitonnage. Trois : Un forum parmi d'autres — c'est celui-ci, là, un forum parmi d'autres. Quatre : Nouvelles et showtime—excusez-moi l'expression. Je pense que tout le monde a deviné que je veux parler, n'est-ce pas, de la période de questions. Cinq : La crise du jour. Six : Vive et double concurrence. Sept : La politique au pilori. Huit : Du premier au quatrième pouvoir. Ça, c'est celui de M^{mes}, MM. les députés. Neuf : La dictature du direct. Et, dix : La démocratie comme idéal... — trois petits points.

C'est un honneur redoutable qu'on m'a fait en m'invitant. Je n'ai pas pu refuser, parce que j'ai l'impression qu'après 30 ans d'observation critique, d'avoir joué un rôle de spectateur engagé, pour reprendre les termes de Raymond Aron, je me sentais un peu obligé d'apporter une certaine contribution.

Mon hypothèse ou ma thèse de départ, si vous voulez, c'est : La Tribune de la presse reflète aussi bien sinon mieux ce qui se passe à l'Assemblée nationale que cette dernière n'est le miroir fidèle de la population qu'elle est censée représenter. C'est raide, ça, hein! C'est une affirmation grave et audacieuse. Enfin...

Les journalistes au pouvoir. Je fais référence à un texte publié il y a déjà un bon moment dans un collectif sous la direction de mon ami Florian Sauvageau, un texte que j'avais fait sur la Tribune de la presse et qui a été repris dans un petit volume publié il y a deux ans par l'Assemblée nationale : La Tribune de la presse vue par... dans lequel on retrouve un certain nombre de témoignages d'anciens journalistes qui ont travaillé ici au fil des ans et des décennies, pour ne pas dire des siècles.

Et, dans ce texte-là... on parle de 125 ans en 1992, mais je rappelais que la Tribune existe depuis 1792; peut-être pas nominalement, mais quand le premier Parlement a siégé ici, en 1792, il y avait quelque part autour du foyer ou du poêle, avec les députés, des scribes qui ont pris des notes et qui ont rapporté ça dans leurs propos. Mais, en gros, jusqu'en 1960, c'était une grande famille où il y avait des liens assez directs et assez, souvent, très personnels et intimes entre les élus et ceux qui les couvraient — rappelons-nous les fameuses dictées du vendredi de Duplessis. Et c'est tellement vrai qu'en 1959 — ce n'est quand même pas une éternité — le premier attaché de presse au Parlement de Québec a été Jean Pelletier qui est chef de cabinet, maintenant, du premier ministre Chrétien et qui, en 1959, il y a à peine 40 ans, est devenu attaché de presse de Paul Sauvé, ministre et premier ministre pour les quelques mois suivants.

Mais, tout à coup, dès l'année suivante, dès 1960, les journalistes ici, qui étaient au nombre de 20, en gros — 15, 18, 20 — depuis le début du siècle, disons, sont passés de 20 à 60 à peu près du jour au lendemain, dès 1960. Il y a eu, en 1962, le fameux débat télévisé entre le premier ministre Lesage et le chef de l'opposition, M. Johnson. Déjà, la presse écrite était en train de perdre son hégémonie; elle se sentait un peu moins importante ou elle n'était plus seule à dominer le jeu médiatique, si vous voulez. Il y avait également entre le gouvernement et la presse, à ce moment-là, ce qu'on a appelé la « lune de miel ». Mais, très tôt, avec la complexité des débats, avec l'ampleur des discussions, le développement des commissions. Ça a commencé, à vrai dire, au début des années soixante, et ça a pris de l'ampleur sous M. Bertrand et, par la suite, jusqu'aux commissions qu'on connaît maintenant. Les journalistes, et on le leur reproche amèrement, bien sûr, ont toujours privilégié les débats et les polémiques, la confrontation.

Et d'ailleurs, notre système est fait comme ça : c'est ce qu'il veut, le système, c'est un système d'adversaires. Vous avez juste à regarder la composition de l'Assemblée : d'un côté, le gouvernement, de l'autre côté, l'opposition, et, dans le fond, les mécréants indépendants et autres. M. Fabien Roy a siégé, peut-être jamais au pouvoir, mais dans l'opposition, et jusqu'au fond de la salle, n'est-ce pas, à un moment donné, en pénitence dans les dernières années; c'est fait comme ça. Et, après ça, les députés sont les premiers à s'étonner que les journalistes qui les couvrent — pour reprendre le jargon du métier — s'intéressent plus aux échanges très vifs, aux débats, aux polémiques, à la confrontation qu'aux grands discours profonds et philosophiques qui sont faits jusque tard dans la nuit — moins maintenant parce qu'on a un président, maintenant, qui est assez... peut-être pas autoritaire, mais enfin qui impose une certaine discipline, et je pense que ça finit à minuit, maintenant, de façon péremptoire. Bon, enfin. Mais, avec les années, et c'est de plus en plus le cas, c'est une presse, entre guillemets, alimentée. Ce dont on souffre ici, ce n'est pas d'être sous-alimentés, c'est d'être suralimentés, c'est la surabondance d'informations, de nouvelles, de débats, de dossiers, de communiqués qui arrivent chaque jour, qui nous sollicitent, surtout, bien sûr, en période de session, mais également en dehors des sessions.

Et c'est également une presse, ici comme ailleurs, dans tous les parlements et, j'imagine, dans d'autres secteurs aussi, c'est une presse, la presse parlementaire, qui est à la remorque de ses sources. Ça en étonne toujours quand je dis ça, mais c'est la pure vérité, on est toujours à la remorque de nos sources, nous en avons besoin, et les sources ont besoin de nous également.

Mais ça crée aussi ce que j'appelle des liaisons dangereuses — on va me demander des explications, n'est-ce pas? Surtout en cette période, avec tout ce qui se passe outre-frontières. Ce que je veux dire par là, c'est que, entre les journalistes, même si ça a beaucoup changé avec l'ampleur et le nombre de députés qu'il y a maintenant et le nombre de journalistes par ailleurs, il y a des mouvements de sympathie ou d'antipathie qui se créent, nécessairement, entre élus et journalistes, et c'est aussi dangereux l'un que l'autre; la sympathie est aussi dangereuse, en quelque sorte, que l'antipathie qui peut se développer avec les années.

Mais, de façon générale, je pense qu'on peut dire que la Tribune de la presse n'est pas un contre-pouvoir. C'est une thèse de Louis Martin que je reprends, et je pense qu'elle est encore très fondée. Nous sommes, de façon très stricte et de façon très réelle, des artisans de l'éphémère, et ça, je pense que c'est une donnée, aussi, ce n'est pas une tribune pour des thèses ou pour des livres ou pour des grandes conférences, nous sommes des artisans de l'éphémère qui rapportent des choses éphémères qui sont remplacées jour après jour par d'autres événements aussi éphémères. Je pense qu'il faut être très conscient de ça.

C'est le règne de la capsule, du clip, de l'instantané, de la même façon qu'on parle d'un café instantané. De l'anecdote à l'éclairage, si possible, point d'interrogation... Mais il y a eu, depuis à peine 40 ans, une invasion, une explosion de l'électronique, la radio, la télé, ce qui a relégué au second plan l'écrit, qui a perdu ses titres de noblesse, bien sûr, et graduellement son ascendant. Feu le monopole de la presse écrite. C'est tellement vrai que sur une centaine de membres à la Tribune, dont la moitié de journalistes seulement, les deux tiers sont de l'électronique et le tiers, évidemment, de l'écrit, et il n'y a, de ce nombre, que 25 % de femmes.

La question à laquelle on m'a demandé de répondre, c'est : Est-ce que la nouvelle qui est diffusée par la Tribune reflète cet espace? Je dirais qu'il y a beaucoup de nouvelles mais qu'elles sont de plus en plus courtes et saccadées. Les clips, qui auparavant pouvaient durer une minute, une minute et demie, deux minutes, durent maintenant 40 secondes, 20 secondes, et même, m'a-t-on dit, jusqu'à 10 secondes. Ça, ça veut dire : Un sujet, verbe, complément... et complément, ce n'est pas sûr. C'est la vitesse, c'est la course contre la montre et c'est la course, aussi, contre la concurrence, parce que la concurrence est forte, et elle existe. Il y a moins d'analyses, il y a moins de commentaires, il y a moins d'éditoriaux, bien sûr. L'essentiel en cinq

lignes, selon le diktat de M. Pierre Péladeau, qui disait : On n'a pas besoin de dire au monde quoi penser. De la bousculade au pitonnage, mon deuxième point, bien, ça va.

Comment la presse survit-elle? Là encore, je fais référence à un autre texte qui est dans ce merveilleux ouvrage que je vous recommande, *La Tribune de la presse* vue par... L'exercice que j'avais fait en 1980 pour le collectif, je l'ai refait pour ce petit travail qui a été publié en 1996, et je me suis demandé si ce qui était valable en 1980 l'était encore en 1996. Et je pense que oui. Je pense que c'est aussi valable sinon plus qu'en 1980. Nous sommes de plus en plus, nous — je m'inclus, évidemment, je parle des journalistes — nous sommes tributaires de l'image-choc. Et je me demande même si la presse, telle qu'on l'entend, la presse traditionnelle, la presse à papa, à grand-papa — il y en a quelques-uns quand même — si nous ne sommes pas de plus en plus mis sur la voie d'évitement. Gentiment, bien sûr, mais au profit des relationnistes, des attachés de presse, des pillards, comme on les appelle, de tout acabit, au sein du gouvernement, au sein des partis, au sein des lobbys, au sein des grands organismes, et de plus en plus. D'ailleurs, je l'ai entendu, et on nous le dit carrément. Je me suis fait dire par un savant professeur de l'Université Laval, qui n'est pas mon ami Florian Sauvageau, que les journalistes ne sont plus nécessaires maintenant comme intermédiaires depuis que les entreprises, les gouvernements, les syndicats et autres se sont donné des outils de communication directe avec les citoyens. Et donc, le message doit se rendre directement, et les journalistes sont devenus un peu inutiles.

Ce qui domine également, je pense, c'est ce qu'il faut bien appeler le spectacle politique, le "showtime" des questions et réponses, des "scrums", les fameux "scrums", les mêlées, un peu comme au football. Et ce qui domine également, c'est ce que Toffler appelle, dans *Les nouveaux pouvoirs*, les « ad-hocrates ». Non pas les démocrates, mais les « ad-hocrates », c'est-à-dire les lobbys sectoriels qui montent littéralement à l'assaut du pouvoir. Mais, malgré tout ça, il y a des penseurs, de savants penseurs. Et M. Charron, avec lequel vous allez pouvoir discuter demain, je pense, prétend que la presse discute d'égal à égal et voire de puissance à puissance, dit-il, avec les parlementaires. Moi, je dois dire que je ne suis pas très, très d'accord avec cette thèse-là. J'ai l'impression qu'il y a une puissance qui est plus importante que l'autre, et ce n'est pas celle avec laquelle j'ai travaillé toujours. C'est de plus en plus du sport, si vous voulez, mais du sport électronique.

Et je conclusais mon texte, en 1996, avec un texte d'un correspondant, d'un "columnist" de la Chambre des communes britannique. Il n'a pas été inclus dans la revue de presse, mais je pense que c'est un texte assez important, qui assez récent, qui date d'avril 1996, où il disait que, de plus en plus, le journalisme parlementaire classique, tel qu'on l'a connu, tel qu'on pense qu'il doit être, est disparu, de la part des journalistes, est disparu, de la part des médias, et que la règle maintenant, c'est de faire en sorte que les choses soient légères ou anodines et triviales et secondaires. Et j'ai l'impression, malheureusement, que, de souche britannique, notre Parlement est affligé du même déclin. Mais qui s'en soucie? Est-ce que ce déclin est inexorable? Il y a entre nous et vous, M^{mes}, MM. les députés, un nouvel acteur majeur, c'est la "zapping", la télécommande, la tyrannie du comprimé, de la bouffe-minute, du "fast-food".

Un autre forum. Un forum parmi d'autres.

Je pense que ce qu'il est important de retenir, pour vous et pour nous, c'est qu'il y a un éclatement, un émiettement, la fragmentation de l'opinion publique, qui est de plus en plus volatile, diluée, en quête de consensus. Mais les consensus sont de plus en plus fuyants. C'est peut-être pour ça qu'il y a des ministres qui parlent de consensus unanimes. Mais enfin!

Les sujets sont de plus en plus nombreux et complexes. L'Assemblée nationale est devenue un forum parmi d'autres. Pas nécessairement le plus important et le plus décisif. Et la Tribune de la presse est un moyen d'information, mais un moyen d'information parmi d'autres, et parmi plusieurs autres. Les exemples abondent. Je vais en prendre juste un : l'obsession du déficit budgétaire zéro, qui n'a pas été débattu et décidé ici, à l'Assemblée nationale, mais décidé à Wall Street et entériné par un sommet socioéconomique où les élus du peuple étaient en grande minorité. Vous le savez aussi bien que moi. Les Jean Coutu, André Bérard, Ghislain Dufour, Gérald Larose, Lorraine Pagé et autres, comptent bien davantage, littéralement, que n'importe quel député, bien davantage que 19 ministres sur 20 ou, si vous voulez, depuis hier, que 25 sur 26, l'exception étant bien sûr le primus inter pares, le premier ministre, qui n'est même pas élu au suffrage universel, donc, ce qui nous amène à la démocratie à la carte, sur commande, littéralement sur commande, pour un objectif précis et pour un temps déterminé, et de préférence électronique.

Un autre exemple : Pour saisir, entre guillemets, l'opinion publique et le gouvernement, les producteurs de porc ont préféré le pavage de l'autoroute 20 à l'antichambre de l'Assemblée. La confiance ne règne pas. Vive la méfiance et la prise d'otages pour arriver à ses fins, terriblement importantes, certes, mais aussi terriblement limitées et circonscrites : la démocratie électronique directe, instantanée. Est-ce une version caricaturale de l'agora grecque? Émergence du prêt à consommer et à oublier ou à jeter, jour après jour, un lobby chassant l'autre.

La nouvelle, pour revenir à mon propos, c'est évidemment ce qui est neuf, ce qui est inédit, ce qui est insolite, ce qui est surprenant. Un journal — le terme le dit — un journal, qu'il soit écrit ou parlé, relate ce qui se dit ou se passe dans l'actualité brûlante. C'est sa fonction première. L'information sur ce plan, il me semble, quoiqu'on en dise et pense, je pense que la Tribune, sur ce plan, remplit bien son rôle premier et essentiel. Les faiblesses les plus évidentes, encore une fois, se situent, à mon avis, sur le plan de l'analyse et du commentaire, des explications et des explicitations, des perspectives et prospectives, de ce que le chercheur Jean Charron appelle « le décodage de l'incertitude ».

Exemple privilégié : La période de questions et de réponses orales chaque jour que l'Assemblée siège, soit entre 70 et 80 jours par année, ici aussi, quoiqu'on en dise et pense beaucoup de mal, avec raison d'ailleurs très souvent, cette reddition de comptes est et demeure essentielle. Spontanée, confuse, partisane, elle est un acquis extraordinaire de notre système parlementaire hybride. Le jeu de cache-cache, de souque-à-la-corde et de pelures de banane étalées de part et d'autre par les honorables amis d'en face permet néanmoins de mesurer l'humeur et l'agilité des belligérants, leurs connaissances des dossiers du jour, de la crise de l'heure, de l'urgence médiatique sur les Expos, les chantiers Davie, les « ethniques » du ministre Bernard Landry ou les sempiternelles urgences hospitalières. Ce combat des chefs et des sous-chefs, ce face-à-face terriblement personnalisé est un exercice salutaire et sain.

Si la période de questions parlementaire est une farce aussi scénarisée, fabriquée et prévisible que ses détracteurs le prétendent, a déjà écrit Charlotte Gray, à Ottawa, comment se fait-il que tout le monde s'y accroche jour après jour? Il en est de même à Québec cinq mois par année, de mars à juin et d'octobre à décembre. En un mot comme en mille, cette période de questions, si boiteuse soit-elle, garde le gouvernement sur la sellette, sur le qui-vive, l'obligeant, dans la fureur et la confusion partisans, à rendre compte, à être imputable et responsable de ses décisions, actions et omissions. Ce n'est pas rien, donc, que ce désordre organisé tant décrié et pourtant si nécessaire, et même thérapeutique, je dirais. D'autant que la crainte, pour un politicien encore plus que pour un quidam, est le commencement de la sagesse, et ça alimente les bulletins de nouvelles jour après jour. Ce qui n'est pas nécessairement désagréable pour les journalistes, n'est-ce pas?

La nouvelle de l'heure est donc bien couverte, comme on dit dans notre jargon. De même, les commissions parlementaires recueillent de bons échos dans la presse, la presse du moins écrite. Des exemples récents : les fichues clauses discriminatoires, appelées faussement « orphelin », dans les conventions collectives ont fait l'objet de vifs débats dans ce même salon rouge, et la presse les a évoqués, je pense, abondamment; de même en fut-il pour la réforme de l'aide sociale. Mieux encore, la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locale, qui vient d'entreprendre ses travaux hier, devra recevoir plus de 150 témoins qui veulent se faire entendre, indice évident que l'on cherche encore et toujours à atteindre l'oreille des parlementaires. Les parlementaires se plaignent, bien sûr, que leurs travaux sont peu et mal connus. Peut-être ont-ils raison, mais leurs délibérations, si importantes soient-elles, viennent en concurrence avec une panoplie d'autres sujets qui chaque jour sollicitent l'attention de la presse et de ses lecteurs ou auditeurs.

Pour avoir voix au chapitre, il faut avoir un sacré bon sujet, bien ficelé, facile à résumer et à faire comprendre, avec un peu de neuf, un peu de sensation, de la chance et du flair. Ça prend beaucoup de choses. Au surplus, la Tribune de la presse n'est pas la seule en cause ni la seule source d'informations pour les mordus des chefs-d'œuvre parlementaires. En plus des quotidiens, radio et télé du jour, faut-il le rappeler, il y a bien d'autres sources qui, d'une certaine manière, dédouanent la Tribune de faire état des moindres soupirs et balbutiements de nos chers élus frustrés. Il y a la télé-débats, le Journal des débats, les bulletins et lettres d'affaires, Internet, revues et magazines, émissions d'affaires publiques et dossiers de presse qui approfondissent des débats en cours. En plus, des lettres qui sont publiées par les corporations professionnelles, le Journal du Barreau, par exemple, qui suit de très près les délibérations ici, qui informe ses membres; j'imagine qu'ils font la même chose pour les médecins, les psychologues et autres. Ceux qui veulent se renseigner ont donc de multiples ressources à leur disposition. Il n'y en a pas qu'une seule, fut-ce Le Devoir, qui, malgré ses maigres ressources, continue de consacrer à la politique et aux politiciens une bonne partie de ses énergies vives. Il est bien fini, le temps d'Henri Bourassa et de ses émules qui consacraient des textes nombreux et longs à n'en plus finir sur les débats partisans aux salons bleu ou rouge. Qui en voudrait, d'ailleurs, en ces temps de surenchère médiatique?

La politique au pilori. Inutile de tourner le fer dans la plaie, mais la politique, la res publica dans son acception la plus noble, n'a pas, n'a plus, si elle l'a déjà eue, la cote d'amour de l'opinion publique; elle est moins faste et fastueuse. Les intérêts des citoyens, contribuables, électeurs se sont multipliés, morcelés, spécialisés à l'infini. Pas facile, alors, d'accrocher, encore plus de retenir, l'attention des lecteurs et auditeurs jour après jour, soir après soir. Il y a un essoufflement, il y a une saturation et un ras-le-bol des nouvelles, toujours presque mauvaises, évidemment, ce qui entraîne, je pense, un danger et l'érosion de la chose publique. C'est une pente, bien sûr, pernicieuse que je déplore autant que vous, j'en suis sûr, et dangereuse, même si, par ailleurs, heureusement pour plusieurs, le pouvoir reste « l'ultime aphrodisiaque », selon le mot d'Henry Kissinger, qui s'y

connaissait en la matière, et le pouvoir continue d'attirer et de séduire. La désillusion et le cynisme ambiants menacent le système à la faveur des parlementaires de ce monde qui, sous couvert d'humour, magnifient l'absurdité politique. La presse et ses messagers ne sont pas à l'abri de cette dérision comme art de vivre ni immunisés contre le scepticisme et le désabusement des imprécations et la dépréciation systématique envers ce que Françoise Giroux appelait « la comédie du pouvoir ».

Que peut le quatrième pouvoir contre ce que le sociologue Pierre Bourdieu appelle « l'emprise de la pensée jetable »? Qu'en est-il, d'ailleurs, de cette hiérarchie inspirée de Montesquieu? — un beau sujet de débat, ça. Déboulonné par l'exécutif et le judiciaire, le législatif n'est-il pas relégué au troisième rang, à moins que ce ne soit au quatrième, après le pouvoir technocratique, ou même après le cinquième, après le pouvoir des lobby, ou des lobbys, si vous préférez, des « ad-hocrates » dont j'ai parlé tout à l'heure, laissant à la presse la portion congrue du sixième rang et le miroir déformant de l'« infotainment », de l'information-divertissement, de la récréation, voire de la récréation que les grands médias électroniques font souvent quand ils n'ont pas couvert des nouvelles, des événements, qu'ils les recréent, ils font des dramatisations.

Les médias, que l'on dit si puissants, ne sont-ils pas plus souvent qu'à leur tour des borgnes au pays des aveugles? Le reflet qu'ils donnent du Parlement n'est certes pas totalement juste et adéquat, mais il est réel et diversifié. Il n'est pas rassurant, bien sûr, mais ce n'est pas son rôle ni son objectif. Son rôle, c'est de déranger, et nous avons malgré tout ce que j'appellerais « le devoir d'impertinence ». Ce qui manque, au fond, encore une fois, ce n'est pas la nouvelle, il y en a tant et plus, en masse et pléthorique, c'est de l'analyse, de la mise en situation et en contexte, des rappels et des prévisions, mais ce n'est pas de l'instantané. Et cela requiert du temps, de la patience, de l'expérience, de la modestie, des qualités qui, là pas plus qu'ailleurs, ne sont à la dernière mode et au goût du jour.

La dictature du direct. Qu'opposer à la dictature du direct — ça, c'est un mot d'Ignacio Ramonet, du Monde — sinon l'effort assidu, la persévérance, la quête du sens et de la liberté? C'est de l'utopie, telle une étoile inaccessible.

Comme l'a dit Albert Camus, qui fut aussi journaliste, je le cite : « Quand la presse est libre, cela peut être bon ou mauvais, mais, assurément, sans la liberté, la presse ne peut être que mauvaise. Pour la presse comme pour l'homme, la liberté n'offre qu'une chance d'être meilleur. La servitude n'est que la certitude d'être pire. »

Un autre éminent collègue, Jean Lacouture, dit la même chose en ces termes : Dès lors qu'ils sont libres, les journalistes sont responsables.

Une longue expérience me conduit à conclure que cette responsabilité est trop floue et qu'elle devrait, pour leur hygiène mentale et intellectuelle, celle des journalistes, être plus soigneusement codifiée par eux-mêmes — parce qu'il y a toujours des gens, des groupes qui disent : Ah! Il y a des exagérations. La presse va trop loin. Il faudrait des balises plus importantes, il faudrait la contrôler.

De passage à Montréal récemment, la chef correspondante de l'agence UPI à la Maison-Blanche, Helen Thomas, a confié ceci : Nous, de la presse, nous savons que nous ne sommes pas aimés; mais, être respectés, c'est peut-être trop demander de la part de ceux qui veulent tuer le messager — qui transmet les mauvaises nouvelles, évidemment — mais nous poursuivrons la vérité où qu'elle nous conduise. Notre mission est de réconforter l'affligé et d'affliger celui qui se sent confortable.

Cinq : Scepticisme. La démocratie comme idéal — c'est mon dernier point. La démocratie, c'est un truisme qui demeure un objectif, un idéal, un outil à refaire, à parfaire, à revamper sans cesse — le président, M. Jean-Pierre Charbonneau, l'a souligné tout à l'heure avec beaucoup d'éloquence.

Je veux conclure avec des interrogations formulées lors du Bicentenaire des institutions parlementaires dans un cahier spécial du Devoir : Qu'en est-il, par exemple de la suprématie théorique du Parlement face au pouvoir du monarque élu qu'est devenu le premier ministre pour quatre ou cinq ans? L'élection au vote majoritaire uninominal et à un tour n'est-elle pas devenue un simulacre de démocratie? Simple question.

Que signifie la responsabilité ministérielle à l'heure des nouveaux pouvoirs, notamment celui de la technocratie toute-puissante, et technocratie — pas seulement celle des fonctionnaires — dans les grandes entreprises, dans les syndicats et autres, et de la reddition de comptes? L'« ad-hocratie » à la mode sonne-t-elle le glas du mandat électif? Le règne des lobbys et des coulissiers de tout poil annonce-t-il, après celle de la majorité, la tyrannie de minorités concurrentes et conflictuelles? Qu'en est-il de la revalorisation de l'institution parlementaire québécoise dont on attendait des effets significatifs à la suite de la réforme

de 1984 et qui a surtout contribué, me semble-t-il, à entretenir à bon compte l'illusion du pouvoir chez un bon nombre de députés des deux camps? Le mythe de Sisyphe, encore et toujours! Bonne chance, M. le Président Colombo... pardon, Charbonneau. Ce sont des vieux souvenirs du temps où il était collègue au Devoir, et, avec le courage qu'il a eu, d'ailleurs, il en porte encore des séquelles, Jean-Pierre, le président Colombo.

Qu'en est-il de l'autonomie des députés, aux prises avec la discipline d'airain des partis et du bunker ministériel? Il y en a quelques-uns autour ici, je pense, qui pourraient en parler. À l'heure de la cacophonie, où tout le monde parle en même temps à tout le monde sans que personne ne daigne écouter qui que ce soit, le Parlement est-il encore, tel quel, valable, crédible, important, essentiel? Cet outil d'un autre siècle a-t-il encore sa place dans les grands débats de cette fin de millénaire? Danger d'apathie et de cynisme qui exige, pour le contrer, courage et réforme fondamentale. Qu'en est-il, au fond, du sens proprement révolutionnaire de la démocratie? Cela nous amène fort loin du miroir et du reflet qu'en donne la presse, du Parlement, et du propos initial d'un messenger qui, malgré tout, même après 30 ans de couverture, y croit encore et toujours, à cette institution centrale essentielle, irremplaçable. Merci beaucoup.

M. Karam (Jean) : Alors, le bal est lancé. Nous avons une demi-heure de période de questions. Je demanderais aux personnes de bien vouloir s'identifier, d'apporter des commentaires de préférence les plus courts possible, et surtout, de poser des questions, pour qu'il y ait des échanges. Alors, qui veut... M. Clavet, allons-y.

M. Clavet (Adrien) : Adrien Clavet, ancien prof très heureux, mais très heureux aussi d'être à la retraite. Alors, M. Lesage, je vous adresse... Est-ce que j'ai le droit, comme à l'Assemblée nationale à la période des questions, à un petit préambule?

M. Karam (Jean) : Court.

M. Clavet (Adrien) : Je vais essayer d'être plus court que les politiciens.

D'abord, le libellé de la question dit ceci — c'est parce que je rejoins tellement votre opinion, M. Lesage — on dit : Le traitement de la nouvelle par la Tribune de la presse parlementaire reflète-t-il ce qui se passe au Parlement? Moi, j'aurais formulé ça différemment, parce que j'avoue que j'ai lu un certain nombre de vos textes. Alors, surtout après votre intervention, je lirais la question comme ceci : Est-ce que le Parlement — et ici, je réduis ça particulièrement à l'Assemblée nationale, et je dirais la même chose pour la Chambre des communes et son appendice, le Sénat — est le lieu le plus opportun pouvant permettre à la Tribune de la presse parlementaire d'offrir une information politique adéquate aux citoyens?

Alors, voici. Moi, j'hésiterais beaucoup à dire oui et non. Je dirais un « Noui », et ceci — rapidement — pour deux raisons : c'est que je dirais — et c'est là que je vous demande si vous êtes de mon avis — qu'il y a un double phénomène en même temps : c'est le déclin du Parlement à l'avantage — et j'insiste surtout là-dessus — de l'exécutif et de son appareil administratif, et, si j'étais à Ottawa, maintenant, j'ajouterais la Cour suprême, qui de plus en plus remplace nos parlementaires à Ottawa qui, parfois par esprit électoraliste ou un peu par lâcheté, préfèrent jeter ça à la Cour suprême, certains problèmes.

Donc, d'une part, il y a un déclin du Parlement, et je me demande si l'information politique, et j'inclus celle qui origine de la Tribune de la presse, s'il n'y a pas là aussi un déclin qui se rattache à ça. C'est pour ça que peut-être l'information politique, et voilà ma question — et, là-dedans, je comprends la Tribune de la presse — s'attache surtout à des choses parfois trop superficielles, vu que le Parlement lui-même ne détient plus vraiment un pouvoir, c'est beaucoup plus une machine à voter des lois, un lieu de figuration pour certains ou de vedettariat pour d'autres?

Je prétends qu'il y a un déclin dans les deux cas, l'information politique, même s'il y en a à la tonne, qui est-ce qui lit ça? Et souvent, ce n'est pas toujours des analyses adéquates, d'une part, et le Parlement, son fonctionnement, l'Assemblée nationale, je vous dis que, des fois, j'amenaï mes étudiants, quand j'étais prof, et des fois je regrettais presque de les avoir emmenés. Voilà.

M. Karam (Jean) : Merci. M. Lesage. Les deux déclins.

M. Lesage (Gilles) : Effectivement. Oui, bien sûr, je pense que vous avez raison, j'ai essayé de l'expliquer, peut-être que je n'ai pas été assez clair, mais je pense que je suis très conscient, et les parlementaires qui sont ici et les anciens parlementaires aussi, que l'institution parlementaire proprement dite n'a plus, si elle l'a déjà eue, l'importance, la prééminence qu'elle a déjà eue.

Et il y a beaucoup de choses qui ont été écrites là-dessus, je vois deux de mes voisins, ici, qui ont fait un texte récemment, M. de Bellefeuille et M. Monière, sur les déclin des institutions représentatives, et je pense que c'est le cas ici et ailleurs également. Ça, ça se reflète, bien sûr, dans ce qui se passe ici, ça se reflète dans le travail que nous, nous faisons, également.

Mais ça tient à plusieurs causes, ça tient, je pense, au fait qu'il y a eu beaucoup de réformes qui ont été faites, mais, me semble-t-il, plutôt des réformes de structures, de calendriers autour des réformes fondamentales, malheureusement, qui tardent toujours. Et ça, je ne blâme pas ceux qui essaient d'en faire, je sais que le président actuel et d'autres font des efforts très importants, et j'espère qu'ils vont pouvoir aller un peu plus loin.

Mais je pense, par exemple, à quelque chose qui est très fondamental, qui est dans le programme du parti au pouvoir maintenant, qui est dans son programme depuis qu'il existe ou à peu près, à moins que je me trompe, la réforme du mode de scrutin. C'est un de mes dados, j'ai fait beaucoup de papiers là-dessus, beaucoup, beaucoup, et c'est un gros morceau, c'est important, c'est difficile, bien sûr, même M. Lévesque, dans ses meilleures années, a tenté de le faire, M. René Lévesque, et il n'a jamais été capable, parce qu'il y avait une espèce de résistance.

Pourquoi? Parce que les députés se disent : Nous avons réussi à nous faire élire de cette façon-là, par ce mode-là, et c'est le mode qui est le nôtre à travers le pays, à travers les institutions héritées du Parlement britannique, pourquoi en changer? Et c'est ce qui a prévalu toujours. De sorte que nous avons à peu près toujours, je dirais, des gouvernements, entre guillemets, minoritaires, c'est-à-dire très fortement majoritaires en nombre mais qui représentent rarement une majorité réelle de la population, de ceux qui ont voté, mais encore davantage de la population en général. Ce qui veut dire que les partis secondaires, les tiers partis, les marginaux, les gens qui ne sont pas d'accord avec les deux grands courants ne sont à peu près pas représentés. Et ça, ça paraît aussi dans l'Assemblée.

Et ceux qui ruent dans les brancards, comme on dit, sont toujours pointés, sont toujours regardés comme des pelés, des galeux de qui vient tout le mal. On parle de courants de plus en plus diffus, divers, de pluriculturalisme, de majorité plurielle, de tout ce qu'on voudra, il va falloir qu'on accepte aussi qu'au sein des majorités au pouvoir et dans l'opposition il y ait des gens qui puissent, sauf sur des questions importantes comme le budget ou quand la question de confiance est posée, qu'ils puissent dire : Je regrette, je ne suis pas d'accord avec telle orientation, ou je ne suis pas d'accord avec tel projet de loi, ou je ne suis pas d'accord avec telle décision. Il y en a autour d'ici qui l'ont fait à l'occasion et qui l'ont payé assez chèrement. Mais je pense qu'il va falloir en arriver là... Et ça, je pense que ça contribue au fait que beaucoup de gens ne se reconnaissent pas dans le Parlement. Pour se faire valoir, ils prennent ce qu'on appelle les grands moyens, prennent la rue, prennent la population en otage sur les autoroutes, en Gaspésie, un peu partout ailleurs, parce qu'il y a une espèce de désaveu des institutions traditionnelles.

Bien sûr, il y a d'autres forums, il y a d'autres façons de s'expliquer puis il y a aussi des lobbys. C'est bien sûr. Je pense qu'on commence à peine à prendre conscience de l'importance que les grands lobbys d'affaires, syndicaux et autres, ont dans notre société. C'est important, bien sûr, mais des syndiqués, par exemple, entre autres... M. Larose parle beaucoup beaucoup en notre nom, mais c'est assez rare qu'il nous consulte avant de parler en notre nom. Et je pense que ça se fait comme ça un peu partout ailleurs.

D'autre part, je pense que vous avez raison, par contre, quand vous dites que les journalistes peut-être suivent de façon trop assidue et trop directe les débats parlementaires proprement dits et ne mettent pas assez l'accent sur l'administration, sur les coulisses, sur les décisions, la fabrication des décisions, les dossiers qui se font. Le problème, c'est que, pour faire ce genre de travail là, ça prend du temps. Ce n'est pas nécessairement rentable. Ce qu'on appelle le journalisme d'enquête, qui est tout simplement faire du bon journalisme, on peut passer une semaine et arriver à un résultat très mince, alors que si vous suivez la période de questions, vous êtes à peu près sûr que le président va se fâcher, ou que le premier ministre va faire les gros yeux à un député qui pose une question un peu trop serrée ou... enfin, ce genre de chose là. Et ça fait des bonnes cotes, comme on dit dans le métier, et il faudrait peut-être changer ça aussi. Mais, en même temps, comme je disais tout à l'heure, il y a, me semble-t-il, beaucoup d'autres sources — et heureusement d'ailleurs — que les gens de la Tribune pour vous informer. Je suis convaincu que vous avez bien d'autres sources pour vous informer des sujets qui vous passionnent, qui vous intéressent et que vous avez envie de suivre, des journaux professionnels, des lettres d'affaires ou autres.

Mais, bien sûr, le déclin est vraiment réel, et je pense qu'il va falloir, si on veut que les institutions survivent, donner un sérieux coup de barre. C'est pour ça que je souhaite bonne chance à notre président et à tous ceux qui travaillent avec lui.

M. Karam (Jean) : Merci. Nous poursuivons. M. Monière.

M. Monière (Denis) : Merci, M. le Président. Denis Monière, professeur à l'Université de Montréal. J'aimerais poser une question peut-être provocante. Je me demande si le déclin de l'institution parlementaire et le déclin général de la politique, disons, de la positivité qu'on accole à la vie politique, si ce n'est pas dû en réalité aux journalistes, parce que — vous avez souligné ce phénomène-là — vous êtes suralimentés en information et vous transmettez beaucoup d'information aux citoyens.

Ce qui se produit dans les sociétés démocratiques modernes, c'est que les politiciens, la classe politique et les institutions politiques sont surexposés. Ils reçoivent une couverture médiatique colossale. Moi, dans mes recherches, j'ai évalué, par exemple, qu'à Radio-Canada 40 % du temps des bulletins de nouvelles sont consacrés à l'activité politique, ce qui est énorme.

Donc, l'hypothèse que j'émettrais, et j'aimerais avoir vos réactions là-dessus, le fait qu'il y ait cette surexposition médiatique, le fait que la structure du débat parlementaire soit axée sur la conflictualité — vous l'avez bien souligné dans votre exposé —

est-ce que ça ne provoque pas chez le citoyen une réaction de rejet, de dégoût, de désintéressement pour un univers qui ne reflète pas son univers à lui? Parce que les gens, dans le fond, n'aiment pas la conflictualité, n'aiment pas se trouver dans des situations de querelles, d'injures, et donc se disent : Ce n'est pas pour moi, ça ne me concerne pas, je ne me reconnais pas là-dedans.

Donc, la question : Est-ce que votre travail, la couverture que vous donnez à l'actualité politique, n'a pas comme effet pervers d'éloigner le citoyen de l'intérêt pour la chose publique et de menacer la démocratie?

M. Karam (Jean) : M. Lesage.

M. Lesage (Gilles) : Oui, je sais que la question se pose, effectivement. Je n'ai pas les textes devant moi, mais je pense que vous allez pouvoir en discuter probablement demain plus longuement avec Florian Sauvageau puis d'autres.

Il y a des chercheurs et des penseurs américains qui disent effectivement, et ailleurs aussi, j'imagine, que les médias sont devenus non pas une partie de la solution, mais une partie du problème, en ce sens qu'ils surexploitent... C'est bien possible, mais, en même temps, je vous ferai remarquer que quand il y a des périodes de pointe très fortes, l'intérêt est également très fort. Par exemple, au moment du référendum, ça a voté à 94 %, 95 %. Donc, on dit que les médias exacerbent les difficultés, exacerbent les problèmes, mais, en même temps, les gens en demandent de plus en plus et ils suivent ça. La période de questions, par exemple, ici, semble-t-il, est assez suivie, beaucoup plus que les commissions parlementaires. Les commissions parlementaires, où on discute de choses plus sérieuses, souvent de façon plus ordonnée, plus réfléchie, moins conflictuelle, les gens ne suivent pas ça, pas beaucoup en tout cas. Je ferai remarquer aussi qu'il y a des médias qui se pensent ou qui se disent et qui essaient d'être plus sérieux que d'autres, un peu plus réfléchis; bien, leur cote, leur audience — pour ne parler que du Devoir, par exemple — est plutôt limitée. Je ne pense pas que ce soit nous qui exacerbions les débats.

M. Monière (Denis) : Non, je parle de la télévision, là.

M. Lesage (Gilles) : Oui, bien sûr. Mais je veux dire, même dans les journaux, regardez, un journal comme Le Devoir, par exemple, tire à peine à 30 000 exemplaires en semaine et à peu près à 40 000 en fin de semaine, et on ne peut pas dire que c'est nous qui exacerbons les débats. Par contre, d'autres journaux plus populaires, plus populistes, vont tirer à 300 000 ou 400 000. Sur le plan de la télé, il y a une espèce de phénomène un peu semblable, je pense, et encore plus important. Qu'on le veuille ou non, la presse reflète véritablement, c'est vraiment le miroir — on peut être d'accord ou non — de ce qui se passe, de ce qui se dit, de ce qui se pense, de ce qui se fait, de façon générale, au Parlement et ailleurs. Et, même si on dit qu'il n'y a pas d'intérêt, il y a toujours une espèce de demande pour ça, et on s'en aperçoit dans les périodes de pointe, mais également dans les médias eux-mêmes.

Par exemple, nous, on continue à privilégier de façon substantielle la nouvelle, l'événement politique, mais ce n'est pas le cas de bien des médias maintenant. Il y en a beaucoup qui vont faire l'essentiel de l'information en trois lignes, en cinq lignes, en dix lignes. Mais je pense que les messagers ont toujours eu, c'est le cas de le dire, mauvaise presse; je pense qu'il y a un examen de conscience à faire aussi.

Le problème, c'est que — en bonne partie, en tout cas — souvent, l'examen de conscience, on le fait entre nous, entre ceux et celles qui essaient déjà d'être un peu plus réfléchis, sérieux et responsables, et que les autres, malheureusement, ne sont pas là et ne participent pas à ce débat-là et continuent, je pense, à contribuer à l'érosion de l'institution, des institutions, en fait, de façon générale. C'est une réponse très générale, je n'ai pas eu le temps d'y réfléchir, mais vous allez pouvoir en discuter, demain et après-demain, avec vos collègues et avec les autres participants.

M. Karam (Jean) : Merci. Il nous reste encore 20 minutes. Si c'est possible, des questions courtes... et des réponses courtes aussi. M. Charbonneau.

M. Charbonneau (Jean-Pierre) : Juste deux petits éléments que je voudrais jeter dans le débat. Le premier, c'est que, finalement, quand on se demande si le traitement de la nouvelle reflète ce qui se passe au Parlement, ce dont il faut se rendre compte aussi, c'est dans quel système politique on vit, dans quel système parlementaire on est engagés. Et le problème, je pense, c'est non seulement qu'on a assisté à une perte de pouvoir du Parlement au profit de l'exécutif, mais l'exécutif est dans le Parlement. Contrairement au système américain, par exemple, les gens qui couvrent la Maison-Blanche et le Capitole, ce n'est pas nécessairement la même chose. Il y a des gens qui sont affectés à couvrir le Parlement et d'autres qui couvrent l'exécutif et les activités du président et de ses ministres non élus.

Mais, ici, quand on parle de tribune parlementaire, je me rends compte que, avec le temps, on devrait maintenant parler de la tribune gouvernementale. Ce qui intéresse les journalistes de la tribune parlementaire, ce ne sont pas les activités parlementaires, ce sont les activités des ministres et de leur appareil. Des députés vont faire une conférence de presse, il n'y a personne qui va y aller. Les présidents de commission parlementaire veulent faire le bilan sur un mandat d'initiative; si le mandat d'initiative n'est pas très « jazzé », il n'y aura personne ou à peu près. Le président de l'Assemblée nationale dépose une politique sur les relations internationales de l'Assemblée, il y a un journaliste qui vient à la conférence de presse. Mais n'importe quel ministre va être poursuivi, pourchassé par tous les journalistes.

Finalement, on ne devrait plus parler de tribune parlementaire, on devrait parler de tribune gouvernementale, et la question, c'est : Dans la mesure où on s'intéresse d'abord et surtout aux activités du gouvernement, de son administration, est-ce qu'on peut penser que les parlementaires ont une place dans ce système-là? Est-ce qu'on peut penser que les citoyens vont comprendre l'importance des élus? Et quand Gilles Lesage, tantôt, posait la question fort importante : On arrive à la fin du XX^e siècle, est-ce qu'on a encore besoin d'un Parlement? Est-ce que, dans notre société, on pense que c'est encore utile que la société soit gouvernée et dirigée non seulement par des gens qui assument le pouvoir et par un premier ministre qui, effectivement, est un monarque élu — et pas juste lui, ceux qui étaient là avant, et depuis fort longtemps — mais est-ce qu'on a encore besoin de gens qui représentent des parties de la population organisées sur une base territoriale?

Et si on pense que oui, dans quelle mesure va-t-on continuer d'accepter un système qui dévalue de plus en plus l'élu et le parlementaire, au point où même les journalistes sont très cyniques par rapport aux simples députés? L'attitude qu'ils ont, c'est une attitude fort méprisante à l'égard des élus et des députés; ce n'est rien pour eux, ce n'est pas très glamour. C'est comme un journaliste sportif : ça ne l'intéresse pas de courir l'activité d'un joueur obscur, ce sont les vedettes, ceux qui gagnent 1 000 000 \$. Les autres, ça ne les intéresse pas. Le sport amateur, ce n'est pas intéressant.

Alors, les simples députés sont pris dans une dynamique, et c'est un des problèmes, à mon avis, à partir desquels on pourrait se demander si ce qui se passe au Parlement est compris dans la société, comment on peut, à ce compte-là, faire en sorte que la société ait un respect et une considération pour ses parlementaires, pour ses élus.

La deuxième remarque, je le dis avec toute l'amitié — parce que j'ai été dans la colonie journalistique, et je le suis... En fait, je ne le suis pas maintenant, mais quand je suis revenu... Entre mes deux vies de député et de parlementaire, je suis retourné dans les médias, j'ai assisté à un certain nombre de colloques, j'ai participé à des exercices de réflexion ou d'examen de conscience. Mais ce dont je me rends compte, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de remises en question du milieu journalistique. Les journalistes sont ultrasensibles, et encore plus que les politiciens, à la critique; et aussitôt qu'un parlementaire ou qu'un député ou qu'une politique attaque ou critique le monde des médias, c'est épouvantable, ce que ça a comme effet. C'est comme si les médias, et surtout les journalistes, sont incapables d'encaisser la critique, alors qu'eux se permettent allègrement et quotidiennement d'utiliser la bastonnade contre les élus et les gens de la classe politique.

Finalement, les seuls participants à des examens de conscience de la Fédération professionnelle des journalistes, ce sont un certain nombre d'artisans de la couverture journalistique sur le plan politique. Mais j'ai rarement vu des rédacteurs en chef, j'ai rarement vu des chefs de pupitre, j'ai rarement vu, finalement, des gens de la télévision, entre autres, et de la radio —

qui sont ceux qui fabriquent les images, qui conditionnent les médias, qui font en sorte qu'on a le type de médias et d'information que nous avons maintenant — ces gens-là, ils ne se remettent jamais en question, on ne les voit jamais dans les colloques de réflexion journalistique de la Fédération professionnelle des journalistes. Et ça, ce sont les gens qui ont le véritable pouvoir dans les médias, ceux qui, par exemple dans le domaine de la programmation des postes de radio ou de télévision, s'organisent pour avoir des spectacles d'affaires publiques et qui décident que, maintenant, la programmation de TVA, si elle veut concurrencer celle de Radio-Canada ou celle de TQS, doit être organisée de telle ou telle façon.

Aujourd'hui, l'intérêt des médias, et surtout des médias électroniques — parce que, effectivement, les médias écrits deviennent moins importants, mais sont obligés de suivre le pas — c'est le spectaculaire. Et, déjà, le Parlement — et tu as raison, Gilles — c'est un lieu d'affrontements, c'est un forum d'affrontements, et c'est en soi spectaculaire que d'assister à un affrontement. Les gladiateurs, à l'époque des Romains, c'était ça : le public romain aimait... Finalement, les gens ont toujours aimé les affrontements, de tout temps.

Mais il n'y a pas que des affrontements au Parlement, et c'est ça que les gens n'arrivent pas à saisir, parce que la seule chose qui est intéressante, c'est le spectaculaire, l'affrontement, justement, et, d'autre part, parce que l'activité gouvernementale, les parlementaires puis leurs activités, ça n'a aucun intérêt pour la majorité des médias et des journalistes.

M. Karam (Jean) : Merci, M. le Président. M. Trottier, courte question et peut-être courte réponse...

M. Trottier (Denis) : Bref commentaire par rapport à ce que M. Charbonneau a dit. Je suis parfaitement d'accord avec lui, les journalistes ne se remettent pas beaucoup en question. Je dis souvent à mes étudiants que, si on veut situer les journalistes dans l'échelle sociale, on dit qu'il y a Dieu puis, juste au-dessus de Dieu, il y a les journalistes.

J'aurais une question, quand même, pour M. Lesage : Vous avez dit que le Parlement n'était plus le lieu de pouvoir. Vous avez fait quelques démonstrations à ce sujet-là en disant que le gouvernement n'est plus un lieu de pouvoir; qu'est-ce qu'on pourrait faire pour que le Parlement redevienne un lieu de pouvoir?

M. Lesage (Gilles) : Je pense que je n'ai pas été assez clair, je suis un mauvais professeur. C'est-à-dire, c'est encore un lieu de pouvoir, mais ça n'est plus, je pense, ça l'a déjà été, le lieu de pouvoir prééminent, souverain, qui est au-dessus de tous les autres.

Ce qu'il faudrait, évidemment, c'est vraiment faire en sorte, et je ne veux pas ajouter aux propos de notre président, je suis parfaitement d'accord avec tout ce qu'il a dit et je ne veux pas diluer ses propos, mais je pense qu'il faut qu'on sente que cette institution-là, on y croit encore et puis qu'elle est capable de se réformer de l'intérieur. Ça ne viendra pas de l'extérieur, je pense qu'il faut que cela vienne des parlementaires eux-mêmes, des appareils, des partis, du gouvernement — bien sûr, parce que le gouvernement fait partie du Parlement, c'est une donnée très importante — et des gens qui y croient, et il y en a pas mal plus qu'on pense. Il faut qu'on fasse un certain nombre de réformes, mais pas juste sur le calendrier, pas juste sur les heures nocturnes ou non, mais sur le fond, sur la responsabilité ministérielle, sur la fameuse discipline de parti, peut-être sur le mode de scrutin, mais commencer sur des choses, en tout cas, pour que les gens qui s'intéressent à ça, et il y en a encore beaucoup, aient l'impression que l'institution est réformable et qu'on prend les moyens pour faire en sorte qu'elle survive. Mais, ça, je pense que ça ne sera pas demain.

Vous aussi, dans vos classes et dans vos cours, vous pouvez contribuer à ce genre de débat là, bien sûr. Et on va essayer d'aider Dieu, nous autres aussi.

Une voix : On peut encore aller à une question. Yvan Perrier.

M. Perrier (Yvan) : J'enseigne au cégep du Vieux-Montréal à des étudiants et des étudiantes qui ont une soif réelle et véritable de changement. Mes collègues aussi pourraient vous dire que leurs étudiants et leurs étudiantes souhaitent et attendent et se mobilisent, dans certains cas, pour obtenir de tels changements... Mais quand ils regardent comment leurs questions sont traitées par les médias, par les parlementaires, ils en ressortent largement insatisfaits. D'ailleurs, je prends le terme le plus poli que je peux prendre.

Vous avez une carrière très impressionnante sur le plan journalistique, vous avez au moins 40 ans d'écriture et de pratique professionnelle de ce côté-là. Moi, la question que je me pose, c'est la suivante : Est-ce que vous avez encore l'impression d'être en osmose avec certains groupes qui souhaitent des changements? Est-ce que vous avez l'impression que,

du côté des journalistes, les étudiants et les étudiantes qui veulent, des fois, combattre le déficit zéro ont la même écoute de la part des journalistes?

Moi, quand je regarde un journal comme Le Devoir, à l'époque où M. Charbonneau écrivait des reportages, où on interpellait les pouvoirs publics, le pouvoir policier, le pouvoir municipal, à l'époque où il y avait un Jean-Claude Leclerc qui dénonçait la place qui était réservée aux assistés sociaux dans notre société, j'ai l'impression que la presse s'est elle-même épurée d'un souffle de contestation qui s'exprimait aussi dans la société.

Et, là-dessus, moi, je pense que les 40 années que vous avez de pratique peuvent vous permettre de nous témoigner minimalement si des changements d'orientation qu'il a pu y avoir dans les médias ont pu aussi influencer les journalistes dans leur façon de décoder de manière critique ce qui se passe sur le plan parlementaire, parce que... puis là je cite M. Charbonneau : « Oui, on est dans un monde complexe et institutionnel » mais, moi, la question que je pose, c'est : Est-ce que vous avez l'impression que la pensée critique est toujours la bienvenue, et est-ce qu'elle a toujours bonne presse? Parce que, à une époque, je pense que quand il y avait une plume critique, les gens avaient l'impression qu'ils pouvaient minimalement être écoutés des journalistes et que ça pouvait se répercuter sur le pouvoir politique, alors qu'aujourd'hui on est comme... Voilà.

M. Karam (Jean) : M. Lesage.

M. Lesage (Gilles) : C'est une question? Je pense que c'est plutôt un commentaire. Vous feriez un bon éditorialiste. Ce que je veux dire concernant les étudiants en question, bien sûr, ce qui se passe ici, c'est public. Tout le monde est au courant des ébats, des débats, des chicanes, et tout, mais est-ce que nos groupes à nous, nos groupes d'étudiants, des associations étudiantes qui se réunissent, est-ce que c'est toujours très harmonieux? Il n'y a jamais d'éclats de voix? Il n'y a jamais d'échanges? Les professeurs, quand ils font des réunions, ça doit vous arriver de temps à autre, les tempéraments se laissent aller un peu, mais ça se fait entre soi, en groupes fermés, et ça, on l'accepte. Mais on ne l'accepte pas des élus.

Je pense qu'il faut faire la part des choses aussi, et les journalistes doivent faire ça. Et je pense que c'est le rôle aussi des enseignants de faire comprendre que les institutions qu'on a, qu'on se donne, sont aussi fortes que nous le sommes, sont aussi déficientes que nous le sommes, sont perfectibles, bien sûr, mais qu'on doit apporter notre pierre.

Je ne pense pas que la nostalgie de dire : Il y a 20 ou 30 ans, il y avait une espèce d'âge d'or... ça a tellement évolué, ça a tellement changé qu'on ne peut pas se référer, il me semble modestement, à ce qui se faisait sur ce plan-là dans les années soixante ou soixante-dix. Qu'est-ce que vous voulez? Il faut vivre avec la réalité qu'on a aujourd'hui, me semble-t-il.

Enfin, quant à savoir si je suis en osmose ou non, ça, je ne veux pas faire de psychologie ici, je ne pense pas que ce soit le lieu. Je m'excuse.

M. Karam (Jean) : M^{me} Breton, pour les remerciements.

M^{me} Breton (Christine) : Je vous dirai tout simplement : Merci pour cette conférence très instructive et très intéressante. Merci, M. Lesage.

M. Tremblay (Robert) : Merci beaucoup. Après avoir écouté des conférenciers aussi performants, je pense, M. le Président, que cela nous pousse encore davantage à continuer de travailler pour sensibiliser les jeunes et les professeurs qui sont ici ce soir, qui sont des multiplicateurs dans leur milieu, dans leurs classes, c'est l'objet de ce colloque. C'est de permettre aux professeurs de venir constater ici, en échangeant avec des parlementaires, des anciens parlementaires, des journalistes comme vous, pour, justement, voir quelle est la relation entre les médias et le Parlement, et également pour pouvoir revenir dans leurs classes et en faire profiter les jeunes.

Alors, merci, M. le Président, de permettre que de telles activités puissent se tenir dans cette si belle salle. Merci, M. Lesage. J'ai vu dans les deux discours la base essentielle de notre système, de notre système démocratique, la liberté, la liberté de presse, la liberté de parole. Mais ce qu'on essaie, nous, de poursuivre dans le travail que nous faisons avec les professeurs et les jeunes, c'est également de dire que cette liberté-là a une responsabilité, tant sur le plan de la parole que sur le plan de l'écriture.

Bonsoir et merci beaucoup.

Le vendredi 25 septembre 1998

M. Tremblay (Robert) : Nous voilà maintenant à la deuxième journée de ce colloque sur le parlementarisme et les médias. Ceux qui ont assisté à la conférence d'hier soir ont pu constater la richesse des échanges. Je voudrais, pour les citoyens qui nous écoutent, expliquer ce qu'est la période de questions à l'Assemblée nationale. Nous sommes au Parlement. Le Parlement, c'est le législatif. Le législatif, c'est lui qui contrôle l'action du gouvernement. C'est la raison essentielle de la période de questions. Tout député peut poser des questions. À qui pose-t-on des questions? Aux ministres, à ceux qui sont responsables devant le Parlement.

Sans plus tarder, nous avons l'honneur et le plaisir d'accueillir ce matin notre conférencier, M. Laurent Laplante. Qui ne connaît pas M. Laplante? Il a consacré sa vie à la communication. Il a été chargé de cours dans diverses universités québécoises, surtout en science politique et en communication. Il a été éditorialiste pour plusieurs quotidiens, comme *Le Devoir*, *L'Action* et *Le Jour*, en plus d'agir comme analyste ou animateur dans bon nombre d'émissions d'affaires publiques soit à la radio, soit à la télévision.

Il a déjà publié une dizaine de livres sur des sujets aussi diversifiés que le suicide, la police, l'information, l'université, la gestion, l'olympisme, la démocratie, et je me souviens d'un petit livre magnifique, mignon en même temps, *La démocratie*, j'aime ça, un petit livre tout récent, qui date de 1997. Il a été écrit spécifiquement pour mieux faire comprendre aux jeunes ce qu'est la démocratie. Il a reçu en 1996 le prix de journalisme Olivar-Asselin et le prix Genève-Montréal en 1998.

Le sujet de sa conférence aujourd'hui promet : Les médias font-ils et défont-ils les politiciens? M. Laplante.

CONFÉRENCE II

LES MÉDIAS FONT-ILS ET DÉFONT-ILS LES POLITICIENS?

Le vendredi 25 septembre 1998

CONFÉRENCE II

LES MÉDIAS FONT-ILS ET DÉFONT-ILS LES POLITIENS?

CONFÉRENCE DE
M. LAURENT LAPLANTE
Professeur et journaliste

M. Laplante (Laurent) : Merci beaucoup. Je remercie mon présentateur de ne pas avoir donné la liste complète des médias auxquels j'ai touché et qui sont morts, parce que des fois ça jette un froid sur l'Assemblée qui se demande si elle aura la solidité qu'il faut pour résister à mon passage. Alors, merci de cette sobriété.

Vous comprendrez, étant donné le sujet et étant donné les personnes présentes, que je prenne quelques précautions et même quelques détours avant de tomber dans la question piège : Les médias font-ils et défont-ils les politiciens? La première précaution, c'est que, n'étant pas un élu et ayant été quitté par la plupart des médias auxquels je m'étais joint dans une vie antérieure, je devrais être capable de répartir mes excès de façon équitable entre les médias et les élus. Première précaution. Vous savez que le meilleur indice de neutralité, c'est d'être détesté également par les deux parties. Péguy, qui était journaliste, ne l'oublions pas, avait ce principe : Un bon journal doit mécontenter un cinquième de ses lecteurs tous les matins, mais pas toujours le même cinquième. J'aime beaucoup Péguy, ça vous donne un peu un avertissement.

La deuxième précaution, c'est que, oui, ayant enseigné, comme vous, longtemps, je ne déteste pas les exemples, de manière à ce qu'on se comprenne, mais je souhaite simplement que les exemples que je vais donner soient interprétés comme des illustrations et non pas comme des charges ou des rancunes trop persistantes. Il n'y a pas de hargne dans mes propos. J'ajoute à ces précautions deux précisions rapides. La question, vous l'aurez remarqué, parle de médias et non de journalistes. Je parlerai des deux, mais je suis heureux qu'on fasse la distinction, vous comprendrez pourquoi tantôt. L'autre précision concerne les groupes ou les agents qui n'émergent pas dans la question. On ne parle que des médias et des politiciens, on ne parle pas des intérêts économiques, on ne parle pas des relationnistes, on ne réfère pas aux universitaires, et pourtant plusieurs de ces autres agents réussissent souvent mieux que les journalistes, ou même que les médias, à faire ou à défaire les politiciens. J'en dirai un mot au passage.

Je cesse les préambules. D'ailleurs, il y a tellement de journalistes parmi les élus —jusqu'à la présidence inclusivement— et il y a tellement d'élus qui se sont recyclés en journalistes ou qui rêvent de le faire que je pense que notre délicate question, on peut presque la traiter comme ferait Boutros-Ghali, comme une simple discussion de famille. Prenons nos précautions!

Comme j'ai étudié autrefois chez les jésuites, il y aura trois points : premièrement, les changements qui ont été provoqués par les médias dans notre système politique; deuxièmement, je dirais, les ajustements que les élus, que les parlementaires, que les politiciens ont faits à leur tour; et, troisièmement, puisqu'il le faut, un mot sur les relations entre journalistes et parlementaires. J'ajoute un mot. Le mot « politicien », pour aujourd'hui seulement, ce mot qui est souvent péjoratif, pour aujourd'hui, il sera neutre. On pourrait parler de « politique », mais le terme, tout en étant plus noble et moins courant, je commence par une dimension, disons, systémique. Quand on prend du recul, à peu près le point de vue de Sirius sur la vie politique québécoise ou canadienne, si on prend une vue systémique, une vue lointaine, avec beaucoup de recul, on est obligé au départ de répondre : Oui, d'emblée, les médias font et défont les politiciens — d'emblée. Comprenons-nous bien, les médias comme tels, les politiciens comme tels, au niveau systémique.

Pour affirmer cela, je m'appuie sur deux analyses différentes mais quand même convergentes, celle de McLuhan, qui est connue, et une qui est un peu moins connue tout en étant importante, c'est celle du journaliste américain David Alberstein, *The powers that be*. McLuhan a parlé de l'influence du média sur le message. Vous pouvez en déduire aisément, et je n'insiste pas davantage, qu'il y a également influence du média sur le porteur du message, le messager, en l'occurrence l'homme ou la femme politique. Alberstein, lui, c'est un peu différent. Lui, il montre, de façon historique, en regardant principalement les États-

Unis, il montre que l'entrée dans le décor des grands médias électroniques a complètement modifié et ébranlé le fameux système américain des trois pouvoirs présumés égaux. "Checks and balances", aime à dire la théorie américaine.

D'après Alberstein, les médias, eux autres, disent : Il y en a un des trois qui est plus intéressant, et c'est l'exécutif. On ne peut pas résumer la Cour suprême et ses neuf membres en une vedette, on ne peut pas résumer le Congrès en une vedette. Le seul pouvoir que nous puissions incarner dans un visage, c'est le troisième, ou dans une voix, comme la radio. Et Alberstein, à partir de ce constat ou de ce préalable, regarde l'histoire américaine et dit : Observez. Quand Roosevelt est arrivé dans le décor, à la présidence américaine, ça a coïncidé, c'était la naissance de la radio. Et la voix de Roosevelt. "Conversation by the fireplace. This is your President." La nation mangeait dans les mains de Roosevelt. Convergence du média naissant, la radio, de grande écoute, et l'exécutif. Convergence. Le président est devenu à ce point imbattable qu'il a fallu changer la Constitution. Il était rendu au quatrième mandat à cause de cette convergence entre radio et exécutif. On a plafonné désormais la durée d'un règne présidentiel à deux mandats.

Alberstein continue dans l'histoire, regarde la naissance de la télévision et dit : Ça coïncide avec le météore Kennedy, beau gosse, visible, éclaboussant, éclatant. Il devient lui aussi détenteur d'une sorte de préséance concrète, non pas théorique mais de préséance concrète, sur les deux pouvoirs. Je n'insiste pas davantage. Au niveau systémique, depuis que les médias électroniques accaparent l'opinion publique, bousculent, comme en n'importe quelle conférence de presse, tous les autres médias, depuis que les médias électroniques occupent la scène, l'exécutif, chez nous comme aux États-Unis — c'est regrettable de le dire ici — l'exécutif n'a jamais cessé de gagner du terrain. Et je pense que les parlementaires en savent quelque chose.

Sur le plan systémique, je suis tenté quand même d'ajouter un peu de sel sur les plaies des parlementaires. Jusqu'à un certain point, les élus, dans le contexte canadien et québécois, ont eux-mêmes favorisé ou permis cette fusion d'intérêts entre les médias et l'exécutif. Nos élus ont laissé s'établir chez nous une extrême concentration de la presse et nos législateurs n'ont pas vu à temps que tout ce qui survivrait comme dialogue se déroulerait désormais entre des médias hypercentralisés et l'exécutif des partis politiques. Ils n'ont pas vu ça au passage.

Ils ont changé au cours des ans la définition de la concentration. Des fois, la concentration vilaine, c'était la concentration régionale, les empires de Jules Brillant ou de Gourd ou de Desruisseaux; ça, c'était vilain. On a ensuite changé pour dire : Les croisements d'intérêts entre Pierre Péladeau et telle radio de telle région, ça, c'est vilain. On a joué avec la définition de la concentration. On ne l'a jamais contrée. Et, aujourd'hui, pour prendre une comparaison dans l'actualité, je dirais que la concentration des entreprises de presse a soulevé moins d'intérêt chez les politiciens que la menace de fusion de banques, comme on en discute présentement. Peut-être que le nombre de sources d'information importe moins que la différence de couleurs dans les guichets automatiques. C'est un choix qui a été fait. Donc, premier point, les médias font et défont les politiciens et les politiciens, ironie du sort, ont aidé à la propre dépréciation d'un aspect de la vie politique et ont favorisé la collusion et la rencontre entre des médias centralisés et le pouvoir exécutif, ou au gouvernement ou à l'intérieur de l'opposition.

Deuxième élément, les ajustements face à ce décor-là, ça sert de toile de fond; mais vous connaissez la capacité d'adaptation de l'être humain et de l'être politique en particulier.

Première observation face à ce décor-là, que s'est-il passé? Première observation, oui, la force des médias est énorme. Mais les élus sont quand même capables d'un certain judo mental et ils sont capables d'utiliser la force des médias à leur avantage à l'occasion. On peut prendre, localement, l'exemple du maire Jean-Paul L'Allier, quand il s'est intéressé à la mairie de Québec — on a peine à imaginer cela maintenant — il était peu connu de la région de Québec. Il a suffi d'un débat télévisé entre Jean-Paul L'Allier et Jean-François Bertrand, qui représentait le parti au pouvoir, traditionnellement à la mairie de Québec, il a suffi d'un débat télévisé pour renverser le rapport de force au bénéfice de M. L'Allier, qui règne depuis ce temps-là. Entre les mains d'un communicateur de ce calibre, le média devenait un outil, purement et simplement.

Dans d'autres cas, ceux de ma génération s'en souviendront, la presse a eu beau se ranger au complet contre tel personnage, le personnage a fini par l'emporter. Pensez à Daniel Johnson père. Je connais peu de politiciens — beaucoup se plaignent — qui ont été aussi ridiculisés, méprisés, caricaturés, honnis par la presse que Daniel Johnson père. Danny Boy, ça lui a collé à l'épiderme longtemps. Il l'emportait, malgré tous les médias, depuis les plus intellectuels jusqu'aux autres.

Dans un passé plus récent, j'ai toujours été fasciné, comme journaliste, par la facilité avec laquelle Robert Bourassa réussissait à se payer notre tête. C'était une splendeur. C'était humiliant, mais c'était une splendeur de voir M. Bourassa se

payer notre tête. Son secret : l'absence de vanité. M. Bourassa voulait le pouvoir, il se moquait de l'apparence du pouvoir. En autant qu'il était capable de gouverner, il se moquait des propos de M. Trudeau ou de qui que ce soit. Pas de vanité. Or, la plupart des politiciens entrent en transe dès qu'ils entendent le ronron d'une caméra. M. Bourassa, quand il avait besoin des médias, il traitait avec les médias. S'il n'en avait pas besoin, ce n'était pas une douleur insupportable pour lui de passer des semaines en dehors de l'écran. Énorme pouvoir que celui de l'homme politique qui traite avec le pouvoir des médias d'une façon aussi indépendante.

J'ajoute dans les éléments d'adaptation au nouveau système, j'ajoute une deuxième observation : la partie — vous êtes ici pour en témoigner, la plupart d'entre vous — la partie ne se joue plus à deux, si elle s'est jamais jouée à deux, entre politiciens et médias. Elle se joue à plusieurs acteurs et sur plusieurs registres. Je vais me contenter d'un exemple, qui empiète un peu sur la suite de ce colloque, l'exemple des sondages. Ça me ramène à mes propres années d'enseignement sur ces thèmes-là.

Le sondage illustre, à mon sens, la différence entre journalistes et médias. Le sondage, diffusé surtout le lundi, c'est, dans un premier temps, la réponse des gestionnaires de médias aux problèmes du temps supplémentaire. Un média veut un scoop. Pour avoir un scoop, ou vous payez des journalistes, ou vous achetez un sondage. L'avantage du sondage sur les journalistes, c'est que vous êtes certain d'être le seul à détenir le scoop. Vous l'avez acheté et vous pouvez contrôler sans crainte d'être scoopé par quelqu'un d'autre, vous pouvez contrôler l'heure de la diffusion du gâteau. On fait des sondages de préférence le lundi, ce qui évite de payer des journalistes le dimanche.

L'industrie du sondage se développe, pas pour ce seul motif, mais ça fait partie du contexte. On entrevoit la question. Le sondage qui est fortement médiatisé, est-ce que c'est un substitut à l'activité journalistique ou si c'est une activité journalistique? Mon hypothèse, c'est que le sondage répond beaucoup plus aux désirs de la gestion qu'à ceux des journalistes, et ça permet à des intérêts financiers qui contrôlent les médias d'envahir subrepticement le champ de l'information.

Je me permets un exemple très récent. Pendant des mois, plusieurs grands quotidiens et plusieurs grands médias — pensez à La Presse en particulier — ont multiplié les sondages sur la personne la plus apte à agir comme premier ministre du Québec. Normalement, vous regardez le premier ministre actuel et le chef de l'opposition, et vous comptez les points; pas ces sondages-là. M. Charest faisait partie de la courte liste des personnes à propos desquelles on interrogeait le public. Pourtant, M. Charest appartenait à ce moment-là à une autre sphère politique. Les sondages n'évaluaient pas, ils accroissaient la visibilité; complètement différent. Habilement, les sondages préparaient le transfert souhaité d'un homme politique éminemment populaire de la scène fédérale à la scène québécoise, et le procédé a permis, d'ailleurs de façon très peu élégante, de pousser M. Johnson vers la sortie. Qui commanditait ces sondages-là? Quels intérêts ont recouru à une information sans journalistes? Qui a tenu à jeter face à M. Bouchard un homme plus charismatique que M. Johnson et à transformer de façon radicale le débat sur la souveraineté du Québec? Chose certaine, pas les journalistes; peut-être les médias, peut-être d'autres agents, je ne sais.

On voit, en tout cas, que la question initiale sur l'aptitude des médias à faire ou à défaire les politiciens, ça reçoit une réponse différente selon qu'on la fait porter spécifiquement et exclusivement sur les journalistes ou sur les médias, ou sur les deux, ou si on élargit l'analyse de la scène politique à autre chose. Et j'ajouterais : le sondage a un rôle encore plus spécieux, c'est que le sondage, aujourd'hui, est interprété par beaucoup dans l'opinion publique comme un tribunal constitutionnel, comme l'arbitre suprême. C'est au sondage qu'on demande — pas aux analystes politiques — si, pour enclencher le processus de souveraineté, il faut 50 % des voix plus une ou s'il faut 60 %, 65 % ou 70 %. C'est au sondage qu'on demande ça, et on présume que si le sondage établit que la majorité veut ceci, donc, le sondage, siégeant en appel au-dessus des institutions, peut en exiger la modification.

Exemple : pensez à ce qui se produirait si je fais un sondage et que 80 % des gens me répondent qu'on pourrait se passer du Parlement. Est-ce que ça doit entraîner une conséquence? Si les sondages me révèlent qu'une majorité n'est pas d'accord pour qu'on fasse disparaître les disparités salariales entre hommes et femmes, est-ce que je dois tirer comme conclusion que c'est ça, la démocratie, la majorité brute, ou si la démocratie, c'est autre chose? Qu'on me comprenne bien : je ne suis pas en train de me prononcer sur 50 % plus une voix ou 60 % ou 65 %, je veux simplement signaler que le sondage, par une fausse légitimité, se convertit dans l'opinion publique en tribunal constitutionnel ou en arbitre des droits fondamentaux. Ne jamais sonder, c'est imprudent; sonder sur n'importe quoi, ça enclenche un processus bizarre et, à mon sens, fort peu démocratique sous couleur de démocratie.

Demier élément, troisième point : des relations entre journalistes et les élus ou les politiciens. Je mets un préalable, et ensuite je vais formuler deux affirmations apparemment contradictoires. Premier élément — et je pense que ça s'impose, hélas, dans un contexte parlementaire — je ne viderai pas la question, mais je vais dire ceci : je regrette autant que les politiciens certains comportements journalistiques. Il y a de la part de la presse — et peut-être que je vois plus d'excès encore que les politiciens n'en dénoncent — je regrette intensément certains comportements journalistiques qui n'ont pas leur place dans une société civilisée, par exemple — ça va vous révéler mon âge et mon conservatisme — la grossièreté. Je ne m'habitue pas à l'injure. Je ne m'habitue pas au salissage. Je ne m'habitue pas au côté gluant de certaines formes d'humour. Diverger, à mes yeux, ça ne crée pas l'obligation de salir.

Je n'ai donc aucune sympathie pour le côté tonitruant de trop de tribunes téléphoniques. Je n'ai aucune sympathie pour le côté scatologique ou génital de belles grandes chroniques dans certains grands quotidiens. Je n'ai pas de sympathie pour les nombreux délits de fuite. J'aime mieux l'expression anglaise "hit and run". Je n'ai pas de sympathie pour les crimes de "hit and run" commis quotidiennement par des salisseurs professionnels. Ces abus-là, quand ils deviennent trop systématiques — et je pense qu'ils le sont — non seulement ça brise des carrières politiques de façon sadique, mais ça éloigne de toute vie politique un nombre considérable d'hommes et de femmes; les gens ont la trouille, et c'est une perte pour la démocratie.

Je ne souhaite pas de censure. Je ne veux pas avoir de fonctionnaires du CRTC pour établir la norme journalistique de bienséance, mais je me pose des questions sur les délits structurels de justice dont sont victimes les personnes frappées par certains comportements journalistiques. Pensez à ces individus que René Lévesque appelait, à juste titre, des termites sociaux, des termites qui travaillent sur les assises de la société. Ça existe dans ce métier dont j'aurais tendance à être fier par ailleurs.

Et, quand des réseaux qui ont des ressources financières considérables se portent systématiquement à la défense de leurs salisseurs professionnels, les victimes de diffamation doivent s'endetter irréparablement pour rétablir leur réputation. Quand une station accumule sur sa tête des millions en poursuites et menace ensuite de faire faillite, je trouve aberrant que les avocats des victimes disent à leur victime : À ta place, j'accepterais le 0,10 dans la piastre offert par... Ça te permettra de me payer. Sinon, la faillite aura lieu et tu me devras encore quelque chose. C'est "Catch-22", en termes de littérature. Vous réussissez à sortir du système et à nier les droits tout en recourant à toute la machine légale. Il y a quelque chose d'aberrant là-dedans qui n'interroge pas seulement la profession de journaliste, mais d'autres professions à côté de ça.

J'en arrive à mes deux affirmations contradictoires quant aux relations entre parlementaires et journalistes. Ma première affirmation, c'est que, dans l'ensemble, les relations sont bonnes entre élus et journalistes, même trop bonnes, parfois même incestueuses. La deuxième affirmation qui a l'air contradictoire, c'est que politiciens et journalistes, malgré ce que je viens de dire et malgré des années passées à proximité les uns des autres, ne comprennent pas encore parfaitement le travail de l'autre. Ça a l'air contradictoire. À mon sens, c'est quand même cela.

Le grand risque, à mes yeux, que court un journaliste, c'est celui de se faire séduire, conditionner par sa source. Quand le journaliste tombe dans ce piège-là, il perd sa capacité d'étonnement. Il ne s'étonne plus de comportements qui étonneraient et scandaliseraient le public si le public était mis au courant. Le journaliste est devenu trop familier, trop près de... pour s'étonner encore. Après des années à fréquenter, par exemple, le milieu des relations de travail, le risque grandit pour le journaliste de ne plus sursauter devant des collusion étranges, devant d'étonnants protocoles de retour au travail qui vont à l'encontre du Code criminel, devant le torpillage délibéré de part et d'autre de certaines négociations, il ne s'étonne plus. Il est dans le secret.

Même chose pour le journaliste qui passe tout son temps dans l'autobus de l'équipe, dans l'avion de l'équipe, dans le vestiaire de l'équipe et dans la pensée de l'équipe. Il ne voit même plus ce qui se passe, ou il le sait, dans le Tour de France par exemple, il le sait, mais ne le dit pas. Autre chose.

Dans le milieu politique, le risque est le même. Politiques et journalistes se côtoient, se fréquentent, se tutoient, cohabitent presque; on se parle, mais sous le sceau de l'amitié, de la longue fréquentation et de la confiance. Le journaliste finit par être dépositaire d'une foule de secrets qu'il s'est engagé à ne pas révéler. Quand le journaliste veut jouer, en plus, comme ça arrive de ce temps-là, un rôle de biographe, du vivant même du politicien, la confiance piégée devient systématique. Les biographies prématurées satisfont le goût de certains éditeurs, d'un certain public, mais elles exposent le journaliste à des risques accrus, par exemple les confidences inutilisables et même les ruptures de promesses prématurées. Attendez donc qu'il cesse de grouiller, il sera temps de lui monter sa statue. Je préférerais que le journaliste se tienne à distance et qu'il s'en tienne à son rôle. On critique mieux ceux que l'on vouvoie. Il arrive que ceux qui en savent davantage en disent moins. Est-ce qu'il y a des perdants là-dedans? Le public.

Malgré — ça, c'est une affirmation — malgré cette cohabitation, je ne suis pas certain, soit dit modestement, que les deux groupes se comprennent et se respectent autant qu'ils le disent dans les rencontres officielles. Je n'en veux pour illustration que le récent malentendu survenu à propos d'un certain Pinocchio d'auguste mémoire. D'un côté, il me semble inévitable, peut-être même souhaitable, que les politiciens préservent farouchement leur marge de manoeuvre — pas leur droit au mensonge, leur devoir de liberté. Le politicien dont on fait le tour trop facilement, dont tous les gestes sont prévisibles, prédéterminés, diffusés, en plus d'être un politicien qui va toujours être battu, c'est un politicien qui n'a plus de marge de manoeuvre, plus de capacité de faire face à ce que l'avenir lui amène. Demander au politicien trop fréquemment la confession générale et la révélation quotidienne du fameux plan de match, c'est ne pas comprendre la politique, c'est demander au politicien de rendre la vie plus facile au journaliste. Qu'ils fassent leur boulot, qu'ils devinent et qu'ils se trompent, ça fait partie des nécessités du métier.

Mais, en revanche, une Assemblée nationale qui déchire son beau linge parce qu'on a évoqué à son sujet l'exemple de Pinocchio me semble se faire une conception étrange de la liberté de presse. Et je me permets, parce que dire des choses comme cela ici, ça comporte des risques, alors je m'empresse de me cacher derrière une citation d'un monsieur, d'un analyste respecté, neutre et mort, Jean-Charles Bonenfant. Je lis la citation. M. Bonenfant commentait la punition imposée par l'Assemblée législative au journaliste Roberts, et je cite : « On peut se demander si les parlementaires ne devraient pas, comme les autres mortels, aller devant les tribunaux lorsqu'ils se croient lésés. Ils éviteraient la situation délicate qu'a connue la Législature du Québec lors de l'affaire Roberts, être à la fois juge et partie, une partie capable même de changer la sentence prévue. Roberts était peut-être coupable d'insinuations graves, mais il fut condamné par les gens qui l'attaquaient. » Et M. Bonenfant conclut : « Pour survivre, le parlementarisme doit, plus que jamais, éviter les excès de ce genre surtout à une époque où les journalistes, devenus vraiment indépendants, sont les meilleurs gardiens de la moralité publique. » Fin de la citation. Ceci s'écrivait en 1974. Devise : Je me souviens.

Je conclus et je me résume. À la question posée, je réponds :

Premièrement, oui, les médias, de façon systémique, renforcent aujourd'hui le pouvoir exécutif. Les médias concentrés à l'extrême, comme ils le sont, y trouvent leur compte. L'information, comme oxygène, me semble y perdre quelque chose.

Deuxièmement, oui, certains personnages politiques sont suffisamment forts et habiles pour mener leur carrière sans rien consentir aux médias et parfois même en les ignorant.

Troisièmement, le monde de l'information n'est plus le fief des journalistes. D'autres agents, y compris la gestion des médias plus ou moins clandestine parfois, y compris les maisons de sondage, y compris les relationnistes, interviennent désormais pour faire ou défaire les thèses politiques et les politiciens qui les soutiennent.

Quatrièmement, le journalisme moderne a réduit le rôle des éditorialistes et accru celui des chroniqueurs. Les médias encouragent désormais le journalisme d'humeur. Dans les pires cas, la grossièreté, l'humour morbide, la diffamation déferlent sans vergogne avec — toujours dans les pires cas et les pires cas seulement, j'espère — la souriante complaisance des propriétaires de médias et un persistant désintérêt de la part du Barreau, des ombudsmans, et de la justice.

Cinquièmement, dans la moyenne des cas, journalistes et politiciens s'entendent bien, parfois même trop bien, ce qui ne veut pas dire que le rôle de la presse et la marge de manoeuvre nécessaire à la politique soient bien compris par les vis-à-vis.

Sixièmement et finalement, de façon générale, les journalistes, comme les loups, ne deviennent dangereux que s'ils sont affamés et que s'ils chassent en bandes. Les journalistes qui se convainquent les uns les autres, dans le couvent que peut être une tribune parlementaire, de détruire un politicien, y parviennent généralement sans grands efforts. On aurait tort, cependant, d'imputer aux journalistes la majorité des démolitions d'un politicien. Dans la plupart des cas, depuis Chirac jusqu'à Clinton, les politiciens réussissent très bien à se détruire eux-mêmes, sans notre aide; les journalistes ne font que constater les résultats.

Merci et sans rancune, j'espère.

M. Barrette (Michel) : Alors, merci, M. Laurent Laplante. Nous allons passer à la période de questions. Je vous prierais, dans la mesure du possible, de poser des questions courtes et concises.

M. Barrette (Michel) : M. Clavet?

M. Clavet (Adrien) : M. Laplante, vous avez beaucoup mis l'accent sur les membres de l'exécutif dans votre approche systémique pour répondre à la question, si les médias font ou défont les politiciens. Moi, je mettrais aussi l'accent sur un autre groupe : les membres de l'opposition officielle, et je m'explique, et j'aimerais avoir votre avis là-dessus. Il me semble que, depuis un certain nombre d'années et peut-être même avant, il y a une espèce de complicité, peut-être inconsciente, entre certains journalistes et certains parlementaires de l'opposition officielle, lesquels prennent un malin plaisir —surtout, c'est très facile— à démolir des gens d'en face qui, parfois, font des bons coups, mais ces quelques mêmes politiciens —je ne veux pas généraliser l'opposition officielle— prennent un malin plaisir à baser leurs interventions sur des ragots, sur des insinuations, sur des affirmations gratuites, au lieu de faire une critique à fond du gouvernement. Je comprends très bien, c'est leur rôle.

Alors, ma question encore plus précise, M. Laplante : Moi, je pense que c'est un autre volet où il y a une espèce de complicité —je pèse bien mes mots— entre l'opposition officielle —je ne vise pas nécessairement celle actuelle— et certains journalistes de bas étage. Je vais vous dire, comme professeur de science politique ayant enseigné pendant 30 ans, j'ai toujours été un peu scandalisé de cette dimension-là aussi, parce qu'il y a des ministres, peu importent les partis, qui font un travail exceptionnel, mais qui se font démolir par, encore une fois, des affirmations gratuites. Mais je dis bien « pour certains membres de l'opposition ».

M. Laplante (Laurent) : Vous pensez qu'il y a des journalistes qui deviennent les adversaires objectifs du gouvernement? Je pense que oui, ça existe, l'hommerie est partout où il y a des hommes, je pense que oui, ça existe, ça va toujours exister. Je ne crois pas que ce soit pire, humblement, je ne crois pas que ce soit pire aujourd'hui que ça l'a déjà été, mais ce sont des complicités, des connivences, conscientes ou inconscientes, qui font partie des règles du jeu, d'où l'importance de ne pas avoir une presse trop concentrée, de manière à avoir une diversité de points de vue.

Quand on n'a que quelques grands médias significatifs, le risque est accru. Un risque qui est courant, qui fait partie de l'humanité, devient un risque plus considérable au moment où les sources d'information sont davantage homogénéisées.

M. Barrette (Michel) : D'autres questions.

M. Leduc (Gilbert) : Vous avez dit tantôt que vous n'aimiez pas le journalisme d'humeur. Est-ce que ça veut dire que vous remettez en question le rôle des "columnists"?

M. Laplante (Laurent) : Je ne suis pas contre le journalisme d'humeur, je constate simplement qu'il comporte des risques et qu'on n'en a pas pris conscience.

M. Leduc (Gilbert) : Mais je pense, par exemple, à des articles... je me rappelle d'un article de Lysiane Gagnon concernant supposément la célébration de la victoire du Parti québécois en 1994, qui disait : Le PQ n'a pas voulu célébrer sa victoire à Montréal, parce que c'était une ville ethnique, une ville impure, etc. Qu'est-ce que vous pensez de ce type d'article?

M. Laplante (Laurent) : J'espère qu'on se comprend bien, je ne suis pas contre le journalisme d'humeur, mais comme c'est un genre littéraire relativement nouveau dans nos moeurs, on ne sait pas exactement de quoi il est capable et on est en train de découvrir certains inconvénients avant de l'avoir balisé ou de l'avoir analysé.

L'exemple que vous me donnez, je ne sursaute pas, parce que c'est le genre de commentaire, à mon sens, que vous pourriez trouver de la part d'une journaliste du calibre de Lysiane Gagnon, que vous pourriez trouver aussi bien dans sa chronique que dans un éditorial. On a le droit de ne pas être d'accord, mais c'est un propos que vous pourriez trouver, en y mettant les formes et le reste, dans un éditorial tout autant que dans une chronique. Je n'ai rien contre la chronique. Je constate que l'éditorial, quand il devient en matière sérieuse, les proprios de médias disent aux éditorialistes : Je m'en occupe. On a commencé ça au temps de Roger Lemelin. Quand ça devient vraiment sérieux, on bouscule les enfants, et les grandes personnes, donc les propriétaires, les intérêts économiques, parlent en éditorial. Là on dit : Le Québec doit aller par là-bas ou le Québec doit s'en aller par là-bas. On a déprécié l'éditorial et, en même temps, pour se dédouaner devant un public qui aime l'information spectacle, on a mis comme substitut un éditorial dévalorisé par la gestion, on a mis des "columnists" à qui on a dit trop souvent : Allez-y librement.

Jules Fournier faisait du journalisme d'humeur. Jules Fournier pouvait commencer un éditorial avec la phrase suivante, je cite : « Une voiture vide s'arrêta, un député en descendit. » C'est diffamatoire, hein! Je m'en excuse si je ferme la parenthèse, c'était une citation. Mais est-ce que ça a sa place dans un édito ou dans une chronique? Ça peut se loger aux deux endroits.

Ce que je regrette, c'est qu'il n'y a plus de patrons de presse en haut, sauf au Devoir, il n'y a pas de journalistes d'expérience à la tête des quotidiens. Ce sont des gestionnaires qui ont le dernier mot. Alors, les limites de la tradition, du bon goût, de la culture, qui va les établir, surtout dans un genre littéraire nouveau? D'un côté, on déprécie; de l'autre côté, on dit : Allez-y, on est dans l'information spectacle. Le média écrit essaie de suivre l'information spectacle sur son terrain et, quant à moi, commet des excès. Question de goût, mais j'ai avoué mon âge et mon conservatisme. Je n'ai pas dit que je suis contre le journalisme d'humeur, j'ai dit qu'il n'est pas balisé ni culturellement ni par les directions de médias, faute souvent d'avoir une direction de média qui comprenne quelque chose à l'information et non pas seulement aux chiffres du tirage ou de l'écoute.

M. Barrette (Michel) : M. Charbonneau.

M. Charbonneau (Jean-Pierre) : Laurent, hier, à la suite de la conférence de Gilles Lesage, je rappelais qu'à mon avis les journalistes, dont j'ai été, ont la peau très sensible, et probablement beaucoup plus sensible que celle des élus, c'est-à-dire qu'ils n'encaissent pas facilement la critique. Et je me demande finalement, ce matin, si ce n'est pas encore un peu la même chose parce que je veux bien comprendre la citation de Jean-Charles Bonenfant à propos d'une affaire où le Parlement avait fait comparaître quelqu'un, mais est-ce que ça va jusqu'à faire en sorte que, dans notre société, le Parlement dans son ensemble ou les députés ou des politiques ne puissent pas réagir avec vigueur à une attaque systématique qui les fait tous passer pour des menteurs, des gens sciemment engagés en politique pour mentir, etc.?

Est-ce qu'il n'y a pas possibilité, sans attaquer la liberté de presse, sans mettre en cause la sacro-sainte indépendance du pouvoir médiatique, de dire : Non, on n'est pas d'accord, vous avez vraiment exagéré? Puis on le fait avec vigueur, sans avoir fait comparaître qui que ce soit, sans avoir fait de procès, sans avoir condamné, sans avoir puni, mais simplement en ayant réagi vigoureusement. Est-ce que ce n'est pas sain aussi que la classe politique puisse, à des moments donnés, avoir ses sautes d'humeur et dise : C'est assez!

Quand ce n'est pas un journaliste qui écrit ce livre-là — en l'occurrence, André Pratte — ce sont quelques grandes gueules dont tu parlais tantôt, à la radio, qui, quotidiennement, polluent les ondes et diffusent des insanités. Et, nous, on doit encaisser parce que si on critique, c'est la liberté de presse qui est en cause.

Est-ce qu'il n'y a pas une exagération et que, dans le fond, la santé démocratique et la santé des médias, ça serait aussi qu'ils commencent à accepter d'être critiqués? Parce que, encore une fois, ce que je disais hier, c'est que l'analyse que tu fais, malheureusement, il n'y a pas beaucoup de journalistes et pas beaucoup de fabricants de médias qui l'entendent et qui sont prêts à l'encaisser et à en tenir compte, ce qui fait que, encore une fois, ces réflexions-là, malheureusement, souvent, n'ont pas beaucoup d'effets à long terme.

M. Laplante (Laurent) : Plusieurs choses. J'admets au départ que l'épiderme des journalistes fait partie des plus sensibles que je connaisse. Même l'épiderme d'un journaliste comme vous doit se recouvrir d'un épiderme de politicien pour devenir un peu résistant. Je concède, au départ, que les journalistes, c'est probablement le métier le plus grégaire qui existe, à part les policiers.

Dans tous les sociogrammes, quand on prend un individu venant d'une profession puis qu'on essaie de voir où il a des amis, le journaliste, comme le policier, ne fréquente que son groupe. Bon. Il y a un côté très grégaire. Et c'est pire encore, je pense, dans les tribunes parlementaires qui favorisent l'esprit collégial. Quand quelqu'un ferme sa porte, on sait qu'il est en train de travailler sur un scoop. Le reste du temps, il partage tout. Il y a quelque chose d'hypersensible et de grégaire, je concède ça. Peut-être même que j'aggraverais vos propos. Je fais du journalisme, donc je déforme raisonnablement votre pensée.

Est-ce que le Parlement ou l'Assemblée nationale devait réagir? Vous ne l'avez pas envoyé en prison, vous ne l'avez pas cité à comparaître, vous l'avez quand même blâmé sur la place publique. Moi, je trouvais que c'était nettement excessif pour un bouquin qui, à mes yeux, était d'intérêt secondaire. Je me permets de dire cela en toute amitié, puis en tout respect pour André Pratte qui est un bon journaliste. Il a commis un mauvais bouquin ou un bouquin médiocre. Ça ne méritait pas que vous sortiez le pavé de l'ours. Mais que vous protestiez ou que vous refouliez, comme l'Église catholique ou comme la magistrature...

La magistrature, je pense, y goûte depuis trois, quatre, cinq ans à propos d'individus, pas à propos de l'institution, tout à fait à propos d'individus. L'institution passe dans le hachoir à viande régulièrement. Un devoir de réserve. On se réserve. Et le juge en chef, un jour ou l'autre, trouvera l'occasion de l'entrée des tribunaux pour dire : Il y a quand même eu, cette année, des attaques excessives.

Réservez-vous pour un discours inaugural. À chaud, juge et partie, je trouve ça excessif, modestement.

M. Barrette (Michel) : Denis Trottier.

M. Trottier (Denis) : M. Laplante, je voudrais savoir... Les politiciens ont un contre-pouvoir qui est un peu les journalistes. Je voudrais savoir quel est le contre-pouvoir pour les journalistes. Est-ce qu'il y a un contre-pouvoir en ce qui a trait aux journalistes?

M. Laplante (Laurent) : Il n'y a pas de contre-pouvoir contre les journalistes.

M. Trottier (Denis) : Est-ce qu'il y a un problème à ce propos?

M. Laplante (Laurent) : Le pouvoir corrompt. Le pouvoir absolu corrompt absolument. Ce n'est pas de moi, ça non plus, c'est beaucoup trop résumé, brillant et clair. Ce n'est pas de moi. Il n'y a pas de contre-pouvoir et j'estime que tout pouvoir sans contre-pouvoir est dangereux ou le devient. Je ne dis pas que c'est toujours un abus de pouvoir. Ça crée les circonstances où naissent les abus de force, aucun doute.

M. Barrette (Michel) : M. Monière.

M. Monière (Denis) : Vous abordez un sujet, je pense, capital pour la santé de notre vie démocratique : il n'y a pas, effectivement, de mécanisme de surveillance et d'observation du comportement de la classe médiatique. C'est vrai au Québec, c'est vrai au Canada, c'est vrai aux États-Unis, mais ce n'est pas vrai partout dans le monde. Il y a des sociétés qui ont instauré des mécanismes pour au moins établir un certain nombre de règles afin de ne pas défavoriser ou créer des biais qui puissent déséquilibrer la vie démocratique. Et je pense en particulier au Conseil supérieur d'audiovisuel en France. Il y a un certain mécanisme d'équilibrage entre la couverture qu'on donne à l'actualité politique et aux différentes forces politiques. Je me dis que peut-être il y a une force ou, en tout cas, il y aurait un mécanisme d'observation qui pourrait être assumé par des personnes indépendantes dans le monde universitaire, par exemple, et qui pourrait jouer un peu le rôle de conscience morale face au comportement de la classe médiatique.

Et, à partir de travaux, d'enquêtes systématiques, sérieuses, on pourrait établir un certain nombre de paramètres. Actuellement, c'est le "free-for-all", on fait ce qu'on veut, et le directeur de l'information à Radio-Canada nous dit : Ne vous mêlez pas de nos affaires. Nous, on sait ce que le public veut et c'est nous, journalistes, qui décidons quel est l'intérêt public.

Donc, c'est vrai qu'il y a un déséquilibre. Il n'y a personne au-dessus — au-dessus symboliquement, je veux dire — du monde des médias qui puisse dire : Bien là, il y a quelque chose qui n'est pas correct, il y a quelque chose qui ne s'en va pas dans la bonne direction. Il y a des déséquilibres. Est-ce que vous pouvez élaborer ou commenter cette hypothèse qui nous amènerait à envisager la création d'organismes de supervision, de surveillance ou de — je n'aime pas le mot parce qu'au Canada il est mal vu — régulation?

M. Laplante (Laurent) : Vous me permettez de faire quelques détours avant de parvenir, peut-être, au cœur de votre question. Vous me ramèneriez à l'ordre si j'oublie le propos.

Les médias, dans l'état actuel des choses, à mon sens, n'ont pas de contre-pouvoir suffisant. Le Conseil de presse que nous avons au Québec peut avoir ses mérites, il est vicié au départ de par sa composition. Dix-huit personnes — c'est d'une lourdeur inimaginable — plus le président : six venant des médias, six venant des journalistes, six venant théoriquement du public. Mais, si vous avez le vice-président des relations publiques de Bell Canada comme représentant du public, je pense qu'on est loin du compte. Au départ, la composition laisse à désirer, plus la lourdeur.

Je pense qu'on est d'accord qu'il n'est pas question de censure, il n'est pas question d'encadrer et de museler la presse trop étroitement. Que l'analyse externe se fasse, je le souhaite, à condition que l'université accepte les règles du jeu et bouge. J'ai participé, il n'y a pas tellement longtemps, avec Florian à la rédaction d'un bouquin sur les tribunes libres pendant la crise d'Octobre. Si le bouquin sort quatre ans après, ce n'est plus de la moindre utilité, sauf pour le curriculum des universitaires. Si les universités veulent bouger, je veux bien, mais qu'elles bougent en fonction du besoin, qui est tout de suite, pas un an après, pas huit jours après. Et sur le ton de l'analyse, pas sur le ton...

Je ne veux pas vous accuser de prôner la censure. Mais on revient, je pense, à des problèmes systémiques qu'il va falloir aborder. La question de la concentration de la presse, c'est grave. On n'a pas réussi, il y a 20 ans, à intéresser les politiciens au drame que ça constituait et, aujourd'hui, on paie pour. Ça, ça fait partie du problème.

D'autre part, face aux excès des journaux, je pense que notre Code criminel, les règles sur la diffamation, les procédures devant les tribunaux, ça devrait constituer des balises à condition que le Barreau, que la justice, que les ombudsmans commencent à regarder d'un peu plus près certains effets pervers qui se sont greffés sur les poursuites en diffamation, et que certains ordres professionnels commencent, surtout quand ils sont responsables de la justice, à constater qu'il y a un problème systémique quand on peut faire tourner la justice en bourrique et laisser les victimes sur le pavé.

Il y a des recours, déjà, c'est ça que je veux dire. Je n'ai pas d'objection à ce qu'il y ait une analyse supplémentaire, à condition qu'elle soit mobile et qu'elle intervienne rapidement. Mais je pense qu'il y a des trucs systémiques que notre société doit regarder également, dont la concentration de la presse, dont l'invalidité dont on afflige le système judiciaire face à ces poursuites-là. Il n'y a pas d'équilibre, il n'y a pas d'équilibre entre le député sali et un réseau de radio ou de télévision. Il n'y a pas d'équité là-dedans, il n'y a pas d'égalité de ressources.

Je ne veux pas étendre l'immunité des parlementaires, je veux qu'il y ait de la critique portant sur les parlementaires, mais je pense que, si on veut une démocratie avec des hommes et des femmes qui acceptent les risques, il faut savoir quels sont les risques et, lorsqu'ils deviennent excessifs, savoir mettre un cran d'arrêt quelque part. Et ça, oui, je dis oui à votre proposition, mais je ne voudrais pas qu'on oublie —en tout cas c'est ma pensée — les problèmes systémiques que notre société n'a jamais eu le courage de regarder.

J'ai assisté, ici, à une commission parlementaire sur la concentration de la presse du Québec, et on a réussi, dans cette enceinte, à faire toute l'étude de la concentration de la presse sans faire comparaître Paul Desmarais, de Power Corporation. Distraction sans doute, et il n'y a aucun rapport.

M. Brassard-Aubin (André) : M. Laplante, vous avez fait tout à l'heure une distinction entre les médias et le journaliste. Moi, j'aimerais savoir comment s'exerce dans le quotidien la supposée indépendance d'une salle de presse par rapport au propriétaire de ces médias-là qui, publiquement, lors de grands débats, prennent des positions diamétralement opposées. Je pense entre autres à Conrad Black, je pense à Paul Desmarais, comme vous venez de le dire, Télémedia aussi, et Radio-Canada qui ne se gêne pas pour passer des missives à ses journalistes disant : N'oubliez pas qu'on travaille pour, entre autres, l'unité nationale.

Alors, vous avez des médias qui, d'un autre côté, prennent des positions profédéralistes et d'autres médias... je pense à Quebecor dont le président ne se gênait pas pour dire qu'il était... enfin que la question nationale ne le gênait pas et qu'il avait un parti pris assez public. La même chose, aussi, pour Le Jour, où vous étiez. Comment un journaliste peut-il garder son indépendance de pensée et d'écriture quand le propriétaire, lui, dit publiquement : Bien voici, moi, où je loge?

M. Laplante (Laurent) : Pas facile, pas facile, et c'est un euphémisme. Il y a une marge de manoeuvre que perd le journaliste lorsque les gestionnaires ou les propriétaires viennent occuper le créneau de l'éditorial sur des sujets. Il n'y a plus de place, ça, c'est clair et net. Dans tel, tel, tel média, la seule démocratie qui reste, c'est de lever la main droite et de dire : Adieu! Vous êtes libre de faire ça. Il n'y a pas de marge de manoeuvre pour des éditorialistes sur tel, tel, tel terrain, selon que vous êtes à telle maison ou... Aucun doute là-dessus, il y a un problème.

À titre de parenthèse, sur mon travail au Jour, Le Jour — quoi qu'on en dise, j'ai des griefs moi aussi contre Le Jour — jamais je n'ai eu à prendre une carte de membre d'un parti, ni là ni ailleurs. Bon. Je suis sorti d'un journal où le corridor idéologique, qui n'était pas connu du public à l'époque — j'étais là avec M. Ryan — le corridor idéologique était devenu extrêmement étroit, sans que le public le sache, le contrôle politique était plus grand là à ce moment que je l'ai trouvé en passant au Jour. Il faut faire attention à la lecture externe, des fois, qu'on fait des orientations politiques ou éditoriales d'un média.

Sur l'essentiel de votre question, il n'y a aucun doute à mon sens que la marge de manoeuvre, la liberté du journaliste, elle est drôlement diminuée en matière éditoriale lorsque les médias appartiennent, aujourd'hui, à des empires concentrés. Les empires concentrés veulent le statu quo, ils ne veulent pas que ça change sur le plan constitutionnel, les prévisions économiques sont plus importantes qu'autre chose. Le journaliste, il est choisi en fonction de ça ou il se conditionne en fonction de ça, en ce qui concerne l'éditorial.

À côté de ça il y a quand même des soupapes. On a parlé du journalisme des chroniqueurs. C'est souvent là que vous trouvez le plus, je dirais, en un sens, d'adaptation à l'opinion publique moderne. La marge de manoeuvre est extrêmement considérable. À certains égards, je la trouve excessive, mais elle est très considérable. Que ce soit Bourgault, que ce soit Lysiane Gagnon, que ce soit Foglia, ils ont une énorme marge de manoeuvre. Ils ont remplacé, à maints égards, l'ancien éditorial qui, lui, est en chute libre comme importance politique étant donné qu'il émane, au sens anglais, désormais comme le faisait Le Soleil à Québec, ici, il y a des années, de la corporation propriétaire du journal. Les éditoriaux du Soleil n'étaient pas signés, pas plus que ceux de la Gazette. C'était une boîte politiquement alignée. Bon.

On est sorti des journaux engagés, le Montréal Matin, Le Jour, et le reste. On est sorti de ça, mais ça ne veut pas dire que, sur certains terrains, on n'est pas dans des journaux d'option politique pour ne pas dire de parti politique. La marge de manoeuvre, en éditorial, est à peu près inexistante sur des questions fondamentales ou constitutionnelles. Elle est récupérée en bonne partie dans les autres secteurs. Et les journalistes n'ont pas trop de problème tant qu'ils ne touchent pas au nerf de la guerre, c'est-à-dire, comme dirait Jacques Godbout, le murmure marchand. Attention à la caisse enregistreuse! Analysez les Expos comme il convient et arrangez-vous surtout pour qu'il n'y ait pas d'opposition organisée aux Jeux de 2010. N'est-ce pas? Là, vous pourriez avoir des problèmes, même si vous êtes en dehors de la page éditoriale.

M. Barrette (Michel) : Ça sera la dernière question. M. Perrier.

M. Perrier (Yvan) : M. Laplante, j'aimerais vous entendre sur la question de la demande des journalistes de la protection de leurs sources. Quand les journalistes font des articles, et qu'ils citent des sources anonymes, ça peut avoir un impact sur certaines carrières de certaines personnes.

Et une autre question sur laquelle j'aimerais vous entendre, c'est sur la Fédération professionnelle des journalistes qui a défini que ses journalistes produisaient une information objective.

M. Laplante (Laurent) : Je ne suis pas certain d'avoir bien saisi la première question. Sur la Fédération, je pense que le terme lui-même ouvre la porte à des commentaires.

M. Perrier (Yvan) : Oui, mais sur la question... Les journalistes, quand ils pratiquent leur profession, plusieurs, des fois, y vont avec des accusations. Ils disent que ce sont des sources dont ils veulent protéger l'anonymat. Alors, moi, il me semble que ça peut donner lieu à des abus.

M. Laplante (Laurent) : Aucun doute. Remarquez que je ne conteste pas le droit de protéger ses sources, c'est même un devoir, mais, si vous ne pouvez pas établir une preuve publique respectant vos sources, leur anonymat, si vous ne pouvez pas établir une argumentation, une preuve publique, soyez 10 fois plus prudent que lorsqu'on peut, comme lecteur, suivre votre cheminement. On devrait être infiniment plus prudent et se reposer sur la lettre anonyme ou sur la source qu'on refuse de...

C'est pour ça que personnellement — et là je fais le lien avec la Fédération — par exemple, sur la question du secret professionnel, je ne suis pas typique de la confrérie, je suis contre la reconnaissance d'un secret professionnel protégé légalement pour le journaliste. Qu'il coure ses risques. Le jour où vous l'accordez, n'importe quelle fripouille maquillée en journaliste peut lancer n'importe quelle accusation en disant : Je suis au secret puis personne ne peut... Bon. S'il y a un risque pour le journaliste à protéger ses sources, ça devrait l'inciter à la prudence, généralement. Il est passible, comme tout citoyen, de comparaître. J'aime bien la théorie judiciaire qui dit : Tant qu'on peut trouver d'autres moyens que de contraindre le journaliste, j'exige qu'on recoure aux autres moyens. J'accepte ça. Mais le secret professionnel, il ne protégera pas le public, il ne protégera pas le droit du public à une information solide, il va protéger les journalistes. Ça va devenir du corporatisme, ce que nous reprochons à tant d'autres corporations.

M. Barrette (Michel) : J'inviterais maintenant M. Jacques Provost à remercier le conférencier.

M. Provost (Jacques) : M. Laplante, quel plaisir de vous revoir et de vous entendre de nouveau, puisque, il n'y a pas tellement longtemps, vous étiez chez nous, au collège Édouard-Montpetit à Longueuil, et vous aviez prononcé une conférence remarquée qui s'intitulait, d'ailleurs de façon un peu provocatrice, La démocratie : Une fumisterie? On s'en souvient encore. Et permettez-moi aussi de suggérer à tout le monde, à tous les gens qui sont ici de se précipiter en librairie pour lire votre dernier ouvrage intitulé La personne immédiate, aux Éditions de l'Hexagone, qui est, à mon avis, l'un des meilleurs essais des dernières années en matière de réflexion sur la vie démocratique. Alors, merci beaucoup, M. Laplante.

M. Tremblay (Robert) : Merci beaucoup, M. Laplante. Cette heure a passé très vite. Nous allons suspendre les travaux pour 15 minutes.

M. Tremblay (Robert) : Nous voilà maintenant rendus au débat. Nous venons d'assister à une conférence très enrichissante. C'est un honneur, un plaisir et également un privilège de vous présenter le président de ce débat, M^e Clément Richard, qui a fait ses études en droit et en littérature à l'Université Laval, a été reporter dès son jeune âge à L'Action de Québec en 1962, a enseigné à l'Académie de Québec de 1963 à 1967. Il a participé à la fondation du Mouvement souveraineté-association en 1967. Il a été élu député du Parti québécois dans la circonscription de Montmorency en 1976, réélu en 1981, et président de l'Assemblée nationale du Québec de décembre 1976 à novembre 1980. Nous fêtons le 20^e anniversaire de la télédiffusion des débats, 1978-1998. C'est sous sa présidence qu'a débuté la télédiffusion des débats de l'Assemblée nationale.

M^e Richard a été ministre des Affaires culturelles dans les cabinets Lévesque et Pierre Marc Johnson, du 30 avril 1981 à octobre 1985. Il a été le président fondateur de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. M^e Richard, les résultats sont encore là aujourd'hui. Les boursiers de la Fondation de cette année sont ici présents. L'oeuvre démarrée en 1978 se poursuit.

M^e Richard a été vice-président au marketing et aux relations publiques de la firme Lavalin et président-directeur général de Lavalin Communications de 1986 à 1991; président-directeur général de MétéoMédia à compter de 1990; également président d'Expotec-Imax et de Mondia; membre du Conseil des arts du Canada. Il exerce actuellement à titre d'avocat-conseil au sein du cabinet Lozeau, Gonthier, Masse, Richard.

Je vous laisse aux bons soins du président du débat, M^e Richard.

LE DÉBAT

LES SONDAGES PEUVENT-ILS INFLUENCER LES DÉBATS DU PARLEMENT?

Le vendredi 24 septembre 1998

LE DÉBAT
Le vendredi 25 septembre 1998

LES SONDAGES PEUVENT-ILS INFLUENCER LES DÉBATS DU PARLEMENT?

PRÉSIDÉ PAR
M. CLÉMENT RICHARD
Ancien président de l'Assemblée nationale

RAPPORTEUR
M. MICHEL BARRETTE
Professeur de science politique au
Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu

CONFÉRENCIERS
M. MARIO CLOUTIER
M. RUSSELL COPEMAN
Mme ANNE-MARIE GINGRAS
M. SERGE LAFRANCE
M. RICHARD NADEAU

LE DÉBAT

LES SONDAGES PEUVENT-ILS INFLUENCER LES DÉBATS DU PARLEMENT?

PRÉSIDÉ PAR
M. CLÉMENT RICHARD
Ancien président
de l'Assemblée nationale

M. Richard (Clément) : Je vous remercie. Alors, je voudrais vous saluer, vous tous et vous toutes, et vous dire que je trouve extraordinaire que vous soyez réunis ici pour ce colloque. Je veux profiter de l'occasion pour saluer les organisateurs de ce colloque et tous ceux et celles qui y participent. À mon avis, vous faites tous oeuvre éminemment utile.

Cela dit, je voudrais vous présenter les conférenciers qui vont participer à ce débat qui s'intitule, je vous le rappelle, Les sondages peuvent-ils influencer les débats du Parlement? Déjà, Laurent Laplante a évoqué un peu la question avec beaucoup de subtilités tout à l'heure. Alors, je vous présente les conférenciers. Tout d'abord, le premier conférencier sera Mario Cloutier. Il m'a dit tout à l'heure qu'il portait la coiffure propre au couvent dont a parlé Laurent Laplante.

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Richard (Clément) : Il a été journaliste culturel aux quotidiens Le Devoir et La Presse de 1991 à 1996, correspondant parlementaire pour Le Devoir à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale depuis 1996 et maintenant il assume les fonctions de président de la Tribune de la presse depuis mars 1998.

Le deuxième conférencier — je vais vous les présenter tout de suite, de telle sorte que ça n'aura pas besoin d'être refait tout à l'heure — dans l'ordre sera le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Russell Copeman. Il est député, d'ailleurs, depuis 1994 dans cette circonscription électorale. Il est porte-parole de l'opposition officielle pour les questions touchant la sécurité du revenu et les personnes handicapées.

Le troisième conférencier sera une conférencière, M^{me} Anne-Marie Gingras, professeure agrégée au Département de science politique de l'Université Laval, spécialisée en communication politique, plus précisément en ce qui concerne l'opinion publique, le rôle des médias, l'argumentation et les nouvelles technologies d'information et de communication, auteure de nombreux ouvrages dans ces divers domaines.

Le conférencier suivant sera M. Serge Lafrance, vice-président à la recherche en marketing pour la firme Léger & Léger — vous devrez vous défendre tout à l'heure — responsable des contenus méthodologiques et des recommandations stratégiques des rapports d'études, également enseignant en marketing aux programmes de premier et deuxième cycles de l'Université de Sherbrooke.

Et, enfin, le dernier conférencier sera M. Richard Nadeau, professeur au Département de science politique de l'Université de Montréal, spécialisé dans les secteurs suivants : méthodologie, opinion publique et comportement électoral, auteur, lui aussi, de nombreux ouvrages se rapportant à ces domaines.

Alors, chaque conférencier dispose de 10 minutes. Je cède immédiatement la parole à M. Mario Cloutier. M. Cloutier.

**CONFÉRENCE DE
M. MARIO CLOUTIER
Journaliste et
Président de la Tribune de la presse à l'Assemblée nationale**

M. Cloutier (Mario) : Merci, M. Richard. Bonjour tout le monde. Alors, la question est claire, comme dirait M. Parizeau sans doute : Les sondages peuvent-ils influencer les débats du Parlement? Je serai clair dans ma réponse. Mais, comme j'ai de la difficulté à dire non et que je me complais trop souvent dans le peut-être, mais que, dans le fond de mon fond, je suis un homme du oui, pour paraphraser justement quelqu'un dont les sondages diront bientôt qu'il a perdu sa crédibilité, je dirai donc oui à la question — je ne vous ferai pas attendre plus que ça.

Pour les journalistes politiques ici, à la Tribune de la presse, c'est même l'évidence, c'est l'évidence même, les sondages font partie des débats du Parlement comme ils participent, d'ailleurs, plus largement aux débats politiques. Influencent-ils cependant les décisions du Parlement? Peut-être que oui. Peut-être que non. Parfois, probablement. En fait, le moment de la décision, le moment où est prise la décision dans la démocratie fonctionnelle qui est la nôtre présentement, relève de plus en plus, à mon avis, du mystère. Lieu de concertation pratiquement infini, la démocratie parlementaire décide maintenant sans vraiment décider ou enfin sans avoir le pouvoir de décider ou sans en être sûre. Eu égard aux multiples opinions exprimées dans le processus décisionnel parmi lesquelles se retrouvent de plus en plus les sondages, la démocratie tranche sans trop savoir, donc, comment elle y est arrivée, parfois, sous l'influence d'un pouvoir, donc, de plus en plus invisible, insaisissable, indétectable, impossible à cerner complètement, à comprendre, aussi, entièrement.

D'ailleurs, mercredi, ici même, dans cette salle empreinte de sérieux et de solennel, le premier ministre Bouchard, à peu près où on se trouve en ce moment, s'est servi de sondages pour faire passer le message qui était le sien, c'est-à-dire que le ministre Rochon, son ministre de la Santé, gardait son poste essentiellement parce que les sondés, les personnes interviewées dans les sondages se montrent généralement satisfaites des services reçus dans le réseau de la santé quand elles les utilisent. Ceux qui n'ont pas affaire, par contre, aux hôpitaux ou aux CLSC, ou très peu, critiquent très souvent, au contraire, l'état du réseau de la santé. Donc, le diagnostic de M. Bouchard, à ce moment-là, c'était que les personnes les mieux placées pour savoir vraiment, pour connaître et pour avoir une opinion éclairée sur le ministre et sur la satisfaction à l'égard des services offerts, sont les utilisateurs, les bénéficiaires, ceux qui peuvent vraiment apprécier. Les autres, pourrions-nous dire, à la limite, ont tort. Ils n'avaient qu'à être malades pour connaître les bons soins du réseau.

Alors, savoir ou ne pas savoir, c'est un peu la question. Sonder, c'est pour savoir, en fait. Et ce serait sûrement la réponse des parlementaires qui ne peuvent pas se permettre de ne pas savoir, en tout cas. Exercer le pouvoir aujourd'hui — comme je le disais tantôt — ça signifie qu'il faut écouter, consulter, concerter pour savoir.

Évidemment, les sondages ont toujours deux côtés, on pourrait dire. Dans le domaine de la santé, par exemple, les péquistes et les libéraux à l'Assemblée nationale trouvaient leur compte dans à peu près tous les sondages sur l'état du réseau de la santé, sur le ministre Rochon et sur la satisfaction des gens face aux services.

Par exemple, l'utilisation qu'en faisaient les libéraux portait évidemment sur le degré d'insatisfaction de la population à l'égard des services, au tout début. À une certaine époque, le parti au pouvoir, le Parti québécois, répondait toutefois que, malgré tout, les personnes interrogées gardaient confiance en Jean Rochon. Mais, ensuite, quand les attaques se sont faites plus sérieuses, le PQ s'est mis à fouiller dans les données pour pouvoir découvrir que les personnes qui recevaient des services étaient satisfaites, finalement, des services qu'elles recevaient, contrairement aux gens qui donnaient une simple opinion sur des oui-dire ou des rumeurs.

Comme le dirait peut-être Mme Gingras, un bon sondage permet souvent d'y trouver ce qu'on veut y trouver. Il y a d'autres sondages, par contre, comme ceux dont je n'ai pas pris connaissance en raison du Devoir qui m'occupe, qui sont utilisés pour leur simplicité. Je parle ici des sondages, des coups de sonde qui vont voir le public pour connaître son intention de vote. Ça répond, certes, à un besoin du lecteur politique, mais, pour le public, souvent on dirait que ça ne fait qu'entretenir une espèce de faux suspense dans l'actualité.

Selon les sondages, peut-on lire souvent dans les analyses politiques, un premier ministre décide de la date des élections. Le sondage devient alors une des conditions gagnantes, pour ainsi dire, de la réélection. Mais dites-vous bien que, si les politiciens écoutent les sondages tant que ça, c'est que leur expérience leur prouve bien souvent que les chiffres ont plus raison que tort.

Je dirais que les sondages, en fait, influencent tellement les discussions et le débat politique que les principales formations ont toutes leur maison attitrée qui tient constamment le pouls de la population sur la popularité du gouvernement, de ses réformes et de ses membres. Ce n'est probablement un secret pour personne. Ces sondages dits internes sont étudiés, analysés et surtout comparés avec les autres enquêtes privées de maisons privées afin de tracer finalement un portrait un peu plus global de l'électorat, à un moment donné. Cet instantané permet de déceler les tendances, de prévoir les mouvements d'opinions, de sentir le vent tourner, parfois, et tout ce monde-là, croyez-moi, y croit profondément.

Et ça nous renvoie évidemment à la question de la vie politique actuelle, à la réalité de la démocratie fonctionnelle qui est un terme employé par Jean-François Thuot dans son livre *La fin de la représentativité* des formes de la démocratie contemporaine. Les sondages ne sont-ils pas, en effet, comme je le disais, un autre des lieux de concertation dont sont malheureusement entichés les politiciens et nos gouvernements, présentement? Devant l'évidence de la réponse à la question, je me demande alors pourquoi ce besoin des sondages, pourquoi y croire tant.

J'ai tenté une réponse. C'est dangereux pour un journaliste de répondre à des questions quand on est habitué surtout de les poser, mais, bon, pour une fois, le colloque m'en donne l'occasion. Quand on les questionne sur les sondages, en tout cas, les politiciens nous répondent qu'ils n'y font pas trop attention, que ce sont les tendances lourdes qui importent vraiment. Quand on les harcèle, par contre, sur les fameux sondages en leur disant justement que c'est le troisième de suite qui dit à peu près la même chose, qui va dans le même sens, ils lèvent les épaules, puis ils concluent en disant qu'on peut faire dire n'importe quoi aux chiffres.

Ils ont sans doute raison, mais laissez-moi vous dire un secret ici. Après le point de presse, ou la conférence de presse, ou le "scrum", comme on dit, ils s'empressent d'aller consulter leurs conseillers pour trouver dans ce même sondage dont on vient de leur parler, un brin d'espoir, une lueur d'appui à quelque de leurs positions, un encouragement à continuer dans la voie où ils sont. Les politiciens écoutent les sondages comme ils écoutent le treizième entrepreneur qui les appelle le même jour pour critiquer une récente prise de position, comme ils écoutent aussi les lobbys, les groupes d'intérêts et de pression. C'est pourquoi ils ont tous leur firme de sondage privée, comme je le disais tantôt, qui leur dit à chaque jour, d'ailleurs, à peu près, l'humeur de leurs commettants sur le sujet de leur choix; vox populi, vox Dei, c'est un genre journalistique, le vox populi.

Les sondages, en quelque sorte, sont un peu comme... en fait, je comparerais ça à un idéal de justice qu'on poursuit tous, dans le fond. On y croit, on a besoin d'y croire. Sachant, comme vous le démontrera sans doute Mme Gingras, qu'ils servent aux uns et aux autres, qu'ils peuvent influencer, qu'ils sont loin d'être exacts, on poursuit dans le même chemin, on a besoin d'y croire, on veut y croire. C'est plus fort que nous.

En tout cas, pour nous, les journalistes, c'est souvent une voix, c'est souvent la voix ou, enfin, une voix parmi celles de nos lecteurs, de nos auditeurs, qui nous parle, par contre qui est si difficile à comprendre habituellement dans le magma médiatique et politique, mais on sent, parfois on perçoit une voix. Moi, j'aime croire que les sondages... Par exemple, en ce moment, on pourrait parler, comme l'a fait le président Charbonneau hier, de ce qui se passe chez nos voisins du Sud. J'aime croire que les sondages qui démontrent qu'une bonne partie des Américains gardent encore confiance en leur président, c'est parce qu'à quelque part l'Amérique est en train de changer, peut-être, et qu'elle trouve, comme Bill Clinton, d'ailleurs, que cette affaire-là est allée beaucoup trop loin.

Je pense aussi, et je le répète, que tout le monde a un peu son sondage, dans le fond. Chacun de nous, un jour, a trouvé la statistique qui l'identifie, lui confirme sa place, et que nous appartenons à un groupe ou à un autre. Mon père en a un, ma mère en a un, mon ami en a un, mon agent d'assurances en a plusieurs, même. Tout le monde a son sondage qui a son rapport au monde autour de lui, à son entourage immédiat, éloigné, sa place dans la société, son lien, sa relation avec les

autres. Dans les sondages, on se trouve et on se rassure bien souvent, on se connaît et on se reconnaît. Ne me demandez pas pourquoi, mais tout le monde a son sondage.

En conclusion, sans être accro aux sondages — c'est difficile, par contre, pour nous, les journalistes, parfois ça remplit les pages — je vous dirais encore une fois oui aux sondages, mais je voterais aussi en faveur de sondages encore plus précis, plus rigoureux et indépendants, et ce, parce que les partis politiques ont leur maison de sondage. Ils les ont parce qu'ils y croient. À tort ou à raison, encore une fois, ils y voient un portrait de société, un instantané possible sinon probable des gens à qui ils veulent parler, à qui ils veulent répondre et de qui ils veulent répondre.

Dans la vraisemblance — non pas dans la certitude — de la réalité des sondages, les politiciens en ont suffisamment pour avoir l'impression d'écouter. Les personnes interrogées, le politicien les écoute. Les sondages, c'est vouloir savoir. C'est encore et toujours communiquer. Avec tout ce que cela comporte d'interférences, de filtres, voire de manipulations parfois, la volonté ultime et toute simple, à mon avis, derrière tout ce dispositif communicationnel, demeure de garder le contact entre des êtres humains. Merci.

M. Richard (Clément) : Merci à Mario Cloutier. Maintenant, la parole va à M. Russell Copeman, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce.

**CONFÉRENCE DE
M. RUSSELL COPEMAN
Député de Notre-Dame-de-Grâce**

M. Copeman (Russell) : Merci, M. Richard. Dans un premier temps, j'aimerais remercier les organisateurs du colloque de m'avoir placé de ce côté de la table. Ça fait une différence. C'est une perspective que j'aime et pour laquelle je peux développer un goût, j'imagine.

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Copeman (Russell) : À la question : Les sondages peuvent-ils influencer les débats du Parlement?, telle que formulée, la réponse, quant à moi, est oui en partie, mais, comme n'importe quel bon politicien, devant certains faits, je veux réinterpréter la question, la reformuler, parce que je la trouve un peu simpliste dans sa formulation.

Il y a quatre éléments dans la question : les sondages, la question de pouvoir, l'influence et les débats du Parlement. Pour moi, comme politicien, je fais attention, malgré les propos de M. Cloutier, aux sondages, les sondages par rapport à l'opinion publique où il y a des tendances lourdes, surtout pour les questions électorales. Je fais une distinction peut-être arbitraire entre les intentions de vote et des sondages sur beaucoup d'autres questions, des questions complexes qui, quant à moi, nécessitent une réponse beaucoup plus complexe qu'un oui ou un non.

Alors, je suis un peu sceptique vis-à-vis des sondages. Un sondage n'est, on dirait en anglais, qu'un "snapshot", un portrait figé dans le temps de l'opinion publique. Les choses peuvent évoluer. On a vu ça lors des campagnes électorales où un parti politique est parti 15 points d'avance puis tombe à égalité, ou lors d'une campagne référendaire où une option est en avance de x nombre de points et dont l'écart se rétrécit à un écart très minime. Alors, j'adopte, comme politicien, un certain scepticisme face à ces sondages, exception faite peut-être des questions de l'intention de vote. Avec toutes ces tendances lourdes, il y a des hic. Semble-t-il qu'il y a un hic ce matin, mais on verra la tendance lourde au moment où le premier ministre émettra les décrets d'élections.

Au lieu d'un sondage, si je prends la notion de l'opinion publique, peut-elle influencer, devrait-elle influencer? Et je vais en discuter un peu plus tard, de la distinction que je fais entre « peut-elle » et « devrait-elle ».

Le troisième élément de la question, la question de l'influence. Comment est-ce que l'opinion publique ou les sondages exercent-ils une influence? C'est largement une question, quant à moi, de "timing". Près de l'élection, c'est sûr, n'importe quel chef de parti sonde le terrain de façon continue parce qu'il veut faire élire son parti, le plus grand nombre de ses députés possible pour former un gouvernement. Après une élection, le lendemain même, est-ce que les sondeurs ont la même valeur pour un parti politique? En général, on sait qu'on a quatre ans, cinq ans devant nous. Est-ce qu'on peut procéder, à ce moment-là, faire des choses qui sont moins populaires en sachant qu'on n'a pas à rencontrer l'électorat avant un bon bout de temps? Et, si on fait des choses qui sont impopulaires, pourquoi le fait-on?

Le quatrième élément : les débats parlementaires. Je le reformule en disant : Les débats parlementaires versus les décisions politiques. Parce que très souvent les décisions politiques sont prises ailleurs et avant qu'on arrive sur le parquet de l'Assemblée nationale. Elles sont prises par la branche de l'exécutif du gouvernement, elles sont prises dans la fonction publique, elles sont prises dans les caucus qui jouent un rôle très important, elles sont même, j'oserais dire, prises de temps en temps dans les médias.

Alors, il faut tenter d'évaluer l'impact des débats parlementaires sur le processus politique. On veut, comme tout politicien, je pense, changer des choses. Une fois qu'une législation arrive sur le parquet de l'Assemblée nationale, selon mon

expérience, la plupart du temps, on ne peut pas changer grand-chose. Les débats qui se font à l'Assemblée nationale ne changent pas grand-chose. Il y a des exceptions, soit sur le parquet de l'Assemblée nationale, le salon bleu, ou en commission parlementaire où on passe à travers, article par article, un projet de loi. Selon l'agenda politique, selon le ou la ministre responsable, son attitude, selon l'attitude de l'opposition, on peut effectuer des modifications, mais c'est rare, plutôt rare.

Alors, la question telle que reformulée : L'opinion publique devrait-elle influencer les décisions politiques? Je vais être un agent provocateur, pas à la Bill Johnson, mais à ma propre façon, en vous disant que ça devrait être le moins possible. Et ça peut étonner qu'un politicien vous dise que l'opinion publique devrait influencer le moins possible.

Je vais vous donner simplement l'exemple d'un philosophe et parlementaire britannique, Edmund Burke. On a tous nos points de référence, les miens viennent largement de mon "background" en science politique de l'Université McGill. Edmund Burke était un parlementaire britannique au XVIII^e siècle. Il s'est lancé en politique en 1774, comme politicien whig. Il a décidé de se présenter dans un comté libre. Il y avait deux sortes de comté à la Chambre des communes en Angleterre, à ce moment-là : il y avait des comtés où les électeurs votaient librement puis il y avait des comtés qui étaient dans la poche de quelqu'un d'autre. Il y avait comme cinq électeurs, ils étaient tous des locataires d'un seigneur, puis le seigneur achetait les votes, carrément. M. Burke a décidé de se lancer dans le comté de Bristol, qui était la deuxième plus grande ville en Angleterre.

Lors de son premier discours, il a dit ceci — je suis dans l'obligation de vous le traduire, je n'ai pas réussi à trouver ce discours en français, alors c'est ma propre traduction, et vous allez excuser le sexisme du temps : « Il est certain, messieurs, disait M. Burke en 1774, qu'il devrait être le bonheur et la gloire d'un représentant de vivre dans l'union la plus stricte, la communion la plus intime et l'échange le plus libre avec ses commettants. Leurs désirs devraient recevoir sa plus haute considération, leurs opinions son plus haut respect, leurs situations son attention incessante. Il est de son devoir de sacrifier son repos — on le fait — ses plaisirs, ses satisfactions à eux et surtout de préférer leurs intérêts aux siens. Mais son opinion impartiale, son jugement mature, sa conscience éclairée ne devraient pas être sacrifiés ni à vous ni à tout homme ou groupe d'hommes. Votre représentant est en devoir de vous donner non seulement ses énergies, mais aussi son jugement, et il vous trahit au lieu de vous servir s'il le sacrifie au détriment de votre opinion. » Le premier discours d'Edmund Burke à ses électeurs.

M. Burke, six ans plus tard, a été défait lors de l'élection générale de 1780 et il a été obligé de changer de comté pour se présenter dans le comté de Malton, qui était un comté acheté par le marquis de Rockingham. Alors, M. Burke avait eu ses principes pendant six ans devant les électeurs, mais, face au jugement, il a été obligé de se réfugier dans un comté acheté par son patron.

Pourquoi est-ce que l'opinion publique devrait nous influencer le moins possible? Moi, je prétends que c'est parce que c'est notre responsabilité comme parlementaires et notre devoir de prendre des décisions. Pas parce qu'on est plus intelligents que nos électeurs, ou plus fins, ou plus grands, ou plus beaux, mais parce que généralement nous sommes mieux informés et mieux outillés dans ce monde très complexe.

Je vous donne une référence un peu plus actuelle que celle de M. Burke. Dans sa décision sur le renvoi relatif à la sécession du Québec, la Cour suprême a dit ceci concernant l'ambiguïté possible de la question et la clarté de la réponse : « Seuls les acteurs politiques auraient l'information et l'expertise pour juger du moment où ces ambiguïtés seraient résolues dans un sens ou dans l'autre ainsi que des circonstances dans lesquelles elles le seraient. »

Alors, si on veut donner aux parlementaires la possibilité d'exercer leur jugement de façon impartiale, il faut changer des choses. Il faut s'assurer d'une certaine indépendance des députés face à leurs électeurs. Il faut également, quant à moi, introduire beaucoup plus de flexibilité dans la discipline de parti, tel qu'ils le font en Angleterre. Nous avons un système parlementaire largement britannique. Les Anglais ont réussi à permettre à leurs députés, sur beaucoup de questions parlementaires, de voter contre leur propre parti, évidemment pas sur des questions budgétaires, sur des questions de confiance. Mais nous, au Québec et au Canada, c'est très rare, assez inusité de voir un politicien, un député qui est capable de voter contre sa formation politique. Ça se fait, c'est rare. Quand ça se fait, il y a des sanctions et ça met fin souvent à des carrières politiques. Alors, quant à moi, il faudrait introduire beaucoup plus de flexibilité dans ce système.

Quotidiennement — bien quotidiennement, c'est peut-être une exagération — je dirais mensuellement, au moins, hebdomadairement, je dois résister à des courants populaires dans ma circonscription, des courants populaires basés sur des préjugés qui sont alimentés, dans beaucoup de cas, par les médias, par des commentateurs politiques très populaires sur les ondes des radios et ailleurs, par des lobbys et même par d'autres politiciens et d'autres partis politiques.

M. Richard (Clément) : M. Copeman, je suis malheureusement dans l'obligation de vous demander de conclure.

M. Copeman (Russell) : Je termine en disant : Quand je résiste à ces courants, tout ce que j'espère, c'est que je n'arriverai pas à la même fin de carrière que celle d'Edmund Burke. Je vous remercie.

M. Richard (Clément) : Merci, M. Copeman. M^{me} Anne-Marie Gingras, vous avez la parole.

**CONFÉRENCE DE
MME ANNE-MARIE GINGRAS
Professeure de science politique
Université Laval**

Mme Gingras (Anne-Marie) : Merci. La question à laquelle on nous demande de répondre, c'est : Les sondages peuvent-ils influencer les débats au Parlement? Alors, je vais faire comme mes deux prédécesseurs et je vais détourner un petit peu la question. Je vais essayer de répondre à la question suivante : Est-ce que les sondages influencent les stratégies politiques? Est-ce qu'ils influencent les discussions politiques? Je vais donner une réponse que les journalistes n'aiment pas, mais que les professeurs aiment beaucoup : Oui et non, un petit peu. On va nuancer. Tout le reste de ma présentation va consister, donc, à nuancer cette réponse. Dans certains cas, les sondages influencent les politiciens et les politiciennes. Dans d'autres cas, les sondages influencent, je pense, relativement peu.

Il est important de faire une distinction entre les sondages eux-mêmes. Il y a des sondages qui sont tout à fait valables. Au-delà du fait qu'ils sont techniquement bien faits, je vais vous expliquer pourquoi j'ai l'impression que certains sondages doivent être pris au pied de la lettre. Et, pour rassurer mon collègue, M. Cloutier, peut-être que le sondage sur Bill Clinton est effectivement correct, et je dirai pourquoi.

D'autres sondages me posent vraiment beaucoup, beaucoup de problèmes, comme des sondages qui sont faits en situation artificielle, lorsqu'on demande : Est-ce que vous voteriez pour le Parti libéral ou le Parti québécois? alors que nous ne sommes pas en période électorale et qu'on peut répondre à peu près n'importe quoi. Est-ce que vous êtes plutôt pour la souveraineté-association ou le fédéralisme renouvelé? Si on vous demande ça maintenant, le projet de souveraineté-association, il n'est pas aussi précis qu'en campagne référendaire et le projet — si ça existe — de fédéralisme renouvelé, non plus, il n'est pas tellement précis. Donc, ce genre de question, je pense, n'est pas vraiment valable.

Les sondages — M. Lafrance va sûrement nous le dire — mesurent des perceptions. Ce n'est pas la première fois que vous entendez ça. Mais les sondages mesurent également des humeurs, ils mesurent des sentiments. Lorsque les gens répondent à des sondages, souvent ils n'ont pas l'information nécessaire pour se prononcer, ils n'ont pas fait une analyse comme telle, ils n'ont pas une opinion rationnelle; ils vont donc se fier à leurs sentiments, à leurs humeurs et quelquefois répondre en fonction de la morale, ce qui n'est pas mal en soi. Ce qui pose problème, c'est d'interpréter ces mêmes réponses comme si c'était une opinion rationnelle, comme s'il y avait une grande analyse qui avait été faite par l'opinion publique, tribunal suprême, source ultime de légitimité. C'est là où ça pose problème.

De telle sorte qu'il y a des sondages qui sont tout à fait corrects, ceux qui portent sur des sentiments, certains sentiments. Est-ce que vous faites confiance à Lucien Bouchard? Est-ce que vous faites confiance à Jean Chrétien? On demande aux gens : Quel est votre sentiment? Les gens répondent : Oui ou non, dans une certaine proportion. Là, l'interprétation du sondage, elle est faite en fonction du sentiment. Ça veut donc dire que le mode de réponse de la population est le même que le mode de réponse de l'interprétation, ce qui m'apparaît, moi, tout à fait correct.

C'est la raison pour laquelle, M. Cloutier, je peux vous rassurer, les sondages sur Bill Clinton sont probablement assez corrects. Je n'ai pas vu la formulation des questions — normalement on doit, pour décréter qu'un sondage est vraiment très, très bon, examiner la formulation des questions, le choix des réponses, l'ordre des questions — mais il me semble, de prime abord, que la question qui est posée au peuple américain, c'est une question de morale : Est-ce qu'on devrait destituer le président Clinton? C'est éminemment moral. Ce n'est pas juste juridique. Les gens répondent en fonction, je pense, de leurs sentiments. Donc, en tant que tel, ce type de sondage ne me pose pas vraiment de problème.

Par ailleurs, les sondages qui me posent problème, ce sont des sondages sur les intentions de vote en période non électorale ou les sondages sur les politiques publiques. Comment doit-on faire pour régler le déficit? Ah oui! On le sait vraiment.

Tout le monde sait ça, ici. C'est facile. Comment doit-on faire pour régler les problèmes du système de la santé? Bien, moi, je n'y suis pas, dans le système de la santé. Je ne suis pas une spécialiste de la santé. Mon humeur me porterait à répondre : C'est parce qu'il y a trop de compressions budgétaires. Parce que je n'aime pas les restrictions gouvernementales, je n'aime pas les réductions, donc je vais répondre en fonction de mon humeur. Mais, en réalité, la situation est fort complexe. Je suis certaine que ce n'est pas uniquement un problème d'argent.

Donc, tous les sondages qui portent sur les politiques publiques m'apparaissent problématiques parce que les gens ne disposent pas des connaissances requises pour effectuer une analyse, pour se faire une opinion éclairée. Il faut également ajouter que, dans les sondages qui portent sur les politiques publiques, il y a un éventail de choix qui est offert à la population et cet éventail de choix, il est, je dirais, concocté par la maison de sondage et par le commanditaire — soit le parti politique, le gouvernement ou le journal qui paie le sondage — de telle sorte qu'on peut vraiment très, très subtilement orienter les réponses.

Tantôt, j'ai parlé de sondages en situation artificielle, c'est-à-dire de sondages qui portaient sur les intentions de vote en période non électorale, sur la souveraineté-association en période non référendaire. Ce qui fait qu'un sondage peut être fait en situation réelle, c'est que les gens connaissent la problématique. Ils savent exactement quelles sont les questions en jeu. Une situation est réelle lorsqu'il y a un débat public également, lorsque des acteurs sociaux, le Conseil du patronat, la CSN, la FTQ, peuvent prendre position sur un problème. Souvent, les gens se situent par rapport aux positions qui sont prises par certains acteurs sociaux. Un sondage est fait en situation réelle également lorsque l'éventail des réponses qui sont offertes à la population correspond à un éventail réel de réponses. Autrement dit, si on fait un sondage sur les intentions de vote durant une campagne électorale, évidemment, le choix qui est offert à l'électorat, bien, c'est le même choix que dans la vraie vie.

Donc, on peut dire qu'il y a des sondages qui sont tout à fait corrects. Mais, par ailleurs, je pense qu'il faut apprendre à discriminer un peu certains sondages. Probablement que les femmes et les hommes politiques sont les personnes qui ont le plus intérêt, je pense, objectivement à dire : Ce sondage-là, on n'y touche pas; ce sondage-là, il est peut-être un petit peu biaisé ou le choix des réponses nous fait croire qu'on veut que les réponses de la population s'en aillent dans une direction plutôt qu'une autre.

À mes yeux, les sondages posent de nombreux problèmes, à la fois dans la construction, très, très souvent, dans l'administration et dans l'interprétation. J'en dirai juste quelques mots parce que le temps file. Alors, dans la construction, je pense que le choix des mots, c'est fondamental. L'éventail des réponses qu'on donne à la population, c'est également important.

Dans l'administration, je dois dire qu'il arrive très peu souvent — et M. Lafrance me corrigera si je me trompe — qu'on offre comme choix de réponse à quelqu'un : Je ne sais pas. Généralement, on veut éviter cette catégorie. Or, les gens ne savent pas, souvent, et répondent tout de même. Il y a une professeure de l'Université McGill qui s'appelle Elizabeth Gillinggill qui, elle, a démontré que les gens, même ne connaissant pas certains dossiers, vont se prononcer. Alors, ça vaut quoi un sondage lorsque les individus se prononcent un peu au pif? On bluffe. Alors, ça, c'est un problème.

Le dernier type de problème est lié à l'interprétation du sondage. On fait souvent très peu de cas des marges d'erreur. Alors, lorsqu'il y a 2 % ou 3 % qui séparent un parti du nôtre et que la marge d'erreur est de plus ou moins 3 %, en réalité, on ne devrait pas dire que c'est très, très tranché. Je pense que c'est important que, de plus en plus, les journalistes et les maisons de sondage essaient de ne pas toujours faire des manchettes avec des sondages dont les réponses sont semblables. Merci.

M. Richard (Clément) : Merci, M^{me} Gingras. Si je peux me permettre un commentaire, vous avez dit que les gens aimaient se situer au centre. Mon collègue Pierre de Bellefeuille a une jolie formule pour traduire cela. Il dit que les gens aiment l'extrême centre.

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Richard (Clément) : Alors, M. Lafrance, on vous écoute.

**CONFÉRENCE DE
M. SERGE LAFRANCE
Vice-président
Recherche et stratégie marketing
Léger & Léger**

M. Lafrance (Serge) : Merci beaucoup. Madame, messieurs, bonjour. C'est avec grand plaisir que je représente ici les firmes de sondage, notamment Léger & Léger. Je retiens deux commentaires de la dernière heure. Le premier de M. Richard, lorsqu'il a fait les présentations tout à l'heure, voulant que j'aurai à me défendre parce que je représente la maison de sondage, et un autre de notre ami M. Nadeau qui, lors de la pause-café, m'a dit : Je pense que vous êtes le seul représentant des maisons de sondage. Lourde tâche.

Donc, voilà, la question qui nous est posée est la suivante : Les sondages peuvent-ils influencer les débats du Parlement? Un peu comme les collègues précédents l'on fait, je vais faire quelques commentaires sur le libellé de la question. En fait, le premier réflexe que nous avons eu, chez Léger & Léger, lorsqu'on a été confronté à cette question, a été de faire un sondage d'opinion vis-à-vis les citoyens. Nous avons, en fait, interrogé la population du Québec cette semaine. Ça a débuté lundi. C'est un sondage du Lundi, mais de notre initiative.

Donc, nous avons posé deux questions aux individus : Est-ce que, en fait, ils considèrent que les sondages influencent ou non les débats politiques? Et, dans un deuxième temps : Est-ce qu'il sont d'accord que ça influence, effectivement, les débats politiques? On verra les résultats dans quelques minutes.

Mais, avant, j'aimerais peut-être porter votre attention sur le postulat qui guide cette initiative de faire un sondage, pourquoi avoir fait un sondage, lorsqu'on nous pose cette question. Le postulat est le suivant : c'est qu'on a comme conception que le sondage produit une information brute, une information factuelle, qui est fondée sur des perceptions, bien évidemment. Et, sur la base de ces perceptions, on peut développer par la suite un argumentaire, une interprétation. Et l'argumentaire est au coeur d'un débat. Il y a donc une correspondance entre sondage et débat. La déclinaison se fait en trois volets : le sondage produit une information brute; l'information brute, volet deux, est interprétée, on développe un argumentaire; et, volet trois, l'argumentaire, c'est au coeur de la logique d'un débat. Donc, il y a effectivement une correspondance et, dans ce sens, le libellé de la question est bien posé.

La deuxième précision à faire avant de voir un peu les résultats de la petite enquête effectuée auprès de la population est la notion d'influence. Bien souvent on a en perspective de considérer une influence comme étant négative. Même si la distinction semble un peu triviale ou simpliste, il ne faut pas perdre de vue que l'influence peut être positive ou négative. Elle n'est pas toujours malsaine ou négative; une influence peut être également positive. Et, avec les résultats on pourra revenir un peu sur cette notion.

Donc, l'enquête a été réalisée cette semaine. C'est tout chaud. Les résultats, nous les avons eus hier. Première question qui a été posée aux citoyens de la population du Québec : « Selon vous, les sondages influencent-ils beaucoup, moyennement, peu ou pas du tout les débats politiques? » À cette réponse, 59,3 % des répondants, donc environ 60 %, six personnes sur dix, grosso modo, disent : Oui, je perçois qu'effectivement les sondages — il s'agit d'une perception, comme Mme Gingras a pris soin de faire la distinction — influencent les débats politiques. À ces individus leur était posée une seconde question : Est-ce que vous êtes d'accord ou non à ce que, effectivement, il y ait une influence des sondages sur les débats politiques? Le libellé était le suivant : « Êtes-vous tout à fait, assez, peu ou pas du tout d'accord avec le fait que les sondages influencent les débats politiques? ». À cette question, 55,4 % des individus disaient oui. Ils sont d'accord, donc, tout à fait ou assez. Donc, environ, grosso modo pour les besoins de la discussion, une personne sur deux qui dit : Oui, je suis d'accord à ce qu'il y ait, effectivement, une influence.

Moralité de ces résultats... Ici, il s'agit de résultats factuels. C'est le premier volet auquel je faisais mention tout à l'heure : des résultats bruts. Le volet deux, c'est qu'avec les résultats bruts, on peut faire une interprétation et ça peut enrichir le débat. Chacun peut avoir son interprétation : un ami, un individu, une mère ou un père, également. Donc, volet deux : chacun peut porter un jugement, faire un argumentaire sur ces données brutes. En ce qui nous concerne, pour l'interprétation, notre position chez Léger & Léger est à peu près la suivante. On observe que lorsqu'on demande aux gens : Est-ce que vous percevez que ça influence? Six personnes disent oui et, de ces gens, il y en a la moitié qui disent qu'effectivement ils sont d'accord. Donc, il y a le tiers de la population qui dit : Oui, je perçois que ça influence et je suis d'accord. Donc, s'ils considèrent qu'effectivement il y a une influence et qu'ils sont en accord, cet accord sous-tend quelque chose : c'est une influence qui est positive. Et, dans ce cadre, on pourrait interpréter ici le sondage comme étant un instrument de transfert d'informations de la population vers différents publics, dont le public politique. Voilà.

M. Richard (Clément) : Merci, M. Lafrance. Et, maintenant, M. Nadeau.

**CONFÉRENCE DE
M. RICHARD NADEAU
Professeur de science politique
Université de Montréal**

M. Nadeau (Richard) : J'ai le redoutable privilège de m'exprimer en dernier. C'est toujours difficile d'ajouter à ce qui a déjà été dit, d'autant plus qu'on a abordé la question sous un angle — et je vais y revenir brièvement — c'est la question de la question qui nous est posée. Les sondages peuvent-ils influencer les débats du Parlement? D'abord, M. Copeman a bien fait ressortir une distinction qui est le « peuvent-ils » ou « doivent-ils ». Dans un cas c'est une question qui serait, en apparence, purement objective : Peut-on mesurer un impact sans se prononcer sur le caractère normatif de cet impact? Et, dans l'autre cas, la question est de savoir : Est-ce une bonne chose que les sondages influencent les débats au Parlement?

En modifiant simplement la question un peu, on en arrive à une appréciation complètement différente. Si, au lieu de dire, « les sondages », je remplace le mot « sondage » par « l'opinion publique », si on dit : Les sondages doivent-ils influencer les débats au Parlement?, je suis certain que certaines personnes, la main sur le cœur, diront : Non. Mais, si on dit : L'opinion publique doit-elle influencer les débats au Parlement?, c'est tout autre chose.

Doit-il y avoir, n'est-ce pas, une déconnexion totale entre l'opinion publique et les débats au Parlement, et y a-t-il quelqu'un en cette salle qui le soutiendra? Par contre, si on avait dit : Les sondages doivent-ils influencer les débats au Parlement, là, je suis certain que, formulé de cette façon, il y a des gens qui auraient dit : Oui, certainement, les sondages, etc., c'est suspect et ça ne doit pas être un instrument de représentation.

En fait, si l'on croit qu'il doit y avoir un lien entre l'opinion publique et les politiques publiques, en un certain sens, oui, on doit soutenir qu'il doit y avoir un certain lien entre l'opinion publique et les débats au Parlement.

Autre aspect dans la question qui est un peu difficile, les débats au Parlement — M. Copeman, encore là, l'a bien fait ressortir — il faut distinguer l'exécutif du législatif. L'exécutif, c'est la prise de décision. Le législatif, les débats au Parlement, on débat, c'est la délibération. Donc, si on s'en tient à la définition stricte de la question, c'est plus difficile d'y apporter une réponse claire que si la question avait été tout simplement : L'opinion publique doit-elle ou peut-elle influencer les décisions gouvernementales ou les décisions publiques? Alors, voyez-vous que déjà, la formulation de la question oriente tout le débat et les réponses auxquelles on peut arriver.

Moi, je pense que oui, l'opinion publique influence à la fois les décisions publiques et à la fois les débats parlementaires. Et je vais essayer de m'exprimer brièvement sur l'un et sur l'autre. Mais je vous rappelle également qu'on aurait pu poser la question dans l'autre sens : Est-ce que les débats parlementaires influencent l'opinion publique? Et je pense qu'il aurait été tout aussi légitime de poser la question. Après tout, si on utilise les qualités de « campaigning » d'un leader politique pour évaluer sa force en tant que leader politique, est-il illégitime, en regardant la période de questions à l'Assemblée nationale, d'utiliser, comme indice de sa force politique, ses qualités de « debater »? Les débats peuvent fort bien, en rétroaction, influencer l'opinion publique. Et il aurait été tout aussi pertinent de poser la question dans l'autre sens.

Cela dit, les sondages influencent-ils les débats parlementaires? Ma réponse à cette question est : Oui. Pourquoi? Parce que les sondages mesurent quoi, au fond? L'opinion publique. Et mesurent quoi en particulier? — on l'a évoqué tantôt — la popularité des gouvernements et de différentes politiques. Or, qu'est-ce que la popularité? La popularité est une ressource politique. Un gouvernement populaire, un président populaire a les coudées plus franches qu'un président impopulaire. Cette chose a été démontrée de façon éclatante aux États-Unis, par exemple. La capacité du président américain à faire accepter son ordre du jour politique, la capacité d'un président populaire est nettement plus grande que la capacité d'un président impopulaire. Donc, les sondages mesurant la popularité des leaders politiques, ressources politiques, influencent l'efficacité

politique. En fait, j'irais même plus loin. Je dirais qu'en ce sens les sondages influencent la nature, l'intensité, le ton, l'orientation et la cadence des débats politiques.

En période de lune de miel, lorsqu'un parti gouvernemental dispose d'un capital politique important, il lui est possible d'entreprendre une période de forte intensité législative. Cette période de forte intensité législative crée généralement ce qu'on appelle une érosion de sa popularité. On va provoquer un mécontentement parce que légiférer, c'est décider; décider, c'est mécontenter; et cette impopularité va mener ultimement à certains ajustements. Donc, en fait, j'irais jusqu'à dire que, oui, c'est une ressource politique. Elle affecte l'efficacité politique et elle affecte toute la dynamique des débats parlementaires. Elle affecte également ce qu'on appelle l'ordre du jour. L'ordre du jour, ce sont les enjeux qu'on débat. Pourquoi débat-on de certains enjeux plutôt que d'autres? C'est parce que, effectivement, on s'abreuve des signaux de l'opinion publique, et elle influence non seulement les débats, les enjeux, mais elle influence également la façon dont on en parle. Parce que discuter d'une question sous un angle, c'est très différent d'en discuter d'une autre façon. La question du sida peut être discutée en termes de droits individuels ou en termes de politique de santé publique. Chaque question peut être attaquée, peut être abordée sous différents angles. C'est la question de ce qu'on appelle en termes techniques le "priming" et le "framing", les effets de cadrage et les effets de « saillance », et les sondages provoquent cela dans la population et provoquent cela en ce qui a trait aux débats parlementaires.

Je ne voulais pas aborder la question plus normative mais, étant donné que tout le monde a sauté dans ce train en marche, je ne m'en priverai pas et je le ferai brièvement. Les sondages, est-ce une bonne chose qu'ils influencent les débats au Parlement? Les sondages, pour reprendre les propos de mon illustre collègue, Vincent Lemieux, dans son ouvrage Les sondages et la démocratie, sont bons pour la démocratie, à mon humble avis, s'ils sont bien faits, rigoureux et bien interprétés par les médias.

Quelle est la vertu fondamentale des sondages? On la trouve, je pense, dans la très belle adresse de Sydney Verba à l'Association américaine de science politique, il y a deux ans. Que mesure le sondage? L'opinion publique. Or, si l'opinion publique ne s'exprime pas à travers le sondage, comment va-t-elle s'exprimer? Pour pouvoir exprimer son opinion, il faut des ressources. Si je suis propriétaire d'une chaîne de journaux, je peux exprimer mon opinion. Si je dispose d'une éducation formelle, si je suis riche, si je suis scolarisé, je suis capable d'exprimer mon opinion. Si je n'ai pas ces ressources, ma voix sera muette.

Un avantage du sondage, c'est qu'il donne un poids égal à toutes les opinions et c'est une vertu, je pense, qu'il ne faut pas négliger. Je pense qu'en un certain sens, s'il n'y avait pas de sondages, il y aurait d'autres formes de sondages implicites, plus imprécises qui seraient utilisées. En un certain sens, s'ils n'existaient pas, il faudrait d'une certaine façon les inventer.

M. Copeman tantôt disait : Dans ma circonscription, je résiste à toutes les semaines aux pressions de l'opinion. Mais c'est cela gouverner. Gouverner, c'est discriminer les signaux des sondages comme les signaux des gens qui viennent dans notre bureau de circonscription; gouverner, c'est choisir, mais M. Copeman n'irait pas jusqu'à dire qu'il va cesser de rencontrer ses électeurs dans son bureau, qu'il va cesser de prendre le pouls de ses électeurs. Il va les rencontrer et il va discriminer. Parfois, il tiendra compte de façon explicite de l'impulsion qui lui sera donnée par ses commettants et parfois il choisira de passer outre.

Il en est de même avec les sondages. Ce sont des signaux. Parfois, ces signaux peuvent être déformés et déformants; et gouverner, c'est discriminer les signaux qui sont pertinents et ceux qui sont déformés; gouverner, c'est choisir les signaux que l'on veut choisir et passer outre lorsque l'on veut ou souhaite passer outre, c'est prendre ses responsabilités; mais gouverner, c'est également utiliser l'information qui est disponible et ne pas négliger une information de qualité lorsqu'elle est disponible. Et, en ce sens-là, je pense qu'une utilisation raisonnée et raisonnable du sondage est une chose qui est à la fois souhaitable et utile. Les sondages influencent les débats et je n'en perçois pas d'inconvénients majeurs.

M. Richard (Clément) : Merci, M. Nadeau. Alors, maintenant, le programme prévoit une période d'échanges entre les invités de 50 minutes. Nous allons donc amorcer cette période-là, sauf que je ne m'interdis pas, comme président, de raccourcir cette période pour donner la parole plus rapidement et plus longuement à l'auditoire si le besoin s'en faisait sentir.

Je me permets peut-être de lancer le débat entre nos invités en adressant une question à M. Lafrance. J'ai pris connaissance tout récemment d'un sondage où on posait la question aux citoyens et aux citoyennes : Quel est le plus sérieux reproche que vous formulez à l'égard des politiciens et politiciennes? Et la réponse assez massive, c'était : Ils n'écoutent pas. Ils n'écoutent pas les citoyens, ils n'écoutent pas les citoyennes. Et vous, vous arrivez avec un sondage où, massivement, ils disent : Oui, ils subissent l'influence des sondages. Il m'apparaît y avoir là une contradiction assez flagrante.

Bien, dans tous les cas, on est toujours dans une logique de faire une mesure ponctuelle d'une perception. Et, dans ce cadre, il n'y a pas, disons, d'incompatibilité entre les deux résultats. C'est-à-dire que, dans l'éventualité où on a ici, dans nos résultats, six personnes sur dix qui voient une influence, ça a une influence sur le débat comme tel, et il n'y a pas d'incompatibilité à ce que, ultimement, ce ne soit pas leurs voix qui soient entendues.

Et il faut bien voir une chose, c'est que ce n'est pas un tribunal ultime. Et je reviens avec ce que Mme Gingras mentionnait tout à l'heure. Le sondage, c'est un instrument qui permet de transférer une information. Par la suite, il y a un débat qui s'organise autour de ça. Donc, le sondage n'explique pas à 100 % une décision. C'est une information qui est parmi d'autres décisions. Au sujet de la santé, par exemple, on va sonder la perception des individus, pour savoir ce qu'ils en pensent, mais c'est une portion. Est-ce qu'il faut le quantifier? Est-ce que c'est 10 % de la considération dans la prise de décision? Est-ce que c'est 15 %?, 5 %? Dans tous les cas, il y a d'autres considérants. Donc, il ne faut pas trancher ici en disant que c'est blanc ou c'est noir, O.K.? C'est un indice, un élément, un signal que la population envoie.

Mme Gingras (Anne-Marie) : Moi, je voudrais profiter du fait que Léger & Léger ait fait un sondage ici pour faire une petite démonstration. Je pense que, M. Lafrance, vous avez utilisé la question officielle du débat pour faire votre sondage?

M. Lafrance (Serge) : Le libellé est quelque peu différent.

Mme Gingras (Anne-Marie) : Oui. Qu'est-ce que c'est, le libellé?

M. Lafrance (Serge) : C'est celui que j'ai indiqué tout à l'heure. « Selon vous, les sondages influencent-ils beaucoup, moyennement, peu ou pas du tout les débats politiques? » Donc, il y a une petite distinction quant au libellé parce qu'ici il y avait, dans la question officielle, « peuvent-ils »? Voilà.

Mme Gingras (Anne-Marie) : Influencent-ils? Oui. Donc, vous avez essayé de... Oui.

M. Lafrance (Serge) : Mais on faisait référence, également, au Parlement. Donc, pour simplifier aussi la question, on parlait ici de débats politiques.

Mme Gingras (Anne-Marie) : Malgré ça, je pense qu'on peut souligner le fait que tous les commentateurs qui ont pris la parole ont senti le besoin de reformuler la question. On a dit : Est-ce que c'est l'exécutif? Est-ce que c'est le législatif? Est-ce que ce sont les discussions politiques? Est-ce que ce sont les stratégies politiques? Et là on s'est lancés, tous et chacun, dans une longue tirade sur : à quoi je vais répondre? Et on avait dix minutes pour répondre à la question à laquelle on voulait répondre.

Et je voudrais souligner que les gens qui ont répondu à votre sondage ont fait exactement la même chose. Pour certains, c'étaient les débats, le Parlement tout court. Pour d'autres, c'étaient les stratégies politiques, des discussions politiques, des décisions politiques, l'exécutif, le législatif. Mais à quoi ont-ils répondu?

Et ça, ça m'amène au fait que, même une question qui semble claire est plus complexe qu'il n'en paraît à première vue, de telle sorte que la réponse qu'on a, le six sur dix — là, vous allez me trouver un peu raide — c'est de la fiction. À quoi est-ce que les gens ont répondu? On ne le sait pas. Et je pense que très, très souvent, même si les questions ont l'air claires, si on y réfléchit un peu, on peut dire : Ah, il y a au moins deux, trois façons de voir ce mot-là. Et c'est ça qui pose problème, je pense, de dire que six personnes sur dix ont répondu oui. Mais elles ont répondu à quoi exactement? Et donc, c'est de la fiction que vous faites.

Je pense que ce n'est pas une information brute, contrairement à ce que vous dites, et j'ai beaucoup, beaucoup de difficulté avec ce postulat. En fait, vous le présentez comme un postulat, ce qui est correct. Ça vous empêche de le discuter. Quand on part d'un postulat, on ne le discute pas, n'est-ce pas? Alors que je pense qu'un sondage, c'est éminemment construit. C'est construit dans le temps, les mots sont choisis, les réponses sont choisies. En fait, ce n'est pas une information brute et j'ai beaucoup, beaucoup de difficulté à le voir comme une information brute. Mais le présenter comme un postulat, moi, ça m'apparaît comme une erreur. Évidemment, ça vous sauve de l'explication, mais peut-être que vous pourriez en donner une.

M. Richard (Clément) : M. Lafrance.

M. Lafrance (Serge) : Oui, oui, tout à fait. Mais avec plaisir. En fait, je retiens deux choses. Lorsqu'on met en doute des résultats que, moi, j'appelle factuels et basés sur une perception et que c'est fondé sur le libellé de la question, ça nous ramène —et je ne vous apprendrai rien parce que vous êtes dans le milieu académique— à deux types de notions : la validité de construit —qu'est-ce qu'on peut mesurer? et la validité de convergence —est-ce qu'on mesure correctement?

Et, dans l'éventualité où on va avoir, à coup sûr, une rigueur absolue pour transmettre quelque chose de factuel, il faut bien délimiter le construit. Ici, le construit s'articule autour de la notion « sondages influencent débats »; donc, on a déjà ce premier élément à prendre en considération. Le fait qu'on dise : Peuvent-ils? Influencent-ils? peut amener effectivement, j'en conviens avec vous, des petites variations.

Si on voulait aller plus loin, on pourrait faire une seconde mesure, une troisième, une quatrième et une cinquième mesure, avec des petites variantes dans le libellé, et on arriverait à la deuxième notion que je voulais introduire : la validité de convergence. Est-ce que, si on formule et qu'on évalue un même construit de deux, trois, quatre ou cinq façons différentes, on en arrive à un même résultat? Bon, dans le cadre de cet exercice, je ne l'ai pas fait, on a fait une seule mesure, mais je serais bien enclin à faire une seconde, une troisième ou une quatrième mesure. Donc, dans l'éventualité où on est... Parce que tantôt vous faisiez la distinction entre un contexte non électoral et un contexte électoral; nous prenons soin de prendre en considération cette validité de convergence et de demander de deux, trois ou quatre façons différentes... de faire une mesure d'un même construit et de voir s'il y a convergence.

Il ne faut pas oublier aussi qu'ultimement la validité et la rigueur du fait qui est transmis par le sondage s'articulent dans un espace temporel, et donc, à un moment donné, s'il se dessine une tendance et que toutes les maisons de sondage, par surcroît, arrivent à peu près à des conclusions identiques, bien, on peut plus croire que les chiffres sont crédibles que non crédibles.

M. Richard (Clément) : M. Nadeau.

M. Nadeau (Richard) : Je pense que personne ne remet en question le fait qu'un sondage mal fait est un sondage mal fait et qu'à l'occasion les sondages peuvent être, pour reprendre l'expression de ma collègue, de la pure fiction. D'ailleurs, on a fait plusieurs expériences. Dans des sondages, on pose parfois des questions sur des politiques fictives, des politiciens fictifs, des pays qui n'existent pas, et les gens émettent des opinions sur ces questions-là avec beaucoup d'assurance et beaucoup de fermeté. Donc, évidemment, c'est une caricature, un sondage mal fait, c'est de la fiction.

Et, comme je le disais tantôt, le sondage peut être un miroir plus ou moins exact, un miroir plus ou moins fidèle, un miroir plus ou moins déformé et déformant. Et je rejoindrais en un certain sens ma collègue, ici : plus on interroge les gens sur des sujets qui sont peu familiers, sur des éléments de politique publique précis, spécifiques, à propos desquels ils ne connaissent rien, ni d'Eve ni d'Adam, et on leur demande comme ça, immédiatement, de se prononcer, il est évident que l'on peut douter de la qualité des réponses qui seront fournies...

J'ai d'ailleurs, dans une entrevue avec M. André Pratte, qualifié les répondants, dans ce cas-là, de « naufragés de l'opinion publique ». Ce sont de véritables naufragés. On leur pose là une question; d'abord, ils sont probablement honorés qu'on s'intéresse à leur opinion parce qu'on y accorde de l'importance, pour une fois. Ensuite, il y a un biais, ce qu'on appelle un biais de désirabilité sociale, c'est-à-dire qu'un bon citoyen doit avoir une opinion, doit avoir une opinion encyclopédique sur à peu près n'importe quoi. Le citoyen hésite à ne pas s'exprimer, donc on va lui demander de se prononcer sur cette question-là, et là, ce pauvre naufragé va s'agripper à tout ce qui est là : la formulation de la question, a-t-on parlé du gouvernement Bouchard ou du gouvernement Chrétien... D'ailleurs, vous pouvez prendre la même politique et l'associer au gouvernement Bouchard, et avoir des résultats très différents que si vous l'associez à un autre gouvernement, une autre personnalité politique.

Donc, personne ne nie cela, je pense que c'est très clair, un sondage mal fait, des questions mal posées... L'ordre des questions est important, la formulation des questions est importante, tout cela est important et personne ne le nie. Mais, et comme je le disais tantôt, la question, c'est de savoir : Ont-ils une influence sur les débats? Ce sont des signaux, parfois ce sont des signaux précis, parfois ce sont des signaux imprécis, parfois ce sont des signaux qui sont pertinents dans la prise de décision, parfois ce sont des signaux dont il ne faut pas tenir compte. Et tout est là, c'est une question où il faut savoir discriminer l'information et l'utiliser. C'est cela, gouverner, au fond.

Quand le député dit : Les citoyens dans ma circonscription me disent, personne ne lève les bras. Un sondage, c'est une forme d'expression. Les citoyens dans votre circonscription, c'est quoi, une demi-douzaine de personnes, peut-être? Sont-elles représentatives du sentiment... Avez-vous fait un sondage dans votre circonscription? Peut-être pas. Mais on n'hésite pas à le dire. Et le député va, dans ce cas-là, discriminer, se dire : Peut-être que les cinq, six personnes qui sont venues me voir sont plutôt exaltées, ne sont pas représentatives de l'ensemble de ma circonscription, peut-être reflètent-elles une humeur du moment dont je ne dois pas tenir compte. C'est la même chose avec les sondages, c'est un élément d'information, et l'élément d'information, il peut être précis, ça peut être une information de qualité et une information de très piètre qualité.

Du sondage on peut tirer le pire ou le meilleur. Et, si on utilise le pire, bien, c'est qu'on a démontré que l'on ne disposait pas d'une qualité qui était importante dans la gestion des affaires publiques, dans la démocratie de la fin de ce siècle, c'est-à-dire qu'on a un instrument de mesure et qu'il faut savoir l'utiliser et s'en servir simplement.

M. Richard (Clément) : Mario Cloutier.

M. Cloutier (Mario) : Oui. Peut-être que je me hasarderai à poser des questions, cette fois, plutôt qu'à donner des réponses; c'est vraiment mon rôle. D'abord, une pointe d'agacement que je ressens, comme tout simple journaliste que je suis, à la mention de part et d'autre d'un certain manque de connaissance des gens, des naufragés des sondages, des victimes, à la limite, des sondages, qui répondent sans trop savoir ce qu'on leur pose comme questions et ce qu'ils doivent répondre parce qu'ils n'ont pas vraiment d'idée là-dessus. Je pense que les gens sont plus... Enfin, comme journalistes, on a l'idéal encore de défendre l'idée que les gens qui nous lisent et qui s'informent, même s'ils sont sur un petit radeau, savent sentir le vent, en général.

La question qui s'ensuit, donc le sentiment, d'une part, qui est exprimé par les gens qui répondent malgré tout aux sondages — parce qu'il y en a beaucoup qui refusent d'y répondre, hein; on peut penser que ceux-là, vraiment, n'avaient rien à dire — et l'interprétation, donc, que font les sondeurs, bon, il n'y aura jamais d'équivalence parfaite, je pense, entre les deux, mais je crois percevoir qu'il y a peut-être... Enfin, c'est peut-être ce que M^{me} Gingras veut dire. Est-ce qu'il y aurait une majorité claire, finalement, qui pourrait se dégager dans les sondages? Six personnes sur dix, ça relève de la fiction, en vertu de la question qui serait mal formulée. Mais est-ce qu'il y aurait une majorité claire dans un sondage, à un moment donné? Est-ce que c'est les deux tiers? Est-ce que c'est le 80 %, pour reprendre une question politique à la mode dans un sondage?

M. Richard (Clément) : M^{me} Gingras.

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Je ne pense pas que la question soit mal formulée. Il y a de nombreuses questions comme ça qui contiennent des mots tellement complexes que la réponse qui en est donnée de la population varie de personne en personne. Donc, on ne peut pas lancer la pierre aux maisons de sondage.

Le mot « influence » est compliqué, le mot « Parlement » est compliqué, donc, pour trouver une vraie réponse à cette question-là, il faudrait faire des entretiens semi-directifs ou des analyses plus qualitatives.

Quand vous dites que ça vous dérange que les politologues... Enfin, M. Nadeau a fait référence aux naufragés de l'opinion publique, et je suis tout à fait d'accord avec son interprétation des choses. Non, les gens ne savent pas. Moi, je suis en congé sabbatique, là, je vis à Montréal quelques mois. On fait des vox pop dans la rue : Qui sont les candidats à la mairie? On ne leur demande pas leur programme, les candidats à la mairie de Montréal. Les gens ne sont pas capables de nommer les quatre personnes. C'est probablement une conception très, très idéalisée du citoyen et de la citoyenne de penser que les gens s'intéressent, lisent les journaux...

C'est une conception qui est très, très idéalisée, et je pense que ce n'est pas faire du mépris de masse que de dire : Les gens ne s'intéressent pas à la politique. C'est juste que, finalement, être citoyen ou être citoyenne, c'est du travail. Il faut lire, il faut étudier, il faut analyser, il faut débattre, et les gens, soit par manque d'intérêt ou par manque de temps, n'ont pas ce temps. Donc, ça veut dire que notre démocratie n'est peut-être pas très en santé. On peut le déplorer, mais ce n'est pas du mépris que de dire : Les gens savent peu de chose. Moi, par exemple, si on me demande comment régler les problèmes du système de la santé, bien, je ne le sais pas, tout simplement, et je n'ai pas du tout honte d'avouer que je ne le sais pas comment on devrait faire.

M. Cloutier (Mario) : Mais à la différence près que le vox pop dont vous parlez parlait d'un... La question était : Connaissez-vous les candidats? Si on avait demandé aux gens : Comment percevez-vous M. Bourque, comment percevez-vous M. Doré?, la réponse aurait été une perception.

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Bon, là, ce que vous dites, c'est extraordinaire parce qu'ils ne peuvent pas les identifier, mais qu'ils sont, par ailleurs, prêts à dire : Je le perçois bien ou mal. Alors, ils ne le savent pas, finalement. Ils sont dans un état de méconnaissance totale. Que savez-vous du travail de Jean Rochon? Bien, on n'en sait pas grand-chose.

Tout à l'heure, à la question que Léger & Léger a posée cette semaine, on aurait dû, en préalable, dire : Que savez-vous des débats ou que savez-vous du Parlement? et, dans un deuxième temps, dire : Est-ce que les sondages influencent le Parlement? On est en situation de méconnaissance et on se prononce tout de même. C'est ça qui est de la fiction, ne pas savoir et se prononcer. M. Tartempion comme premier ministre du Québec, et, oui, on se prononce alors que M. Tartempion n'existe pas. Alors, c'est ça, le problème.

M. Richard (Clément) : M. Nadeau.

de même point, je suis étonné à quel point mes électeurs ont une méconnaissance non seulement des grands dossiers du jour, mais des détails les plus anodins et normaux. Je demeure dans ma circonscription, j'y demeure depuis toute ma vie — né là, grandi là, etc. Quel est mon taux de notoriété personnelle quand on pose la question? Comme politicien, ce n'est pas très fort. Je suis juste là depuis quatre ans, c'est un peu normal. Quand les gens disent entre eux : Connaissez-vous Copeman? Non, pas trop. Le député provincial? Bien, un peu plus. Le grand frisé? Ah oui, oui, je le connais, lui.

Ils m'ont vu quelque part : je faisais mon épicerie, j'apportais mon linge chez le nettoyeur, etc. Là, ils disent, quand je les rencontre et que j'explique qui je suis : Ah oui, le député provincial. Oui, oui. Parce que je n'utilise pas le terme « membre de l'Assemblée nationale ». Pour la plupart de mes commettants, l'Assemblée nationale devrait être située à Ottawa. Mais je dis, et ce n'est pas un commentaire partisan, que c'est la perception de mes électeurs. Le mot « nation » chez nous n'a pas la même connotation que ça a à Québec, et je suis député provincial.

Encore une fois, il n'est pas question de mépris à l'égard de ces gens-là, d'aucune façon. Les gens qui me connaissent savent que je ne suis pas de nature arrogante. Mais il y a des limites à la capacité de tout citoyen de s'engager dans un monde, dans un premier temps, pour lequel il n'a pas beaucoup de respect, au départ, la politique, et dont la vie quotidienne occupe beaucoup, beaucoup de choses.

J'ai trois enfants, moi. Si je n'étais pas politicien, pensez-vous que, dans les 24 heures qui me sont accordées dans une journée, je passerais beaucoup de temps à faire l'analyse de la réforme de l'aide sociale au Québec? Pas beaucoup de temps. Moi, je considère que c'est mon rôle de le faire. Si vous me permettez l'expression, c'est « ma job » de le faire. Alors, je fais des efforts extraordinaires pour tenter de comprendre mieux ce que c'est, la réforme de l'aide sociale. C'est mon domaine, je suis critique là-dedans. J'écoute le monde, je fais des tournées, je rencontre des groupes de pression, des groupes de défense. J'ai participé à la commission parlementaire, parlé à une centaine de groupes au printemps puis à une vingtaine de groupes à l'automne, j'ai fait l'analyse des expériences ailleurs dans le monde. Moi, je ne peux pas m'attendre à ce que mes commettants puissent faire ça aussi. Alors, à un moment donné, comme M. Nadeau dit, voter à l'Assemblée nationale, gouverner, c'est prendre des décisions, et je le fais en toute humilité avec les outils que je peux avoir.

M. Cloutier (Mario) : Et parfois en méconnaissance de cause.

M. Copeman (Russell) : Tout à fait, et, moi, je ne peux pas non plus être expert sur tous les sujets qui sont amenés devant l'Assemblée nationale. Les gens me demandent : Comment allez-vous voter sur telle et telle chose? Bien, de temps en temps — il y a des journalistes présents, hein, il faut que je sois prudent — je dis : Je vais voter de la même façon que mon collègue a voté tantôt. Parce qu'il y a tellement d'information qu'on ne peut pas... On se fie, à l'intérieur de nos propres caucus — et j'imagine que M. le vice-président de l'Assemblée nationale peut le confirmer — sur les opinions exprimées par nos dits experts.

Le projet de loi qui « opérationnalise » le budget de l'Assemblée nationale contenait quelque chose comme 1 000 et quelques articles. Comment voulez-vous que, moi, je prenne connaissance de ce projet de loi comme simple et humble député? Non, je me fie sur mes experts. Et, quand on procède au débat, on se fie sur les généralités, et ainsi de suite. Je vous

invite à regarder la loi sur le budget. J'ai fait une petite intervention à l'Assemblée nationale... J'ai demandé à la ministre déléguée au Revenu de m'expliquer l'article — je ne me rappelle pas lequel — 752 qui était une formule mathématique pour déterminer la part de la taxe foncière des petites municipalités variant selon la taille de la résidence.

M. Richard (Clément) : M. Nadeau.

M. Nadeau (Richard) : Oui. Je reprends cet exemple des politiques sociales. C'est que, lorsqu'on dit : On s'interroge sur ce lien entre l'opinion publique, les politiques publiques et les décisions gouvernementales, il faut bien voir que le modèle traditionnel de l'opinion publique, c'est ce qu'on appelait le « modèle du classeur », c'est-à-dire que vous posez une question à une personne, la personne, quelque part dans sa tête, a déjà réfléchi à la question et a une opinion précise et ferme sur la question. Ce n'est pas le cas.

Les théories modernes de l'opinion publique ont plutôt mis en valeur la notion d'ambivalence. Sur beaucoup de questions, les gens sont ambivalents. Sur l'aide sociale en particulier, il y a chez le même répondant — chez la plupart — un élan vers la solidarité et la compassion et, en même temps, une préoccupation que cela ne mène pas à des abus. Or, si la question l'amène à aller chercher les considérations qui portent sur les abus, qui portent sur le gaspillage, il est certain que les réponses fournies vont être des réponses dures. Si, au contraire, les questions évoquent davantage la pauvreté — les enfants, par exemple, en milieu défavorisé — vous allez avoir un autre type de réponse...

Premièrement, il faut prendre acte du fait que les individus sont porteurs de cette ambivalence, et ce n'est pas une contradiction dans les sondages, ça. Les individus sont porteurs de cette ambivalence, et le législateur doit en être conscient, et le sondage doit mesurer cette ambivalence parce qu'elle est un fait social. Et, sachant cela, il doit se montrer méfiant devant des formulations de questions qui produisent des distributions trop marquées, ou dans le sens de la dureté, ou dans le sens de ce qui peut sembler être une compassion démesurée. Donc, en fait, encore une fois, c'est un outil qui s'est raffiné, on le comprend mieux, et je pense que la connaissance et la maîtrise de cet outil, comme de tout autre outil de décision gouvernementale, est une condition nécessaire mais non suffisante pour prendre des décisions pertinentes.

M. Richard (Clément) : M. Cloutier.

M. Cloutier (Mario) : Petite remarque. Je suis heureux de voir comme journaliste que la méconnaissance des électeurs semble répandue chez les élus aussi. C'est réconfortant. L'ambivalence, oui, effectivement, d'autant plus, et je le dis gentiment et encore une fois en étant l'avocat du diable et le méchant journaliste... L'ambivalence, oui dans la question et la réponse, d'autant plus que, dans la question, dans ma question de tantôt, le mot « mépris » n'apparaissait pas, mais qu'il est apparu dans les deux réponses qui ont suivi la question.

Et j'en hasarderai une autre, vous allez voir qu'elle est tout à fait humble et modeste : Est-ce à dire, s'il y a méconnaissance un peu partout, que les journalistes et les médias font mal leur travail, qu'ils informent mal? Mais enfin, c'est peut-être un autre débat, là.

M. Nadeau (Richard) : Oui, parce qu'il y a plusieurs agents de socialisation. La famille en est un, l'école en est un, les médias en sont un, alors...

M. Richard (Clément) : M. Lafrance.

M. Lafrance (Serge) : Oui. Il faut bien voir une chose dans les derniers commentaires qui ont été faits au sujet de l'ambivalence et du niveau de connaissance. Il faut toujours se poser la question : Qu'est-ce qu'on veut mesurer et, en conséquence, quel est le libellé? Il y a évidemment un arrière-plan théorique à considérer dans ces mesures, qui s'appelle la « hiérarchie des effets » et qui s'articule autour de trois niveaux, trois stades. Ça vient de la psychologie, donc des fondements psychologiques relatifs à la discipline du marketing. Trois niveaux. C'est le niveau de connaissance; deuxième, la perception et l'attitude; et, troisième, le comportement. Donc, il faut connaître avant de porter un jugement. Et, quand on porte un jugement, ça peut influencer positivement ou négativement un comportement. Donc, il faut toujours ramener ça aussi avec un arrière-plan théorique lorsqu'on fait ces débats.

Peut-être que certaines personnes pourraient être froissées de certaines manchettes de journaux selon lesquelles on parle uniquement de la perception qu'ont les individus et que, par la suite, on se dit : Oui, mais les gens ne connaissent pas. Bien, là, on tombe au volet II mentionné lors de mon allocution tout à l'heure, c'est-à-dire que, lorsqu'une maison de sondage

produit des résultats, on considère toujours ces trois niveaux de connaissance, la perception-attitude et éventuellement le comportement. Le traitement qui en est fait est libre à chacun, par la suite. Chacun des médias et des journalistes en est responsable.

M. Richard (Clément) : Raymond Brouillet.

M. Brouillet (Raymond) : Vous me permettez quelques réflexions d'un point de vue politique. Je reviendrais tout d'abord à l'idée de la démocratie par rapport à l'opinion publique. La démocratie fonctionne en se basant sur l'opinion publique, et la réalité pour l'homme politique, c'est beaucoup plus la perception que les gens ont, ses électeurs, d'une réalité que la réalité derrière la perception. Ce ne sont pas les réalités qui votent, ce sont les gens qui ont des perceptions. Et c'est ça qui va faire la différence entre l'homme politique et le technocrate ou l'expert qui aborde une question.

Le technocrate n'a pas à se préoccuper tellement de la perception. Il va aller avec ses instruments d'analyse pour essayer de fournir la meilleure solution au problème qu'on lui pose. L'homme politique doit toujours ajouter à cela : Oui, mais comment les gens perçoivent-ils le problème, comment les gens vont-ils percevoir la solution? Parce que ce sont ces gens-là et, je dirais, ce sont les mêmes gens dont on parle actuellement, là, et dont on dit qu'ils ne connaissent pas tout qui vont venir voter. Ils vont venir voter avec la même connaissance — on espère qu'elle va s'améliorer — puis avec les mêmes perceptions qu'ils ont présentement si on ne change pas ces perceptions.

Alors, on dirait que, dans nos discussions, de temps en temps on discute comme si les gens votaient, ou enfin que les gens à qui on a affaire devaient tout connaître avant de se prononcer sur les choses, avant de venir voter, alors que ce n'est pas la réalité. C'est 80 % des gens qui sont plus ou moins informés, mais on aura aussi 80 % le jour du vote, d'où, en démocratie, l'homme politique ne peut pas ne pas se préoccuper constamment de la perception des gens et de l'opinion publique d'une façon générale, disons. Et c'est là que le sondage est un instrument parmi d'autres.

Mario l'a senti, tantôt, et c'est vrai, on a beau dire, beau faire, l'homme politique peut très bien nuancer la signification du sondage. Et là on va la nuancer en fonction souvent de l'intérêt qu'on va en retirer. Alors, quand c'est contre nous, on dit : Ah! mais, écoutez, vous savez, c'est seulement ponctuel, ça peut changer. C'est vrai. Mais, quand c'est pour nous, on ne dit pas ça. Alors, vous voyez, l'utilisation que l'homme politique va en faire, c'est évident, ça va être encore pour essayer de favoriser ses intérêts politiques, essayer d'influencer l'opinion publique en sa faveur en utilisant le sondage.

Maintenant, il y a autre chose entre cette préoccupation de la perception et la décision qu'un homme politique doit prendre. C'est vrai que ça va influencer en bout de ligne sa décision, mais, entre-temps, ça va l'influencer bien autrement, tellement que, dans certains cas, on va reporter la décision à cause d'une perception des gens face à un projet de loi ou à un programme politique. On va la retarder. Donc, le sondage influence le comportement de l'homme politique, pas uniquement ses débats et sa décision. Mais, avant la décision, il va essayer de dire : Bien, avant de décider, je suis bien convaincu que ce serait la bonne solution, mais on va la retarder parce qu'il faudrait qu'il y ait plus de monde qui la perçoive comme pertinente, cette solution-là. On va organiser maintenant notre action politique pour essayer d'influencer l'opinion publique, convaincre l'opinion publique que la décision qu'on juge la meilleure, elle puisse la percevoir comme étant la meilleure; au moins, qu'il y en ait une majorité.

Alors, dans ce sens-là, oui, le sondage va influencer, pas uniquement la décision, mais le comportement. Et, à la limite, je dirais que le sondage, dans bien des cas, est un instrument qu'on utilise pour influencer l'opinion publique aussi. Le sondage n'est pas uniquement pour exprimer une opinion publique, et c'est là que c'est un instrument auquel il faut faire attention, parce qu'on peut l'utiliser avec des questions biaisées... Il y a certainement beaucoup de sondages qui sont commandés par des organismes non pas pour percevoir exclusivement l'opinion publique mais pour l'influencer. Ça va devenir un instrument qui va nous permettre, après ça, d'influencer l'opinion publique, et c'est d'autant plus vrai que les gens ne sont pas connaisseurs de tout.

La manipulation de l'opinion publique, c'est une chose qui existe, et on peut le faire au moyen des sondages. C'est évident que l'homme politique, on peut dire, manipule l'opinion publique. Le mot « manipule » est un peu péjoratif, mais certainement qu'il tente d'influencer l'opinion publique, parce que sa vie et sa survie en dépendent.

Ah oui, Mario, tantôt, disait : Bien, moi, j'ai confiance en mes lecteurs. Oui, mais vos lecteurs, c'est 2 % de la population, alors... C'est vrai que ceux qui se donnent la peine de vous lire, probablement qu'ils sont plus informés que les autres. C'est pour ça qu'il n'y en a pas beaucoup. Alors, c'est la réalité un peu aussi, là. Et ce n'est pas nécessairement la faute des médias si

les gens sont mal informés, parce que les gens n'ont pas recours aux médias, la plupart du temps. Allez voir les gens qui écoutent les bulletins de nouvelles sur la politique à la télévision, c'est minime. Et pour l'écrit, c'est encore moins. Alors, c'est de trouver des moyens de rejoindre les gens au-delà des médias. Souvent, l'homme politique, c'est son défi aussi d'aller rejoindre les gens...

Comment pouvons-nous rejoindre l'ensemble de l'opinion publique? Les gens des médias pensent peut-être... mais les études que vous faites vous disent qu'il n'y en a pas tellement qui lisent tout ça. Bon. Mais, nous, c'est notre gros problème aussi. C'est surprenant de voir qu'on envoyait à toutes les portes des bulletins d'information, quatre par année — maintenant, on a supprimé ça à cause des compressions budgétaires, là, puis c'est un peu, même, dommage parce qu'on avait au moins cet instrument-là — on envoyait ça dans tous les foyers. Quinze jours après, on faisait une enquête, combien non pas qui l'avaient lu, mais qui savaient que ce papier était rendu dans la maison. Bien, c'est surprenant, il y avait peut-être 60 %, 70 % de gens qui répondaient : Ah oui? On a reçu ça à la maison? Ils ne l'avaient même pas regardé. Ils avaient jeté ça avec le paquet de papiers qu'ils reçoivent, la plupart du temps. Alors, c'est désespérant, dans un système démocratique qui doit s'appuyer sur l'information de l'ensemble des citoyens, sur la clairvoyance, la réflexion, l'échange, que des gens viennent voter finalement en toute connaissance de cause et souvent ne s'intéressent pas suffisamment à la chose publique, et on a donné toutes les raisons, tantôt.

Alors donc, c'est conscient de tout cela qu'un homme politique doit faire son travail. Il faut prendre en compte tout cela quand on fait notre travail. Et, si on passe à côté de ça, bien, on peut faire comme ce cher député anglais de l'époque : après un mandat, on n'est plus là.

M. Richard (Clément) : M. Nadeau.

M. Nadeau (Richard) : Personne ne nie que parfois les sondages peuvent avoir une influence. Mais ce qui serait encore pire, c'est s'il n'y avait que les politiciens qui disposaient de cette arme. Mais, en fait, il y a des sondages, il y a des maisons, ils sont publiés dans les journaux. C'est une espèce de "reality check", là, il y a un contre-pouvoir, de ce point de vue, et c'est excellent.

D'ailleurs, aux États-Unis, vous savez que les grands journaux comme le New York Times ont leur propre boîte de sondage. Et vous savez pourquoi ils ont fait ça? Parce qu'ils étaient tannés d'avoir les sondages des politiciens. Lors de la campagne de 1976, Jimmy Carter arrive et dit : Je suis à la tête d'une vaste coalition de ceci et de cela. Vous avez ce journaliste du New York Times qui dit : Bon, bien, nous avons notre propre sondage, ici, et ce n'est pas vrai. Alors, voyez-vous? Il peut y avoir une influence, mais il est sain qu'il y ait une diversité de signaux pour relativiser ce genre de choses.

Quant à l'influence des sondages, moi, j'ai beaucoup travaillé sur la question de ce qu'on appelle « l'effet "bandwagon" » ou « l'effet d'entraînement majoritaire », la question selon laquelle si l'on sait qu'un parti est en avance, tout le monde va vouloir voter pour ce parti. C'est un effet qui est très modeste, presque inexistant, et, en fait, si vous regardez les intentions de vote lors de la plupart des campagnes électorales, le parti qui est en tête au début de la campagne souvent perd des points. Donc, n'exagérons pas non plus l'influence des sondages sur l'opinion des gens. L'influence n'est pas toujours négative. Parfois, les gens peuvent vouloir voter de façon stratégique. Si j'ai une première, deuxième, troisième préférence, ça peut être pertinent pour moi de savoir pour qui je dois voter.

Donc, je pense qu'il ne faut pas exagérer l'influence des sondages sur l'opinion publique, et en même temps je pense qu'il faut constater qu'il est une excellente chose que les politiciens ne soient pas les seuls à disposer de cet instrument, ce qui en limite singulièrement encore la portée et l'influence.

M. Richard (Clément) : M. de Bellefeuille.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Oui. Merci, M. le Président. À la question modifiée, là : Les sondages doivent-ils influencer les décisions politiques? moi, je répondrais, comme M. Nadeau, que les sondages sont utiles. Mais, comme M^{me} Gingras, je considère qu'ils sont sujets à caution, et j'abonderais dans le sens des raisons que M^{me} Gingras a avancées, et j'en ajouterais peut-être.

Mais je voudrais surtout raconter un classique de l'histoire des sondages. Ça remonte à plus de 50 ans, c'est pendant la dernière guerre. C'est un de ceux qui ont lancé la pratique du sondage, Lou Harris, aux États-Unis. Les États-Unis n'étaient pas encore entrés en guerre. Alors, Lou Harris a voulu sonder l'opinion sur cette question-là et, à ce moment-là, Lou Harris faisait

des sondages-tests avec des libellés différents des questions pour voir quel est le poids des mots, quelle est l'importance du choix des mots précis dans la question.

Alors, il a fait un premier sondage dont la question était à peu près ceci : Êtes-vous en faveur de l'entrée des États-Unis en guerre du côté des Alliés? Le sens de la question, c'était du côté des Alliés contre Adolf Hitler, mais il n'a pas mis « contre Adolf Hitler » dans la question, il s'est juste contenté de « du côté des Alliés » puis là il a obtenu une réponse favorable. Je ne me souviens pas du chiffre exact, mais c'était plus de 50 % des Américains qui étaient en faveur de ça.

À son deuxième sondage-test, la question était : Êtes-vous en faveur de l'entrée en guerre des États-Unis du côté des Alliés contre Adolf Hitler? Il a évidemment encore reçu une réponse favorable, mais là il y avait, je crois, sept points de pourcentage de plus parce qu'il a mis dans la question « contre Adolf Hitler ». C'est que je voudrais tempérer un peu ce que M. Nadeau disait à propos des sondages mal faits. Ce n'est pas nécessairement des sondages mal faits qui sont sujets à caution, c'est tous les sondages, parce que, avec les meilleures intentions du monde, le sondé, quand même, crichesse, on peut mieux comprendre comment les gens en arrivent à cette opinion-là. On peut mieux suivre le raisonnement par lequel ils sont passés pour se dire favorables ou plutôt défavorables.

Donc, à la première question : Non, ce n'est pas représentatif. Mais est-ce que de petits groupes comme ça, est-ce qu'on peut en tirer une information parfois pertinente? Oui, on peut en tirer une information riche et pertinente.

M. Richard (Clément) : M. Lafrance.

M. Lafrance (Serge) : Peut-être une précision. Moi, j'abonde dans le même sens que M. Nadeau avec son dernier propos. Évidemment, on parle beaucoup de la façon dont on va libeller la question, le choix des mots, le contexte, l'état d'esprit dans lequel se trouvent les répondants et ainsi de suite. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a quelque chose de très sain au Québec, c'est qu'il y a plusieurs maisons de sondage. Il y a la nôtre ici, mais les autres sont également crédibles pour produire des résultats fiables.

Ce qui est sain, c'est que, à un moment donné, on peut s'apercevoir que, pour une mesure, par exemple « intention de vote », à peu près tout le monde est à peu près dans la même « bracket » d'évaluation. Et ça, c'est au-delà du libellé, du choix des mots, du contexte, ainsi de suite, et c'est rassurant parce que ça amène une certaine validité à l'ensemble des résultats. Et ça, c'est valable pour les deux, trois, quatre grandes entreprises au Québec. Donc, c'est important de toujours garder à l'esprit cet aspect de convergence aussi, bien qu'on soit dans un univers compétitif sur le plan des affaires.

M. Richard (Clément) : Merci. Oui, madame.

M^{me} Mercier (Lucie) : M^{me} Mercier, Saint-Jérôme. Devant la prolifération des sondages comme méthode de mesure des comportements des individus dans le public, je me demande à quel point, finalement, les spécialistes des sondages s'intéressent au profil de l'individu qui accepte de répondre au sondeur.

Je m'interroge aussi... Est-ce que vous avez mesuré si les individus qui souhaitent que les sondages exercent une influence auprès des parlementaires s'avèrent être les individus qui acceptent de répondre aux sondages?

M. Richard (Clément) : M. Lafrance.

M. Lafrance (Serge) : Vous pouvez répéter l'essence de votre question? Parce que j'entends mal, d'ici. Je m'excuse.

M^{me} Mercier (Lucie) : Devant le phénomène de la prolifération des sondages, je m'interroge toujours, personnellement, en tant que sociologue, sur le profil de l'individu qui accepte de répondre aux sondages.

Cela dit, vous avez divulgué des résultats sur les individus qui reconnaissent l'importance des sondages pour influencer les parlementaires. Parmi ces individus-là qui acceptent de répondre, qui souhaiteraient plutôt que les sondages, les résultats des sondages exercent une influence auprès des députés, est-ce qu'ils s'avèrent être les individus qui acceptent de répondre aux sondages?

M. Lafrance (Serge) : En fait, dans tout processus de sondage, il faut toujours se baser sur des méthodes rigoureuses d'échantillonnage. Et la méthode qui est usuellement utilisée pour les sondages, c'est la méthode aléatoire. Donc, on s'organise

pour avoir quelque chose de représentatif quant à certaines variables typiques, hommes-femmes, en ce qui concerne les groupes d'âge, et ainsi de suite. Donc c'est ça, qui nous guide, essentiellement, lorsqu'on fait de l'échantillonnage pour différents sondages.

M^{me} Mercier (Lucie) : J'aurais peut-être une autre question : Est-ce que, d'après vous, les sondages nous permettent de mesurer réellement la culture politique des individus?

M. Lafrance (Serge) : Ça permet de mesurer réellement la perception qu'ont les individus vis-à-vis de la chose politique.

M. Richard (Clément) : M. Clavet.

M. Clavet (Adrien) : Une question pour M. Lafrance et une petite réponse à une des dernières interventions, à savoir si les boîtes vocales, les tribunes téléphoniques, c'est scientifique. Moi, j'ajouterais, dans le même sens que M. Nadeau, que c'est loin d'être scientifique, c'est même très biaisé. Or, quand un parti politique est bien organisé, surtout en campagne électorale, je peux vous dire, le parti le mieux organisé va accaparer les tribunes téléphoniques et, évidemment, peu importe le parti, la consultation va prendre la couleur du parti bien organisé.

Maintenant, M. Lafrance, ça peut paraître une question naïve, parce que je ne connais pas techniquement comment vous procédez pour les sondages, mais ce qui m'inquiète un petit peu quand je regarde les résultats de différents sondages, c'est le caractère de la représentativité des sondés ou des personnes que vous consultez. Souvent, lorsqu'on a un résultat, on a une diversité de critères comme le sexe, comme l'âge. Alors, moi, je me pose des questions sur ce caractère de la représentativité : Est-ce que vous tenez compte du caractère régional, selon d'où ça vient? Là je pose des questions peut-être un peu naïves : Est-ce que vous tenez compte du niveau économique, des professions des gens? Par exemple, s'il y a une excroissance du côté des sondés chez les médecins, bien, c'est sûr que ça peut prendre une orientation. Tenez-vous compte, aussi, de la diversité culturelle? Et je rejoins un petit peu une des dernières interventions, quand je dis culturel, c'est dans tous les sens du mot, incluant la culture politique.

Alors, c'est ça un peu que je voulais soulever, c'est peut-être complexe à réaliser, mais il me semble que je serais plus sûr de la représentativité de la clientèle que vous sondez.

M. Lafrance (Serge) : C'est une question très pertinente, en fait. Il faut toujours se ramener à ce qu'on veut mesurer. Si on veut mesurer l'appréciation générale des citoyens, on se dit : Il faut que ce soit représentatif de l'ensemble des citoyens du Québec. Et il y a des variables clés que, nous, on utilise, chez Léger & Léger, et que les autres firmes, également, utilisent. Et les variables clés sont les suivantes, pour répondre précisément à votre question : le sexe, oui, la distinction entre les proportions d'hommes et de femmes; l'aspect régional des concentrations dans les villes; le revenu, la profession; et également la langue, francophone ou anglophone. Donc ce sont des critères, lorsqu'on pose dès le départ qu'on devrait avoir une appréciation générale.

Dans d'autres circonstances, on peut s'interroger, pour une raison ou pour une autre, sur les indécis. Les indécis d'il y a un mois, par exemple, où en sont-ils? À ce moment-là, notre seul critère pourra être de retourner à notre échantillon d'indécis pour savoir où ils sont rendus. Donc, dans des cas particuliers, on va changer les critères, comme celui-ci, où on aura un seul critère, les indécis. Mais typiquement ce qu'on voit dans les journaux, lorsqu'on veut avoir une représentation générale, ce sont essentiellement les variables que j'ai mentionnées à l'instant.

M. Richard (Clément) : M. Trottier.

M. Trottier (Denis) : Si j'ai bien compris, les sondages peuvent avoir une influence sur les débats au Parlement. Moi, ce que je me demande, c'est : Est-ce qu'il n'y a pas des individus qui ont des influences sur les sondages? Par exemple, certains "morning men" n'ont-ils pas des influences trop grandes sur les sondages? Est-ce que cela a été sondé, cet aspect-là?

M. Richard (Clément) : À qui posez-vous la question?

M. Trottier (Denis) : Entre autres, peut-être au représentant de Léger & Léger parce que ce que je me demande, c'est : Est-ce que finalement, les « morning men » ont une grande influence sur les sondages? Si c'est ça, ça veut dire qu'à ce moment-là, la cause, ce n'est pas le sondage, c'est le "morning man"?

M. Lafrance (Serge) : Pourriez-vous donner un exemple d'influence qu'un "morning man" pourrait avoir sur les sondages? Je veux bien saisir la portée de votre...

M. Trottier (Denis) : Par exemple, j'entends certains "morning men" parler de l'aide sociale, décrier les gens qui vivent de l'aide sociale, et je me demande, à la suite de ça, si on pose une question, si les gens vont être capables d'avoir un jugement relativement éclairé? J'ai l'impression qu'il y a des gens qui doivent être influencés par ces animateurs-là surtout quand ils les écoutent chaque matin.

M. Richard (Clément) : Allez-y M. Nadeau.

M. Nadeau (Richard) : Cette question est une question méthodologique complexe qui a été examinée aux États-Unis. Il faut bien voir que, si vous dites, est-ce que c'est le simple fait de l'écouter, qui influence la personne?, ce n'est pas facile à mesurer parce que généralement les personnes qui écoutent André Arthur écoutent André Arthur parce que précisément elles ont des opinions au départ. C'est ça qu'il faut parvenir à distinguer. C'est là où est la subtilité méthodologique.

Les rares études sérieuses sur cette question ont été menées aux États-Unis. Oui, il y aurait un effet. Toutes choses étant égales par ailleurs, même en tenant compte du biais de sélection de ces leaders d'opinion, comment on peut montrer qu'il y a un certain effet d'autres types de leaders d'opinion dans la société? Parce que la particularité de la tribune téléphonique est celle-ci. C'est que généralement ce sont des gens qui partagent la même opinion qui appellent. Donc, il y a un effet de renforcement. La personne entend : Bon, on va abattre en flammes un politicien. L'autre appelle et renchérit. L'autre a la même opinion. Et ça, on sait que, dans les processus de persuasion, ce renforcement est répétitif et est une condition efficace. Donc, on peut penser que, dans ces cas-là, il y a un certain effet de ces leaders d'opinion, que ça peut affecter l'opinion.

Juste un mot pour ma collègue de Saint-Jérôme. On évoquait tantôt la problématique de la prolifération. Ça me rappelle, je participais à une émission en 1994 où on se plaignait d'avoir eu 10 ou 12 sondages en 47 jours et je leur rappelais qu'il y en avait plus de 50 en Grande-Bretagne dans une campagne qui dure un mois. Donc, en termes de prolifération, je pense que vous n'avez encore rien vu. C'est une tendance qui augmente.

Le vrai problème dans les sondages, ce ne sont pas ceux qui y répondent — ils sont représentatifs — ce sont ceux qui ne répondent pas. Vous avez des taux de réponses à 60 %. Il y a 60 % de gens qui acceptent de participer. La difficulté — et au Québec on est assez bon parce que dans le reste du Canada, les taux de participation peuvent être parfois de 20 % à 30 % — c'est l'inconnu. C'est de savoir si les gens qui n'acceptent pas de collaborer à l'enquête présentent les mêmes caractéristiques, à la fois sur le plan sociodémographique et à la fois sur le plan de leurs attitudes, de leurs opinions et de leur comportement que les gens qui acceptent de collaborer. On commence à étudier cette question, mais ce n'est pas facile par définition. Comment étudier des gens qui refusent de collaborer? Ce n'est pas facile par définition, mais on essaie de le faire et c'est une question qui est tout à fait pertinente.

M. Richard (Clément) : Madame.

M^{me} Desmarais (France) : France Desmarais, du Parlement Jeunesse, qui est une simulation parlementaire non partisane à l'Assemblée nationale. Moi, je répondrais au commentaire de M^{me} Gingras à savoir ce que valent les sondages auxquels répondent des gens, parfois sans même connaître le sujet de la question. J'aurais envie de dire que c'est malheureusement sans doute assez représentatif d'une élection ou d'un référendum, par exemple. Je crois que le pourcentage de gens qui répondent en toute connaissance de cause est sans doute équivalent au pourcentage de ceux qui vont voter après s'être vraiment informés et renseignés sur le sujet. Alors, en ce sens, je crois que le sondage est plutôt fidèle. Mais, avant de sonder la population sur une question, tout comme avant un scrutin, on estime que ces derniers sont informés adéquatement sur le sujet de ladite question. Alors, on attend d'eux une réponse qu'on juge réfléchie.

Toutefois, au-delà de la validité du sondage, il y a des sources d'information, et là il faut reconnaître comme responsable la dictature des capsules de 15 secondes. Ne croyez-vous pas que le flash de 15 secondes, où il y a plusieurs nouvelles, mais très peu d'information ou de renseignements sur ces dernières, les clips de pseudo-information qui ne donnent pas aux gens les éléments nécessaires pour comprendre les enjeux d'un débat, d'une réforme, d'une loi, peu importe... Là, je parle de gens passifs qui attendent qu'on les informe et non ceux qui ont une soif de savoir et qui savent très bien où aller s'informer. Il y a une marge, éventuellement, entre publier l'entièreté de la Loi sur le budget et un minimum d'information requis.

Alors, ça confère plus de pouvoirs aux médias de façonner l'opinion publique. Certaines personnes sont à la remorque des médias pour s'informer, et ces derniers leur dictent, en quelque sorte, quoi penser dans leurs capsules express ou, encore, dans un gros titre ravageur. Alors, en plus, le média va venir leur marteler ce qu'il pense. Il va venir leur reconfirmer ça en publiant un sondage de leur opinion, mais cette opinion-là, qui leur a souvent été donnée ou la perception, plutôt, sous forme de sondage.

Alors, si les hommes politiques — ce qui a été mentionné par M. Brouillet — se préoccupent de l'opinion publique et si les médias aussi ont à cœur l'information adéquate du public, pourquoi est-ce qu'il n'y a pas un consensus pour offrir quelque chose de qualité en termes d'émissions d'affaires publiques, plutôt que des tribunes démagogues? Tout le monde en a parlé, de ces tribunes-là, ici. Alors, il ne faut pas parler de la loi de l'offre et de la demande, parce que ce n'est pas vrai. L'offre peut très bien dicter la demande; on le voit dans plein d'autres domaines. Alors, pourquoi pas aussi dans le domaine de l'information? Est-ce que ce serait de la mauvaise foi médiatique? C'est la question que je pose, et je n'ai pas de réponse.

M. Richard (Clément) : Oui, M^{me} Gingras.

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Pourquoi est-ce qu'on n'offre pas davantage d'information de qualité? Je pense que les gens qui sont habitués de manger de la poutine n'aiment pas le fromage de chèvre, pour dire les choses simplement. Ça prend une habitude de la réflexion politique. C'est notre rôle, comme professeurs, de faire en sorte que les jeunes ou les moins jeunes aiment l'analyse, que ça leur plaise, qu'ils se sentent bien là-dedans. Mais évidemment, si la politique est présentée comme un domaine assez méprisant, ça va être difficile.

Oui, les capsules, c'est un problème, pour faire suite à ce que vous dites et, lorsque vous faites une parenté entre le sondage et l'élection, moi, je vous dirais qu'en temps d'élection, j'ai l'impression que, tout de même, les citoyens et les citoyennes qui, normalement, lisent peu et s'informent peu, je pense qu'ils font un certain effort. Donc, ce n'est pas tout à fait la même chose, un sondage et les élections. Je pense que les projets politiques sont plus précis, peut-être pas assez au goût de tout le monde, mais les projets sont plus précis. Les gens discutent davantage, de sorte que les élections, en tout cas, moi j'y accorde plus d'importance et je leur accorde une légitimité bien plus grande qu'un sondage.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Les sondages, c'est du domaine du doute.

M. Richard (Clément) : Oui, M^{me} Langford. M. de Bellefeuille.

M. de Bellefeuille (Pierre) : La politique, c'est du domaine de l'assurance.

M. Richard (Clément) : M^{me} Langford.

M^{me} Langford (Yvonne) : Moi, ma question est peut-être juste un petit peu à côté, mais il me semble que ça touche quand même quelque chose d'important. Noam Chomsky a donné une entrevue à Madeleine Poulin au Point Média, il y a quelques années, puis il estimait que, malgré leurs efforts de modeler un peu l'opinion publique, les grands médias n'y parvenaient pas tout à fait. Il donnait l'exemple de la guerre du Viêt Nam et des compressions budgétaires dans les programmes sociaux pour dire que, d'après lui, le public était intelligent et continuait de penser de manière indépendante, différente, même qu'il est, disait-il, moins influencé qu'il n'y paraît par les médias, par les politiciens. Est-ce que l'expérience qu'on a au Québec nous permet, parfois, de dire que cette observation que fait Noam Chomsky pourrait, par exemple, avoir écho ici et qu'est-ce qu'il faut en penser?

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Je pense que M. Chomsky est un grand optimiste, et il est évident que, sur des points particuliers, la population est capable de se distancer des médias. L'exemple de Bill Clinton, présentement, nous le démontre d'une manière très éloquente. Mais je ne suis pas certaine qu'à long terme, les médias ne l'emportent pas. Il y a des critiques de fond qui se font très peu, je pense, dans les médias. Je pense à la critique du système économique, par exemple. Il est très rare qu'une chronique économique va remettre en question la notion de profit. Ça ne se fait pas.

Donc, on fonctionne dans un corridor idéologique qui n'est pas si étroit mais qui n'est pas si large non plus. Je pense qu'à l'intérieur de ce corridor idéologique, oui, il y a possibilité de divergence, possibilité d'une certaine forme d'indépendance de l'opinion des gens. Mais le corridor existe. N'essayez pas de traverser la clôture, peut-être que comme M. Pratte vous allez perdre votre job. Peut-être que vous allez le rattraper avec des pressions, mais, bon, les choses ne sont pas si simples.

M. Trottier (Denis) : Moi, sur la question si les sondages influencent les débats, oui, je suis tout à fait pour, mais je veux savoir : Est-ce que les sondages influencent les décisions qui sont prises après les débats? C'est là, je pense, qu'est la véritable question à se poser, à savoir si les décisions qui sont prises sont faites par les sondages. Pour orienter les débats, je suis bien d'accord que les sondages, on décide, on regarde les orientations, les préoccupations de la population, mais pour les décisions qui sont prises, est-ce qu'on décide par sondage ou... C'est ça.

M. Richard (Clément) : M. Brouillet, vous allez répondre à ça.

M. Brouillet (Raymond) : Ça rejoint peut-être un peu mon intervention de tantôt. Entre l'amenée d'une question sur la place publique par le politique et la décision, il y a les débats, mais il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup d'autres moments. Ça peut déterminer la stratégie aussi. Comme j'ai dit tantôt, on peut reporter la décision puis on peut élaborer une stratégie d'information à l'égard de l'opinion publique.

Les gouvernements peuvent faire, à ce moment-là, une campagne de publicité. On le fait un peu dans le domaine de la santé. Pour un projet de loi sur l'équité salariale par exemple, bien, on va essayer de former l'opinion publique à l'égard du bien-fondé de cette question-là, puis ainsi de suite. Il y a les groupes de pression qui vont se faire entendre. Alors, là, il y a une période où on doit travailler à former l'opinion publique en fonction du projet de loi qu'on veut faire adopter.

Il se peut aussi... Là, c'est un jugement politique qu'un gouvernement va faire, mais, si on n'arrive pas à renverser l'opinion publique très majoritairement pour le projet, il se peut qu'un gouvernement dise quand même : Je suis tellement convaincu du bien-fondé de cette loi-là, je la passe quand même. Dans d'autres cas, on va mettre carrément le projet de loi de côté en disant : Non, on reviendra plus tard parce que l'opinion n'est pas mûre encore pour ce projet de loi.

Alors, l'homme politique ne peut jamais, dans ses décisions, faire abstraction de l'opinion publique, de la perception puis de la réaction que les gens vont avoir à l'égard de ses décisions. Je ne dis pas qu'il va toujours y être asservi, constamment. Non, au contraire. Ça, ça rejoint un peu ce que M. Copeman disait tantôt. On ne doit pas être là simplement comme des enregistreuses d'opinion publique, puis on décide en fonction de ça. Non. On a un rôle d'analyse. C'est nous qui décidons finalement, qui déterminons la décision. Mais on ne peut jamais le faire sans tenir compte de l'opinion publique, et le fait d'en tenir compte, ça va influencer notre cheminement envers la décision et, éventuellement aussi, en partie, la décision.

M. Richard (Clément) : Deux dernières questions courtes, s'il vous plaît.

M. Perrier (Yvan) : On disait, au sujet de Robert Bourassa, qu'il gouvernait par sondages. Je me demande, si on avait écrit cette question-là comme ça, je veux dire dans le programme, je me demande si les prises de position des conférenciers n'auraient pas été plus tranchées que celles qu'ils nous ont présentées ce matin.

Moi, je vais poser une question à M. Nadeau. Il a dit dans son intervention que, dans le cadre de sondages, il était possible de donner un poids égal à toutes les opinions et d'offrir une possibilité à toutes les voix de s'exprimer. J'aimerais ça avoir un petit portrait, à quoi correspond un sondage qui donne un poids égal à toutes les opinions et qui donne une chance à toutes les voix de s'exprimer.

M. Richard (Clément) : Des réponses concises, s'il vous plaît.

M. Nadeau (Richard) : Oui. Je vous donne un exemple. En 1964, sur la base des lettres aux journaux, aux États-Unis, on aurait conclu que M. Goldwater faisait fureur. Sur la base des sondages, et éventuellement de l'élection, on a vu ce qu'il en était. Pourquoi? Parce que, qui écrit dans les journaux? Des gens plus scolarisés, plus éduqués, etc. Et ce sont ces gens-là qui appuyaient le candidat. Donc, vous aviez un échantillon biaisé. L'avantage du sondage, c'est qu'il n'est pas systématiquement biaisé contre ceux qui ne disposent pas de ce genre de ressource pour se faire entendre.

M. Richard (Clément) : Oui, merci. Dernière question.

M. Millette (Gilles) : Non seulement les sondages peuvent-ils influencer, mais est-ce qu'ils peuvent manipuler l'opinion publique ou les électeurs? Et je prends comme exemple : je demeure dans le comté de Sherbrooke où il y a eu une élection récemment au fédéral. Le sondage qui a été publié deux jours avant donnait 51 %, par exemple, de votes au Bloc québécois et 35 % au Parti libéral. Les résultats ont été 44 point quelque chose pour chacun des candidats, à peu près. Quand mes

étudiants en méthodologie me demandent d'expliquer comment il se fait qu'on peut avoir autant d'écart — O.K. il y avait un grand nombre d'indécis — entre le sondage et les résultats, je me dis : Bon, sans vouloir prêter d'intentions au journal, au commanditaire ou à la maison de sondage, est-ce qu'on n'a pas voulu, peut-être, endormir les électeurs, d'un côté, et fouetter les électeurs, de l'autre, par un sondage comme ça?

M. Richard (Clément) : M. Nadeau.

M. Nadeau (Richard) : De façon concise, répartissez les indécis un tiers deux tiers. Pour votre sondage dans Sherbrooke, vous allez avoir quelque chose de très, très près du résultat final. C'est parce que le profil des indécis est très différent du profil de ceux qui expriment une opinion.

M. Millette (Gilles) : Mais le fait qu'on ait utilisé la publication d'un sondage avec des écarts aussi grands, est-ce qu'il n'y a pas un danger là?

M. Nadeau (Richard) : En fait, je pense que c'est le rôle du journaliste de dire où ça va historiquement, que les indécis se rangent plutôt massivement du côté des partis fédéralistes. Il faut donc interpréter ces résultats avec prudence et on aurait dû donner à la fois la répartition proportionnelle des indécis et une répartition mieux ajustée comme celle-là. On aurait donné un portrait plus juste au lecteur.

M. Richard (Clément) : Alors, maintenant, on m'invite à conclure, et je vais le faire en racontant deux anecdotes qui vont peut-être répondre aussi en même temps à votre question. En 1976 — Pierre de Bellefeuille va se rappeler de ça, puis Jocelyne Ouellette — René Lévesque qui, lui, à l'époque ne croyait pas du tout aux sondages a été prévenu quelques jours avant les élections que nous gagnerions les élections. Il était totalement incrédule. Il a été prévenu par notre sondeur — parce que le parti lui-même avait un sondeur, probablement peut-être même à l'insu de René Lévesque — et René Lévesque avait préparé deux discours pour le soir de l'élection, un de défaite et un de victoire, parce qu'il n'était absolument pas convaincu du sondage qui avait été réalisé. Il ne croyait pas du tout à cela. À partir du 15 novembre 1976, croyez-moi, René Lévesque croyait aux sondages.

Il y a une autre anecdote que je voudrais vous raconter. C'est qu'aux élections de 1981 — puis ça, ça rejoint un peu le propos de M^{me} Gingras qui dit qu'en termes d'intentions de vote, parfois ça peut être d'une précision presque chirurgicale — j'étais responsable électoral pour les 13 circonscriptions de la région de Québec. Ça signifie, ça, fournir, composer une équipe puis apporter un soutien aux circonscriptions en difficulté qui risquent de perdre l'élection. Quelques jours avant les élections, nous devions aller dans Montmagny-L'Islet, qui était une circonscription détenue de 1976 à 1981 par M. Chiasson, un député libéral absolument remarquable. Et on devait aller faire campagne là parce que la circonscription de Montmagny-L'Islet, pour le PQ, à mon avis à moi comme responsable politique, il n'était pas possible de la gagner, mais, en tout cas, on allait y soutenir notre candidat. Et, quelques jours avant les élections, j'ai reçu une communication téléphonique du parti — c'était notre sondeur qui était à l'oeuvre — me disant : N'allez pas dans Montmagny-L'Islet comme c'est prévu parce que nous allons gagner de justesse dans Montmagny-L'Islet — j'étais totalement incrédule — allez plutôt dans Charlevoix, là on est en difficulté. C'est ce que nous avons fait. Nous avons gagné par la peau des dents dans Montmagny-L'Islet, à ma surprise et à la surprise de tout le monde, et nous avons perdu de justesse dans Charlevoix.

Voilà. Là-dessus, je vous remercie tous et toutes.

M. Barrette (Michel) : J'invite M^{me} Guylaine Proulx à prononcer les mots de remerciement envers le président.

M^{me} Proulx (Guylaine) : Alors, nous vous remercions, M. Richard, de même que l'ensemble des invités qui ont participé à ce débat qui était très intéressant. Par ailleurs, avec la campagne électorale qui semble imminente au Québec, je crois que nous serons envahis de sondages, et c'est sûrement avec un regard neuf que nous les analyserons. Alors, on vous remercie beaucoup.

M. Tremblay (Robert) : Vous êtes conviés au restaurant Le Parlementaire pour le déjeuner-conférence du Président.

DÉJEUNER-CONFÉRENCE

LA TÉLÉDIFFUSION DES DÉBATS
FAVORISE-T-ELLE LE PARLEMENT SPECTACLE?

LE VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1998

DÉJEUNER-CONFÉRENCE

LA TÉLÉDIFFUSION DES DÉBATS FAVORISE-T-ELLE LE PARLEMENT SPECTACLE?

Présentation du conférencier

M. Tremblay (Robert) : J'aimerais avoir votre attention, s'il vous plaît! Vous savez, pendant ce colloque, j'ai des privilèges. Là, j'en ai un tout spécial, celui de vous présenter le Président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Charbonneau. C'est difficile, M. le Président, en deux minutes, de faire la synthèse de votre brillante carrière, mais je vais essayer de le faire.

De 1968 à 1976, M. Charbonneau est journaliste pour les quotidiens *Le Devoir* et *La Presse* et pour les stations radiophoniques CKAC et CKRL. Spécialisé en journalisme d'enquête, il signe de nombreux reportages sur le monde interlope québécois et la corruption policière et politique. Il publie *La Filière canadienne*, un ouvrage sur le crime organisé et le trafic international de la drogue. Il est consultant et conseiller spécial à la Commission d'enquête sur le crime organisé, que tout le monde connaît sous le sigle de CECO. Il est coresponsable des camps de formation de journalistes étudiants pour le collège Bois-de-Boulogne de Montréal et la Presse étudiante du Québec. Il a été auparavant vice-président du Syndicat des journalistes du Devoir.

Élu député le 15 novembre 1976, il est réélu en 1981 et en 1985. Son engagement politique l'amène, dès 1978, à publier un livre intitulé *L'Option* portant sur le projet politique du Parti québécois. Il intervient également dans le débat public sur l'avenir du Québec par la publication de nombreux articles sur le sujet. Il témoigne devant la commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique du Québec.

Le 30 juin 1989, il démissionne comme député de Verchères pour oeuvrer en Afrique sur le plan de l'aide internationale et devient responsable d'un programme de coopération au Rwanda, au Zaïre et au Burundi.

De 1990 à 1994, il est coanimateur de l'émission d'affaires publiques *Point de vue* à la station radiophonique CKVL et chroniqueur hebdomadaire à *L'Œil régional* de la Vallée-du-Richelieu.

De mai 1990 à janvier 1994, il est président et responsable de l'opération sauvetage et de la relance d'OXFAM-Québec, organisme québécois de coopération internationale et d'aide humanitaire. En aparté, je dois vous dire que, travaillant durant cette période-là dans le domaine de la coopération internationale, j'ai été à même de constater l'extraordinaire travail fait par notre président pour redonner une crédibilité à OXFAM-Québec.

Élu député de la nouvelle circonscription de Borduas aux élections générales du 12 septembre 1994, il est Président de l'Assemblée nationale du Québec depuis le 12 mars 1996.

Sur le plan international, M. Charbonneau est vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et président de la section du Québec de cette même Assemblée. Il a présidé, en 1997, la Conférence parlementaire des Amériques et assume la présidence du comité qui en assure le suivi. Il est président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et président honoraire de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

M. le Président a accepté de venir prononcer aujourd'hui une conférence sur la télédiffusion des débats de l'Assemblée nationale ayant pour titre — et c'est assez évocateur — *La télédiffusion des débats favorise-t-elle le Parlement spectacle?* M. le Président.

**CONFÉRENCE DU
Président de l'Assemblée nationale
M. JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**

**LA TÉLÉVISION DES DÉBATS
FAVORISE-T-ELLE
LE PARLEMENT SPECTACLE?**

M. Charbonneau (Jean-Pierre) : Merci, M. Tremblay. C'est notre responsable des programmes pédagogiques à l'Assemblée nationale. Il fait un travail extraordinaire et je suis très content de pouvoir rendre hommage à ses services à l'Assemblée devant cette tribune.

Chers collègues de l'Assemblée nationale et de cette Législature, M. le secrétaire général — je devrais dire aussi M. le président Clément Richard parce que, aux États-Unis finalement, président un jour, président toujours — M. le député Raymond Brouillet, chers invités, chers amis. Devant un auditoire aussi scientifique, prestigieux, j'ai essayé de rassembler des idées pour qu'il y ait un certain nombre d'éléments et de matières à réflexion au sujet de ce thème particulier, la télévision. On en parle aujourd'hui alors qu'on va, dans quelques jours, célébrer le 20^e anniversaire de l'entrée à l'Assemblée nationale de la télévision. Celle-ci est devenue un élément indispensable de la vie politique dans la mesure où le petit écran incarne la source première d'information du public. D'après plusieurs sondages réalisés en particulier aux États-Unis, la population considère très nettement que la télévision, comme média d'information, est le plus objectif — du moins, c'est ce qu'ils perçoivent — et le plus crédible de tous les médias. Est-ce que c'est vrai? Je n'en sais rien. En tout cas, on croit, semble-t-il, ce que l'on voit. Et c'est pourquoi on dit aussi que la télévision est le média le plus puissant et aussi, bien sûr, à cause de ça, le plus dévastateur. D'ailleurs, pour s'en convaincre, on n'a qu'à penser à l'utilisation qu'en ont faite, la semaine dernière, les députés fédéraux américains du Parti républicain à l'égard du président Clinton.

Au cours de cette conférence, j'aborderai donc plus en détail les effets controversés de la représentation du politique par l'image, mais nous pouvons d'emblée établir que la télévision, précisément parce qu'elle s'adresse directement aux sens et qu'elle véhicule jusque dans nos salons, et parfois même dans nos chambres à coucher — parce que, maintenant, combien de gens n'ont pas la télévision dans leur chambre à coucher? — une vérité visuelle incontestable, transforme le téléspectateur en témoin oculaire de l'histoire. C'est pourquoi il est utile d'observer son rôle sur le déroulement des événements politiques et notamment sur l'exercice de la démocratie parlementaire.

Pour amorcer cette conférence sur la télédiffusion des débats et son influence sur la perception publique des travaux parlementaires, je voudrais soulever en introduction l'importance historique qu'a eue la télévision au Québec. Ensuite, il nous sera possible d'évaluer en profondeur les répercussions de la télédiffusion de nos débats parlementaires et de l'utilisation de l'image en politique sur notre institution démocratique pour, finalement, répondre à la question qui nous importe ce midi, à savoir si la télédiffusion des débats favorise le Parlement spectacle.

Dans la seconde moitié de ce siècle, la société québécoise a subi une transformation radicale qui étonne beaucoup d'observateurs, surtout de l'étranger. Elle s'est émancipée des carcans culturels traditionnels qui étaient pourtant restés inchangés depuis des générations. Certains situent le début de cette grande transformation à la publication du Refus global, ce manifeste du peintre Paul-Émile Borduas — de ma circonscription, qui porte d'ailleurs son nom — et de ses amis, publié en 1948, qui souleva les passions par ses attaques contre les valeurs et les institutions traditionnelles du Québec. J'ai lu le Refus global à l'occasion des cérémonies de commémoration de son 50^e anniversaire et je crois qu'effectivement, ça devait être assez fantastique comme impact, il y a 50 ans, de voir cet écrit et les discussions qui ont entouré cette publication.

D'autres voient, dans la grève des mineurs d'Asbestos, en 1949, et l'apparition d'un mouvement syndical canadien-français, les signes avant-coureurs de la Révolution tranquille. On trouve également de nombreux éléments déclencheurs de cette Révolution, mais peu réalisent le rôle essentiel joué par la télévision que je vais, par la suite, tenter brièvement de décrire.

En fait, en septembre 1952, la Société Radio-Canada ouvrit sa première station à Montréal. Désormais, les Québécois découvraient non seulement des émissions et des films à l'abri de la censure, mais aussi pouvaient-ils se voir eux-mêmes dans le miroir du petit écran. L'image, la représentation que les Québécois avaient d'eux-mêmes et de leur société, venait de changer à tout jamais. Ils prenaient conscience de leurs talents et de leur savoir-faire et, peut-être pour la première fois, véritablement, ils pouvaient se comparer à d'autres peuples.

En l'espace de quelques années, l'image télévisée en particulier d'une nouvelle élite québécoise aidant, c'est aussi la vision des artistes, des femmes, de la jeunesse, de la culture et de l'ensemble de la société québécoise qui prit une couleur nouvelle, et la modernité qui fit son entrée au Québec.

Dans ce contexte où les gens de la télévision incarnaient le Québec moderne, bien avant que les États-Unis ne fassent passer leurs stars du cinéma à la présidence du pays, le Québec, le premier, vit une personnalité médiatique, une vedette du petit écran, sortir de ce petit écran pour franchir l'avant-scène politique : il s'agit bien sûr, vous l'avez deviné, de René Lévesque. Pour le citoyen québécois, René Lévesque, aussi bien en tant que journaliste que politicien, ouvrait, comme la télévision, une fenêtre sur l'avenir et sur le monde. C'était toute une époque; mais l'on peut aussi y voir la preuve de l'impact extraordinaire qu'a eu la télévision sur notre société.

Tout naturellement, la télévision, qui fut un outil majeur d'émancipation et de démocratisation au Québec, entra au Parlement, siège et fondement de notre démocratie, et c'est encore René Lévesque, devenu premier ministre en 1976, qui lui ouvrit les portes de l'Assemblée nationale. Toutefois, je pense qu'il faut reconnaître — et Clément Richard, ici présent, est un témoin de cette page d'histoire — que cette idée était déjà en gestation depuis un bon moment.

On commença à reconnaître la pertinence de retransmettre les délibérations du Parlement à la télévision dès le début des années soixante, en fait, dès le début de la Révolution tranquille. Le débat télévisé de 1962, qui opposait le premier ministre Jean Lesage au chef de l'opposition Daniel Johnson au terme de la campagne électorale sur la nationalisation de l'électricité, « marqua une rupture : la fin de l'hégémonie du règne incontesté de la presse écrite et les débuts flamboyants de l'écran magique ». Ce passage, une citation de Gilles Lesage, un des vétérans de la Tribune parlementaire, est tiré de l'ouvrage *Les Couloirs de l'information : les journalistes*.

On commença à réaliser des études de faisabilité sous la présidence de Jean-Noël Lavoie, au début des années soixante-dix. Mais néanmoins il fallut attendre le 3 octobre 1978 pour voir les premières caméras de télévision pénétrer l'enceinte du Parlement.

Peut-être qu'on ne se souvient pas sauf ceux qui y étaient à l'époque, mais la mise en contact directe des téléspectateurs avec les travaux de l'Assemblée ne faisait pas l'unanimité des collègues députés. Je me rappelle, puisque j'y étais — Clément Richard aussi et quelques autres — que plusieurs collègues se préoccupaient de l'effet que la télévision aurait sur les délibérations de la Chambre et certains n'étaient pas convaincus que le statut du Parlement s'en trouverait rehaussé. On craignait par exemple que l'œil de la caméra n'affecte le contenu des débats, que les procédures ou les délibérations ne souffrent des contraintes techniques liées à l'utilisation des médias électroniques ou qu'il ne se crée un déséquilibre au profit des députés qui seraient plus à l'aise au petit écran. Allaient-ils s'exprimer librement ou « poser » devant l'objectif? On redoutait également le supposé « effet banalisant » de la télévision qui risquerait de réduire la Chambre encore plus à un cirque archaïque et de projeter une image particulièrement défavorable de l'Assemblée nationale. Enfin, la dernière grande objection était que la télédiffusion permettrait aux médias de rééditer les délibérations et de présenter une vision erronée et déformée des travaux parlementaires.

L'Assemblée nationale du Québec est à la fois l'un des plus anciens Parlements au monde et l'une des institutions parlementaires les plus modernes, et il faut le reconnaître, il faut en être fier. Malgré tout ce que l'on a dit de négatif sur eux, les députés jouent un rôle prépondérant au sein de la démocratie québécoise, puisqu'ils votent les lois, ils exercent un pouvoir de surveillance sur le gouvernement, ses ministères et organismes, de même que sur l'administration des finances publiques, sans compter le rôle de leader d'opinion et d'agent de développement local qu'ils exercent dans leur milieu, là où ils sont plutôt les seigneurs que les parias, alors qu'ici, au Parlement, souvent ils sont l'inverse. De plus, à titre de représentants de leurs électeurs dans chacune des circonscriptions, ils servent de lien entre la population et le gouvernement et entre les citoyens et l'administration gouvernementale.

Aussi, reconnaissant que le Parlement est l'enceinte privilégiée de tout système politique démocratique, puisque ses membres sont élus au suffrage universel, et reconnaissant que la population possède un droit inaliénable à une information

parlementaire précise, exhaustive et objective, les députés à l'époque, malgré leurs réticences sinon leur résistance, ont décidé à l'unanimité d'utiliser cette technique moderne de diffusion de leurs travaux.

Le véritable initiateur de ce projet fut à l'époque le ministre d'État à la réforme électorale et parlementaire, Robert Burns, qui est aujourd'hui juge au Tribunal du travail au Québec. Alors, lui et Clément Richard, qui était président à ce moment-là, ont fait en sorte que cette idée qui était en gestation depuis le début des années soixante, finisse par aboutir. Tous deux estimaient avec justesse que télédiffuser l'ensemble des débats de l'Assemblée nationale revenait à donner au public une information intégrale de première main et non réduite à un résumé simplifié et vulgarisé par les journalistes, les parlementaires apparaissant au petit écran sans interférence éditoriale. Il incombe à l'Assemblée nationale elle-même de montrer et d'expliquer, pensait-on, son rôle, son fonctionnement et ses travaux. Telle était à ce moment-là la raison fondamentale invoquée par les députés qui étaient favorables à la télédiffusion des débats et qui ont fini par convaincre leurs collègues.

À une autre époque, Platon pensait que, puisqu'un chef politique doit obtenir le soutien des citoyens s'il veut agir avec efficacité, la population d'une cité devrait se limiter au nombre de gens qui peuvent entendre sa voix. Il situait même — il était très précis, Platon — ce nombre à 5 040 hommes et leurs familles. La télévision a rendu possible la transmission de la voix des leaders politiques, et ces leaders, ce sont autant les députés que les ministres ou les chefs de parti, et cette voix est rendue publique à l'ensemble des citoyens, peu importe la grandeur de la société.

Aujourd'hui, je crois qu'on peut soutenir que la télévision paraît avoir ranimé d'une certaine façon l'intérêt pour le Parlement. Dans une démocratie, le fait qu'un élu aujourd'hui puisse être vu à l'œuvre et entendu par une audience nationale représente une grande amélioration par rapport au temps où il fallait se déplacer et venir s'asseoir aux tribunes pour obtenir un accès direct aux délibérations sur les affaires de la cité. De surcroît, si la télévision peut donner un avantage à un député plus photogénique, elle confère aussi une audience plus large à des députés moins charismatiques et plus retirés.

En particulier, la télédiffusion intégrale du travail des commissions, commencée l'année dernière, aura eu — du moins j'ose le croire — un effet valorisant pour les parlementaires en faisant connaître, dans un contexte moins formel que celui de l'Assemblée nationale, leurs positions sur des problèmes d'actualité, le détail de la législation, la pertinence aussi des interventions des députés en commission parlementaire, et le sens de ce travail.

De plus, la diffusion des débats en commission parlementaire revêt un intérêt pédagogique dans la mesure où elle montre le Parlement à l'écoute de divers groupes de citoyens et le présente comme un lieu accessible et important dans l'organisation du bien commun. Malgré tout ce qu'on dit de la politique et de la démocratie, le fait de pouvoir avoir accès à ses élus et à l'enceinte parlementaire n'est pas rien. On parlait tantôt d'OXFAM... il y a des sociétés que j'ai connues et que vous connaissez sans doute qui se battent ou qui ont réclamé pendant longtemps, avec le sacrifice du sang, le fait de pouvoir avoir cette possibilité.

Elle fait aussi voir notre démocratie à l'œuvre et fait comprendre le pouvoir démocratique dont disposent les Québécois, disait Vincent Lemieux lors d'un des précédents colloques que l'Assemblée nationale a tenus sur les parlementaires et les médias en 1993. C'est pourquoi j'ai tenu, comme président, à télédiffuser en direct les commissions parlementaires qui siègent à la Salle du Conseil législatif, et j'espère, le plus tôt possible, qu'on pourra faire la même chose pour l'ensemble des commissions parlementaires qui siègent à l'Assemblée nationale.

Une année à peine après le début de la télédiffusion des débats, Radio-Québec nous montrait que 73 % des répondants estimaient avoir appris des « choses nouvelles » sur l'Assemblée nationale et son fonctionnement, et 60 % des téléspectateurs affirmaient que la télédiffusion avait augmenté leur intérêt pour la vie politique en général. On pourra dire : C'était un an après 1978, après la nouveauté qu'était l'introduction de la télévision à l'Assemblée. Mais un autre sondage réalisé, celui-là, en décembre 1983 indiquait qu'une proportion importante de Québécois, 78 % des personnes interrogées, reconnaissaient l'importance d'avoir accès par la télévision aux débats de l'Assemblée nationale et que 27 % de la population se branchait sur la chaîne parlementaire au moins une fois par mois. Plus récemment, un dernier sondage, réalisé en juin 1994 par la maison CROP, situait la proportion des téléspectateurs occasionnels à 47 % de la population adulte du Québec. La retransmission des débats a effectivement, donc, eu beaucoup de succès, quoi qu'on en dise.

Si l'on regarde de plus près son impact sur l'institution, on constate que la diffusion des délibérations a influé sur la Chambre de diverses façons, mais n'a pas eu finalement les répercussions désastreuses que certains craignaient. Aucun changement notable n'est à signaler sur les débats... Clément Richard était là; moi aussi, j'étais là avant 1978 — donc entre 1976 et 1978 — et Jean Garon y était également; on a pu voir ce qu'était le langage à l'Assemblée et ce qu'il était après. Les

députés se soucient désormais peut-être un peu plus du message pour qu'il passe bien à la télévision. Mais, dans les faits, quand on regarde ce qui se disait et comment on le disait avant la télévision et maintenant, je ne suis pas convaincu qu'on puisse y trouver des grandes différences.

On n'a pas vu, non plus, les députés chercher une exposition accrue ou s'emparer avidement de la parole et du micro. Toutefois, conscients de l'importance de certains moments, comme les débats référendaires entre autres, les groupes parlementaires orchestrent effectivement leurs interventions en fonction de leur impact télévisuel dans un certain nombre de débats. Je regarde aujourd'hui comment les groupes parlementaires préparent la période de questions et de réponses orales à l'Assemblée et, effectivement, le facteur télévisuel entre en ligne de compte.

D'autre part, la télévision semble aussi avoir contribué à améliorer le décorum en Chambre. La tenue vestimentaire des députés s'est adaptée à un contexte télévisuel où, par exemple, les vestons et chemises bleus ou gris ressortent mieux à l'écran. Et les parlementaires ont remplacé leur vieille habitude de taper sur les pupitres pour manifester leur enthousiasme par des applaudissements qui font plus « distingués ». Le député de Borduas qui, à l'époque, était député de Verchères, a été obligé, finalement, de mettre une cravate, un veston et de cesser de porter des sandales sans bas à l'Assemblée nationale parce que non seulement le président était contre, mais maintenant la télévision donnait une arme puissante au président pour le convaincre de changer un peu son attitude et son comportement.

Il faut noter à cet égard que, pour ne pas gêner les travaux parlementaires et protéger l'intégrité des députés, on a contrôlé l'accès des caméras. Les prises de vue sont généralement limitées au torse et la régie maintient le cadrage sur le président ou les personnes à qui il a officiellement donné la parole, la caméra revenant à lui en tout autre temps. D'habitude, la télévision, suivant des impératifs journalistiques ou médiatiques, se concentre plus sur les images que sur les idées, plus sur l'anormal que sur le normal, plus sur les gens que sur les sujets des débats, et plus sur les conflits que sur les synthèses. En interdisant aux caméras de balayer la Chambre à leur guise, comme le réclamaient et le réclament toujours d'ailleurs plusieurs journalistes et plusieurs entreprises de presse, on empêche de laisser l'attention des téléspectateurs se fixer sur des détails anodins et l'on respecte le caractère de débat du Parlement. Dans une Assemblée, on écoute ceux qui parlent à défaut de regarder ceux qui se taisent.

Ces précautions techniques ont précisément permis d'éviter de transformer les délibérations en Parlement spectacle. L'image permet de mettre un nom et un contexte sur des idées et n'évince pas les mots de l'information transmise mais, au contraire, s'intéresse au contenu des travaux de l'Assemblée.

Toutefois, si tel est le cas et si les députés eux-mêmes ne sont pas tombés dans la tentation de « jouer » devant la caméra, pourquoi, néanmoins, parle-t-on encore de Parlement spectacle? Il y a peut-être trois facteurs à considérer. Sans doute y en a-t-il d'autres, mais je vous en présente trois : la nature de l'image et de la télévision, la nature du Parlement comme espace public de discussions réglementées et les attitudes de l'auditoire.

Premièrement, la caractéristique politique la plus significative de la télévision est qu'elle est capable de présenter l'image du parlementaire et, par là, de livrer des indications sur son caractère et sa personnalité. L'image est donc toujours porteuse d'une information qui dépasse les intentions de l'orateur. L'image est différente du langage aussi, puisque, sous couvert de vérité tangible, la reproduction de la réalité qu'elle véhicule déborde la signification intentionnelle et offre aux téléspectateurs une liberté interprétative considérable. Il vaut la peine de rappeler, à ce sujet, que, lors du débat télévisé entre Nixon et Kennedy, en 1960, la majorité de ceux qui l'avaient suivi à l'écran, à la télévision, donnaient l'avance à Kennedy, alors que ceux qui l'avaient écouté à la radio estimaient que c'est Nixon qui avait gagné le débat. Apparemment et paradoxalement, l'image parle plus ou, tout au moins, dit autre chose.

Par ailleurs, bien que l'on allègue souvent que la télévision comporte une fonction informative et éducative, elle est surtout devenue un outil de divertissement, comme le montre la composition des grilles horaires qui relèguent souvent dans des créneaux moins avantageux les émissions dites « sérieuses ». On a pris l'habitude de voir les compagnies de télévision distribuer un produit spécifique et distrayant à une clientèle ciblée selon les heures d'écoute, une clientèle que l'on invite à « consommer » ce qu'elle désire voir et savoir, ou ce que l'on pense qu'elle désire. Tout de même, depuis la fin des années quatre-vingt, l'on observe une tendance à la spécialisation des chaînes de télévision et l'on peut aujourd'hui écouter de nombreuses chaînes informatives qui font — et je pense qu'on peut le constater — une plus grande place à l'actualité politique et parlementaire.

Néanmoins, la forme de communication qui sied à la télévision reste celle du spectacle, comme le disent d'ailleurs les auteurs du livre *La folle du logis*, la télévision dans les sociétés démocratiques. Les situations sont mises en scène et jouées même quand il ne s'agit pas de fiction. Bref, la télévision montre principalement des acteurs.

Le deuxième facteur à considérer est que, de tout temps, le spectacle fut lié au sacré. Au début du Moyen Âge, les représentations théâtrales se tenaient généralement sur le parvis des églises. Le spectacle s'exprime dans un rituel aux règles prédéterminées, dans un lieu et un temps fixés d'avance, et se joue devant un public qui, ayant connaissance de ces contraintes, est à même d'apprécier le sens qu'il faut lui conférer. Le spectacle s'adresse à l'imaginaire et opère aussi une manipulation de symboles culturels et métaphysiques, d'où sa nature traditionnellement sacrée.

Dans le même ordre d'idées, les débats parlementaires incarnent un rite ayant des règles strictes, réalisé dans un lieu que seuls les acteurs politiques, les députés, peuvent pénétrer, le sacro-saint. Ils interprètent donc le rôle de législateur à deux niveaux : un niveau théâtral et un niveau représentatif puisque, d'une part, ils exécutent le jeu du théâtre démocratique — et ce n'est pas péjoratif — et que, d'autre part, ils représentent leurs commettants.

En effet, la personne qui s'exprime le fait au nom de gens qui sont absents. Aussi, la cérémonie des débats parlementaires est hautement sacralisée et représente en soi un spectacle au sens élevé et traditionnel du terme. Il y a un vocabulaire, il y a un langage et, encore dans bien des Parlements, il y a même un déguisement. Et, même encore aujourd'hui, si le président n'a plus le tricorne et la toge, il y a encore la convention qui fait que le président, le secrétaire général et les adjoints de la table sont en habit foncé, en habit bleu. Et quand, par malheur, le président a essayé d'aller contre la convention non écrite, il se l'est fait rapidement rappeler par les citoyens téléspectateurs eux-mêmes.

Beaucoup d'auteurs réputés en psychosociologie, dont Clifford Geertz, ont déjà insisté sur l'aspect sacré des procédures parlementaires et de l'exercice des droits démocratiques. Toutefois, par la télédiffusion des débats, ce spectacle ritualisé se trouve à être transmis au moyen d'un média où tout contenu apparaît d'avance et par nécessité même comme un spectacle. Il risque ainsi de perdre son côté sacré et solennel pour ne conserver que son caractère de mise en scène, qui est un prérequis d'ailleurs formel de toute émission télévisée, même lorsqu'on fait du direct. Les gens qui s'imaginent qu'on fait du direct sans organisation, sans planification, sans scénarisation, bien, ils se trompent généreusement.

Un troisième et dernier facteur dont on doit tenir compte est que la télévision opère aux confins d'un espace public, qu'elle pénètre profondément et dans lequel s'expriment toutes sortes de référents culturels sans distinction de classe ou de sexe. Cet espace public est le lieu où se forme l'opinion publique. En ayant accès à une information privilégiée sur les travaux parlementaires, les contribuables gardent le loisir de porter personnellement un jugement sur le travail législatif de leurs mandataires, de les critiquer et de modifier, de façon ponctuelle et même quotidienne, leur opinion. La télévision a en quelque sorte contraint les parlementaires à dialoguer avec le public, car la réussite de la communication, dans le domaine audiovisuel, est primordiale pour obtenir l'assentiment des citoyens sur les décisions démocratiques que prennent les élus et, ultimement aussi, et parfois surtout, sur la possibilité de conserver l'appui de l'électorat, ce que certains appelaient encore ce matin — et Raymond Brouillet en a parlé — de la survie en politique.

Ainsi se crée une dynamique complexe et ambiguë entre la démocratie, son image télévisuelle et l'opinion publique. Toutefois, je pense qu'il faut interpréter l'aspect incertain de cette dynamique comme un gage de liberté, puisqu'il permet au citoyen de conférer un sens personnel aux informations qu'il reçoit des députés par le petit écran. Il oblige en retour les parlementaires à plus de responsabilité envers leurs commettants.

Si, comme nous l'avons soulevé tantôt, la télédiffusion des débats tend à désacraliser les travaux de l'Assemblée, elle concourt aussi à rappeler continuellement les symboles et les pratiques qui soutiennent l'essence de notre démocratie et témoigne quotidiennement de la validité et de l'importance de nos institutions parlementaires. Enfin, puisqu'elle s'adresse à tous indistinctement, la télévision est sans doute l'outil de communication le plus démocratique des sociétés modernes. En tout cas, il est certes le plus utilisé. Et, dans ce contexte, la télédiffusion des débats rappelle au citoyen son appartenance à la société politique et tourne son attention vers les problèmes et les enjeux qui concernent l'ensemble de la société.

La télédiffusion des débats procède d'une volonté pédagogique et d'un souci démocratique de transparence de la gestion de la chose publique et elle répond aussi cependant à certains impératifs du parlementarisme. En effet, dans une saine démocratie, l'exécutif est responsable devant le Parlement qui se prévaut, entre autres, de la tâche de le questionner et de le contrôler. Traditionnellement, le gouvernement doit interroger la Chambre pour vérifier le bien-fondé de sa politique et obtenir l'aval du peuple par l'intermédiaire de ses représentants.

Cependant, de nos jours, la télévision est venue transformer les relations entre l'exécutif et le législatif et compromettre quelque peu leur indépendance mutuelle. Et, comme je l'ai déjà expliqué, la télévision a ouvert un espace public de formation des opinions. À cause de cela, Parlement et gouvernement évoluent désormais dans une interdépendance tripartite plus grande et, surtout, plus sensible avec le public. Les gouvernements à cet égard pourraient même être tentés de s'appuyer principalement sur l'opinion pour légitimer leur action et de délaisser leurs responsabilités envers la Législature, puisque, de toute façon, par la télévision, et maintenant les sondages, ils obtiennent un accès direct au peuple et aux électeurs. Et la question qu'on posait hier soir, que Gilles Lesage a posée, que j'ai reprise, c'est : Est-ce qu'on a encore besoin d'un Parlement, puisque, maintenant, on a les sondages et puisque maintenant, on a la télévision?

Dans cette perspective, télédiffuser les délibérations du Parlement permet aux députés de contrebalancer le pouvoir de l'exécutif qui intervient d'habitude beaucoup plus souvent qu'un simple député dans les médias d'information. Ainsi, le gouvernement n'est plus le seul à pénétrer l'espace public de formation des opinions que la télévision rend accessible et le Parlement, et particulièrement l'opposition dans notre système parlementaire, peut exposer ses idées d'une voix aussi forte que celle de l'exécutif et exercer ainsi son mandat de contrôle du gouvernement. Combien de sociétés dans le monde, actuellement, combien d'oppositions souhaiteraient pouvoir s'exprimer ouvertement, librement, avec la même intensité que le pouvoir politique? Combien peuvent le faire véritablement?

À ce propos, Clément Richard, qui était président de l'Assemblée nationale à l'époque de l'introduction de la télévision, avait beaucoup insisté sur la nécessité de remettre la télédiffusion des débats entièrement sous la responsabilité de la présidence pour éviter toute interférence de l'exécutif dans les affaires parlementaires.

Que la télévision soit un outil d'évasion ou de participation dépend, en fin de compte, de l'attitude du téléspectateur qui reste libre d'user de ce formidable média de communication comme il l'entend, de « zapper » ou de fermer. L'Assemblée nationale désire simplement, en ce qui la concerne, par la télédiffusion de ses délibérations, favoriser une prise de conscience de la chose parlementaire chez les citoyens et, si possible, et humblement, une responsabilisation accrue en regard de la chose publique et du fonctionnement de la société.

Aussi, nous pouvons conclure que la télédiffusion des débats ne favorise pas outre mesure le Parlement spectacle. Bien que la politique n'ait pas attendu la venue de la télévision pour se donner en spectacle. Il est vrai, par exemple, que la période de questions, la partie des travaux en Chambre la plus suivie par les téléspectateurs, et les journalistes bien sûr, est en soi un spectacle plus ou moins dramatique pour lequel les acteurs politiques préparent minutieusement, et sans doute mieux qu'avant, leurs interventions. Les députés façonnent leurs discours aussi bien de façon à capter l'attention du public qu'à désarçonner leurs adversaires politiques. Les effets de toge et les coups de gueule acérés, pas plus aujourd'hui qu'hier, ne visent d'abord à se donner en spectacle; ils cherchent surtout — et c'est la nature même du système parlementaire et de la démocratie parlementaire — à marquer des points aux dépens de l'adversaire en influençant au maximum l'opinion des lecteurs et spectateurs. Et, bien sûr, une bonne performance est généralement plus spectaculaire et retient évidemment plus l'attention.

Que l'on soit dans les tribunes ou que l'on suive le débat de son salon, la joute parlementaire ne perd rien de son éclat et de son intensité. Et les anciens parlementaires, les membres de l'Amicale qui ont siégé à l'époque où la télévision n'était pas présente, peuvent témoigner que cette intensité et cette vivacité étaient aussi réelles et présentes à leur époque qu'elle l'est maintenant. Sa popularité tient surtout au fait qu'elle est fondée sur une confrontation et qu'elle présente une lutte d'idées dans laquelle l'arme principale reste la parole avec tout ce qu'elle offre comme effets spectaculaires.

La période de questions se suit comme un duel éphémère, mais particulièrement chargé émotionnellement. Souvent cet aspect émotif et donc psychologique est rarement considéré dans l'impact, dans le comportement et dans le jugement qu'on porte. Pour gagner le débat, il s'agit de déstabiliser l'autre en face et de le faire mal paraître, d'où le côté spectaculaire de cette période quotidienne de l'activité parlementaire. Mais, à juste titre, je pense que c'est Laurent Laplante qui, ce matin, en répondant à une question rappelait : Écoutez, est-ce que vous pensez que, dans le fond, les gens se comporteraient différemment des députés s'ils étaient placés dans le même contexte? Mettez 125 personnes dans une salle, divisez la salle en deux, dites-leur que l'enjeu, c'est le pouvoir et que le public aura à porter un jugement à un moment donné, je ne suis pas certain que, finalement, les comportements seraient différents. Est-ce qu'une assemblée syndicale où les enjeux sont importants se comporte différemment? Est-ce qu'une assemblée d'étudiants se comporte différemment? Pas nécessairement. Et pour ceux qui suivent, maintenant, les travaux des conseils municipaux à la télévision, puisque la télévision est entrée maintenant aussi dans les salles de conseils municipaux, est-ce que ça se comporte différemment dans un conseil municipal?

Tout compte fait, je peux vous dire que les Québécois devraient être fiers de leur Assemblée, considérer que c'est probablement un des Parlements qui se comporte le plus dignement, actuellement, par rapport à ce qui se fait ailleurs, y compris à Ottawa, y compris à Paris, y compris à Londres, y compris à Washington.

Malheureusement, pour les journalistes et surtout ceux des médias électroniques, une bonne période de questions, c'est une période de questions où le côté spectaculaire est particulièrement prononcé et l'affrontement politique particulièrement virulent. Et ça, un président se le fait dire quotidiennement à la sortie de la période de questions, dans le corridor : Cela a été bon, aujourd'hui! Ça s'est tapé solidement! Certains estiment que la télédiffusion des débats aurait augmenté la visibilité de la période de questions bien au-delà de sa valeur. Sans doute! Mais, à mon avis, elle a aussi contribué à faire connaître les procédures qui soutiennent les travaux parlementaires et la fonction essentielle que joue l'Assemblée nationale, dans notre démocratie, précisément cette responsabilité de contrôler le pouvoir exécutif.

Le défi de la retransmission des débats consiste à se servir des médias électroniques sans nuire à l'intégrité du Parlement. Je crois que ce défi a été relevé, finalement, avec beaucoup de succès au Québec. La télévision sert à faire comprendre aux citoyens qu'il y a encore beaucoup plus à connaître de nos institutions politiques et que le petit écran peut être très utile à cet égard. Si le citoyen est conduit à s'intéresser à un problème social et collectif et invité à en débattre avec ses proches grâce à la télévision, alors nous aurons réalisé adéquatement les objectifs poursuivis par la télédiffusion des débats et rempli notre mandat de législateurs et de représentants du peuple avec toute la transparence que les moyens techniques actuels permettent.

Ce souci de transparence nous a poussés, depuis mars 1998, à également télédiffuser en direct les conférences de presse des députés. Comme je le disais hier soir, bien sûr, ce ne sont pas les conférences de presse des membres du gouvernement. Alors, ce n'est pas encore très couvert, puisque, de toute façon, nous avons plus une tribune gouvernementale qu'une tribune parlementaire. Mais peut-être qu'un jour ça viendra lorsque les gens se rendront compte qu'à pousser trop loin on va finir par dévaluer tellement le Parlement qu'un jour les gens vont se dire : On n'en a plus besoin.

Dans cette perspective, notre prochain défi sera de démocratiser et d'augmenter la visibilité des travaux de l'Assemblée nationale par Internet, travail que nous avons déjà bien entamé. En effet, le site de l'Assemblée nationale publie intégralement le Journal des débats de l'Assemblée et, à mesure que ces techniques nouvelles se développeront, nous adapterons nos attitudes communicationnelles pour le plus grand bien de la population et de la démocratie.

Nous croyons qu'il ne suffit pas simplement d'offrir au public l'occasion de suivre les débats dans leur intégralité, mais qu'il faut aussi enseigner les fondements de la démocratie et du parlementarisme et intéresser les jeunes aux sujets de l'actualité. Ce défi-là, cette responsabilité-là, c'est celle, comme je le disais hier soir, des enseignants d'histoire, de science politique et de bien d'autres matières. J'espère que les collègues historiens, les professeurs qui ne sont pas ici aujourd'hui, pourront bénéficier de ces deux jours et demi de travaux grâce, justement, aux moyens modernes de communication et grâce à la télévision, puisqu'avec notre service de télédiffusion nous allons enregistrer jusqu'à la fin toutes les délibérations, tous les travaux, toutes les discussions. Ce sera un outil pédagogique qui sera mis à la disposition de tous les enseignants au Québec du réseau collégial et même universitaire qui voudront s'en prévaloir et faire en sorte que l'exercice auquel vous aurez participé se prolonge dans le temps. Bien, merci beaucoup de m'avoir écouté et j'espère que ça aura alimenté votre réflexion. Merci.

À tout seigneur tout honneur, le président va reconnaître le président! Alors, Clément Richard, pour la première question.

M. Richard (Clément) : M. le Président, je voudrais d'abord vous féliciter pour cette défense du parlementarisme en général et de notre Parlement en particulier, et j'ai beaucoup aimé que vous preniez le soin de préciser que notre Parlement est l'un des plus beaux à travers le monde. Comme vous, j'ai eu l'occasion d'en voir beaucoup de Parlements, et notre Parlement, au risque de vous surprendre, est un modèle de Parlement.

Cela dit, vous me permettez, en toute déférence, en tout respect et en toute amitié, d'ajouter un peu à votre propos. Il m'est apparu, à moi, que l'impact le plus immédiat et le plus évident de la télévision des débats a été le renoncement des formations politiques aux débats de procédure; il y avait d'interminables débats de procédure sur l'application du règlement. Les formations politiques savent désormais que ces débats ne sauraient intéresser le public, de telle sorte que je pense qu'on a renoncé aux longs débats de procédure. En tout cas, moi, je l'ai senti immédiatement après l'avènement de la télévision dans l'enceinte du Parlement.

Je voudrais vous rappeler aussi, quand même — peut-être corriger quelque chose — que c'est avant l'avènement de la télévision des débats qu'on avait renoncé à la démolition des pupitres des membres en guise d'applaudissements, on a commencé les applaudissements à la main plus tôt. Pour les plus jeunes, c'est qu'autrefois la manière d'applaudir, Gilles Lesage s'en souvient très bien, c'était avec les pupitres, les bureaux des membres de l'Assemblée nationale et, si je me souviens bien, chacun de ces pupitres coûte 6 000 \$. Et la première décision, ou à peu près, que j'ai prise, c'est demander aux membres...

M. Charbonneau (Jean-Pierre) : C'est vrai. Le premier édit pour protéger le mobilier, cela a été au début de décembre 1976.

M. Richard (Clément) : Cela a été antérieur à la télévision des débats.

M. Charbonneau (Jean-Pierre) : Oui, c'est vrai.

M. Richard (Clément) : L'autre impact qu'a eu la télévision des débats, et cela a été absolument immédiat, c'est qu'on a vu apparaître des députés en meilleure tenue vestimentaire. J'ai même vu apparaître le député Charbonneau...

M. Charbonneau (Jean-Pierre) : Vous n'êtes pas obligé de revenir sur le sujet, là!

M. Richard (Clément) : ...sans ses pantoufles et, le premier jour de la télévision des débats, il s'était acheté une première cravate, quand même; c'était assez important. Mais, laissez-moi finir sur une anecdote, en fait, deux anecdotes. Une très brève. Avant 1976 — on a peut-être oublié ça — au Parlement de Québec, il y a toujours eu des messagers, les femmes n'avaient pas le droit, il n'y avait jamais eu une femme comme messagère au Parlement de Québec sous prétexte que ça pouvait être périlleux pour les membres de l'Assemblée nationale. On ne considérait pas, à l'époque, que l'homogénéité de l'Assemblée pouvait être aussi, d'une certaine manière, à certaines occasions, périlleuse. Mais, cela dit, une des premières décisions que j'ai prises en arrivant, c'est de demander à ce qu'on change cette réglementation non écrite et qu'il y ait des femmes qui puissent venir travailler sur le parquet du Parlement, ce qui n'était pas le cas avant 1976.

L'autre anecdote que je voudrais vous raconter, c'est que la transformation pour la télévision des débats s'était faite avec ma collègue Jocelyne Ouellette, qui était ministre des Travaux publics et, comme je la savais de très bon goût, j'ai dit : Bien, les couleurs du Parlement pour... il fallait le transformer un peu. Elle a eu la malencontreuse idée d'éliminer le vert — vous savez, dans tous les Parlements britanniques, c'était le salon vert — et, un peu à mon insu, par surprise, elle a eu la malencontreuse idée de transférer le salon vert en salon bleu. J'ai dit : Qu'est-ce que ça va être au retour, pour la session parlementaire? Ils vont dire qu'ils n'ont jamais vu un président aussi partial, de transformer le salon bleu dans la couleur de sa propre formation politique. Et je vous avoue que Jocelyne Ouellette m'a fait vivre certaines angoisses. Heureusement, c'est parce qu'on nous avait convaincus que le bleu était la couleur qu'il fallait pour la télévision des débats.

Dernière anecdote, celle-là, et qui n'a pas été reprise, M. le Président. Vous allez vous en souvenir. Vous aviez bien ri de moi à l'époque. Au tout début, deux ou trois jours après le début de la télévision des débats — et on avait très peur des débats spectacles — deux ou trois jours après, M. Bellemare, avec son caucus de l'Union nationale, avait décidé d'utiliser la télévision, pour une première fois, vraiment une première fois. C'était, vous vous en souviendrez — et Pierre de Bellefeuille, vous vous en souvenez aussi — l'époque où il y avait un boycottage des produits Cadbury. À cause de la loi 101, Cadbury avait annoncé qu'ils voulaient déménager en Ontario, et les centrales syndicales, des formations politiques, beaucoup de monde avaient décidé de boycotter les produits Cadbury. Or, vous savez, M. le Président — ce n'est pas à vous que je vais dire ça — que le président de l'Assemblée nationale est ultimement, et j'insiste sur l'adverbe « ultimement », responsable de l'administration et donc des restaurants de l'Assemblée nationale. Ce que je ne savais point c'est qu'à l'Assemblée nationale nous vendions des Cadbury.

Et M. Bellemare — et c'était là le péril de l'Assemblée, heureusement ça n'a pas été repris mais c'était tellement drôle à l'époque — M. Bellemare, sans doute quelqu'un lui avait remis une tablette de chocolat Cadbury qu'on vendait juste ici au comptoir en avant, l'avait mis dans ses poches et, comme on peut le faire à l'occasion, le règlement permet de poser des questions au président comme on peut en poser au ministre. M. Bellemare, quand je lui ai cédé la parole, à la période de questions, m'a dit : M. le Président, ma question s'adresse à vous qui m'avez profondément déçu, M. le Président. Vous m'avez profondément déçu parce que, alors que tout le Québec boycotte — puis il était tout seul à

prononcer « boycotte » comme il le prononçait — Cadbury, vous, l'avocat des gens de l'air, l'avocat des syndicats, l'ardent défenseur du français, vous vendez du chocolat Cadbury, M. le Président.

Et là il l'avait exhibée, à la télévision, et je dirais que c'est la première occasion qu'on a eue de faire des débats spectacles avec un objet comme ça. J'ai eu très peur à ce moment-là — tout le monde rigolait bien gros — qu'on utilise la caméra pour faire ce genre de télévision spectacle.

Alors, si vous me demandez ce que je lui avais répondu... je ne savais pas au moment où je me suis levé quoi lui répondre. J'étais complètement désespéré, littéralement désarçonné sur mon fauteuil présidentiel, je m'étais levé et spontanément je lui avais dit que lui aussi m'avait profondément déçu parce qu'il avait osé poser un geste que moi je n'aurais jamais posé, il avait acheté une tablette de chocolat Cadbury.

M. Charbonneau (Jean-Pierre) : Écoutez, je n'ai pas grand-chose à ajouter à ces commentaires. La seule chose, c'est que je ne suis jamais venu en pantoufles. C'était en sandales, pas de bas, d'accord. Et, à ma décharge, il faisait très chaud avant l'entrée de la télévision à l'Assemblée, il n'y avait pas de système de climatisation, et je pense que bien des députés ont vu l'entrée de la télévision comme une bouffée d'air frais parce que, au moins, il y avait de la climatisation durant les mois d'été.

En ce qui concerne les longs débats de procédure, je pense, Clément, je dois te dire, que ça varie selon la personnalité des leaders. Ce n'est pas uniquement la télévision. J'ai l'impression que même après l'arrivée de la télévision et après ton départ, il y a eu des débats de procédure qui étaient plus dus à la personnalité combative et intéressée des leaders en cause, de certains procéduriers, qu'à la télévision. Mais je pense qu'effectivement, au début, on a coupé mais, par la suite, moi, j'ai assisté à la fois comme député puis comme président à certains débats de procédure qui n'étaient pas si mal.

Pour le reste, bien, le bleu, peut-être que la chose s'explique parce que finalement Jocelyne Ouellette a considéré qu'après tout il y avait quelques députés de l'Union nationale à l'époque et que le bleu pouvait appartenir à plus qu'une formation politique.

Je ne sais pas s'il y a d'autres questions ou commentaires. Oui, Pierre. Un vétéran journaliste, il est toujours journaliste.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Oui, je vais poser une question au sujet des règles auxquelles la télédiffusion des débats est soumise. Je crois qu'il y a une règle qui veut que les caméras diffusent l'image soit du parlementaire qui a la parole, soit l'image du président. Et souvent, on voit le président debout, immobile, on entend du brouhaha, mais on ne voit pas la cause du brouhaha, on ne voit que le président qui attend que ça se passe et qui fait des gestes pacificateurs. Est-ce qu'on ne pourrait pas assouplir un peu cette règle de sorte qu'on nous montre un peu les réactions des gens et l'animation qu'il y a dans la Chambre?

M. Charbonneau (Jean-Pierre) : Peut-être. Raymond Brouillet, qui a eu à présider comme vice-président à plusieurs séances houleuses, me souffle à l'oreille : Vaut mieux pas. Mais je dirais que c'est peut-être parce que, tout compte fait, comme je le disais tantôt, en choisissant de sélectionner un peu le type d'image qui est accessible, on conserve aussi un certain caractère.

Déjà, les gens savent très bien que c'est un forum d'affrontement. Et parfois, dans un forum d'affrontement, il y a des excès, il y a des oublis et, la nature humaine étant ce qu'elle est, ce n'est pas toujours très édifiant. Mais encore, comme je le disais tantôt, il faut replacer ça dans le contexte d'un affrontement et, parfois, d'un affrontement qui est très émotif parce que les enjeux sont importants.

À la limite, je pense qu'à ce moment-là ça ne serait pas dramatique d'élargir le champ de vision de la caméra, ça permettrait peut-être encore plus rapidement aux députés de se rendre compte qu'ils sont à la télévision. Parce que ce que les gens ne réalisent pas, c'est que les députés, contrairement à ce qu'ils pensent, ne sont absolument plus conscients de la caméra. La caméra fait partie de leur environnement à un point tel que, à part les fabricants d'images de chaque côté des groupes parlementaires qui préparent, par exemple, la période de questions puis qui savent bien qu'il faudrait, à un moment donné, placer tel mot ou telle phrase, les députés, quand ils entrent en Chambre, à l'Assemblée, ne pensent pas à la caméra. Quand, moi, j'arrive à l'Assemblée, je ne pense pas à la caméra. Heureusement, d'ailleurs.

Et, dans ce contexte-là, parce qu'ils ne pensent pas à la caméra, ils se comportent, parfois, très naturellement, avec l'excès de ce que ça veut dire, se comporter naturellement, dans une dynamique de débat contradictoire où parfois les enjeux

sont intenses. Il y a des débats qui prennent les gens aux tripes, qui sont émotivement très prenants et qui soulèvent des passions. Et les gens, à des moments donnés, perdent presque la carte, il y en a qui perdent leur sang-froid. Et il faut, à ce moment-là, se ressaisir.

J'ai l'impression que l'objectif, c'est néanmoins de garder un peu ce que j'appelais tantôt le caractère sacré, c'est-à-dire qu'il y a des limites à désacraliser l'institution puis le forum parlementaire pour simplement satisfaire une impression ou une opinion de plus grande ouverture. Et je ne pense pas qu'au bout du compte ça permettrait au président de rétablir plus facilement l'ordre. Quoique, quand je leur rappelle tout à coup qu'ils sont à la télévision, ça a toujours un effet choc.

Chaque président a son style et sa méthode, moi, par instinct, dès le départ, je me suis dit qu'en me levant debout puis en ne disant pas un mot, après quelques minutes, le ridicule apparaît. Et, quand les gens se rendent compte que c'est le ridicule qui est en train de les tuer, finalement, le niveau baisse. Et à ce moment-là, parfois, juste un rappel à l'ordre vigoureux suffit pour calmer les gens. Oui, monsieur?

M. Clavet (Adrien) : Alors, M. le Président, j'ai un mandat qu'on m'a donné et que j'ai accepté avec plaisir. J'avoue que je suis un peu intimidé après l'exposé aussi brillant que vous venez de faire, je n'ai pas l'expérience des parlementaires ici présents. Mais je me console. J'ai beaucoup écouté, j'ai décelé chez moi deux attributs pour être parlementaire, je porte un habit foncé puis j'ai une chemise bleue. Alors donc, je me suis dit que c'est un très bon départ.

Deuxième petite remarque, habituellement la personne qui remercie, selon la coutume, doit revenir sur les points saillants de l'exposé, mais là aussi, je n'oserai pas, M. le Président, j'aurais trop peur d'être perdant. Votre exposé était d'une clarté et d'une limpidité.

Mais, malgré tout, je ne voudrais pas venir ici inutilement, loin de là. Je voudrais offrir, au nom de toutes les personnes ici, nos chaleureux remerciements et ceci pour trois raisons. Dans un premier temps, c'est extraordinaire de constater non seulement votre présence mais aussi votre participation à ce colloque, participation fort pertinente, fort à propos et surtout, fort enrichissante. Avoir le président de notre institution du Québec, l'Assemblée nationale, avec nous, c'est extraordinaire. Et je ne sais pas si on doit faire un sondage mais je pense que ça reflète le sentiment de tout le monde.

Deuxièmement, aussi, au nom de tout le monde, je vous offre nos remerciements pour la très grande collaboration, parce qu'un colloque comme celui-ci qui fonctionne merveilleusement bien, c'est que ça doit être soutenu par des ressources non seulement financières, non seulement physiques et matérielles, je ne dirais pas « ressources humaines » — je déteste cette expression, comme si les humains étaient des ressources — mais par un personnel que je dirais trop discret mais, Mon Dieu!, tellement efficace. Or, je vous remercie, M. le Président, aussi pour cette collaboration.

Et, enfin, nous vous remercions pour le travail extraordinaire que vous faites comme président, à l'effet de faire connaître cette institution exceptionnelle qu'est l'Assemblée nationale, de la valoriser. Je sais qu'il se fait un travail extraordinaire. Évidemment, c'est grâce aussi à votre soutien et à celui de cette Assemblée.

Je ne voudrais pas faire un discours, mais il faut la faire connaître auprès de nos jeunes. Et je ne sais pas si tous les gens sont au courant, mais il y a, dans beaucoup de cégeps, des simulations, et c'est d'ailleurs un exercice pédagogique, et je suis bien placé — je suis un ancien prof et j'ai fait plusieurs années de simulation à l'Assemblée nationale — et je peux vous dire : Ça sensibilise beaucoup nos jeunes à ce sujet.

Et, pour terminer, j'ai envie de reprendre une expression de M. Michel Venne du Devoir qui dit ceci en parlant de vous, je le cite : « Le Président délinquant ». Je souhaite que vous soyez toujours délinquant de cette façon. Merci.

M. Charbonneau (Jean-Pierre) : Merci, monsieur.

Écoutez, si jamais la délinquance vous intéresse, j'ai toujours pensé qu'une des choses que j'aimerais faire comme président de l'Assemblée serait d'avoir une présence plus concrète dans les régions du Québec, dans les milieux. Alors, j'imagine qu'une tribune intéressante pourrait être un cégep où des étudiants en science politique ou en histoire pourraient éventuellement créer une dynamique intéressante par une réflexion sur la vie politique, la démocratie, puis le Québec et son avenir.

M. Clavet (Adrien) : Malheureusement, je suis à la retraite...

M. Charbonneau (Jean-Pierre) : Ce sont souvent les plus actifs et les plus délinquants.

M. Clavet (Adrien) : Oui, mais je peux vous dire qu'il y a de bonnes oreilles ici. Et aussi, je ne voudrais pas l'oublier et cette fois-ci je parle de façon plus particulière au nom, évidemment, de l'Association québécoise des politicologues du niveau collégial. Pour traduire notre reconnaissance, ici, il me fait plaisir de vous remettre un petit cadeau. Je pense qu'il peut vous servir comme livre de chevet. Je pense que vous allez le trouver intéressant.

M. Charbonneau (Jean-Pierre) : Et je vous annonce en primeur qu'il y a une semaine et demie, deux semaines, pour la première fois depuis 1984, véritablement, la commission de l'Assemblée nationale s'est réunie pour travailler sur des propositions de réforme parlementaire. J'avais entre autres proposé à mes collègues de modifier la période de questions pour la rendre plus conforme à ce qu'elle est devenue, à tort ou à raison.

À ma grande surprise, des deux côtés de l'Assemblée, on m'a indiqué qu'on ne souhaitait pas que les règles actuelles soient modifiées. Non seulement on ne souhaitait pas qu'une aberration comme celle qu'on retrouve dans le règlement, où une question ou une réponse ne peut comporter ni argumentation ni susciter de débat, ce qui est absolument invraisemblable dans un Parlement... mais en plus, on a dit au président qu'il devrait à la fois serrer la vis sur le temps et serrer la vis sur le vocabulaire. Je n'en croyais pas mes oreilles, venant des deux côtés de l'Assemblée, et parfois de certains utilisateurs d'épithètes corsées et parfois tordues. Alors, je me suis dit : Très bien.

M. Tremblay (Robert) : Merci encore, M. le Président.

CONFÉRENCE III

LES MÉDIAS CONTRIBUENT-ILS À L'ÉROSION DE LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE?

Le vendredi 25 septembre 1998

CONFÉRENCE III
LES MÉDIAS CONTRIBUENT-ILS
À L'ÉROSION
DE LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE?

Présentation du conférencier

M. Lesage (Gilles) : Bonjour. Bon après-midi, mesdames et messieurs.

Je suis très heureux de vous présenter Florian Sauvageau. J'ai un joyeux problème, parce que je veux vous donner quelques notes, mais je veux m'expliquer parce que j'ai l'impression qu'il n'y en a pas juste un, Florian Sauvageau. J'ai l'impression qu'il y en a au moins trois. J'ai relevé un certain nombre de caractéristiques puis j'ai arrêté parce que je pense que je vais devenir un peu numérologue ou numéraliste.

Le premier, il est né à Québec il y a déjà quelques années. Il a grandi et fait ses études ici, magna cum laude, évidemment, comme on disait dans le temps du classique. Il est diplômé, mais pas une fois, trois fois : en droit, c'est M^e Florian Sauvageau, il est diplômé en journalisme de Paris et il est diplômé également en journalisme de l'université de l'Illinois.

Il a également trois carrières. La première en journalisme, et dans les trois secteurs, encore une fois : radio, écrit, télé. Donc, ce n'est pas un journaliste tel quel, mais j'ai inventé un terme, je ne sais pas s'il le connaît, je pense qu'on pourrait dire que c'est un « avocanaliste », peut-être.

J'ai découvert, dans ma petite enquête, que, dès 1962 — il n'était pas très vieux, il avait une vingtaine d'années — à CHRC, donc, bien avant le roi André, le roi Arthur, n'est-ce pas, l'oncle Florian avait son fan-club le samedi matin à CHRC. Il était à peine plus vieux que son fan-club, mais, enfin, tous les samedis matins, il faisait déjà de la radio. C'est là qu'il a acquis, j'imagine, sa belle voix radiophonique.

Il a continué à faire de l'écrit un peu partout, notamment à Info Presse où il a une chronique. Sa carrière de journaliste, il l'a doublée de documentariste à l'ONF avec Jacques Godbout. L'écran du bonheur, il le connaît lui aussi. Il a fait six films au cours des 20 dernières années, Derrière l'image, ici, sur le travail des courriers parlementaires, jusqu'à tout récemment Québec Soft, puis il en a fait d'autres depuis ce temps-là, d'ailleurs.

Sa deuxième carrière, c'est qu'il est professeur à l'Université Laval. Mais, encore là, il ne s'est pas contenté de Laval, il fallait qu'il aille aussi à Montréal, évidemment, à l'Université de Montréal. Et il est allé à un troisième endroit, à Dakar, au Sénégal. Il a été également chargé de cours, prof agrégé, professeur titulaire et maintenant directeur des programmes de journalisme et directeur du Centre d'études sur les médias.

Vous allez me dire qu'il y a assez de choses pour occuper un homme à plein temps, mais non, quand on s'appelle Florian Sauvageau, ce n'est pas suffisant. Donc, il a une troisième carrière, celle de chercheur. Il publie à peu près un livre, collectif ou à lui seul, quasiment à tous les ans ou, en tout cas, il participe à différents collectifs depuis une vingtaine d'années, à Boréal, sous l'Union Nationale, sur le développement culturel, sur l'économie des médias. Il a dirigé un certain nombre de travaux, bien sûr, et il a dirigé également bon nombre d'étudiants.

Il a participé à la fameuse enquête sur la radiotélévision, le Groupe de travail sur la politique de radiodiffusion, le rapport Caplan—Sauvageau, en 1985-1986, qui a eu un succès relatif, mais qui est encore un document très important. Il continue un certain nombre de recherches sur la culture, les médias.

Et, comme il n'est pas assez occupé encore avec tout ça, bien, il continue à publier. Par exemple, au cours de l'été la revue Relations, en juillet-août, a publié un dossier de M. Sauvageau : Médias et mondialisation —et le titre dit tout, en bon journaliste : La culture ratatinée.

Le sujet qu'il va aborder aujourd'hui : Est-ce que les médias contribuent à l'érosion de la démocratie parlementaire? Florian.

**CONFÉRENCE DE
M. FLORIAN SAUVAGEAU
Professeur et journaliste**

Directeur des programmes de journalisme et du Centre d'études sur les médias au Département d'information et de communication de l'Université Laval

M. Sauvageau (Florian) : Merci beaucoup, Gilles. Vous aurez compris que Gilles, c'est un grand ami. En l'écoutant, je me rappelais ce que m'avait dit un professeur au collège classique : Sauvageau, vous papillonnez trop. Alors, écoutez, Gilles, je me rends compte que j'ai pas mal papillonné, mais, au fond, c'est ça, le journalisme. C'est le métier qui permet constamment d'apprendre. C'est un métier extraordinaire, le journalisme, qui s'est beaucoup transformé ces dernières années, comme je vais essayer de le voir avec vous cet après-midi.

Mon propos s'appuie sur trois idées de base, en fait, qui sont trois évidences, et il faudrait les retenir un peu en arrière-plan pour décoder ce que je vais dire ensuite. Première évidence, l'information indépendante est essentielle à la vie démocratique. La démocratie a besoin de citoyens informés sur les affaires de la cité, ce qui est déjà une petite précision à ce terme qui a été davantage à la mode au cours des années soixante-dix et encore un peu au cours des années quatre-vingt, peut-être moins maintenant, le droit du public à l'information, qui était un peu, à mon avis, une tarte à la crème. Mais, parce que l'information, c'est vague et général, il y a très certainement un droit à l'information qui découle de la liberté de presse, d'ailleurs, un droit à l'information sur les affaires de la cité.

Deuxième évidence. Comme l'a écrit il y a déjà quelques années un autre collègue, Louis Martin, les médias sont essentiels à la démocratie non pas tant par l'influence qu'ils ont, mais par l'influence qu'ils permettent aux citoyens d'avoir. C'est ça, le rôle des médias, c'est de donner, en informant, de l'influence aux citoyens sur les affaires de la cité. Sans en parler dans ce texte que je cite, à l'époque, d'ailleurs, Louis Martin reconnaissait peut-être ou anticipait peut-être ce qu'allait devenir le vedettariat dans le journalisme. Aujourd'hui, quand vous consultez ou que vous regardez les publicités qui nous annoncent les émissions d'information à la télévision, par exemple dans les journaux, vous avez l'impression que ce qui compte, ce n'est pas l'information; ce qui compte, c'est la vedette qui va venir délivrer, entre guillemets, l'information. Deuxième principe.

En conséquence, découlant d'ailleurs de ces deux principes, les médias et les journalistes — ce qu'ils ne reconnaissent pas toujours — sont investis, en quelque sorte, d'une mission de service public. Donc, information, démocratie, pouvoir aux citoyens, mission de service public.

Qu'est-il arrivé à ce couple médias et démocratie, un couple qu'on croyait indissociable? Que s'est-il passé depuis quelques années pour qu'on en soit venu à se demander — et c'est la question qu'on m'a proposée quand on m'a demandé devenir vous rencontrer aujourd'hui — si les médias ne contribuent pas à l'érosion de la vie démocratique? Cette question se pose avec beaucoup plus de vigueur ou beaucoup plus d'intensité dans d'autres sociétés.

À Paris, par exemple, depuis des mois, depuis la parution, en novembre 1997, d'un petit livre de Serge Halimi, Les nouveaux chiens de garde, qui a été publié sous l'autorité morale de Pierre Bourdieu, alors depuis la parution de cet ouvrage qui est devenu un best-seller... Et c'est une charge, ce petit ouvrage. D'ailleurs, Bourdieu lui-même, l'année précédente, en 1996, avait publié lui aussi son livre sur les médias. Ce livre-là, qui est un petit livre rouge, est consacré dans une première partie à la télévision et, dans une seconde partie, à ce qu'il appelle l'emprise du journalisme. Bourdieu, le célèbre Bourdieu a découvert tout à coup qu'il y avait certains périls qui venaient avec la télévision et il a découvert aussi — grande découverte — que les médias étaient soumis aux diktats du marché. Donc, c'est un débat très animé dans la presse française. Encore la semaine dernière, vendredi dernier, dans Le monde des livres, il y avait deux pages où on avait demandé à des directeurs de revue de réagir au débat lancé par Bourdieu et par son disciple, entre guillemets, Serge Halimi.

Il y a eu aussi, il n'y a pas si longtemps, un ouvrage dont on a beaucoup parlé ici, qui est l'ouvrage de Bernard Pivot, Remontrance à la ménagère de moins de cinquante ans. Pourquoi Remontrance à la ménagère de moins de cinquante ans? Parce qu'on y explique que, évidemment, la ménagère de moins de 50 ans, c'est elle qui est la cible de la télévision parce que c'est elle qui est la cible des annonceurs. Dès que vous avez un peu plus de 50 ans, encore plus quand vous approchez plutôt la soixantaine, le monde des médias s'intéresse moins à vous... Ça va peut-être changer avec le vieillissement de la population, mais la population plus âgée n'intéresse pas les médias parce qu'elle achète moins, elle achète peu. On consomme quand on

a moins de
50 ans. Donc, la stratégie de programmation est définie en fonction de cette cible parce que c'est la cible qui intéresse les annonceurs.

Vous savez évidemment que le commerce se passe entre les annonceurs et les télédiffuseurs. Dans la télévision, les spectateurs sont la marchandise. La marchandise en télévision, ce n'est pas le contenu des émissions, contrairement à ce qu'on peut penser, mais la marchandise, c'est vous, c'est moi qui regardons les émissions de télévision, qui écoutons les émissions de radio. Nous faisons l'objet d'un échange commercial entre les télédiffuseurs et les annonceurs. Plus nous sommes nombreux, sauf dans certains cas où on a des produits ciblés à vendre, plus nous sommes intéressants pour les annonceurs. Donc, la programmation est définie en fonction de la cible qu'on veut rejoindre, que l'on veut nombreuse et que l'on veut avec un pouvoir d'achat parce que les annonceurs sont intéressés à vendre leurs produits au moment d'émissions écoutées par des gens qui ont un pouvoir d'achat important.

Donc, le livre de M. Pivot a eu aussi beaucoup de succès en France, un certain retentissement ici, ce qui peut étonner, parce que tous ces ouvrages que j'ai lus de Pivot, de Bourdieu, de Serge Halimi ne m'ont, à peu de choses près, rien appris. Alors, c'est assez étonnant que ces livres-là provoquent en France un débat à ce point vif. Parce que, pour quiconque s'intéresse aux médias — et j'espère que je ne heurterai personne en disant ce que je vais dire — pour quiconque s'intéresse aussi un peu à ce qui se publie aux États-Unis sur les médias, ce sont de vieux débats. C'est un peu du réchauffé que ces ouvrages très généraux, d'ailleurs, qui ne nous apprennent rien qu'on ne savait déjà.

Il y a plus de 10 ans aux États-Unis que Neil Postman de l'Université de New York a publié son ouvrage, qui a été traduit en français d'ailleurs. Se distraire à en mourir, qui a connu aussi aux États-Unis il y a une dizaine d'années beaucoup de succès, sur la télévision, sur ce que les Américains ont appelé... en anglais, en faisant une contraction d'information et de "entertainment", l'"infotainment". Ce livre explique fort bien, et de façon fort intéressante, comment l'ensemble de la vie en société est devenu un spectacle à cause de la télévision, comment la politique est devenue un spectacle, comment la religion est devenue un spectacle, enfin comment tout ou à peu près est devenu spectacle à cause de la télévision.

Il y a aussi près de 15 ans qu'aux États-Unis le professeur Ben Bagdikian a publié son classique sur la concentration des médias, qui est un autre des aspects qui inquiète beaucoup Bourdieu et Halimi. Le message de Bourdieu et de Halimi, c'est de nous dire : Les journalistes et les médias sont les laquais des pouvoirs, les laquais de l'argent et les laquais de la politique. Enfin, il me semble que c'est un peu plus complexe, mais c'est ça, le cœur du message, d'où les dangers évidemment pour la démocratie, d'où le fait que les médias ne jouent pas le rôle de donner un peu plus de pouvoir aux citoyens, de faire participer les citoyens à la vie démocratique.

Donc, c'est en 1984 que Ben Bagdikian a publié aux États-Unis et ses étudiants en ont souffert. D'ailleurs, son successeur à l'université à San Francisco révèle, dans un article qui est publié, ce mois-ci, que les employeurs, à cause des ouvrages de Bagdikian sur la concentration des médias, n'embauchaient pas d'étudiants de cette université-là parce qu'on craignait que ces étudiants en journalisme aient été endoctrinés contre le pouvoir des médias. Mais toujours est-il que le message de cet ouvrage, dans sa première édition, en 1984, c'était d'alerter l'opinion publique parce que 50 groupes contrôlaient l'ensemble des médias américains. En 1997, je pense qu'il en est à la septième édition de son ouvrage, 10 groupes contrôlent maintenant l'ensemble des médias américains. On est passé de 50 à 10 en 13 ans. En 1945, 80 % des quotidiens américains étaient des quotidiens indépendants. En 1989, 80 % des quotidiens américains appartiennent à des groupes. C'est ça, le phénomène de la concentration auquel il faut très certainement s'intéresser.

Qu'est-ce qui s'est passé au Canada en 16 ans pour que, en 1981, dans le rapport de la Commission royale sur les quotidiens, la commission Kent, on soit à ce point inquiet du phénomène de la concentration des médias qu'on suggérait qu'à l'avenir... Évidemment, il y avait des droits acquis, mais on suggérait même que certains groupes qui étaient devenus trop puissants se dessaisissent de médias. On suggérait que le groupe Thompson se dessaisisse du Globe and Mail parce que Thompson à l'époque était propriétaire d'un tiers des journaux canadiens. Pour l'avenir, on suggérait qu'un groupe ne puisse pas posséder plus de cinq journaux et plus de 5 % du tirage total du pays.

Aujourd'hui, Conrad Black, le propriétaire du Soleil et du Daily Telegraph de Londres, qui est son journal amiral, détient maintenant plus de la moitié des quotidiens canadiens et plus de 40 % — on parlait de 5 % comme limite dans le rapport de la commission Kent il y a 16 ans — des quotidiens du pays. Il s'apprête à lancer un nouveau quotidien, et tout le monde applaudit au nom de la concurrence. Qu'est-ce qui s'est passé dans l'opinion publique pour qu'un tel changement se produise en 16 ans ?

Donc, tous ces débats auxquels les Français s'alimentent depuis un moment n'ont rien de neuf, référence, donc, dans l'espace, et n'ont rien de neuf historiquement non plus puisqu'en 1991 la maison d'édition Arléa regroupait à Paris, sous le titre *Les journalistes*, un recueil de textes qu'avait publiés, dans les années 1840, Balzac sur les journalistes, en disant dans la présentation de l'ouvrage qu'on les publiait parce qu'on n'avait qu'à changer le terme « journalistes » par le terme « médias » et que tout ce que disait Balzac en 1840 s'appliquait mutatis mutandis à tout ce qui se passait au début des années quatre-vingt-dix au moment où on a commencé en Europe à s'inquiéter du phénomène de la télévision en direct avec la guerre du Golfe et, avant, avec les événements de Timisoara. Donc, on disait : Remplacez, en lisant ces textes des années 1840, « journalistes » par « puissances médiatiques » et ça pourrait être republié maintenant. C'est intéressant, parce que, quand Balzac avait publié ces ouvrages, c'était le début de la presse à grande diffusion, c'était le début de la publicité, c'était après 1836 avec Émile de Girardin où la publicité, la diffusion de masse — enfin, pour l'époque, c'était le début de la diffusion de masse — commençaient en France.

Donc, la question qu'on m'a demandé de traiter, c'est un problème qui n'est pas neuf et un problème qui ne nous est pas particulier. Par contre, peut-être souffrons-nous ici d'un déficit de réflexion à ce sujet. Je pense, par contre, qu'il faut éviter de poser ces questions en termes trop généraux.

Il est bien évident que les médias dans leur ensemble ne constituent pas une menace à la démocratie, même si certains l'affirment. Parce que, puisqu'on vit dans une société médiatique, dans une société où la phrase-choc est capitale... Si vous n'avez pas la phrase-choc, vous n'avez pas le 10 secondes à la télévision, ce dont Gilles Lesage parlait hier. Et vous savez, puisque vous êtes en politique, qu'il faut trouver, quand on s'exprime quelque part, il faut avoir deux ou trois phrases-chocs dont on sait qu'elles risquent d'être retenues par les médias. Alors, même ceux qui s'attaquent aux médias, comme, par exemple, un autre Américain qui s'appelle James Fallows — dont j'ai vu que vous aviez un texte dans la documentation — qui a publié un ouvrage, *Breaking the News*, qui a eu beaucoup de succès il y a deux ou trois ans aux États-Unis, et son sous-titre, c'est *Les médias minent la vie démocratique*...

Je pense que c'est exagéré de dire comme ça, de façon générale : Les médias sont une menace pour la démocratie. Encore une fois, c'est un peu plus compliqué. Par contre, il me semble évident — et j'en arrive au cœur de ce que je voudrais dire — que le développement récent de la communication a transformé le monde de l'information et, partant, la démocratie. Il ne faut pas s'en attrister; il faut le constater et voir ce qu'on peut faire avec cette situation un peu nouvelle.

Ce qui doit nous inquiéter, me semble-t-il, c'est le déclin de ce que certains appellent le journalisme égalitaire, le déclin des publications ou des émissions d'information à la télévision ou à la radio qui s'adressent à tous les secteurs de la population, des émissions dont on pourrait dire qu'elles sont des émissions transversales où, quelles que soient les classes sociales, quelle que soit votre occupation... Enfin, ce sont les grands regroupements quotidiens. C'est ce que mon ami Jacques Godbout appelait, pour *Le Téléjournal* — à l'époque où *Le Téléjournal* était encore la grand-messe qu'il ne sera plus jamais — l'Angélus.

C'est le temps d'arrêt où tous communient aux mêmes informations. C'est aussi ce qu'on dit dans le livre dont parlait le président Charbonneau tout à l'heure, Dominique Wolton, dans son livre *La folle du logis*, c'est l'importance de ces grands regroupements d'information. C'est ce qu'on appelle, en anglais, pour la télévision, le "broadcasting". Et on est en train de passer lentement à ce qu'on nous a annoncé, parce que ça faisait partie à l'époque, il y a 10 ou 15 ans, du discours euphorique autour de la technologie. On nous annonçait le "narrowcasting" et les dangers des messages et des canaux ciblés à de tout petits groupes pour la vie démocratique. Maintenant, on y arrive lentement. On assiste à ce déclin des grands médias qui font de l'information sur les affaires de la cité pour de grands auditoires, lesquels auditoires réunissent des gens qui viennent de toutes les classes de la société.

Les grands bulletins d'information n'ont plus l'impact, entre guillemets, qu'ils avaient. Je pense qu'on ne remplacera pas Bernard Derome... Les médias, à mon avis, peuvent difficilement créer, à cause de la fragmentation, un autre Bernard Derome. Les gens lisent de moins en moins les quotidiens. Voyez les tirages des quotidiens du samedi par rapport aux tirages des quotidiens en semaine. Il y a de nombreux foyers, maintenant, où l'on n'achète et l'on ne lit un journal que le samedi, à un point tel qu'un de mes amis d'une agence de publicité à qui je parlais en préparant ma présentation me disait que des gens dans les journaux lui disent, à la blague : On pourrait publier deux jours par semaine. Ça serait beaucoup moins compliqué. Parce que c'est un peu ce qui se passe maintenant, les gens achètent un quotidien de façon irrégulière.

Donc, ce qui devrait nous inquiéter, c'est, d'un côté, le déclin de ce journalisme égalitaire et le développement d'un système d'information à deux vitesses. D'un côté, une élite économique qui, si elle le souhaite — mais elle ne le souhaite pas et elle ne le fait pas nécessairement — n'aura jamais été aussi bien informée. Jamais, à mon avis, n'aura-t-on eu autant de

sources d'information disponibles si l'on veut les consulter. Jamais on n'aura eu autant de sources disponibles sur les affaires de la cité.

Donc, d'un côté, cette élite économique, parce que ça coûte cher, c'est pour ça qu'il y a une information à deux vitesses. De l'autre côté, une masse qui, elle, limite son information à la télé. En Amérique du Nord, les deux tiers des gens — peut-être un peu moins maintenant, parce qu'il y en a qui ne s'informent plus du tout — prennent leur information à la télévision. Donc, une masse, de l'autre côté, qui limite son information à la télé, à "l'infotainment", à l'information en noir et blanc, conflictuelle, souvent simpliste, racoleuse et souvent démagogique... Les caractéristiques de la télévision, c'est de faire appel à l'émotion beaucoup plus qu'à la réflexion — d'ailleurs, il y a des éléments positifs là-dedans — à l'action plus qu'aux idées. Mais, quand on sombre dans le racolage et quand on ne maîtrise pas les faiblesses que tout le monde connaît du média, c'est là qu'il y a des problèmes.

Je pense qu'une des choses qui est importante, c'est d'éviter les discours apocalyptiques, d'où mes propos un peu négatifs du départ sur Bourdieu et sur ceux qui voient l'apocalypse. J'ai bien aimé, d'ailleurs, vendredi dernier, dans les répliques que j'ai lues dans *Le monde des livres*, celle-ci de Philippe Sollers : « Un poète respire mieux au milieu de l'affaire Lewinsky que dans un camp de concentration. Il a tout loisir de considérer avec ironie les torrents d'argent dépensés pour une comédie de la bêtise. Il est bon que la stupidité s'exprime le plus diversement et le plus constamment possible. Le déplorer reviendrait à rejoindre l'éternel parti dévot, celui qui veut qu'une conception — évidemment la sienne — du monde triomphe de toutes les autres. » Et Sollers ajoute : « Le procès fait aux médias émane souvent de ceux qui regrettent de ne pas en être les maîtres. »

Donc, éviter l'apocalypse, mais reconnaître tout de même le nivellement par le bas, d'où la complexité de tous ces dangers. J'ai parlé de la concentration. Évidemment, elle est dangereuse, parce que potentiellement le maître de plus de la moitié des quotidiens canadiens a de l'influence, mais, en même temps, le nivellement par le bas auquel nous assistons à la télévision, ce n'est pas une conséquence de la concentration, c'est une conséquence de la concurrence débridée. Donc, tout ça est extrêmement complexe. Concentration qui crée des problèmes, oui, mais concurrence, aussi, qui crée des problèmes.

Donc, une élite d'un côté qui peut s'informer, mais qui ne le fait pas vraiment parce que, de plus en plus, ceux qui ont les moyens, les ressources pour s'informer sont moins intéressés souvent par l'information générale que par une information surspécialisée, disponible aussi, liée à leur travail ou liée à leur hobby. D'où le développement, et encore là aux dépens de ce que j'ai appelé le journalisme égalitaire, aux dépens de ce journalisme égalitaire, un développement très, très grand des magazines spécialisés et, depuis que la technologie le permet, des chaînes spécialisées.

On pourrait en conclure qu'il y a peu ou de moins en moins de marchés pour les affaires de la cité et pour l'information que requiert la vie démocratique. Les uns sont enfermés dans leurs spécialités et les autres sont occupés à se distraire à en mourir, pour reprendre le titre de Postman. Il y a de moins en moins de public, il n'y a plus que des auditoires.

L'intérêt pour les affaires publiques a diminué, comme le révèlent les sondages, et, puisque les sondages font la loi dans les médias comme en politique, les nouvelles politiques diminuent ici comme aux États-Unis. J'ai trouvé il y a quelques semaines, un samedi, dans un long éditorial du *Globe and Mail*, les résultats d'enquêtes compilés par le *Globe and Mail*, mais d'enquêtes réalisées aux États-Unis, sur le déclin des nouvelles relatives à ce qu'ils appellent "government". Les résultats démontrent un déclin dans deux médias américains sur trois. À la télévision, à *ABC World News Tonight*, de 1977 à 1997, le pourcentage de nouvelles consacrées au gouvernement est passé de 40 % à 15,9 % en 20 ans. Dans *Time Magazine*, le pourcentage, toujours en 20 ans, de nouvelles consacrées au gouvernement est passé de 15 % à 3 %. Le seul des trois médias cités où le pourcentage s'est maintenu, et qui a même légèrement augmenté depuis 10 ans, c'est le *New York Times*.

Il n'y a pas au Québec de *New York Times*, et je regrette de ne pas avoir de données pour le Québec pour pouvoir comparer avec les États-Unis, mais on voit bien, par exemple, lors de la rentrée des articles dans les journaux sur ce qu'on appelle la grande bataille de l'information, ce qui rejoint mon propos de départ autour du vedettariat... Par exemple, le nouveau directeur de l'information à Télévision Quatre Saisons, qui est un ancien correspondant parlementaire, respecté, d'ailleurs, je pense, explique qu'on ne fait pas à Télévision Quatre Saisons de nouvelles politiques ou on fait peu de nouvelles politiques parce que les sondages d'opinion révèlent que l'information politique intéresse peu de gens.

Les difficultés du *Devoir* à vendre 30 000 exemplaires constituent, à mon avis, un constat auquel on devrait s'intéresser dans notre société. Si on enlève de ce moins de 30 000 exemplaires vendus toutes les ventes institutionnelles, c'est-à-dire toutes les maisons d'enseignement, tous les ministères, toutes les institutions qui sont abonnés au *Devoir*, combien y a-t-il,

dans cette société, de gens qui font le geste quotidien d'acheter un journal? Il en reste peu, et c'est de tous, avec ses faiblesses, avec ses faibles moyens, de tous nos médias, celui qui continue à maintenir l'importance de l'information politique.

Les journalistes ne sont pas non plus insensibles à ce déclin de l'information politique. Je viens de terminer avec un collègue une enquête auprès de plus de 500 journalistes à travers le Canada, dont 150 au Québec, sur leurs valeurs, sur leur conception du journalisme, sur leurs sources d'information. En tout cas, c'est un constat qu'il faudrait analyser davantage, dans nos résultats, on constate une rupture entre les journalistes de plus de 30 ans et ceux de moins de 30 ans.

Les journalistes de moins de 30 ans sont de loin moins intéressés que les autres par les composantes traditionnelles du journalisme d'affaires publiques. L'exactitude dans l'information sur les personnalités publiques, le reportage d'enquête, la discussion des politiques publiques au moment où elles se développent, le scepticisme vis-à-vis du monde politique et vis-à-vis du monde des affaires intéressent beaucoup moins les jeunes journalistes que les journalistes plus âgés. Les lectures des jeunes journalistes sont aussi extrêmement différentes et l'écoute de la télévision est aussi extrêmement différente.

Je vous donne avec un bémol les statistiques sur le Québec, parce que notre échantillon, évidemment, est de 500. Plus on divise l'échantillon, moins ça devient crédible ou, enfin, la marge d'erreur est de plus en plus grande. Mais les écarts sont tellement importants que je vous donne quand même les résultats. Alors que *Le Devoir* est lu par 40 % des journalistes de 30 ans et plus, il n'est lu que par 11 % des journalistes de 30 ans et moins. C'est l'inverse pour le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec* combinés, qui ne sont lus que par 22 % des journalistes de 30 ans et plus, mais qui sont lus par 47 % des journalistes de 30 ans et moins. Le même phénomène se retrouve au Canada anglais, où le *Globe and Mail* est beaucoup moins lu par les jeunes que par les vieux.

De la même manière, pour le Québec, alors que Radio-Canada est la source d'information la plus importante, et de façon extrêmement importante — c'est d'ailleurs l'institution journalistique la plus crédible, et de très loin, auprès de tous les journalistes canadiens, francophones ou anglophones, CBC, Radio-Canada — alors que c'est le réseau utilisé comme source d'information par les journalistes plus âgés, TVA l'est davantage par les jeunes journalistes. Là non plus, pas de cataclysme ou d'apocalypse. Parce que les jeunes souhaitent plus que les autres donner la parole aux gens ordinaires. Cela me semble aussi démocratique que de répéter servilement les propos savamment préparés et orchestrés des establishments.

Que faire? Accepter que la communication a changé l'information. On ne va pas revenir en arrière. La télévision va se développer. Je pense qu'on n'a pas atteint le fond du baril, qu'on va retrouver, au cours des prochaines saisons de télévision, des émissions qui rejoignent dans la sottise ce qu'on a connu aux tribunes téléphoniques des émissions radio au cours des 10 dernières années. On voit le début de tout ça cette année. On va retrouver la même chose. La télévision, entre guillemets — évidemment, c'est une opinion et un avis — selon moi, va encore se dégrader au cours des prochaines années.

Ce qu'il faut retrouver, c'est le sens du service public en information. Et on peut envisager deux voies de solution, l'une venant des médias eux-mêmes. Aux États-Unis se développe ce qu'ils appellent le journalisme civique, où les quotidiens, en particulier, rejoignent la population autour de projets communs, mettent de l'avant des projets communs. Ici, l'urgence me semble de rétablir les médias de service public qui se sont — pour reprendre l'expression dont Gilles Lesage parlait tout à l'heure — ratatinés. Radio-Canada est devenue une télévision commerciale, en partie financée par l'État, mais une télévision commerciale quand même. Je pense qu'il faut reconnaître les limites du marché, reconnaître que, dans le domaine de l'information comme dans d'autres secteurs, comme dans l'éducation, comme dans le secteur de la santé, il y a des activités qui doivent échapper au marché.

Je pense qu'il faut resituer le développement culturel au cœur de la vie démocratique. Et, dans une perspective de développement culturel, le rôle des médias dépasse l'information. Un véritable développement culturel ne peut s'envisager sans une intégration des politiques culturelles, des politiques de communication et des politiques d'information, tout ça, dans un monde dominé par la mondialisation de l'économie où l'État est battu en brèche. Mais, ça, c'est un autre sujet. Merci beaucoup de votre attention.

M. Lorient (Gérard) : Merci, M. Sauvageau. Les médias contribuent-ils à l'érosion de la démocratie parlementaire? Maintenant, la question est posée, et j'invite les participants à adresser leurs questions ou leurs commentaires à M. Sauvageau, en commençant par Adrien Clavet.

M. Clavet (Adrien) : M. Sauvageau, dans votre exposé, il y a des éléments qui m'ont frappé, mais je voudrais en prendre un, c'est au sujet de la rupture entre les journalistes de plus de 30 ans et de moins de 30 ans. Évidemment, il y a beaucoup de

facteurs auxquels vous avez fait allusion, mais je vous propose peut-être une ou deux explications. Vous me direz si j'ai raison ou tort.

M. Lesage et vous, M. Sauvageau, vous êtes des gens qui avez été formés sur le terrain, comparativement aux jeunes qui ont une formation davantage dans un cadre scolaire qu'on appelle l'université. Alors, je me demande, entre autres, parmi tous les éléments que vous avez apportés, si ça n'a pas entraîné, j'appellerais ça une culture journalistique, pour ne pas dire une culture en général fort différente. C'est un élément que j'apporte.

Et le deuxième élément. Je viens de dire le mot « culture ». C'est qu'aussi j'ai remarqué, par votre curriculum vitae, que vous avez eu, en plus, tous les deux une formation semblable, une formation qui a peut-être développé davantage chez vous une capacité d'analyse. Parce que, pour moi, le journalisme, c'est d'abord être capable d'analyser. Évidemment, dans le journalisme politique, ça s'impose encore plus. Là, je ne voudrais pas renier moi-même, comme professeur, ce que nous faisons auprès des jeunes, mais il faut aussi faire une autocritique. Je me demande si les jeunes qui vont dans le journalisme ont eu vraiment cette formation qui les rendait capables de les intéresser à l'information politique qui, à mon point de vue, est très exigeante pour rendre des articles non pas superficiels, mais substantiels et consistants. En tout cas, ce sont les deux éléments que je soulève.

M. Sauvageau (Florian) : D'abord, il y a une chose que j'ai oublié de dire tout à l'heure. La grande question qu'il faut se poser, je pense, sur les données dont j'ai parlé, c'est : Est-ce que ça va changer quand les jeunes journalistes vont vieillir ou si ces habitudes dont je vous ai parlé vont se maintenir ? Je pense que c'est la question fondamentale qu'il faut se poser.

Je ne veux pas vous inonder de chiffres — mais juste une donnée spécifique qui est celle qui nous a le plus étonnés, l'exactitude dans l'information. Pour les journalistes de notre époque, c'est quelque chose de capital. Donc, 89 % des journalistes disent que c'est très important, l'exactitude. Chez les jeunes, c'est 71 %. C'est une différence relativement importante. Comment expliquer ça ? C'est l'exactitude dans le reportage, comme je l'ai dit, sur les personnalités publiques. Je pense, pour lier ça à votre commentaire, que s'est développé dans l'enseignement du journalisme un certain cynisme, auquel j'ai peut-être personnellement, avec d'autres, participé. Il y a un bon nombre de journalistes qui se sont, entre guillemets, réfugiés dans l'enseignement du journalisme un peu déçus par le journalisme. Je me demande dans quelle mesure on n'a pas contribué à développer chez les étudiants un certain cynisme à la fois vis-à-vis des médias, mais peut-être aussi que ça s'est élargi à un cynisme vis-à-vis des institutions, je ne sais pas, à la faveur aussi des grands coups du journalisme. On a beaucoup relié depuis quelques semaines le « Monicagate » et le « Watergate ». Le « Watergate » a changé beaucoup de choses dans le journalisme américain, beaucoup de journalistes cherchent leur « Watergate » parce que ça fait de vous une vedette du journalisme. Alors, il y a ça.

L'autre commentaire. Moi, je n'aime pas beaucoup certaines façons qu'on a d'enseigner le journalisme. Personnellement, je suis un tenant d'études en journalisme après des études dans un autre secteur. Je pense qu'on devrait venir étudier le journalisme pour une année — parce qu'il y a de nombreux éléments techniques dans le journalisme, ça ne prend pas une éternité à apprendre ça — après avoir fait des études. Ce qui est important dans le journalisme, c'est le contenu, ce n'est pas la forme. Et le développement des écoles de journalisme — développement beaucoup plus grand au Canada anglais, d'ailleurs, que chez nous — dans les collèges, moi, je pense que c'est une erreur.

Tout dépend de la conception qu'une société se fait du journalisme. Pour moi, le journalisme est quelque chose de très important. C'est une fonction sociale très importante. Dans cet esprit-là, je pense qu'un journaliste devrait étudier en droit, en science politique, en histoire et ensuite faire une année de journalisme. Mais, étant donné que la forme et la façon de faire et le spectacle à la télévision en particulier sont devenus beaucoup plus importants, on va embaucher souvent et on a développé peu ici mais beaucoup au Canada anglais l'enseignement en journalisme. Je pense que c'est une erreur et je pense qu'on aurait intérêt à réfléchir davantage à l'ensemble du journalisme si on croit, comme moi je le crois, que c'est une fonction sociale qui a une grande importance.

M. Lorient (Gérard) : Merci. Raymond Brouillet.

M. Brouillet (Raymond) : M. Sauvageau, dans vos propos, on voit très bien votre conception du journalisme, très noble, une mission de service public qui implique une certaine indépendance de l'information et par cette information indépendante, de permettre au public d'influencer la population. Tout le problème, c'est de savoir comment on peut dans le concret, avec la pratique journalistique d'aujourd'hui, permettre à ces principes-là, à ces belles conceptions de pouvoir se réaliser.

Vous avez, vers la fin, esquissé un peu une voie de solution en disant : Bon, il faudrait redonner le sens du service public et il faudrait aussi ne pas prendre exclusivement le marché, la rentabilité comme baromètres. Mais quand on regarde dans la réalité, aujourd'hui, de la pratique journalistique et médiatique, en général, où il y a... les deux grandes tendances : la concentration journalistique, qui à mon sens peut conduire à une certaine domination idéologique des propriétaires. On le sent et on le voit. M. Conrad Black n'est pas innocent dans sa tentative de mettre sur pied un journal équivalent au Globe and Mail — il ne s'en est pas caché — c'est parce qu'il veut avoir des moyens additionnels pour tâcher d'exercer une certaine domination idéologique et influencer ainsi l'ensemble de l'opinion publique dans le sens de son option idéologique.

Alors, la concentration présente ce danger, on n'y échappe pas actuellement. L'autre tendance est la loi du marché. La plupart des moyens d'information sont de propriété privée, à but capitaliste. Il faut qu'ils fassent du profit. Il faut que leur journal rapporte. Il faut donc que le journaliste rapporte au journal, et ça, c'est une des conditions d'exercice du journalisme.

Moi, je pense que, tant qu'on restera enfermé dans cette concurrence effrénée pour aller chercher la cote d'écoute qui rende rentable le média, et tant qu'on n'offrira que cela aux jeunes journalistes, ils auront tendance à aller vers du journalisme rentable, non pas pour informer ou orienter l'opinion publique, mais pour se servir des perceptions des gens. Ils vont adapter leur produit à ce que les gens veulent, et leur préoccupation va être beaucoup moins de modifier l'opinion des gens par une information indépendante. Que voulez-vous, il y va, très souvent, de la survie de la pratique du métier de beaucoup d'individus.

Alors, comment arriver à donner des conditions d'exercice du métier qui échapperaient un peu à ce biais, à cette tendance? Est-ce qu'on pourrait revenir à reconnaître la nécessité que certains fonds publics, au nom de la démocratie, puissent, en laissant de côté l'idée de rentabilité économique, s'assurer qu'il y ait un certain nombre de moyens d'information qui échappent aux lois du marché en vue d'une rentabilité et, par ailleurs, pour tâcher de suppléer au déficit démocratique des médias actuels?

Autre chose, enfin, est-ce qu'il y aurait possibilité, aussi, de créer des consortiums de journalistes qui pourraient peut-être mettre sur pied un organe à but non lucratif mais au nom d'un idéal journalistique au service du public, mettre des mécanismes sur pied, je ne sais pas...

C'est sûr que si on ne revoit pas les conditions d'exercice, on aura beau donner des beaux cours à l'université et enseigner la noblesse du métier, quand ils vont arriver sur le marché du travail, j'ai bien l'impression qu'ils vont aller plutôt vers les nécessités de la vie.

M. Sauvageau (Florian) : Je fais un premier cours pour tous ceux qui arrivent à l'université. Ça s'appelle Les métiers de la communication. On fait ça à trois. Moi, je fais la partie journalisme. Mon premier cours, c'est : L'idéal démocratique. Mon dernier cours, c'est : De l'idéal démocratique à la réalité de l'industrie. Alors, ils savent, les étudiants, un peu, j'espère, ce qui les attend.

Mais, dans ce que vous avez dit, c'est exactement ce que je souhaite. Je souhaite que l'État joue un rôle... Moi, j'ai toujours pensé que, même dans la presse écrite — je vais sûrement scandaliser certains de mes collègues journalistes ici — mais il m'a toujours semblé que l'État pouvait même jouer un rôle dans la presse écrite, parce que je ne vois pas pourquoi, si on a créé des mécanismes — et je crains d'ailleurs pour cette indépendance de Radio-Canada, avec un projet de loi qui est à l'étude, qui a été déposé à la Chambre des communes au mois de juin... Mais si on a pu, avec ce qu'on appelle en anglais le "arm's length", avoir pendant des années, à mon avis, une télévision indépendante, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas, avec les mêmes mécanismes, avoir, avec l'appui de l'État, une presse indépendante. Mais cette presse-là et cette télévision-là, elles devraient aussi tenir compte, d'une certaine manière, du marché. Le journalisme doit informer, mais il doit le faire aussi de façon intéressante parce qu'il est en concurrence avec d'autres médias et en concurrence avec le loisir. Si ce que vous faites, ce n'est pas intéressant, les gens vont vous "zapper" rapidement.

Non plus, je ne voudrais pas laisser entendre que je pense que le marché n'a que des failles. Probablement que, si Conrad Black ne pourra jamais — je ne sais pas s'il le veut — utiliser, par exemple, Le Soleil, à Québec, de façon massive derrière son option politique, c'est parce que le marché ne le permettra pas. Si Le Soleil devenait un organe ou un journal d'opinion au service d'une cause, dans l'esprit de ce qu'est un journal d'opinion, le marché n'appuierait pas ce journal-là. Ce qui fait que tout fédéralistes, entre guillemets qu'ils puissent être, certains grands médias québécois sont obligés de faire état de l'option souverainiste parce qu'ils vivent dans un marché.

Alors, le marché a des qualités aussi. C'est la concurrence débridée qui conduit aux excès du marché, ce que j'ai essayé d'expliquer. À côté de ça, je pense que pour permettre le choix, moi, je ne pense pas qu'il faut policer les médias. Je ne pense

pas qu'on ait à faire taire André Arthur. André Arthur m'a insulté tant et tant. Bon. Je suis peut-être masochiste; malgré ça, je ne veux pas qu'on le fasse taire, André Arthur... La liberté, elle est à ce prix-là. Si je ne suis pas content, bien, je peux toujours — je ne le ferai pas, mais d'autres le font — recourir aux tribunaux.

Mais ce qu'il faut créer, c'est, à côté de ça, une information qui réponde aux caractéristiques dont on parle, et c'est l'État qui peut faire ça. Mais ça demande une télévision publique qui ne soit pas, elle aussi, soumise aux mêmes impératifs commerciaux. À partir du moment où les revenus publicitaires sont devenus de plus en plus importants dans l'ensemble des revenus de Radio-Canada, Radio-Canada s'est transformée parce que la Société avait besoin de la publicité. Il faut revenir à une véritable télévision publique qui joue son rôle d'offrir un choix.

Ce n'est pas par la réglementation des médias qu'on va régler quelque chose. C'est en créant autre chose. Quand je parle, à la fin à la fin de ma conférence, des politiques d'éducation comme faisant partie des politiques culturelles, c'est que je pense aussi qu'il faut créer une demande pour ce type d'information. Hier, je ne savais pas qu'il y avait autant d'activités dans les collèges sur la citoyenneté et la démocratie. Je ne sais pas quelle est la place des médias là-dedans, mais elle devrait être, à mon avis, importante, en tout cas, parce que l'éducation aux médias, ça fait très certainement partie... c'est capital dans l'éducation à la citoyenneté.

M. Lorient (Gérard) : Je reçois deux brèves questions, M. Houde et M. Perrier.

M. Houde (Gilles) : Florian, depuis hier soir, en passant par Gilles Lesage et Laurent Laplante, il semble y avoir un dénominateur commun entre vous tous, à savoir que les jeunes, en tout cas, lisent beaucoup moins, lisent différemment, etc. Moi, je voulais savoir... Je pense qu'on attribue à Winston Churchill, durant la guerre, de dire : "When you can't fight them, join them". Bon. Est-ce qu'il y a, dans les universités, des recherches à savoir : Comment faire pour intéresser davantage les jeunes, les lecteurs, la population en général, aux choses très importantes et sérieuses que sont les éditoriaux, les grands articles, les bons articles sur la politique, la démocratie, à la fois dans la presse écrite et à la fois dans la presse parlée?

Par exemple, est-ce que c'est coulé dans le ciment jusqu'à la fin des temps qu'un lecteur de nouvelles porte une chemise, une cravate et soit assis à un pupitre? Est-ce que c'est coulé dans le ciment que dans un journal l'éditorial soit toujours en page 3 ou en page 4 et jamais dans les pages à l'autre bout? Est-ce que c'est possible qu'un jour les nouvelles très sérieuses, au lieu d'être avant ou après la partie de hockey, soient pendant? Forme de ligue du vieux poêle mais à la moderne, futuriste. Est-ce que c'est pour ça que les caricaturistes dans les journaux deviennent peut-être plus connus qu'un très grand nombre de journalistes, parce que, en trois coups de crayon... Bon, tout le monde connaît Chapleau, tout le monde connaissait Girerd, et je serais curieux de savoir ceux qui se souviennent du nom des éditorialistes au même moment.

Finalement, j'arrive à la question : Est-ce que le journalisme est coulé dans le béton? Est-ce que le journalisme, indépendamment de l'ordinateur que vous avez maintenant au lieu d'une machine à écrire, est-ce que ça va plus loin que ça? Est-ce qu'il y a des recherches? Est-ce que quelqu'un a déjà essayé de mettre, je ne sais pas, moi, l'éditorial du journal sur le service public, sur la politique dans les pages sportives? Vous prenez le métro le matin, vous en avez quatre sur cinq qui lisent le journal, ils sont où? Ils ne sont jamais dans les premières pages, ils sont toujours dans les dernières pages. Peut-être qu'on pourrait les attraper un petit peu.

M. Sauvageau (Florian) : M. le président me dit d'être bref, je vais être bref. Tout à l'heure, j'ai dit : Il faut créer une demande, mais il faut aussi que les journalistes s'adaptent. Je ne veux surtout pas donner l'impression que c'était mieux dans notre temps. Les commentaires que j'ai faits sur les jeunes, c'était... j'ai dit aussi qu'ils ont des qualités, ils veulent donner la parole aux simples citoyens. Mais, si vous mettez l'éditorial tel qu'il est dans les pages sportives, je pense que vous n'augmenterez pas beaucoup son taux de lecture. Vous allez peut-être diminuer le taux de lecture des pages sportives!

Il faut aussi, je pense, que les médias apprivoisent une culture davantage éclatée. Effectivement, la télévision a changé bien des choses dans notre perception du monde. Alors, il faut que les médias apprennent ça. C'est certain qu'il faut que les médias revoient leurs façons de faire. Mais cela a toujours été le pari du journalisme : informer, mais en intéressant aussi. Et j'ai toujours eu la conviction que des bons journalistes pouvaient faire des choses intéressantes qui pouvaient passionner le public sur des sujets aussi complexes que la mondialisation de l'économie ou la crise du pétrole, ou je ne sais quoi. Mais ça demande de l'originalité, de la créativité.

Il y a deux choses dans le journalisme : il y a comprendre — c'est une démarche scientifique — faire comprendre — ça, c'est la démarche de la création. Le journalisme est à cheval sur la rigueur, mais aussi sur le talent et l'art. Et on n'a peut-être pas assez développé cet aspect-là du talent pour faire comprendre ce qu'on a soi-même compris.

M. Lorient (Gérard) : Très brièvement, M. Perrier.

M. Perrier (Yvan) : J'ai lu votre article qui a paru l'été dernier dans Relations, et je me posais une petite question : Pourquoi Relations et pas un grand quotidien? Parce qu'il me semble qu'il y avait matière, en tout cas, à alimenter un bon débat par la suite.

Mais la question que je veux vous poser, mise à part celle-là, c'est : Moi, je ne suis pas un nostalgique des années soixante-dix, mais j'ai vécu pendant cette période-là et je constate assez tristement en ce moment qu'on est dans une période de morosité et de conformisme sur le plan journalistique. Je suis déçu par la presse écrite. Comme j'enseigne, j'ai de la difficulté à arriver avec des dossiers assez solides auprès de mes étudiants pour les aider à cheminer dans une réflexion critique. Et je me souviens de l'époque où les Claude-Jean Devirieux, Jacques Guay, Jacques Keable, et j'en passe, faisaient des interventions publiques dans le but justement de susciter une prise de conscience sur l'emprise des grandes compagnies, sur les médias. Puis, je me posais comme question : Dans le cadre de la Fédération professionnelle des journalistes, il n'y aurait pas lieu d'amener des journalistes critiques à faire des interventions puis à susciter un processus de prise de conscience sur l'information qui est véhiculée dans les journaux? Parce que, moi, je trouve ça assez triste qu'on n'ait pas dans Le Devoir ou dans d'autres quotidiens des articles où justement, sans être des copies identiques à ce qu'on retrouve dans Le Monde diplomatique, il y ait une pensée critique qui soit très clairement exprimée.

M. Sauvageau (Florian) : Bien, la Fédération des journalistes, chaque année à son congrès, discute de ces choses-là. C'est récurrent depuis 30 ans. La Fédération va célébrer son 30^e anniversaire, mais ensuite chacun repart et chacun retrouve son train-train quotidien.

Radio-Canada a cherché à faire des émissions. Il y avait Le Point Médias, il y avait une émission de même nature à la radio. Mais, effectivement, je pense qu'il faudrait provoquer un débat sur la place de l'information dans nos sociétés, son lien avec la vie démocratique et ce que ça devient. Vous avez raison. Comment? Je ne sais pas. Pourquoi j'ai fait un article dans Relations? Parce que je réponds à la demande. Relations m'a demandé, j'ai dit : O.K., je vais vous faire quelque chose. Mais j'ai écrit pendant 10 ans les mêmes choses, de façon très différente, sous forme de capsules et de façon beaucoup plus journalistique, je pense, dans un magazine destiné aux publicitaires. Ils ont toléré ce discours-là pendant 10 ans dans un magazine dont la clientèle était d'abord les publicitaires dont je dénonçais, entre guillemets, les abus qu'ils provoquaient non pas directement, mais à cause du système dans lequel on est.

M. Lorient (Gérard) : Nous avons confié à M^{me} Madone Lévesque le soin de remercier M. Sauvageau. M^{me} Lévesque.

M^{me} Lévesque (Madone) : Oui. C'est avec grand plaisir que je vous remercie, M. Sauvageau, pour votre exposé fort enrichissant sur la place des médias actuellement. Merci beaucoup.

M. Tremblay (Robert) : Merci beaucoup. Nous allons suspendre les travaux pour 15 minutes.

DEUXIÈME PARTIE

LA TABLE RONDE

LES MÉDIAS : UN CONTRE-POUVOIR

Le vendredi 25 septembre 1998

LA TABLE RONDE
Le vendredi 25 septembre 1998

LES MÉDIAS : UN CONTRE-POUVOIR?

PRÉSIDÉE PAR
M. PIERRE DE BELLEFEUILLE
Journaliste et ancien parlementaire

RAPPORTEUR
M. JEAN DE DENUS
Professeur de science politique au
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

CONFÉRENCIERS
M. IRÉNÉE BONNIER
M. VINCENT LEMIEUX
M. DENIS MONIÈRE
Mme ELIZABETH THOMPSON

LA TABLE RONDE

LES MÉDIAS UN CONTRE-POUVOIR?

PRÉSIDIÉE PAR
M. PIERRE DE BELLEFEUILLE
Journaliste et ancien parlementaire

M. Tremblay (Robert) : M. Pierre de Bellefeuille, j'ai l'honneur de vous présenter. Vous me pardonnerez si j'oublie quelques points, mais je vais essayer de synthétiser.

M. de Bellefeuille est diplômé de philosophie, journaliste, chroniqueur parlementaire au journal *Le Droit* d'Ottawa de 1945 à 1951; rédacteur au magazine *Maclean's* de 1960 à 1964; directeur des exposants à Expo 67 de 1964 à 1968; conseiller en information et interprète de 1968 à 1976.

M. de Bellefeuille a collaboré à plusieurs émissions de télévision et de radio diffusées à Radio-Canada, notamment la télésérie *La part du lion*, en 1969-1970, et l'émission radiophonique *La révolution tranquille*, en 1971 et 1972. Coauteur de *La bataille du livre au Québec*, en 1972; auteur de *Sauf votre respect — Lettre à René Lévesque*, en 1984, et enfin, *Ennemi intime*, en 1992.

Élu député du Parti québécois dans Deux-Montagnes à l'Assemblée nationale en 1976, il a été réélu en 1981. Actuellement, il est l'éditeur du mensuel satirique *Le Couac*.

M. de Bellefeuille préside la table ronde portant sur Les médias : un contre-pouvoir? S'agit-il d'un quatrième, d'un cinquième ou d'un sixième pouvoir? C'est ce que nous allons apprendre dans les deux heures qui suivent. M. de Bellefeuille.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Merci. Dans cette trop longue notice biographique, on a omis de dire que je lis *Le Devoir* tous les jours, ce qui va vous permettre de savoir que j'ai plus de 30 ans.

Puisqu'on parle d'âge, je suis de l'âge de ceux qui connaissent Charles Péguy et qui ont frissonné de joie ce matin, quand le conférencier a cité Charles Péguy. Alors, je vais aussi citer Charles Péguy : « Homère est nouveau ce matin, et le journal d'aujourd'hui est déjà vieux. »

Ma tâche n'est pas de discourir, elle consiste plutôt à présenter les conférenciers qui m'entourent. À ma droite, mon vieil ami Irénée Bonnier — en fait, je suis entouré d'amis — qui, comme moi, a travaillé pendant, je ne sais pas, au moins une dizaine d'années...

M. Bonnier (Irénée) : Quinze ans.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Quinze ans? Toi, quinze ans, moi, dix ans — à l'Office national du film — et ce n'est pas dans la note biographique qui est là, parce qu'on n'a pas prévu, pour les conférenciers, une aussi longue notice biographique. Irénée a été député du Parti libéral dans la circonscription de Taschereau de 1973 à 1976. Il a occupé diverses fonctions au sein du Mouvement Desjardins. Il est retraité depuis 1990. Il est aujourd'hui — et ça, c'est la définition d'un homme heureux — acériculteur et bénévole à temps partiel. Et acériculteur, ça n'a aucun rapport avec l'acier, n'est-ce pas, tout le monde sait ça, c'est les érablières.

À ma gauche, M. Vincent Lemieux, fort bien connu, professeur au Département de science politique de l'Université Laval, spécialisé dans les domaines suivants : partis politiques, politique publique et décentralisation, auteur de nombreux ouvrages relatifs à ces champs de spécialisation.

À ma droite, M. Denis Monière, professeur titulaire au Département de science politique de l'Université de Montréal, auteur de plusieurs ouvrages traitant de théorie politique, d'analyse des idéologies et de communication politique. J'ajouterai que Denis est aussi un des membres fondateurs du cercle de réflexion politique qui s'appelle le Cercle Godin-Morin.

Et, à ma gauche, M^{me} Elizabeth Thompson, qui est journaliste à The Gazette, de Montréal, depuis 1985. Elle est correspondante parlementaire à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale pour The Gazette depuis 1994. Alors, M. Bonnier, à vous.

M. Bonnier (Irénée) : M. le Président, merci.

**CONFÉRENCE DE
M. IRÉNÉE BONNIER
Ancien parlementaire**

M. Bonnier (Irénée) : On a fait tout un cheminement depuis hier soir. On s'est demandé en particulier si les parlementaires, c'était si important que ça, et on a dit également que le rôle des médias était quand même limité parce qu'il fallait à tout prix avoir une cote élevée, et si on veut avoir une cote élevée, il faut parler de quelque chose d'intéressant, quelque chose de sensationnel. Et, cet après-midi, on s'est demandé où est-ce qu'on s'en allait avec les médias, surtout les médias écrits, qui semblent avoir beaucoup moins de faveurs.

Quand on m'a proposé ce sujet, je me suis dit : Quelle est mon expérience de député vis-à-vis des médias ? Est-ce que je suis sorti de cette fonction en pensant que les médias avaient très bien véhiculé nos messages ? Pas tellement le mien, celui du gouvernement, parce que, comme on l'a dit hier soir, c'est beaucoup plus le pouvoir exécutif que les médias regardent et non pas nécessairement les parlementaires. Mais, tout de même, j'ai eu quelques petites expériences avec les médias, et j'aimerais les partager avec vous.

Au préalable, je voudrais faire un petit commentaire. C'est que, lorsqu'on travaille dans les médias, on est des communicateurs. Par définition, il est très difficile pour un communicateur d'être totalement objectif. On est influencé. Moi, actuellement, j'essaie d'être communicateur, mais je suis influencé par mes expériences, mes valeurs et les objectifs que je poursuis. Et lorsqu'on dit : Est-ce que les médias sont un contre-pouvoir ?, bien, là aussi, il ne faut quand même pas rêver en couleurs. Est-ce que les médias peuvent être totalement objectifs par rapport à ce qui se passe au Parlement ? Moi, j'en doute. J'en doute pour deux raisons. D'abord, vous savez que les médias recherchent le sensationnel et, deuxièmement, ils ont à faire face à la compétition. Et ça, on l'a amplement démontré depuis hier soir. Alors, je suis un peu hésitant à continuer, parce que je me dis : Il me semble qu'on tape toujours sur les médias depuis qu'on a commencé à discourir ensemble.

Mais peut-être qu'on n'a pas tort aussi, parce que, par rapport à l'objectivité, j'ai été frappé par le volume de Georges Lapalme, que les plus jeunes d'entre vous n'ont pas connu. Mais M. Georges Lapalme a écrit des mémoires. Il racontait que, dans un colloque semblable au nôtre, il y avait un participant qui, sans dire qu'il était un franc libéral, était un gars très enthousiaste de ce que le gouvernement Lesage avait réussi à faire en quelques mois. Et, à cause de ses préoccupations, de ses valeurs, il a dit quelque chose qui n'a pas plu à M. Lapalme. Il a dit que « ce n'est pas surprenant, ce que le gouvernement Lesage a fait dans cette courte période, parce qu'il avait fait des sondages, il avait fait des études, et c'est à la suite de ces recherches qu'il avait abouti à un programme, et ce programme-là se tenait debout ». Et M. Lapalme de dire : Bien, si c'est ça que les journaux ont rapporté, c'est totalement faux, parce que le programme, c'est moi qui l'ai écrit il y a un an, et le mérite de M. Lesage, c'est de m'avoir demandé de le réimprimer. Comme quoi, lorsqu'on fait des exposés, on peut être enclin à fausser un petit peu la vérité.

Et, là-dessus, je me suis rappelé que, moi, j'étais un simple député. À ce moment-là, on siégeait le vendredi matin, et ce qui me surprenait, c'est que, le vendredi midi, pratiquement à toutes les semaines, un journaliste de la presse écrite et de la radio

— parce que la télévision existait beaucoup moins à ce moment-là — venait me voir, puis il disait : M. Bonnier, est-ce que vous n'auriez pas quelque chose à nous donner pour qu'on fasse notre topo, pour être capable d'écrire un court article, parce qu'on est pris, il faut écrire pour la fin de semaine ? Et, moi, ça me scandalisait un peu de voir que ces communicateurs se fiaient à un simple député d'arrière-ban et qu'ils répéteraient — ce qui est un fait, ce qu'ils ont fait — des choses sans les avoir nécessairement vérifiées. Et je me suis demandé quel sorte de service de recherche ils avaient. Et ça, ça me fait dire qu'à ce moment-là c'est vrai que les médias étaient un contre-pouvoir.

Un autre exemple, à un moment donné M. Bourassa, qui était à ce moment-là premier ministre, me dit : Écoute, Bonnier, nous avons une grève chez 7UP — une industrie d'embouteillage, qui ne se trouvait pas dans ma circonscription mais dans la circonscription voisine, et il y avait beaucoup de gens de ma circonscription qui travaillaient chez 7UP. Cette grève-là traînait depuis tout près d'un an. Moi, je me suis dit : J'en entends tellement parler dans mon bureau de circonscription que je vais essayer de faire quelque chose... Alors, je vais vous dire, pendant qu'on réglait dans mon bureau — et on l'a réglée, la fameuse grève — il y avait un M. Louis Laberge qui se promenait dans la rue et qui attaquait, évidemment, le patron, qui n'a jamais mentionné qu'on était en train de négocier. Et les journalistes, le lendemain, ne l'ont pas non plus mentionné. Alors, ils ne contaient pas toute la vérité à la population, qui avait besoin d'être éclairée.

Bon, puisqu'il me reste quelques secondes, je vais simplement vous dire ceci. J'ai été encouragé, à un moment donné, par une émission de télévision où M. Sauvageau recommandait aux journalistes de ne pas se limiter aux faits actuels mais d'essayer de voir un peu l'ensemble de la problématique d'une action qui se pose, sur laquelle ils doivent travailler. Et j'ai été frappé par le témoignage de quelqu'un qui s'est dit : Moi, lorsque j'ai eu la chance d'avoir un congé sans solde, je suis allé en Belgique, j'ai étudié la question des chantiers, et je peux vous dire que la question des chantiers est beaucoup plus complexe... Et ça, ça m'a frappé parce que je suis de Lévis, nous avons un problème avec nos chantiers à l'heure actuelle, et dans aucun journal, jusqu'à maintenant, M. le Président, je n'ai vu une étude exhaustive sur cette question-là, sinon des prises de position un peu sentimentales de part et d'autre. Excusez-moi, j'avais bien d'autres choses à dire.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Merci. Vous reviendrez tout à l'heure. Merci, M. Bonnier. M. Lemieux.

**CONFÉRENCE DE
M. VINCENT LEMIEUX
Professeur de science politique
Université Laval**

M. Lemieux (Vincent) :

Merci,

M. le Président. Dans la présentation faite par notre président, M. de Bellefeuille, on a dit que je m'intéressais entre autres aux politiques publiques, alors c'est des médias comme contre-pouvoir dans le développement des politiques publiques dont je voudrais vous parler brièvement cet après-midi. Il s'agit vraiment des politiques publiques et non pas des médias comme contre-pouvoir vis-à-vis des politiciens.

Par rapport aux politiques publiques, les médias, si on les voit comme des contre-pouvoirs, c'est-à-dire des pouvoirs qui s'opposent aux courants dominants, aux forces dominantes, qui poussent sur des politiques publiques ou qui font en sorte que des politiques publiques qui pourraient se développer ne se développent pas, on peut dire que les médias peuvent jouer un double rôle. Ils peuvent jouer un rôle de veto, c'est-à-dire s'opposer à des politiques publiques qui sont en cours de développement

— et, de ce point de vue là, ils sont des contre-pouvoirs — mais on peut les voir aussi comme contre-pouvoirs dans la mesure où ils cherchent à faire en sorte que le gouvernement ou d'autres acteurs prennent des initiatives qui, d'après les médias, devraient être prises et qui ne sont pas prises, pour toutes sortes de raisons. Vous savez que les gouvernements hésitent souvent à adopter des politiques dans certains domaines parce qu'ils craignent que ça va être mal vu par les médias ou encore que trop d'acteurs politiques, trop de groupes vont s'opposer à cela.

Alors c'est dans cette perspective-là que je vais m'interroger pendant quelques minutes. Et je vais m'inspirer de ce qu'on sait à la lecture des écrits, américains parce que c'est surtout les Américains qui ont travaillé là-dessus, pour vous dire que ce qui se dégage de ces études, c'est que, oui, il y a des conditions qui semblent favorables à ce que les médias agissent comme contre-pouvoir. Par certains aspects, ils sont les contre-pouvoirs, mais par d'autres aspects ils sont assez peu des contre-pouvoirs, du moins ils le sont moins que d'autres acteurs politiques, ou bien s'opposent à des politiques, ou encore cherchent à faire que le gouvernement s'occupe de choses dont il ne veut pas s'occuper.

Commençons par les aspects plus négatifs, pour finir avec les aspects un peu plus positifs. Il y a un auteur, John Kingdon, qui a publié un livre qu'on utilise beaucoup en politique publique et qui est intéressant. L'auteur a interviewé pendant quatre étés, avec ses assistants, des élus à Washington, leur entourage, des fonctionnaires, des journalistes, des représentants des lobbys, des experts. En cours d'entrevue, il leur demandait, pour des secteurs particuliers, santé et transport surtout : Est-ce que vous estimez que les médias ont exercé une grande influence à propos de cette politique? Et les réponses qu'il obtenait, il les comparait à celles obtenues en posant la même question à propos des groupes d'intérêt, des lobbys, des experts. Ce qu'il a découvert, c'est que la très grande majorité des personnes interviewées disaient, dans l'ordre de 75 %, que les groupes d'intérêt, les lobbys, les experts avaient joué une grande influence, alors qu'à peu près 25 % des personnes interviewées disaient que les médias avaient exercé une grande influence dans le développement de cette politique.

Pourquoi en est-il ainsi? Kingdon et d'autres auteurs donnent deux raisons à cela. C'est que généralement les médias ne sont pas là au début du processus. Dans notre jargon, on dit : Bon, les politiques publiques, ça émerge, ça prend forme souvent de façon un peu secrète, un peu voilée dans des officines, dans des cabinets de ministre. Ça va au Conseil des ministres, ça transite vers le Conseil du trésor ou autrement et, dans beaucoup de cas, ça échappe aux médias, ou du moins les médias ne jugent pas important de s'intéresser à cela, ce qui fait que lorsqu'ils interviennent, déjà la politique publique a pris forme. Elle est en cours de développement, si bien que c'est beaucoup plus difficile finalement de s'opposer, du moins pour ce qui est du contre-pouvoir de veto, c'est beaucoup plus difficile de s'opposer à une politique publique une fois qu'elle a connu un certain développement que si on le fait au début.

La deuxième raison qu'il donnait, c'est que, quand les médias interviennent — et donc ce n'est généralement pas au début du processus mais en cours de processus — souvent ils ne s'intéressent pas assez longtemps à un dossier pour exercer une véritable influence. Bien sûr, il y a des exceptions à cela. Bon. Les médias s'intéressent à une politique, mais, oups! survient un événement qui les attire davantage et ils concentrent le tir là-dessus, si bien que, ne s'intéressant pas assez longtemps à un dossier, ils ne peuvent pas jouer ce rôle de contre-pouvoir pour empêcher que le dossier évolue ou encore pour faire en sorte qu'un gouvernement qui ne veut pas agir soit amené à agir. Alors, voilà pour ce qui est des aspects négatifs.

Les aspects plus positifs, par contre, qui ont peut-être moins de conséquences que les premiers, c'est qu'il reste que les médias servent souvent de liens à l'intérieur des communautés. On parle beaucoup, dans l'étude des politiques publiques, de ces espèces de communautés d'intérêt, les acteurs qui, dans un secteur donné, agriculture, santé, transport, se connaissent, se parlent fréquemment, sont souvent très actifs dans la formulation des politiques. Alors, même si les médias ne sont pas là, souvent, le fait que ces gens-là prennent connaissance de la même information dans les médias, bien, ça leur sert à se transmettre de l'information mutuellement, à se coordonner peut-être davantage. Donc, il y a au moins ce rôle-là qui est joué.

Deuxièmement, les médias sont souvent très importants dans leur rôle d'appui à des acteurs qui veulent s'opposer à des politiques ou qui veulent faire en sorte que les politiques démarrent. Les cercles proches des décideurs, hauts fonctionnaires, experts, cabinets vont tenir compte des médias, mais moins — ça, c'est peut-être discutable, selon certains auteurs — que ceux qui sont à l'extérieur et qui, comme ils ne peuvent pas intervenir directement, à titre de lobby ou autrement, auprès des décideurs, ont besoin des médias pour se donner un peu de publicité.

Finalement, dernier aspect positif ou, du moins, dernière façon d'exercer malgré tout un certain contre-pouvoir, c'est que les médias ont quand même un effet indirect — disent ceux qui ont étudié la situation — sur l'opinion publique et, par là, ont un effet indirect sur les politiques par le biais de l'opinion publique dans la mesure où ils amplifient des tendances, par exemple, qui se manifestent dans l'opinion publique ou qu'ils renversent ces tendances. Ils peuvent avoir, de cette façon, mais très indirectement évidemment, une certaine influence sur des politiques dans la mesure où l'opinion publique va dans le sens du contre-pouvoir, c'est-à-dire s'opposer à ce qui est en voie d'être fait ou encore inciter les gouvernements à faire ce qu'ils ne feraient pas autrement. Alors, voilà!

M. de Bellefeuille (Pierre) : Merci, M. Lemieux. M. Monière.

**CONFÉRENCE DE
M. DENIS MONIÈRE
Professeur de science politique
Université de Montréal**

M. Monière (Denis) : Merci, Pierre. Je prendrai peut-être le contre-pied de la thèse de mon ami Vincent. En regardant le rôle des médias sous un autre angle, moi, je répondrais que les médias ne sont pas un contre-pouvoir mais qu'ils font partie de la structure du pouvoir si on les analyse du point de vue de leur rôle de garde-barrière pour l'accès à l'espace public. Et ce qui m'a intéressé, c'est de voir, à travers l'information télévisée, qui a le droit à l'influence.

Ce que je vais vous présenter, cet après-midi, ce sont les résultats d'une recherche qui compare l'information télévisée des chaînes publiques dans quatre pays de la francophonie : le Québec, la France, la Belgique et la Suisse. Mon travail a porté sur un corpus qui inclut 70 jours de diffusion d'information télévisée; donc, c'est le bulletin de fin de soirée pour les quatre chaînes, et ça inclut 4 498 nouvelles. Je vais traiter cinq aspects de la question pour évaluer l'accès à cet espace public par les médias.

D'abord, la première question : Quel est l'intérêt pour la politique? Et cette question a été soulevée tout à l'heure par M. Sauvageau, qui se demandait quelle part occupent les nouvelles politiques dans l'information télévisée au Québec. Deuxième aspect : la représentation des partis dans l'information télévisée. Troisième aspect : les champs de la politique couverts par l'information télévisée. Quatrième question : la personnification du pouvoir à l'intérieur de l'information. Et cinquième question : Quelle est la place du citoyen dans cette information télévisée?

Alors, ce sont des résultats, évidemment, quantitatifs, puisque mon étude s'appuie sur des indicateurs purement quantitatifs. Je ne fais pas de normatif. Mon rôle n'est pas de critiquer la couverture médiatique. Mon rôle est tout simplement de faire la radiographie de ce qui se passe à l'information télévisée.

Ce qu'on constate d'abord, en ce qui a trait à l'intérêt pour la politique, c'est qu'il y a des écarts très importants quant à la couverture politique, au Québec et en Belgique, par rapport à la France et à la Suisse. Au Québec et en Belgique, 40 % du temps du bulletin de nouvelles est accordé aux nouvelles politiques, 40 %. C'est beaucoup plus qu'aux États-Unis. En France, c'est 20 % et, en Suisse, c'est 15 %. J'ai des hypothèses pour expliquer ces divergences, et on pourra y revenir dans la période de questions.

Le deuxième point qui m'apparaît plus important est la représentation des partis politiques dans l'information télévisée. C'est là ma plus grande surprise, parce que j'ai constaté qu'il y avait des inégalités très importantes entre les partis gouvernementaux et les partis d'opposition. L'information télévisée a tendance à occulter les partis d'opposition, qui sont une force indispensable dans toute démocratie.

Au Québec, Radio-Canada, pour la période que j'ai étudiée, a accordé 90 % du temps pour les locuteurs politiques aux représentants du Parti québécois, comparativement à seulement 10 % du temps aux locuteurs du Parti libéral. Pour la scène fédérale, on a accordé 70 % du temps aux locuteurs du Parti libéral du Canada comparativement à 30 % du temps pour l'ensemble des autres partis d'opposition. Voilà des écarts très importants.

Que se passe-t-il en Europe? On remarque le même phénomène en Belgique. En Belgique, évidemment, ce sont des partis de coalition. Les gouvernements sont des gouvernements de coalition, il y a donc plusieurs partis. Si on prend l'ensemble des partis formant les coalitions gouvernementales, on observe que 75 % du temps d'antenne est accordé à ces partis. Donc, là encore, déséquilibre très important dans la couverture des partis d'opposition.

Mais, oh surprise!, lorsqu'on observe ce qui se passe en France, le déséquilibre entre les partis gouvernementaux et les partis d'opposition est toujours à l'avantage des partis gouvernementaux, bien sûr, mais le déséquilibre n'est que de 5,4 %. Alors là je pense qu'il y a lieu de s'interroger sur la couverture de l'actualité politique en France comparativement à celle qu'on a ici au Québec. Les partis d'opposition, à mon avis, n'ont pas accès à l'espace public à travers l'information télévisée, au Québec et au Canada, alors qu'ils ont accès en France.

On pourrait aborder la question d'un autre angle si on s'intéresse, par exemple, à la position occupée par les nouvelles consacrées à ces partis. Parce qu'on sait très bien que, dans un bulletin de nouvelles, les nouvelles qui arrivent au premier rang sont beaucoup plus valorisées, attirent plus l'attention que les nouvelles qui arrivent au dernier rang. Or, on constate que les partis gouvernementaux au Canada sont systématiquement avantagés en étant placés au premier rang : troisième rang pour le Parti québécois, quatrième rang moyen pour le Parti libéral du Canada, et le Parti libéral du Québec arrive en moyenne au septième rang. Même phénomène en Belgique. Mais en France, ce n'est pas le cas. Les partis gouvernementaux et les partis d'opposition arrivent presque ex aequo : 6,9, rang moyen, pour les partis gouvernementaux; 7, rang moyen, pour les partis d'opposition.

Alors, pourquoi cette différence? Pourquoi ces écarts? Et pourquoi cet équilibre en France? Ma réponse : C'est le rôle que joue un organisme de régulation comme le SCA qui surveille le traitement de l'information politique pour assurer cet équilibre dans l'information, pour assurer que tous les citoyens reçoivent des nouvelles de leurs élus.

Je passe à une autre question, celle du champ de l'activité politique qui est couvert. Ici, je ne vous révélerai pas de secrets — on l'a vu hier, M. Charbonneau y a fait référence — ce qui prime dans l'information télévisée — et ça, c'est systématique dans mon étude — c'est évidemment l'information gouvernementale. L'information concernant le Parlement, à Radio-Canada, ça ne représente que 4 % des nouvelles. C'est minime. En France, ça représente 11 %, c'est un peu plus. En Suisse, c'est 15 %, et en Belgique, c'est 47 %. Mais ici il y a des circonstances particulières puisque c'était l'époque de l'affaire Dutroux, des commissions d'enquête sur l'affaire Dutroux, des commissions d'enquête sur l'affaire Augusta, etc. Donc, les commissions parlementaires occupaient tout l'espace médiatique. Ce qu'on doit retenir, c'est que systématiquement le Parlement est marginalisé dans l'information télévisée.

Quatrième point : la personnification du pouvoir. Alors là, évidemment, c'est le Canada qui a le championnat pour la mise en valeur des chefs gouvernementaux. Lucien Bouchard et Jean Chrétien, ensemble, totalisent 28 % du temps de tous les locuteurs politiques qui interviennent dans les bulletins de nouvelles. C'est beaucoup. En France, ce qu'on observe, c'est que les locuteurs Chirac et son premier ministre à l'époque occupaient 19 % du temps d'antenne. C'est, là aussi, beaucoup, mais on doit dire à la décharge du système français que les chefs des partis d'opposition occupaient autant de temps que Chirac et Juppé. Je n'ai pas le temps, je pense, de traiter de la Belgique ni de la Suisse. Donc, je passe par-dessus.

Le dernier point que je veux soulever concerne les citoyens. Quelle est la place des citoyens dans l'information télévisée? Les citoyens sont les parents pauvres de l'information. Ici, je me fie sur un indicateur que vous pourrez contester; je me fie, évidemment, sur le temps de parole qu'on leur accorde. Alors, les citoyens ont droit à 10 secondes dans leurs interventions au Canada, 11 secondes en France, 19 secondes en Belgique et 15 secondes en Suisse. Mais ce qui est plus remarquable, c'est que, dans ces quelque 4 000 nouvelles, il n'y a aucune nouvelle qui montre une interaction entre les citoyens et les politiciens. La couverture politique est construite selon le modèle du tête-à-tête journaliste-politicien. Le citoyen n'existe pas dans l'information télévisée.

Alors, je conclus. Les agents constitutifs de la démocratie de représentation sont ceux qui reçoivent le moins de visibilité dans les informations, à savoir les citoyens, les partis de l'opposition et, enfin, les parlementaires. Et j'en conclus que l'information télévisée reproduit la représentation élitiste et hiérarchique du pouvoir politique. Merci, M. le Président.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Merci, M. Monière. Mme Thompson.

**CONFÉRENCE DE
MME ELIZABETH THOMPSON
Journaliste
Correspondante parlementaire
à la Tribune de la presse
de l'Assemblée nationale
pour The Gazette**

Mme Thompson (Elizabeth) : Merci, M. de Bellefeuille. Compte tenu que ma langue maternelle est l'anglais, je m'excuse à l'avance auprès de vous tous et auprès de Molière.

Peut-être que la meilleure façon pour moi de commencer serait de vous expliquer ce qui m'a incitée à devenir journaliste, parce que je crois que c'est directement relié à la question que vous nous posez aujourd'hui. C'est la faute d'un petit livre que j'ai acheté avec mes quelques sous noirs quand j'étais en cinquième ou sixième année du primaire. Ce livre m'a tellement impressionnée que j'ai commencé à regarder sérieusement le journalisme. Sa philosophie me tient toujours à cœur. C'est la biographie d'une des premières femmes journalistes et une des rares à son époque, soit au tournant du présent siècle, qui ait écrit sur quelque chose d'autre que la mode pour les femmes. Elizabeth Cochrane signait ses textes Nellie Bly parce que, à cette époque, les noms des filles de bonne famille apparaissaient dans les journaux à trois occasions seulement : à leur naissance, à leur mariage et à leur mort. À l'époque, elle faisait partie d'un groupe de journalistes surnommées les Macarthur Girls. Aujourd'hui, elle serait ce qu'on appelle une journaliste d'enquête.

Dans un de ses plus célèbres textes, elle devient une patiente au Blackwell's Island de New York, une institution pour les gens atteints de maladie mentale, non sans avoir préalablement arrangé sa libération avec l'avocat du journal. Les textes qu'elle a écrits et ses révélations sur les traitements des patients dans cette institution-là ont eu comme résultat un profond changement dans le traitement des gens atteints de maladie mentale à travers le monde.

Lors d'une autre enquête, elle mettra en évidence la corruption chez les politiciens. Après avoir entendu parler d'un monsieur qui se vantait du fait qu'il pouvait faire adopter ou faire tuer n'importe quel projet de loi à la législature de New York à Albany, elle a décidé de le tester. Elle lui versera un montant d'argent pour faire tuer un projet de loi. Une fois qu'il aura réussi, elle l'exposera au grand jour dans les pages du journal.

Je suis certaine que quelques-unes de ces tactiques ou de ces méthodes peuvent alimenter plusieurs colloques de journalistes, mais c'est sa philosophie qui m'a séduite. La population n'est pas méchante, a-t-elle dit, mais elle est parfois mal informée. Si vous l'informez de ce qui se passe, la population prendra les mesures nécessaires pour corriger si elle juge que ça doit être corrigé.

Dans le cas de Nellie Bly, le fait même qu'elle ait informé le public a eu comme résultat une réforme importante dans plusieurs aspects de la société : le traitement des malades mentaux et des femmes en prison jusqu'à de nouvelles règles pour gérer le soin des orphelins et leur adoption. Parce qu'à l'époque les orphelins étaient donnés à presque n'importe qui, il suffisait de se présenter et d'en faire la demande.

Depuis que j'ai commencé mon travail comme journaliste, j'ai essayé de garder à l'esprit cette philosophie : Mon travail n'est pas celui d'un chef de l'opposition, on a déjà des gens beaucoup mieux payés que moi, qui peuvent faire une meilleure job que moi, mon devoir, c'est de dévoiler l'information et, ensuite, de laisser la société décider quoi faire avec.

Cependant, c'est vrai que l'information, c'est le pouvoir. Les médias ont un pouvoir de dévoiler l'information et d'agir comme les chiens de garde de notre société et comme une voix pour celui qui ne détient pas le pouvoir. Une vieille phrase qu'on entend souvent parmi les journalistes : Le rôle d'un journaliste, c'est "to comfort the afflicted and to afflict the comfortable".

Si le rôle des médias est tout simplement de dévoiler l'information et si les médias sont un contre-pouvoir aux politiciens comme la thèse le propose, donc, logiquement, ça veut dire que les politiciens tentent de cacher l'information. Je ne suis pas encore si cynique pour penser que c'est toujours le cas, mais je leur donne le bénéfice du doute.

En plus, les règles d'éthique qui guident la plupart des journalistes en ce pays nous empêchent d'utiliser délibérément le pouvoir qu'on a, de lutter pour une option politique ou une autre. En fait, plus un journaliste est perçu comme objectif, plus de pouvoir il détient et plus haute est sa cote de crédibilité.

Cela dit, j'aimerais discuter d'un média qui risque d'émerger comme un vrai contre-pouvoir aux politiciens, et je parle d'Internet. Je crois que nulle part ailleurs c'est plus facile à voir que dans le scandale qui a saisi la Maison Blanche aux États-Unis et la façon dont le rapport du procureur Kenneth Starr a été manipulé. Dans ce cas, un média a joué un rôle clé, comme outil dans la bataille politique qui fait rage, actuellement, entre le président Bill Clinton et le Congrès américain.

Les médias dits traditionnels, la radio, la télévision, les journaux, sont un peu plus difficiles à utiliser comme outils politiques, même si Dieu sait qu'il y a une armée d'attachés de presse et de relationnistes qui font leur possible pour le faire. L'accès aux médias est contrôlé par les propriétaires des journaux, postes de radio et postes de télévision, qui sont relativement indépendants — au moins ils ne sont pas gérés par les partis politiques — tandis que les opinions politiques des propriétaires, parfois la mienne, peuvent parfois influencer la couverture ou les éditoriaux. Ils ne peuvent pas aller trop loin sans perdre leur crédibilité ou même des lecteurs ou des auditeurs. À la fin de la journée, ce sont les auditeurs et les lecteurs qui comptent pour eux.

Le réseau Internet, par contre, a très peu de ces restrictions. Avec Internet, n'importe qui ayant accès à un ordinateur peut envoyer une information à travers le monde, non censurée et non vérifiée, en un clin d'oeil. Il n'y a personne pour vérifier si l'information est objective, dans l'intérêt public, ou même, si elle est vraie. On a même vu l'émergence de nouveaux journaux et revues distribués seulement dans Internet. Je crois qu'il y a des études qui démontrent que les jeunes, parfois, ne lisent même pas les journaux en format papier, mais que de plus en plus, ils se branchent directement sur Internet et font la lecture comme ça. Il y a même des journaux qui ne sont que dans Internet, que l'on ne trouve pas en format papier, comme, par exemple, le Drudge Report aux États-Unis qui a eu plusieurs scoops dans l'affaire Clinton-Lewinsky. Tandis que les médias traditionnels se sont arrêtés pour vérifier l'information, Drudge l'a mise directement dans Internet. À ma connaissance, il n'y a jamais eu de poursuite légale pour de l'information distribuée dans Internet, parce que c'est global et que personne ne peut avec certitude dire dans quel pays la loi doit s'appliquer.

Mais, à mon avis, l'exemple le plus clair de l'utilisation d'Internet comme outil politique concerne les événements reliés au rapport Starr. Si le rapport Starr — la thèse que je propose — avait été rendu public de la façon traditionnelle, dans une conférence de presse, avec des journalistes professionnels, je suis profondément convaincue que la couverture aurait été très différente. Même si la couverture avait mentionné quelques-uns des détails scabreux contenus dans le rapport Starr, je crois que les médias traditionnels se seraient concentrés sur les questions au coeur du débat : Est-ce que le président a menti sous serment? Mais ce n'est pas ce qui s'est passé.

À l'aide d'un disque "floppy" que Starr, par hasard, a laissé dans les boîtes de son rapport, le congrès a diffusé son rapport directement dans Internet, le rendant disponible, non censuré et en version intégrale à des millions de personnes à travers le monde. Parce que les détails sexuellement explicites étaient déjà disponibles à tout le monde dans Internet, je crois que ça a poussé les journaux, postes de radio et postes de télévision, à diffuser plus de détails de la liaison de Clinton qu'ils en auraient normalement dévoilés.

Étant donné la nature des États-Unis où c'est difficile, parfois, de trouver des postes qui ne sont pas des postes religieux dans quelque coin du pays, qu'est-ce qui, selon vous, aurait nui le plus à Clinton? Le mensonge sous serment ou les détails sordides de son aventure sexuelle avec une jeune stagiaire?

On voit déjà que les gouvernements connaissent très, très bien Internet et l'utilisent déjà. M. Charbonneau a mentionné que les gens peuvent maintenant regarder à la télévision leurs députés. Mais pour faire ça, souvent, il faut passer des heures devant un écran; avec Internet, vous pouvez taper le nom de votre député et savoir exactement ce qu'il a dit. Les partis politiques, les groupes d'intérêts aussi sont très présents dans Internet. Ils diffusent leurs opinions et leurs positions.

Il y a une vieille phrase qui dit que le pouvoir de la presse, ça appartient à celui qui est propriétaire de la presse; mais, dans le monde d'aujourd'hui, ce pouvoir peut appartenir maintenant à n'importe quelle personne qui a un ordinateur et une cause.

Discussion générale

M. de Bellefeuille (Pierre) : Merci, M^{me} Thompson.

Nous avons devant nous deux périodes de temps. Une première période va être consacrée à des échanges entre les quatre conférenciers. La deuxième période sera réservée aux échanges avec vous tous. J'espère que vous y participerez nombreux.

Qui, parmi les conférenciers, veut prendre la parole? Irénée, oui?

M. Bonnier (Irénée) : Non, non, mais j'ai des points d'interrogation. J'aimerais qu'on laisse la liberté à M. Monière de terminer ses statistiques. Je les trouve fort intéressantes. Et j'aimerais qu'on aille plus loin... C'est bien beau de dire : Voici le diagnostic, là, voici le constat, mais quel est le remède? Et j'aimerais qu'avec les participants, on puisse réfléchir là-dessus. Moi, j'ai quelques idées.

M. Monière (Denis) : J'ai apporté une quinzaine de copies de ma communication. Vous pourrez y retrouver les données globales de l'enquête parce qu'ici, évidemment, ce ne sont que des résultats très partiels, très fragmentaires. C'est une enquête qui couvre toutes les dimensions de l'information télévisée. Ça va jusqu'à couvrir l'aspect visuel, les plans de caméras, le positionnement des acteurs politiques dans les bulletins de nouvelles. C'est vraiment quelque chose de très systématique.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Est-ce qu'il y a un autre conférencier? M. Lemieux.

M. Lemieux (Vincent) : Pour une information. Quelle est la période couverte par l'enquête?

M. Monière (Denis) : Ça couvre quatre mois : décembre 1996, janvier, février, mars 1997. Donc, ça inclut 70 jours, essentiellement des jours de semaine et ça comporte 4 498 nouvelles.

M. de Bellefeuille (Pierre) : M. Bonnier.

M. Bonnier (Irénée) : Ce que je voulais dire, M. le Président, c'est qu'il ne faudrait pas se limiter à des constats, si intéressants soient-ils. Et moi, j'ai trois considérations; il y en a une que j'ai nommée à la fin de mon exposé, par rapport à des remèdes : Qu'est-ce qu'on fait? Je pense que c'est M. Charbonneau qui a dit que le travail que les professeurs en science politique, au cégep, faisaient était important. Moi, je voudrais simplement vous dire que j'y avais pensé aussi et, sans aucune flagornerie, je trouve que le travail que vous faites est extrêmement important. C'est sûr que le nombre de citoyens que vous rejoignez n'est pas énorme, mais ce sont certainement des multiplicateurs. Et je pense que ces gens-là, qui vont avoir une formation, devraient être capables d'aider les citoyens à développer un sens critique. Puisque, a priori, les médias — je pense, en tout cas — sont un contre-pouvoir, il faut développer chez les citoyens un sens critique, et je pense que vos élèves devraient, dans l'avenir, être des gens, des animateurs dans nos différentes associations pour aider les gens à réfléchir.

Le deuxième élément, c'est qu'on ne trouve plus, à la télévision, des programmes comme Point de mire, où quelqu'un est capable de faire le tour d'une question de façon objective et à la culture pour le faire. On a des programmes qui sont des "shows", dans le fond, c'est-à-dire où il s'agit de s'engueuler, et c'est celui qui gueule le plus fort qui semble avoir gagné la partie. Ça, ça ne donne absolument rien sur le plan de l'éducation populaire.

Mon troisième et dernier point, M. le Président, c'est celui de la formation des journalistes, et M. Sauvageau l'a très bien expliqué. Ceux qui font des cours de journalisme devraient avoir, au préalable, une culture extrêmement vaste et beaucoup de discipline intellectuelle. Et je pense que, là, ça nous aiderait, les citoyens, à mieux comprendre les problèmes.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Merci M. Monière.

M. Monière (Denis) : J'ai été favorablement impressionné, contrairement à Florian Sauvageau, par l'ouvrage de Fallows parce que je pense qu'il a touché — même en exagérant, j'en conviens — un problème essentiel : l'absence des citoyens dans l'information. Alors que ce sont les citoyens qui sont la base de notre système démocratique, les médias ne s'intéressent pas à ce que pensent les citoyens, à ce qu'ils veulent.

Qu'on ne vienne pas me dire qu'il y a les sondages, parce que mon étude démontre que les sondages sont pratiquement absents de l'information télévisée. Il n'y en a pratiquement pas, sauf en France. En France, hebdomadairement, vous avez un sondage sur la cote de popularité du chef du gouvernement et du premier ministre. Donc, dans notre information télévisée, pour la période que j'ai couverte, il n'y en a pas, d'information sur les sondages. Ce que pensent les citoyens, c'est presque invisible, dans l'information télévisée.

Donc, le problème qui se pose, si on veut être normatif, si vous posez la question : Que faire? Je pense qu'il y a des contraintes structurelles à ce problème, c'est le fait que les journalistes n'ont pas le temps d'aller sur le terrain, n'ont pas le temps de faire des enquêtes, qu'ils vont là où les sources sont plus facilement accessibles et là où c'est le plus spectaculaire, le plus vendable. Et ça, c'est le problème du marché et des contraintes financières que doivent subir les journalistes.

Ce que Fallows propose, c'est de créer ces groupes de citoyens qui permettraient peut-être d'animer un peu plus la vie politique et qui pourraient fournir de l'information aux journalistes. Je pense que c'est une voie, c'est une avenue à explorer : stimuler l'intervention des citoyens sur la place publique. Mais autrement, seuls les gouvernants ont accès à l'espace public télévisuel.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Puisque M. Sauvageau n'a pas de micro devant lui, je me permettrai de rappeler qu'il nous a dit que les journalistes de moins de 30 ans avaient, plus que ceux de plus de 30 ans, tendance à faire parler les simples citoyens.

M. Monière (Denis) : On a de l'espoir.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Oui, alors il y a peut-être de l'espoir de ce côté-là. Oui, M. Lemieux.

M. Lemieux (Vincent) : J'aurais un petit commentaire en réaction... C'est-à-dire, pourquoi on ne fait pas parler les citoyens, les citoyens individuels, à moins qu'ils soient organisés? Peut-être pour deux raisons. La première, c'est que souvent les citoyens ne sont pas très habiles à s'exprimer et puis, comme il faut encapsuler ça en 10 secondes, bien, ça devient très difficile, finalement, de trouver quelqu'un qui puisse habilement, dans 10 secondes, exprimer son point de vue. Il y a peut-être, aussi — là, je m'interroge là-dessus, je ne suis pas sûr de ce que j'avance — est-ce que les sondages n'ont pas eu pour effet de considérer les citoyens comme des unités statistiques? C'est-à-dire, une opinion qui s'additionne à une autre puis ça donne une division de l'opinion, 60 % contre 40 %. Évidemment, quand on réduit le citoyen à ça, ça ne devient pas très intéressant d'en interroger un, d'autant plus que si on en interroge deux ou trois, on craint que ça n'aille pas tout à fait dans le sens de ce qui va être révélé dans les sondages. Je ne suis pas sûr de ce que j'avance, mais je me demande s'il n'y a pas quelque chose là-dedans.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Bon, les conférenciers sont muets. M. Brouillet et ensuite M. Hardy.

M. Brouillet (Raymond) : Je vais être très bref. Simplement pour avoir des précisions concernant la proportion de temps durant lequel on couvre les gouvernements en place et l'opposition. C'est quelque chose comme 90...

Une voix : 90-10.

M. Brouillet (Raymond) : 90-10. Ça, ça me surprend beaucoup, moi. Parce que je regarde la télévision, puis ce n'est pas parce que, quand je vois l'opposition, ça attire davantage mon attention, mais il me semble qu'ils sont trop présents.

Farce à part, ça me surprend un peu. Est-ce que ce sont des nouvelles sur ce que fait le gouvernement qui occupent ce temps-là?

M. Monière (Denis) : Non, non. Ça, c'est le temps accordé aux locuteurs politiques qui interviennent dans le bulletin de nouvelles.

M. Brouillet (Raymond) : C'est incroyable!

M. Monière (Denis) : En quatre mois, le Parti libéral a eu droit à 16 interventions représentant 232 secondes. Le gouvernement a eu droit à 2 200 secondes. Je dois dire ici que le corpus est situé dans le temps. J'ai fait une autre enquête, plus récente celle-là, qui portait sur les mois d'avril, mai et juin 1998 avec, donc, Jean Charest à la tête du Parti libéral. Et, évidemment, ça s'améliore un peu. Le PQ à ce moment-là, durant cette période, a obtenu 75 % du temps d'antenne, ce qui

revient donc à une normale internationale, pourrait-on dire, et le Parti libéral à 23,7 %. Il y a un autre phénomène dont je n'ai pas eu le temps de parler, mais je pense qu'il est important...

M. de Bellefeuille (Pierre) : Tout ce qui manque, c'est M. Dumont.

M. Monière (Denis) : C'est ce que j'allais dire, les tiers partis n'existent pas dans l'information télévisée non plus. M. Dumont a eu 1,4 %. Bon. Vous allez me dire qu'il représente 6 % des électeurs. Mais, si on adoptait cette norme comme étant le critère de représentativité, il aurait quand même droit à un peu plus de temps. Ce que mon enquête a démontré, et ce qui est encore, à mon avis, plus grave pour la démocratie, c'est que CBC n'a pas donné de temps d'antenne au Bloc québécois et aucune intervention du chef, Gilles Duceppe, à CBC, en trois mois. C'est inquiétant pour la démocratie, parce que le Bloc représente le principal parti au Québec.

M. Brouillet (Raymond) : L'autre point, très brièvement : la question des citoyens. Il y a beaucoup d'émissions où on invite des citoyens de différents groupes sur des affaires publiques, puis on les fait parler, l'un après l'autre. Ça, vous n'avez pas pris en considération ce type d'émissions? C'est seulement les bulletins d'informations que vous avez...

M. Monière (Denis) : Les bulletins d'informations.

M^{me} Thompson (Elizabeth) : Pour votre analyse, est-ce que vous avez compté les annonces gouvernementales dans le pourcentage pour le Parti québécois? Parce qu'il y a une tendance, chez les médias, évidemment, quand un gouvernement fait plusieurs annonces, plusieurs réformes, qu'ils vont avoir beaucoup d'attention, parce que ça change la vie des gens.

M. Monière (Denis) : Je compte les nouvelles consacrées aux acteurs gouvernementaux. L'annonce, vous voulez dire quoi? On fait une conférence de presse pour présenter une politique?

M^{me} Thompson (Elizabeth) : Pour annoncer une nouvelle politique dans l'éducation, dans la santé, etc.

M. Monière (Denis) : Oui, mais ça, c'est inclus automatiquement.

M^{me} Thompson (Elizabeth) : Donc, ça favorise naturellement le gouvernement au pouvoir si vous comptez aussi les annonces gouvernementales.

M. Monière (Denis) : J'en conviens. J'admets avec vous qu'il est normal que le parti gouvernemental ait une prime de visibilité, pour cette raison, précisément. Mais il est anormal que les journalistes n'aillent pas chercher l'opinion de l'opposition sur ces offres de politiques. Comment ça se fait que, pendant quatre mois, le gouvernement du Parti québécois a développé des politiques, a présenté aux citoyens des politiques et que nos journalistes ne sont pas allés interroger les leaders, les porte-parole de l'opposition pour connaître le point de vue du Parti libéral sur ces mêmes politiques?

M^{me} Thompson (Elizabeth) : Parce que, souvent, le critique n'était pas préparé. Je peux dire, normalement, je vais faire l'effort de chercher les deux côtés... puis souvent, quand j'appelle chez l'opposition, l'opposition dit : Ah, on vient juste de se saisir du document. On n'est pas encore préparé. Peut-être qu'on peut vous répondre demain. Puis le lendemain, il y a beaucoup moins de chance que ça va passer, parce que le gouvernement — M. Bouchard même a dit qu'il était hyperactif depuis deux ans — a beaucoup monopolisé notre temps avec beaucoup d'attachés de presse, beaucoup de relationnistes aussi.

M. de Bellefeuille (Pierre) : M. Hardy.

M. Hardy (Denis) : Il me semble que, tout au cours de la journée et même hier soir, les déficiences que l'on a identifiées, les déficiences qui se répercutent sur l'information, sur les médias, ont une source commune, à savoir l'absence d'information ou de bonne formation du citoyen. M. Bonnier tantôt y a fait allusion en félicitant les professeurs de cégep et en mentionnant que, évidemment, les personnes à qui ils s'adressent constituent une minorité. Parce que ce sont les gens qui ont pris l'option science politique ou sciences sociales ou sciences humaines d'une façon générale qui peuvent être atteints par cette formation-là. D'où, je pense, qu'il faudrait aller au-delà de ça. Si on espère une amélioration de la formation du citoyen qui va se refléter par une demande d'une information plus sérieuse, plus rigoureuse, qui va se refléter dans les sondages... On a dit ce matin que les sondages avaient plus ou moins de valeur parce que les gens qui y répondent ont plus ou moins d'information. C'est pour ça que je dis que la source du problème, c'est la formation du citoyen.

Or, la réponse à cela, malgré que je reconnais le travail qui peut être fait dans les cégeps et dans les universités, devrait aller au-delà de cela, la formation du citoyen devrait commencer à l'école primaire. C'est à l'école primaire — en s'adaptant évidemment au niveau — et à l'école secondaire que l'on devrait mettre l'accent sur la formation du citoyen. Et cette formation du citoyen se répercuterait sur tous les problèmes que l'on a identifiés au cours de la journée.

Je ne sais pas ce que les participants en pensent, mais il me semble que c'est une voie que l'on devrait tout au moins examiner. Ça, évidemment, ça recourt à ceux qui sont responsables des programmes au ministère de l'Éducation.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Oui, M. Lemieux.

M. Lemieux (Vincent) : Oui. Moi, il me semble qu'à la suite de ce qu'a dit Florian Sauvageau, à la suite aussi de votre remarque et de ces constats sur le fait que les journalistes de moins de 30 ans s'intéressent moins aux affaires publiques que les plus vieux... On trouve d'ailleurs, du moins on trouverait sans doute un peu la même chose dans l'ensemble de la population. Ça a pour fond de scène — puis ça, c'est quelque chose qui va être très difficile à contrer dans nos efforts d'amélioration de la formation des étudiants — une dévalorisation de la politique qui s'est produite depuis quelques années.

Vous savez, Gallup demande à chaque année aux Canadiens : Quel degré de confiance avez-vous dans les politiciens, les syndicalistes, les universitaires, les médecins, les avocats, puis ainsi de suite? Les personnages ou les acteurs en qui les gens ont le plus confiance, les médecins; ceux en qui ils ont moins confiance, les politiciens.

Mais cela pour dire que je pense qu'on fait face à ça. Ceux qui ont de l'expérience, comme M. de Bellefeuille et moi et même ceux qui en ont un peu moins, savent que, dans les années soixante, soixante-dix, il y avait une plus grande valorisation, je pense, de la politique, de l'action politique, de la capacité par l'action politique de changer la société alors qu'aujourd'hui, ça, c'est un peu retombé. Et c'est même beaucoup retombé, si bien que ça devient plus difficile, je pense, d'intéresser les jeunes. Si les jeunes journalistes vont voir les citoyens plutôt que les politiciens, c'est peut-être parce qu'ils participent à ce mouvement-là. Ça ne veut pas dire qu'on ne doit pas essayer de réagir contre ça et de faire en sorte qu'on arrive à valoriser un peu plus la politique. C'est le cas actuellement, mais on fait face à cet obstacle, il me semble.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Bon, les cinq prochains intervenants sont M. Clavet, M^{me} Desmarais, M. Trotter, M^{me} Côté et M. Roy. Alors, M. Clavet.

M. Clavet (Adrien) : Mon intervention s'adresse surtout à M. Monière et je soulève — c'est toujours un peu sous forme d'hypothèse — d'abord, premièrement, catégoriquement, les médias, pour moi, ce n'est sûrement pas un contre-pouvoir, j'ose presque dire presque pas un pouvoir, en réalité c'est qu'ils font partie du pouvoir. C'est-à-dire que, pour moi, les médias et le monde qu'on appelle les politiciens, il y a entre les deux une symbiose, et dans deux sens : une symbiose parce qu'il y a une certaine complicité d'une part, et, d'autre part, une concurrence entre les deux. Quand je dis une complicité — nous en avons la preuve au Québec — c'est qu'il y a énormément d'échanges de personnel dans les deux groupes : des journalistes deviennent politiciens et vice-versa, puis il y en a qui, quand ils perdent leur poste de politicien, retournent au journalisme. Ça veut dire quand même qu'il y a des affinités.

Aussi, il y a échange de services, et ceci, de deux manières : autant avec le groupe parlementaire formant le gouvernement qui va s'organiser, particulièrement les membres du gouvernement, pour donner la meilleure image possible pour que ce soit rentable éventuellement, et ceci vaut pour n'importe quel parti. L'opposition se sert aussi des médias dans le sens qu'ils ont la chance de faire des critiques virulentes et qui frappent. Mais les médias se servent aussi des politiciens pour aller chercher ce qu'il y a de plus frappant du côté sensationnalisme.

Voilà le sens du mot « complicité » et du mot « concurrence ». C'est une concurrence pour occuper « l'espace public » que je distingue un petit peu de « l'espace politique ». Les deux se font une concurrence énorme pour imposer, tant les politiciens que les médias, une vision des choses, de la chose publique, de la chose politique ou des affaires publiques. Alors, ici, je suis un petit peu en désaccord avec M. Lemieux. Il y a peut-être des exceptions — et je termine mon intervention — il ne faut quand même pas se baser sur le « Watergate » ou sur le « Zippergate » pour démontrer que les médias, c'est un contre-pouvoir. Je suis loin d'être convaincu que c'est un contre-pouvoir, les médias à l'égard des politiciens. Je ne sais pas si d'autres partagent mon point de vue.

M. de Bellefeuille (Pierre) : M^{me} Desmarais.

M^{me} Desmarais (France M.) : Oui. Moi, j'aimerais qu'on m'explique ce que vous entendez par « donner plus de place au citoyen, entendre le citoyen beaucoup plus à la télévision ou dans les médias en général ». Parce que j'ai l'impression que ce qu'on dit depuis ce matin, c'est exactement l'inverse, on dit que les médias sont démagogues, je ne veux pas dire populistes, mais disons démagogues, donc qu'ils disent ce que les gens veulent entendre. Je ne vois pas nécessairement l'intérêt — et ce n'est pas par mépris, loin de là. En 1995, j'avais fait une étude. À l'époque, TQS faisait un vox pop à chaque nouvelle, donc à chaque information. Ça n'apporte rien à la nouvelle, ça n'apporte pas d'éléments nouveaux, ça ne fait que remarteler ce que trois, quatre personnes — un petit échantillonnage — pensent, et souvent ce n'est pas représentatif de la population.

Alors, juste peut-être m'expliquer comment vous voudriez voir le citoyen mieux représenté ou plus à la télévision, quelle voix vous voulez lui donner? Moi, je n'ai pas envie de m'entendre à la télévision, je veux dire, je suis capable de refaire le monde avec mes amis pendant un souper. Ce que j'ai envie d'avoir des médias, c'est de l'information, c'est de la substance, c'est quelque chose d'autre pour alimenter une analyse, et non voir mon propre reflet.

M. de Bellefeuille (Pierre) : M. Monière.

M. Monière (Denis) : Ce que j'ai en tête, ça s'est pratiqué aux États-Unis et quelquefois dans les campagnes électorales au Canada, c'est ce qu'on appelle les “town hall” — et là je vais peut-être être provocant — ou ce que TQS fait maintenant. Black out se rapprocherait de ce modèle, sauf qu'il faudrait changer les thématiques pour qu'on pose des questionnements plus sérieux, parce que ce n'est pas toujours bien organisé, bien dirigé, et c'est souvent fondé sur le spectaculaire. Les gens ne s'expriment pas véritablement, là-dedans, parce que c'est fondé sur la confrontation.

Mon autre hypothèse, c'est que je suis persuadé que les gens n'aiment pas la confrontation, qu'il faut avoir une autre approche du politique, que le conflit n'est pas valorisant, parce que le conflit aliène l'individu. Il ne peut pas s'y reconnaître. Il ne peut pas s'identifier. Et le politique — on l'a expliqué pendant deux jours — est présenté essentiellement sous cet angle d'un affrontement entre deux partis à la Chambre, et la Chambre est structurée de cette façon-là.

N'oubliez pas une chose, et ça, c'est fondamental, la télévision entre dans votre salon et dans votre chambre à coucher. C'est là que ça se passe. Et je suis persuadé que les gens ne peuvent pas s'identifier à un combat de coqs quand ils sont assis au salon en train de manger des chips. Surtout sur des enjeux politiques qui, a priori, ne les intéressent pas particulièrement. Ils ont d'autres choses à faire, d'autres chats à fouetter.

Donc, si on changeait le style de la politique, si on avait une approche de discussion, d'échange de points de vue, sans animosité, sans acrimonie, on arriverait peut-être plus à intéresser le citoyen à la politique. Ce serait plus positif, plus favorable, disons, aux institutions, par la suite. C'est ma perception de la situation.

M. de Bellefeuille (Pierre) : M^{me} Thompson.

M^{me} Thompson (Elizabeth) : Les médias et les politiciens devraient être, dans un court avenir, beaucoup plus en contact avec les citoyens, parce que, avec les nouvelles technologies, on voit déjà une possibilité d'avoir, comme par exemple, un journal sur commande. Vous pouvez remplir un formulaire pour indiquer les choses qui vous intéressent; si la politique vous intéresse, vous choisissez la politique fédérale, provinciale, etc., le sport, le soccer, les arts, etc., puis un journal contenant les choses qui vous intéressent vous sera livré sur votre ordinateur. Donc, si les citoyens ne s'intéressent plus aux politiciens, au produit qu'on livre, on va trouver très rapidement que les journaux vont nous demander de faire de moins en moins de couverture comme ça.

Les méthodes de communication et les lieux de débats seront de moins en moins le château fort des politiciens et des journalistes. De plus en plus, avec Internet, les citoyens ordinaires vont être les joueurs sur la scène politique, ils pourront être directement en contact avec les politiciens, puis échanger des idées sans avoir l'intermédiaire des médias ou l'intermédiaire des députés à la Chambre des communes ou à l'Assemblée nationale. La télévision, en ce moment, c'est important, mais je pense qu'Internet va devenir très important, puis que les politiciens et les médias devront s'ajuster.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Merci. M. Trottier.

M. Trottier (Denis) : Je voudrais apporter deux aspects. Malheureusement, les journalistes sont des humains et parfois ils ont des préjugés comme le reste de la société, et, curieusement, quand on donne la parole aux citoyens, ce n'est pas toujours pour les montrer sous leur plus beau jour, et — je pense qu'on a parlé tout à l'heure de la question du quantitatif — les citoyens n'ont pas souvent la parole dans les médias mais, quand on regarde l'aspect qualitatif, des fois ça fait dur.

Je me rappelle que, dans une campagne électorale, on était venus interroger plusieurs personnes dans notre région, Lac-Saint-Jean, pour avoir leur avis sur les grands enjeux. Plusieurs profs, au cégep, avaient été interrogés, des gens un peu partout avaient été interrogés, puis on s'attendait tous à passer au téléjournal, le soir. Finalement ce qu'on a vu, c'est un chasseur, on a vu aussi un agriculteur qui, malheureusement, n'avait peut-être pas été à l'école très longtemps, mais qui avait un langage assez vulgaire. Un, entre autres, qui était en train de tordre un cou de poulet en parlant. Et j'ai eu l'impression que la journaliste cherchait à montrer que, dans le fond, les gens des régions, c'étaient des gens un peu comme ça. Et je me dis que c'est sûr que les professeurs n'étaient peut-être pas représentatifs de l'ensemble de la population, mais des gens qui tordent des cous de poulets à tous les jours, on n'en a pas beaucoup quand même. Cela a été montré en direct, ça, là. Ça m'a beaucoup agacé. Il me semble qu'il y aurait de la place un petit peu pour l'éthique.

Un autre aspect, c'est que souvent il y a des enjeux très importants dans les régions, mais ce n'est pas couvert par le national parce que, finalement, ce n'est pas important. Et je me rappelle qu'un jour, on était allé faire une conférence de presse, un groupe d'écologistes. On avait réussi à bloquer un projet d'Hydro-Québec de 2 000 000 000 \$, on était un groupe tout petit sans argent et on avait envoyé des communiqués de presse dans les grands médias nationaux et jamais ça n'avait passé. On avait dit : On va aller faire une conférence de presse à Montréal pour essayer de faire parler de ça. On trouvait que c'était important, c'était un enjeu national. Et, finalement, très peu de journalistes étaient venus. Ceux qui étaient venus nous avaient avertis que c'était fort possible qu'il ne se passe rien. Et le lendemain, il n'y avait personne qui avait parlé de nous. La nouvelle qui avait fait la manchette dans Le Journal de Québec, c'était l'élection de Monsieur Montréal nu. Ça, c'était la manchette. Et, dans La Presse, c'était un conseiller municipal qui avait fait une déclaration quelconque. Ça, c'était une nouvelle nationale et pas un pouce sur notre action.

Et j'étais allé voir la rédactrice à La Presse qui m'avait dit : Pauvre M. Trottier! Comment voulez-vous qu'on parle des nouvelles des régions quand on n'a même pas assez de place pour parler des nouvelles de Montréal? Ça fait que, finalement, je me dis : Moi, j'aimerais ça qu'à un moment donné on s'aperçoive que le citoyen n'est pas juste à Montréal puis que le citoyen il peut avoir des idées intéressantes, qu'on puisse mettre de l'avant les citoyens qui ont des idées intéressantes, parce que, présentement, les gens n'ont plus confiance dans la politique, les gens remettent en question un paquet d'affaires. Pourquoi, quand il y a quelqu'un qui dit quelque chose d'intéressant, on ne mettrait pas ça de l'avant plutôt que d'aller chercher le plus imbécile ou, en tout cas, le plus malheureux du groupe?

M. Monière (Denis) : Le plus coloré. Oui.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Merci. Mme Côté.

Mme Côté (Catherine) : Oui. Ma question est pour M. Monière. Concernant l'écart entre le Parti québécois et le Parti libéral dans votre étude. Je me demande si, avec le recul, on ne pourrait pas croire que c'était peut-être une stratégie politique du Parti libéral de "low profile" pour M. Johnson afin de préparer l'arrivée de M. Charest. Pensez-vous que ça serait une explication possible...

M. Monière (Denis) : Non. Ça va contre la logique politique. La logique de tout politicien, c'est d'être le plus visible possible, parce que c'est son métier, expliquer ses politiques aux citoyens. Les politiciens font des pieds et des mains pour paraître aux informations télévisées parce que les informations télévisées sont dotées d'une cote de crédibilité. Quand vous passez dans le cadre objectif et non partisan d'une nouvelle, ça donne énormément de notoriété et de crédibilité et vous avez des effets sur vos propres militants, qui sont stimulés par votre présence à l'écran. Donc, les politiciens, à mon avis, ne cherchent pas à fuir les nouvelles télévisées. Au contraire, ils ont des attachés de presse, justement, pour essayer de s'accrocher au train de l'information télévisée, et ça ne peut pas être une stratégie pour faire apparaître M. Charest. D'ailleurs, j'en avais parlé à des militants libéraux, de mes résultats de recherche, et ils m'ont dit : Vous avez tout à fait raison, les journalistes ne veulent pas interviewer M. Johnson, les journalistes le fuient. Donc, ce n'était pas la faute de M. Johnson, d'après ce que les militants libéraux m'ont dit, c'était la faute des journalistes qui ne s'intéressaient pas à M. Johnson.

M. de Bellefeuille (Pierre) : M. Roy.

M^{me} Thompson (Elizabeth) : La plupart répondraient ça : ce n'est pas de ma faute si c'est quelqu'un qui est plate.

M. Monière (Denis) : Alors là, ça, c'est tout un problème! Qui définit ce qui est intéressant? La logique des journalistes, c'est de dire : Nous présentons ce qui est intéressant. Nous avons le monopole de l'intérêt, nous savons ce qui est intéressant pour le public. Moi, je veux bien, mais qu'on m'indique sur quels critères. Quand M. Claude Saint-Laurent me dit : Nous jugeons de la pertinence d'une information lorsque nous estimons, nous, journalistes, que ça intéresse le public, sur quels critères vous jugez ça? Expliquez-vous.

M^{me} Thompson (Elizabeth) : Si quelqu'un ajoute quelque chose au débat public, si quelqu'un prononce des idées nouvelles, les choses qui peuvent intéresser nos lecteurs, c'est à ce moment-là que la personne va avoir la cote d'écoute. Si on prend l'exemple du verglas, M. Johnson a été très absent de la couverture du verglas, mais ce n'était pas nécessairement notre faute si, lui, il a choisi de ne pas être présent. On ne peut pas frapper sur sa porte, au sanctuaire, et dire : Excusez-moi, M. Johnson, je sais que vous n'avez pas une conférence de presse, je sais que votre attaché m'a dit que vous ne voulez pas parler aujourd'hui, mais on a une statistique, puis il faut qu'on ait 50 % pour le Parti québécois puis 50 % pour vous.

M. Monière (Denis) : Je reconnais que, dans les situations ponctuelles, ça puisse se produire, un politicien peut estimer que, pour lui, ce n'est pas le temps d'intervenir, donc il se retire momentanément, mais pas sur quatre mois, je m'excuse.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Et pendant cette période-là, si je peux me permettre, il me semble que M. Johnson a pris des positions intéressantes sur la question du renvoi à la Cour suprême. Alors, il aurait peut-être dû avoir du temps d'antenne...

M. Monière (Denis) : Mais je ne comprends pas votre réaction. Comment pouvez-vous juger que l'opinion de M. Johnson n'est pas intéressante, quand cet homme représente un parti qui a obtenu 44 % des votes à la dernière élection? Ce qu'il dit, en quoi pouvez-vous, vous, décider que c'est bon ou pas bon, intéressant ou pas intéressant? C'est sans doute intéressant pour ces gens qui ont voté pour le Parti libéral, pourquoi vous ne tenez pas compte de ça? Ces gens-là ont droit de savoir ce que leur chef pense de la situation et des politiques que propose le gouvernement du Parti québécois.

M^{me} Thompson (Elizabeth) : Je dirais qu'il y a peut-être une raison pour qu'on ait maintenant un nouveau chef libéral. C'est que M. Johnson et les libéraux n'ont pas changé les médias, les libéraux ont changé de chef. Peut-être qu'ils ont pensé que ce n'était pas nécessairement le message qui était la faute, mais plutôt la personne qui lance le message.

M. Monière (Denis) : Mais il n'est pas seul dans le parti libéral, M. Johnson. Il y a quand même des députés qui ont des dossiers, j'imagine qu'ils peuvent aussi parler. Pourquoi ne pas donner la parole aux représentants des partis d'opposition? C'est ça que je n'arrive pas à comprendre.

M. Monière (Denis) : M. Roy.

M. Roy (Fabien) : Oui. Merci. Dans tout ce qu'on a dit, on a parlé bien sûr de la concentration de la presse et du rôle que la presse joue. Mais, moi, j'aimerais peut-être revenir sur un point dont on a peu parlé à mon avis, c'est le droit du public à l'information. Le droit à l'information. Je veux revenir un peu sur ce que M. Bonnier disait tout à l'heure. Moi, je suis toujours un peu surpris de constater... Je suis un ancien parlementaire. Je lis les journaux. Je lis deux quotidiens à chaque jour. J'écoute les bulletins de nouvelles. Des fois, je les écoute à répétition. De temps en temps, il se passe des choses au Parlement de Québec, et je l'apprends un mois plus tard. Je n'en ai jamais entendu parler. Même des lois qui ont été votées. Ça, ça me déçoit bien gros. Les compagnies, les entreprises ont des journaux, ont des bulletins. On reçoit des bulletins d'Hydro-Québec, on reçoit des bulletins de la compagnie de téléphone, je reçois des bulletins de mon courtier, de ma caisse populaire. Je reçois des bulletins de partout, sauf du gouvernement, et c'est lui qui me coûte le plus cher. Ça, je pense bien que je n'apprends rien à personne.

Moi, je me demande s'il n'y aurait pas lieu, au lieu de toujours se fier sur les autres, de compter sur les autres avec les contraintes qu'ils ont, s'il n'y aurait pas lieu de penser à quelque chose, d'innover peut-être dans un certain domaine, pour que, au niveau gouvernemental, que ce soit le gouvernement que ça voudra, on puisse inventer une formule, créer peut-être un genre de documentation qui serait réservée à une clientèle ciblée, intéressée à en prendre connaissance pour suivre l'évolution du gouvernement afin d'être mieux informée.

Lorsque j'étais tout jeune, mon père, qui s'intéressait à la politique, recevait les journaux du temps, mais c'étaient les journaux politiques. Il y avait La Réforme, il y avait le journal Le Temps, mais c'étaient les partis qui informaient les gens; les

gens étaient informés, et, lorsqu'il y avait des réunions de famille, c'était assez intéressant. C'est peut-être là que j'ai commencé, je ne m'en suis pas trop rendu compte à l'époque, mais il y avait des discussions politiques extrêmement étoffées dans les familles, dans les maisons. Aujourd'hui, il n'y en a plus, on n'a pas d'information. Moi, j'ai fait une petite expérience quand j'étais en politique. Comme j'étais seul, je ne pouvais pas me fier sur les autres; or, il y a un vieux dicton qui dit que « nul n'est mieux servi que par soi-même », alors j'avais inventé, j'avais fait, en quelque sorte, un petit bulletin mensuel d'une douzaine de pages que j'envoyais à environ 1 000, 1 200 électeurs de ma circonscription, sur des sujets importants, des sujets politiques. Puis j'ai été surpris d'apprendre, par un journaliste — ce n'était pas un sondage, c'était une enquête — qu'il avait découvert que, dans ma circonscription, la population était informée, et cela l'avait énormément surpris de voir jusqu'à quel degré la population était informée — certaines parties de la population — sur les dossiers.

Vous savez, il y a des gens dans les milieux — moi, je suis dans le milieu plutôt rural, semi-urbain — mais il y a des gens, des leaders dans le milieu, des gens qui discutent, vont au restaurant le matin, parlent de ci, parlent de ça. Alors, si on avait quelque chose... Je pense qu'il y a un chaînon qui manque dans le monde de l'information politique. On a tout abandonné, on a tout laissé aux autres le soin de s'en occuper, puis aujourd'hui, comme le disait M. Monière, bien, quand on prend les nouvelles, c'est lorsqu'il y a de la confrontation. Quand il n'y a pas de confrontation, ce n'est pas une nouvelle. Alors, moi, je pose la question, je ne sais pas, il y a M. Lemieux, il y a des spécialistes ici, peut-être qu'on pourrait m'éclairer, vous éclairer là-dessus : Il n'y aurait pas quelque chose qu'on pourrait inventer, trouver, suggérer, une formule pour tâcher d'atteindre un certain nombre de citoyens, pour commencer? Puis, moi, je suis sûr qu'un intérêt finit toujours par créer un intérêt additionnel.

M. de Bellefeuille (Pierre) : M^{me} Mercier.

M^{me} Mercier (Lucie) : On soulève beaucoup le fait que les gens s'intéressent moins à la politique, donc on s'inquiète que les gens, finalement, s'informent moins sur les sujets politiques. Cela dit, ça n'empêche pas que les gens vivent quand même des rapports politiques et des rapports conflictuels.

Maintenant, il y a une chose sur laquelle je m'interroge, c'est le fait de la fragmentation, qu'on a soulevée à travers les différents exposés des gens qui sont spécialisés dans les médias. On dit, tantôt : Les médias ne favorisent pas un consensus quant à une culture politique commune, mais, d'un autre côté, ils semblent être à la remorque d'une société qui se fragmente. Il faudrait se questionner, à ce moment-là, sur la composante identitaire de la population. C'est que l'individu ou l'ensemble des individus vivent des rapports politiques qu'ils tentent de résoudre, mais par l'intermédiaire de leur association en tant que parents, en tant que résidents d'une municipalité, en tant que prestataires de services sociaux, etc. Cela dit, lorsqu'on se questionne sur la nécessité de développer une culture politique, comment peut-on penser développer une culture politique et un intérêt politique communs alors que les sujets politiques, les sujets citoyens se pensent différents les uns des autres? Je ne sais pas si vous comprenez mon intervention.

M. de Bellefeuille (Pierre) : M. Monière.

M. Monière (Denis) : Bien, c'est une réaction qui, j'espère, sera dans le sens que vous souhaitez. Le développement d'une culture politique, ça ne peut pas être sui generis, il faut qu'il y ait des moteurs, et je pense que là je vais attaquer l'autre partie du problème, les députés. Les députés ne jouent pas nécessairement leur rôle de ce point de vue là. Combien de députés sont allés dans leur circonscription, ont convoqué 2 000 personnes pour débattre avec eux des politiques qu'ils entendaient soutenir à l'Assemblée nationale? Les députés ne veulent pas débattre, dans leur circonscription, avec les citoyens, c'est trop risqué; c'est risqué de perdre sa crédibilité, on peut se faire attaquer. Si nos députés prenaient des risques, s'ils convoquaient des assemblées publiques, les médias les couvriraient peut-être, les gens auraient l'impression que les députés se rapprochent de la population et, à ce moment-là, l'intérêt pour la chose publique se développerait peut-être.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Merci. Vous voulez intervenir de nouveau, M^{me} Mercier? Allez-y.

M^{me} Mercier (Lucie) : Il faut analyser l'évolution de la population. Il y a 20 ans, les citoyens qui questionnaient leur député étaient très différents des citoyens d'aujourd'hui, parce que les rapports politiques sont vécus différemment. Un même individu va être un professionnel, va être une personne qui recourt à des services sociaux, une personne qui va payer ses impôts, etc. Cela dit, il faut questionner toute la dimension étatique. Lorsque vous disiez, tantôt, « les médias sont dans les chambres à coucher », l'État aussi est maintenant dans les chambres à coucher. À l'intérieur d'une vie de couple, l'État intervient à travers le système de normes disant que certains rapports conflictuels dépassent certaines normes. Alors, cela dit, on ne peut pas penser

développer une culture et un intérêt pour la chose politique comme on la vivait il y a 20 ans, parce que les questionnements ont changé, les rapports entre les gens ont changé et la société s'est complexifiée. C'est toute la question de la fragmentation, pour laquelle les médias eux-mêmes ont de la difficulté à développer un certain intérêt.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Merci. M. Gauvin.

M. Gauvin (Germain) : Je voudrais demander à M. Monière : Quels sont les réseaux qui ont été étudiés lors de votre enquête, privés, publics?

M. Monière (Denis) : Les réseaux publics, essentiellement, Radio-Canada, RTBF, France 2 et TSR, Télévision Suisse Romande.

M. Gauvin (Germain) : Une remarque aussi par rapport à ce que vous nous disiez. Moi aussi, je suis inquiet, de plus en plus, pour la vie démocratique. Il me semble que dans la presse ou les médias, de ce que j'ai vu dans les dernières années, au Québec en tout cas, il y a des dérapages. Je pense entre autres à Bernard Derome qui s'en va à Londres où il nous fait passer une semaine pratiquement complète sur la mort de Lady Di. C'est terrible! Je trouvais ça fatigant. Je pense également au journal Le Soleil. Si ma mémoire est bonne, la contestation pour un Québec souverain déclaré de façon unilatérale, une intervention faite par M. Guy Bertrand, a occupé pratiquement cinq pages le lendemain dans le journal Le Soleil, y compris l'éditorial. Il y a, il me semble, de l'inquiétude à y avoir.

Je sens que des médias sont de plus en plus, je dirais, de connivence, et très fortement... Moi, c'était la première fois que je commençais à craindre les médias. Je me disais : Bien, c'est un contre-pouvoir. Mais, après une semaine à Londres, je me disais : Qu'est-ce qui se passe? Qu'est-ce qu'on veut nous vendre? En tout cas, je n'allais pas pleurer pendant cinq jours, mais il aurait fallu que je pleure, je pense, au bout de cinq jours. Il y a de la démesure. Je ne sais pas. Je suis inquiet. Je ne sais pas si on pourrait me rassurer.

M. Monière (Denis) : ...l'inquiétude est peut-être excessive, mais il faut au moins se questionner — je pense que c'est l'attitude saine à avoir — sur le comportement des journalistes et des médias en général, et nos députés ont aussi leur part de responsabilité.

M. de Bellefeuille (Pierre) : M. Nadeau.

M. Nadeau (Richard) : J'ai quelques questions pour mon collègue Denis, en fait, parce que je trouve son étude très intéressante, puis pour stimuler la discussion. D'abord, tantôt, tu déplorais le style de confrontation. Or, dans une confrontation, ça prend deux parties, et ce que ton étude démontre, c'est qu'il n'y a que le gouvernement qui est présent. L'autre partie n'est pas là. Et je ne vois pas comment la présence plus massive de l'autre partie réduirait cette dimension de confrontation. Au contraire, on verrait le gouvernement qui dirait ceci et, immédiatement après ça, l'opposition qui dirait c'est très, très mauvais, ce que le gouvernement propose, et ce serait systématique. Ce serait 50-50 tout le temps. C'est très bon. C'est très mauvais. C'est très bon. C'est très mauvais. Ça, c'est une première chose.

La deuxième chose, c'est qu'on pourrait présenter le gouvernement, lui accorder 100 % du temps et être quand même un contre-pouvoir. Prenons le cas de la santé. Si on présente les politiques gouvernementales et que, dans le contexte du téléjournal, il y a un reportage sur un malade en phase terminale qui n'a pas les soins nécessaires, sur ce genre de choses, les médias, malgré ce déficit de visibilité de l'opposition qui peut être un problème — ça, j'en conviens — peuvent quand même exercer une fonction de contre-pouvoir. Ce que je dis, c'est que c'est un indicateur parmi d'autres. Il peut très bien y avoir contre-pouvoir même si l'opposition n'est pas très visible en ce sens-là, au sens technique du terme.

La troisième chose, l'individu et la société. Aux États-Unis, on fait la distinction entre des reportages qui sont individuels ou thématiques, et on n'est pas très certain, quand on présente l'angle individuel, que ce soit le meilleur. Si on parle de la pauvreté d'un point de vue individuel, c'est que les gens ont tendance à dire : Ah! C'est l'individu qui ne s'est pas aidé. Aide-toi! Le ciel t'aidera. Les causes sont individuelles. Tandis que, quand c'est plus thématique, là, à ce moment-là, les gens ont tendance à lier la pauvreté ou quelque problème que ce soit à des dimensions qui sont plus larges. Donc, la présentation d'individus en tant que telle, bon, ce peut être intéressant, mais est-ce nécessairement, comme on le soulignait tantôt, une dimension qui améliore les choses?

Et ma quatrième remarque, c'est : Le discrédit de la politique vient-il tellement de l'absence de l'opposition? C'est peut-être plutôt la façon dont on présente la nouvelle. On va souvent présenter une politique gouvernementale non pas par ce qu'elle porte, non pas par les problèmes auxquels elle tente de répondre, mais souvent on va dire : Le gouvernement fait ceci parce qu'il est en difficulté. On va prêter une intention presque toujours un peu basement électorale au gouvernement. C'est toujours une manoeuvre, c'est une stratégie, et donc, de ce point de vue là, quelle image gratifiante de l'action gouvernementale peut émerger d'une pareille pratique? Le gouvernement est ou bien dans l'embarras ou bien en difficulté ou bien à concocter une politique, non pas tant pour régler un problème que pour essayer de convaincre un groupe d'électeurs qui lui est moins favorable. Donc, en fait, il y a un "timing", comme ça, qui est nettement défavorable. Les intentions qu'on prête au gouvernement ne contribuent en rien à améliorer l'image que les citoyens peuvent en avoir.

M. de Bellefeuille (Pierre) : M. Monière.

M. Monière (Denis) : Oui, le questionnement porte sur la dimension normative de mon intervention. J'ai bien spécifié que j'émettais une opinion et que ce n'était appuyé sur rien, parce que quand j'ai dénoncé le style « confrontationnel » de l'information, j'avais à l'esprit la couverture des travaux de la Chambre des communes en particulier et, dans une moindre mesure, de l'Assemblée nationale. C'est ce qu'on présente du parlementarisme, aux informations télévisées, c'est essentiellement des engueulades en Chambre. Ça se limite à ça. Je pense que ça ne contribue pas à valoriser l'institution. Et c'est là où je dénonce le climat de confrontation.

Cela dit, je conçois très bien que le système dans lequel on vit est fondé sur la confrontation, et ça, c'est valable et c'est sain. Ce que je mets en cause, c'est la concentration de l'attention accordée à cet aspect de la vie politique. Il y a d'autres dimensions dans la vie politique qui devraient être valorisées par l'information. Un député, ce n'est pas juste quelqu'un qui engueule son vis-à-vis à l'Assemblée nationale, et ça, ça n'intéresse pas les journalistes parce que ce n'est pas spectaculaire. Puis je comprends qu'à la limite les citoyens se disent : Bien, c'est une foire d'empoigne; moi, là-dedans, je n'en ai rien à foutre. Donc, ça, c'était la dimension normative.

Tu me disais aussi qu'on peut avoir cent pour cent de visibilité puis qu'on va avoir un traitement négatif. Oui, mais là ça pose un autre problème. Pourquoi le journaliste se mêle-t-il d'être négatif dans un reportage à l'endroit d'un parti politique? Qui l'investit d'une mission critique à l'endroit d'une décision gouvernementale? Est-ce que le journaliste doit peser dans la balance de la perception de l'opinion publique ou n'est-il pas plutôt un agent qui devrait tendre à être neutre? J'ai été très frappé, quand j'ai fait mon étude, en comparant l'attitude des journalistes européens et des journalistes canadiens. On peut être en désaccord avec la pratique européenne, mais, en Europe, tu as des normes claires, et cette norme, c'est la séparation absolue entre récit, présentation des faits et commentaires, jugements, opinions. C'est inscrit dans la structure du téléjournal.

À Radio-Canada, on mêle tout. Le journaliste raconte l'histoire et nous envoie une petite opinion personnelle, bien souvent enrobée, bien ficelée, mais le message est tendancieux. Enfin, on sent que le journaliste a, excusez l'expression, une crotte contre M. X, ou, au contraire, il est plutôt sympathique à Mme Y. Je remets en question cette pratique journalistique canadienne. Ce n'est pas normal. Il faut que le citoyen sache ce qui est le fait et ce qui est l'opinion. On ne peut pas mélanger les deux dans un même reportage. Et donc, c'est vrai, ce que tu dis, mais ce n'est pas normal.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Oui, M. Lemieux.

M. Lemieux (Vincent) : Ça va intéresser M. Charbonneau, je suppose, j'ai trouvé les propos de M. Roy très intéressants en ce sens qu'il nous dit : Bon, le Parlement, de Québec comme les autres, contrairement à Bell ou à Hydro-Québec, ne fait pas vraiment une publicité institutionnelle qui soit valorisante pour lui. Ce qu'on sait du Parlement par l'entremise de la chaîne 14 — c'est 14, chez nous — et aussi par les médias, c'est, bon, les débats, les confrontations — et ça rejoint le point de vue de Denis — ce qui se passe, c'est un peu comme si Bell et Hydro-Québec faisaient leur publicité institutionnelle sur les tensions, les conflits et les débats qui se seraient déroulés avant qu'on arrive à un produit.

Je pense que ce serait une bonne idée que l'Assemblée nationale fasse sa publicité sur le produit obtenu au terme de ces débats, c'est-à-dire les lois. Je ne sais pas si vous avez les moyens de faire ça. Une publicité institutionnelle qui porte sur les bons coups, finalement, auxquels vous êtes arrivés au terme des débats. Qu'on parle un peu des lois qui ont été adoptées, au lieu qu'on ait toujours cette image de confrontation entre les partis.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Le hasard fait bien les choses. La dernière intervention, le Président de l'Assemblée nationale.

M. Charbonneau (Jean-Pierre) : J'avais quelques commentaires en réaction à ce que je viens d'entendre, mais je vais enchaîner d'abord sur ce que M. Lemieux vient de dire. C'est un peu la raison pour laquelle j'ai voulu que les commissions parlementaires soient télévisées aussi. Actuellement, il n'y a que les commissions qui siègent ici, au salon rouge, qui sont télévisées. Éventuellement, dans toutes les salles de commissions, on sera équipé pour ça. Mais, au-delà de ça, je ne crois pas que ce soit à l'Assemblée elle-même de faire le relevé des lois qui sont adoptées et, donc, de mettre ça en valeur. Je pense que, nous, ce qu'on a à offrir, c'est une vitrine maximum pour permettre aux gens de suivre l'actualité parlementaire, la vie parlementaire; et, par la suite, je crois que le travail des journalistes, c'est justement de sélectionner et de mettre en évidence, de synthétiser, de ramasser. Si, nous, on faisait notre propre synthèse, on nous dirait qu'on ne fait pas notre travail, et je pense qu'on aurait raison. J'ai l'impression que, ça, c'est le travail vraiment des médias, de ramasser, de résumer, de synthétiser, de commenter et d'analyser.

Nous, ce qu'on veut, par ailleurs, c'est que les gens aient un accès direct. À la limite, ils peuvent concurrencer les journalistes en se faisant leur propre idée et en suivant l'événement de la même façon que le journaliste peut suivre l'événement. Du moins, l'événement public, celui qui se fait publiquement, à l'Assemblée ou dans les salles de commissions.

Cela étant dit, je suis assez d'accord avec le fait qu'il y a une pratique journalistique. Je n'ai pas fait de comparaison avec l'Europe, mais je sais très bien que, ici, c'est maintenant la mode de faire du journalisme tendancieux. Et c'est récompensé par les patrons des entreprises de presse. Parce que les entreprises de presse ont aussi besoin de vedettes, pas juste de vedettes extérieures sur lesquelles on focalise l'intérêt, mais de vedettes de la maison qui vont être les gens qui vont drainer l'intérêt des lecteurs ou des téléspectateurs ou des auditeurs en rapport avec la concurrence.

Et, dans ce sens-là, on a juste à écouter n'importe quel bulletin de nouvelles télévisé ou, même, lire les journaux pour se rendre compte — et c'est plus flagrant à la télévision — que les journalistes sont devenus des analystes et des commentateurs, avec, souvent, une tendance malicieuse. C'est comme si on ne pouvait pas être un bon journaliste si on n'était pas capable d'être sarcastique, ironique, cynique, et que présenter les faits sans faire de commentaires, ce n'était pas possible, ça ne pouvait pas être intéressant. Il faut qu'on y mette là aussi de la couleur... On parlait, tantôt, de la façon dont on présente la nouvelle, les termes dans lesquels on parle de l'actualité... Mais les termes et la façon, c'est le message tendancieux qui est produit par les médias, en particulier les médias électroniques. Et je redis, pour une troisième fois durant ce colloque, que le problème, c'est que, quand on leur dit ça, les journalistes sont très offusqués, parce qu'ils ont la peau très sensible et qu'ils n'acceptent aucune critique. Et les patrons qui commandent ou qui encouragent ces attitudes-là, on ne les voit jamais, et on ne peut jamais les questionner sur leur éthique et leur façon de faire les choses.

Le deuxième commentaire que je voulais faire, c'est à la suite d'une réflexion de M. Nadeau tantôt; il parlait de Bernard Derome sur Lady Di. Moi, ce qui m'a frappé, récemment, c'est Bernard Derome en Nouvelle-Écosse pour passer des heures et des heures à nous décrire les morceaux de l'avion tombé et les réactions du monde. Je me dis : On est rendu vraiment loin, dans une société, dans des médias spectacles où on va faire un spectacle d'un accident. Qu'est-ce qui est important pour le public, pour le droit à l'information? Un accident : Combien y a-t-il de personnes qui sont décédées? On veut savoir la cause le plus vite possible, mais il faut peut-être laisser le temps aux gens de faire l'enquête; après tout, on n'est pas pour leur demander instantanément pourquoi l'avion est tombé. Et aussi, laisser les gens pleurer en paix. Là, on est rendu qu'on n'est plus capable, finalement, de vivre des émotions, de vivre des événements, parce que maintenant c'est le spectacle : il faut montrer aux gens combien c'est triste. Est-ce qu'on a besoin de voir ça à la télévision pour savoir que c'est triste de perdre son père, sa mère, un ami, peu importe, dans un accident d'avion? Non, on va faire un spectacle et, pendant des heures, on va nous affliger des mêmes commentaires, et les gens vont se forcer, s'ingénier à trouver un angle différent pour nous intéresser, alors que dans le fond ce qui est intéressant, ça a pris deux minutes.

C'est un drame et c'est grave, et on doit s'attrister, mais en même temps il y a tellement d'autres drames dans le monde et sur la planète! Mais, si on prend tout l'espace pendant des jours pour nous parler d'un seul drame qui aurait pu être résumé en quelques instants — le reste, c'est la vie privée des gens et leur drame personnel qui doit être vécu, et leur intimité qui doit être respectée — bien là, évidemment, on déforme tout. Dans le fond, cet exemple-là illustre très bien quel genre de télévision et quel genre de média on fabrique aujourd'hui et quel est l'intérêt de ces médias-là et qu'est-ce qu'ils cherchent à nous vendre et comment ils font la télévision, aussi.

Par rapport au commentaire de Denis Monière, tantôt, sur les députés qui peuvent être des moteurs dans leur circonscription, moi, je suis d'accord qu'ils doivent être des moteurs pour animer la culture politique. Par exemple, j'ai essayé dans ma circonscription de convoquer des gens, et je vais vous dire, on a de la misère à avoir quorum pour des militants de notre parti. Je veux dire, tu as 2 000 membres de ton parti dans ta circonscription, tu n'es pas capable d'en avoir 50. Puis c'est

toi qui les convoques là, ils devraient avoir un préjugé favorable envers celui qui les convoque. Alors, imaginez-vous, convoquer les citoyens ordinaires! Je pense que, encore là, on a l'obligation de passer par les médias. Et souvent ce que je constatais, c'était que les médias régionaux faisaient un meilleur travail. Ils s'intéressaient plus à l'actualité politique du conseil municipal ou des conseils municipaux sur leur territoire ou du travail de développement de leaders politiques, de leurs députés ou du maire ou des autorités municipales ou locales. Mais ce que je constate, c'est que, là aussi, il y a une tendance à faire du sensationnalisme.

Un citoyen qui veut savoir ce qui se passe dans les conseils municipaux de notre région ne peut pas le savoir à moins d'ouvrir la télévision et d'avoir le temps, un lundi soir. Mais le problème, c'est qu'il ne peut pas tous les suivre en même temps. Et, là aussi, on nous présente des choses qui sont très marginales comme étant des choses spectaculaires, importantes. Ça occupe tout l'espace. Puis l'espace, quand j'étais journaliste, je me faisais dire par Claude Ryan, par Jean Francoeur ou par Michel Roy : Bien, écoute, tu as deux feuillets, on n'a pas de place pour plus. C'est la réalité, dans les médias, c'est l'espace, c'est le temps d'antenne, c'est le temps qu'on a pour livrer le message. Et quand je regarde tout l'espace qui est occupé pour des choses qui n'ont aucun sens, qui sont disproportionnées par rapport à l'importance qu'on devrait y accorder et quand je pense à tous ces messages tendancieux, je me dis : Finalement, on est peut-être dus, au Québec, pour une bonne remise en question et un électrochoc de la façon dont les médias pratiquent leur métier.

Et, encore une fois, ce qui est dramatique, c'est que ça n'intéresse pas les journalistes de se remettre en question, et c'est ça qui est le plus grave, au fond. Parce que ce qui pourrait être intéressant dans une société comme la nôtre, c'est qu'on engage le dialogue. Ici vous avez des députés ou des anciens députés qui engagent le dialogue avec les enseignants — il y a quelques journalistes qui sont venus avec nous — mais est-ce qu'on aurait pu imaginer que les acteurs de la tribune parlementaire, les vedettes de la tribune parlementaire viennent dans un forum comme celui-ci et débattent, sans avoir la peau trop sensible en acceptant aussi que les élus n'aient pas la peau trop sensible... Mais s'il n'y a pas quelques moments où on va pouvoir s'expliquer, se confronter, argumenter et vraiment mettre sur la table un certain nombre d'aberrations, d'un côté ou de l'autre, bien, la société va continuer à faire tranquillement, de temps à autre, des colloques, mais on n'arrivera pas à avoir une prise sur le changement. Et ce qu'il est important de chercher, c'est d'avoir une prise sur le changement pour que les choses se fassent différemment, d'une façon plus correcte par rapport à l'intérêt public puis au droit du public à l'information.

M. de Bellefeuille (Pierre) : M. Charbonneau, M^{me} Thompson est là pour vous donner une brève réplique.

M^{me} Thompson (Elizabeth) : Ça va être très bref, une couple de mises au point. Premièrement, sur la question de Swissair et Peggy's Cove, pour la plupart, j'ai parlé avec les collègues qui étaient là, les familles étaient isolées des médias, les familles qui étaient interviewées étaient seulement celles qui avaient choisi elles-mêmes d'aller au micro. Donc, c'est possible que peut-être les caméras ont capté des choses que, parfois, les familles n'ont pas voulu, mais, pour la plupart, ça s'est déroulé très correctement.

Deuxièmement, les journalistes qui se remettent en question. Dans les colloques de la FPJQ et les autres sessions des journalistes, on remet en question constamment nos décisions, nos façons de faire. Puis, quand il y a des grandes tragédies, c'est la première chose qu'on remet en question : Est-ce qu'on a traité les informations comme il faut? Finalement, dans les médias, dans les journaux, dans les postes de radio et de télévision, on a une certaine limite de temps, d'espace, etc., on a une obligation de traiter les sujets qui intéressent la plupart des gens. Puis, je m'excuse, mais, parfois, les choses comme Lady Diana ou Swissair, ça occupe beaucoup plus les gens que les petits changements législatifs dans les règlements des mines ou des forêts.

M. Charbonneau (Jean-Pierre) : Mais c'est parce que vous avez décidé que c'était important.

M^{me} Thompson (Elizabeth) : Oui, mais on a, combien, 7 000 000 de Québécois, et il y a combien de gens qui travaillent dans les mines et les forêts? C'est très intéressant pour eux autres — puis, tant mieux — qu'il y ait des publications, qu'il y ait la liberté puis l'espace puis le temps de cibler ces affaires-là comme il faut. Il y a aussi les pages Web, les choses comme ça, qui de plus en plus donnent le type de renseignements ciblés que M. Roy cherche sur les événements. Le gouvernement a énormément d'information sur les projets de loi, sur les mesures gouvernementales présentées dans ses pages Web. Mais, malheureusement, dans le cas des journaux, on a un certain espace pour faire les choses, puis parfois peut-être qu'on déborde sur un sujet ou un autre, mais un ancien rédacteur de la Gazette avait comme définition d'une nouvelle : Qu'est-ce que les gens discutent dans la taverne? Puis, parfois, il a eu raison.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Bon! Nous aussi, nous avons une limite dans le temps. Alors, il m'incombe maintenant de vous remercier tous, de remercier en particulier les conférenciers et de remercier M. Jean De Denus, notre rapporteur, qui m'a aidé à présider cette table ronde, et je le remercie à l'avance de l'excellent rapport qu'il va nous présenter.

M. De Denus (Jean) : M. Gagnon.

M. Gagnon (Jacques) : Oui, un bref résumé en guise de remerciement. Est-ce que les médias constituent un contre-pouvoir? Oui, nous dit M^{me} Elizabeth Thompson, en se fiant au journalisme d'enquête et éventuellement au rôle d'Internet; non, réplique M. Monière, en se fiant à son analyse des 4 500 bulletins de nouvelles qui, bien sûr, mettent l'accent sur les vedettes; oui et non, nous dit M. Bonnier, à partir de son expérience de député face aux médias et, oui et non, renchérit M. Lemieux, en observant la façon dont sont faites les politiques publiques.

M. Tremblay (Robert) : Merci aux participants.

TROISIÈME PARTIE

LES ATELIERS

Le samedi 26 septembre 1998

L'ATELIER A

**LA CONCENTRATION DES MÉDIAS EST-ELLE
UNE MENACE POUR LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE?**

Le samedi 26 septembre 1998

ATELIER A
Le samedi 26 septembre 1998

**LA CONCENTRATION DES MÉDIAS EST-ELLE UNE MENACE
POUR LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE?**

PRÉSIDÉ PAR
M. ROGER HOUDE
Président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec

Rapporteur
M. DENIS TROTTIER
Professeur de science politique
Cégep de Saint-Félicien

Conférenciers
M. BERNARD BEAUDREAU
M. NORMAN DELISLE
M. FERNAND LALONDE
MME NICOLE LÉGER
M. ANDRÉ FORGUES

ATELIER A

LA CONCENTRATION DES MÉDIAS EST-ELLE UNE MENACE POUR LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE?

PRÉSIDÉ PAR

M. ROGER HOUDE

Président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec

M. Tremblay (Robert) : Nous entreprenons ce samedi par des ateliers. Le premier portera sur la question suivante : La concentration des médias est-elle une menace pour la démocratie parlementaire? Cet atelier est présidé par le président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, M. Roger Houde. C'est un plaisir, M. Houde, et un honneur également que j'ai de vous présenter ce matin.

M. Houde a étudié à l'Université Laval où il a obtenu une maîtrise en relations industrielles en 1968. Il a été chef de cabinet du ministre des Terres et Forêts de 1970 à 1973, député du Parti libéral dans Abitibi-Est et adjoint parlementaire du ministre des Terres et Forêts de 1973 à 1976, puis adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture en 1975 et 1976. Il a été vice-président national de l'Entraide universitaire mondiale. Il est actuellement président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. M. Houde.

M. Houde (Roger) : Merci, monsieur. Mesdames, messieurs, bienvenue à cet atelier. Alors, notre premier intervenant est M. Bernard Beaudreau, professeur agrégé au Département d'économie de l'Université Laval, spécialisé en organisation industrielle et économie de la culture. Alors, M. Beaudreau, vous avez la parole.

**CONFÉRENCE DE
M. BERNARD BEAUDREAU
Professeur d'économie
Université Laval**

M. Beaudreau (Bernard) : Merci. J'aimerais aussi remercier les organisateurs de m'avoir invité à ce colloque qui porte sur des questions fort importantes et, ce matin, sur une question qui est fort importante.

On sait qu'au Canada, il y a une augmentation de concentration dans les médias. C'est un phénomène que l'on retrouve au Canada, c'est un phénomène que l'on trouve aussi aux États-Unis et en Europe. Donc, on a beaucoup, beaucoup écrit là-dessus récemment. C'est un débat. Ce matin, ce que je vous propose, c'est de voir quelques aspects de ce débat avec vous.

Alors, la concentration des médias est-elle une menace pour la démocratie? Voilà une question qui est très intéressante et qui, aussi, pour nous, en économie, est une véritable mine d'or. Si on prend les mots un à la fois, on a d'abord la concentration. Les économistes en parlent, on en parle depuis à peu près 60 ans. Encore là, c'est vague, des fois. Qu'est-ce qu'on met dans la concentration des médias? Est-ce qu'on n'a que les journaux? Est-ce qu'on agrège tout? Est-ce qu'on a les médias écrits? Est-ce qu'on a les médias électroniques? Et ainsi de suite. Du point de vue de la concentration, ce n'est pas clair.

Pensons même à la question des médias. Un média, c'est quoi? Pour nous, en économie, ça devient important, fort important, lorsqu'on parle de la concentration, à savoir de quoi parle-t-on. Un média, c'est quoi, au juste? À la fin, bien sûr, il y a toute cette question de démocratie et de bien-être qui nous concerne en économie. C'est une préoccupation très importante pour nous.

Le plan de ma présentation au cours des prochaines minutes sera le suivant : premièrement, ce que je voudrais faire avec vous, puisqu'il y a un débat qui va suivre, c'est de soulever plusieurs questions, des questions sur toute la question de la concentration, des questions sur les médias, et, par la suite, je vous proposerai une approche économique pour pouvoir cerner toute cette question portant sur les médias.

Le premier point porte essentiellement sur cette question, à savoir : C'est quoi, un média? Ça devient très, très important dans tout le débat, parce que, quand on lit ce qui a été écrit sur cette question-là, souvent on voit qu'on n'est pas vraiment tout à fait clair sur ce que c'est un média.

Pour vous donner des exemples, prenons des choses assez courantes de la vie, des choses que l'on voit souvent soit à la télévision ou dans les médias. Prenons le cas du hockey professionnel. Souvent, on est porté à penser que, quand on écoute une partie de hockey, on se dit : C'est une partie de hockey qu'on écoute. On aime le jeu, on aime les joueurs, ainsi de suite. Mais, au fond, qu'est-ce qu'on est en train de consommer, quand on écoute le hockey? Est-ce que c'est seulement le jeu de hockey ou est-ce que c'est aussi de la publicité? Souvent — vous êtes sans doute tous et toutes au courant — quand on écoute une partie de hockey, on est bombardés par la publicité. Donc, la publicité est une caractéristique importante du hockey. Et on voit ça aussi du côté des courses automobiles. C'est très, très important, la publicité. Sans publicité, il n'y a pas de course; sans publicité, il n'y a pas de hockey; sans publicité, il n'y a pas de baseball, et ainsi de suite.

Et je trouve que c'est une question qui est importante aussi pour les médias, parce que, quand on se tourne vers les médias, on doit se poser la question, à savoir : Qu'est-ce que l'on consomme quand on prend un journal dans ses mains? Est-ce que c'est tout simplement de l'information qui est un bien public — on veut quand même que les gens soient informés des débats publics — ou est-ce que c'est autre chose, aussi?

Alors, ce que, nous, nous faisons, en économie, quand on fait face à un problème comme celui-là, c'est de se poser la question... Si on prend un journal dans ses mains, il faut vraiment se poser la question : Est-ce que c'est tout simplement de

l'information qu'il y a dans le journal? On pourrait dire : Oui, mais quelle information? De ce côté-là, ce que les microéconomistes font souvent, c'est qu'ils vont aller plus loin, et se dire : Quelles sont les caractéristiques du produit?

Alors, si on prend le cas des médias, on pourrait parler de trois caractéristiques. On pourrait parler d'un outil, ce que j'appelle un outil socratique, c'est-à-dire un outil pour la démocratie. Il faut quand même informer les gens d'un débat politique, que ce soit au niveau municipal, que ce soit au niveau provincial, que ce soit au niveau national. Donc, une des caractéristiques qu'on trouve dans un journal, ça va être l'information qui est importante pour la démocratie.

On pourrait aussi parler d'un outil de propagande, parce que certains ont des points de vue assez particuliers ou bien arrêtés. Donc, on peut même trouver dans un journal ce que, moi, j'appelle de la propagande, bien qu'on pourrait parler d'autre chose.

On pourrait parler aussi d'un outil de publicité. Si on prend le cas du Toronto Sun, ou du New York Post, ou, à la limite, des journaux plus locaux comme le Journal de Montréal ou le Journal de Québec, il y a beaucoup, beaucoup de publicité dans ces journaux-là. Dans le Toronto Sun, ce qu'on voit, il n'y a presque ... que de la publicité.

Donc, pour nous, une façon de voir ces choses-là, c'est de dire : Les médias, c'est un amalgame de plusieurs caractéristiques; l'outil socratique, l'outil de propagande, l'outil de publicité. Si on a ça comme modèle de départ, par la suite, il faut se poser la question, à savoir : Étant donné qu'il y a ces trois caractéristiques-là, il faut passer au marché. Parce qu'il va y avoir un marché pour les caractéristiques. Des gens vont vouloir s'informer pour les fins socratiques, ce que j'appelle les fins socratiques, il va aussi y avoir ceux qui veulent avoir une certaine propagande et d'autres qui vont vouloir avoir de la publicité.

Donc, une façon de voir le produit qui nous intéresse ici ce matin, quand on parle des médias, c'est essentiellement de voir les médias comme étant des paquets de caractéristiques. Donc, il va y avoir différents paquets. Les paquets sont là sur la place publique, sur le marché. D'une part, il va y avoir des fournisseurs de ces paquets de caractéristiques et, d'autre part, il va y avoir des consommateurs. Qu'est-ce qui va être vendu sur le marché? Est-ce que les éditeurs, les compagnies vont pouvoir faire un profit ou non? Est-ce que les consommateurs vont être bien servis par le marché? Et ainsi de suite.

Donc, pour comprendre le comportement des médias et le comportement des consommateurs, il faut creuser un petit peu plus loin. C'est ce que nous faisons en économie. Mais, si on va du côté des consommateurs, on sait que les consommateurs veulent maximiser leur bien-être. Ils vont acheter un paquet qui va quand même leur donner l'information qui leur est importante. Donc, on voit les consommateurs qui, en étant des « maximisateurs », peuvent changer de journal. Ils peuvent aller d'un journal à un autre ou d'un média à un autre. Ces jours-ci, on est inondé de médias. Il y a beaucoup de concurrence, peut-être pas dans un seul média, mais, entre médias, il y a beaucoup de concurrence.

Du côté des entreprises... ça devient très important quand on parle de concentration. Quel est l'objectif des entreprises? Ce que l'on sait, c'est que les entreprises veulent maximiser le rendement, ce qu'on appelle, en économie, le profit. Mais, dans ce cas-là, ce qui devient très, très important, c'est de se poser la question : Le profit est fonction de quoi dans les médias? Parce que le profit est une notion économique. Il faut quand même se poser la question : Qu'est-ce que les éditeurs veulent faire? Sachant, bien sûr, qu'une grosse partie de leurs recettes viennent de la publicité, c'est clair que ce que les éditeurs veulent faire en même temps, c'est de maximiser leurs cotes d'écoute. On veut maximiser le tirage d'un journal. Pourquoi? Parce que, en maximisant le tirage d'un journal, on maximise, en même temps, les recettes à la publicité. Puis on sait que, de plus en plus, qu'on le veuille ou pas, c'est vraiment ça qui fait fonctionner les médias, jusqu'à un certain point.

Ce qui veut dire quoi? Ce qui veut dire qu'en bout de ligne la diversité, on pourrait même dire la diversité dans le contenu d'un journal, est très importante pour les éditeurs. On ne peut pas tout simplement l'oublier. La diversité des points de vue, la diversité des activités ou de l'information que l'on trouve dans le journal est très, très importante.

Mon propos ce matin porte essentiellement sur toute la question économique, à savoir si la publicité est importante pour les médias. C'est important aussi de pouvoir rallier tous les points de vue à son journal. La façon dont on le fait, c'est d'inclure dans son journal ou dans son média une certaine diversité de points de vue. De ce côté-là, peu importe la concentration, même si un journal ou un média est très concentré, il n'en demeure pas moins que les gestionnaires du média vont devoir veiller à ce que le contenu ne soit pas trop biaisé. Je reviens à l'idée, encore là, de diversité. Donc, la diversité, aux yeux des médias, est une stratégie optimale, en ce sens qu'elle augmente les cotes d'écoute, elle augmente, en même temps, le tirage d'un journal.

On a vu ça récemment, dans un quotidien comme la Gazette à Montréal, un quotidien qui est très fédéraliste, mais qui avait quand même — comment s'appelait-il — Ed Bantey qui était le souverainiste dans la Gazette. Tout récemment, on a eu droit à David Fennario, un écrivain de Montréal qui est plutôt de gauche, qui a participé à la Gazette. Donc, encore là, on peut se poser la question : Pourquoi est-ce que la Gazette agit de cette façon-là? Elle agit de cette façon tout simplement parce que c'est optimal. Ça maximise essentiellement le tirage. Quand on maximise le tirage, on maximise en même temps les profits.

Je voudrais peut-être conclure en citant certaines études aux États-Unis. On sait qu'aux États-Unis, il y a des chaînes très importantes, des compagnies comme Gamet qui contrôle USA Today et Night Writer, et ainsi de suite. Les études faites par les économistes aux États-Unis ont démontré que, même après des prises de contrôle par les grandes chaînes, il y a eu certains changements, mais, grosso modo, il y avait quand même une certaine diversité, même après. Pourquoi? Encore là, c'est que c'est dans l'intérêt, bien sûr, des éditeurs ou c'est dans l'intérêt des actionnaires de ces journaux-là de voir apparaître dans leurs journaux une certaine diversité.

On pourrait même conclure en disant que, tant et aussi longtemps que le marché est une institution démocratique, tant et aussi longtemps qu'il y a des consommateurs qui ont des sous à dépenser, les médias vont devoir quand même être assez démocratiques, parce que l'on ne peut pas tout simplement écarter une partie de notre marché potentiel. Alors, voilà.

M. Houde (Roger) : Merci beaucoup, M. Beaudreau, de votre intervention. Je laisse maintenant la parole à M. Norman Delisle qui est correspondant parlementaire à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale depuis 1972, pour les quotidiens Quebecor de 1972 à 1974 et, depuis, pour La Presse canadienne. M. Delisle.

**CONFÉRENCE DE
M. NORMAN DELISLE
Journaliste
Correspondant parlementaire à la
Tribune de la presse
de l'Assemblée nationale
pour La Presse canadienne**

M. Delisle (Norman) : Merci beaucoup, M. le Président. En prenant la parole ce matin dans cette salle, je ne peux pas m'empêcher de penser que c'était dans cette salle même, ici, qu'en 1972 le premier ministre Bourassa avait convoqué une commission parlementaire justement pour étudier le problème majeur de la concentration de la presse. J'y pense avec d'autant plus de plaisir qu'il y a des gens ici, autour de cette table, qui participaient à cette commission-là. Je pense à l'ancien député de Terrebonne, M. Hardy; M. Houde qui était également, à ce moment-là, député de Fabre, si ma mémoire est bonne.

La commission avait été convoquée parce que le président de Power Corporation, M. Desmarais, projetait d'acheter le quotidien québécois Le Soleil. Si cette transaction s'était réalisée, Power Corporation serait devenue propriétaire non seulement du journal Le Soleil, mais également du journal Le Quotidien à Chicoutimi et éventuellement du Droit à Ottawa tout en conservant la propriété des quatre quotidiens que cette compagnie-là possédait, c'est-à-dire La Presse de Montréal, La Voix de l'Est, La Tribune, Le Nouvelliste et également le Montréal Matin qui a été acquis quelque temps après. Cela veut dire que l'on aurait pu avoir 8 des 11 journaux francophones publiés au Québec qui auraient été détenus par le même propriétaire. Il ne serait resté en dehors des mains de M. Desmarais que le Journal de Québec, le Journal de Montréal et Le Devoir.

La convocation de la commission et les différents débats qui ont entouré cette transaction-là ont fait en sorte que la transaction n'a pas eu lieu et que les deux groupes sont demeurés séparés, si bien que cela a fait obstacle pour la première fois au Québec à une tentative de concentration de la presse.

Déjà, en 1969, les journalistes s'étaient créés en association, la Fédération professionnelle des journalistes, justement avec un des motifs principaux d'agir qui était d'empêcher et de lutter contre la concentration de la presse. Cette Fédération regroupe à peu près 1 000 journalistes, c'est-à-dire la grande majorité des journalistes du Québec. Donc, dans les années soixante-dix, la concentration de la presse apparaissait pour à peu près tout le monde comme un danger très grand pour la qualité de l'information.

À partir de 1980, graduellement, et pour des raisons qu'il sera intéressant d'analyser, la lutte contre la concentration de la presse s'est affaiblie. On s'est aperçu que, quand il y avait des opérations de concentration, d'achat de journaux par d'autres, les journalistes protestaient moins fort. On laissait passer ça de plus en plus.

Aujourd'hui, la lutte des journalistes contre la concentration de la presse est, je pense, très affaiblie. Il faut se demander pourquoi. Je pense que la raison principale, c'est qu'on s'est aperçu, avec le temps, que la concentration de la presse n'avait pas les effets néfastes qu'on prévoyait dans les années soixante-dix. On disait que la concentration allait diminuer les sources d'information, allait faire en sorte que les gens seraient toujours alimentés par des sources identiques, que l'information serait uniforme, que les journaux, dans le fond, allaient commencer de plus en plus à ressembler à une espèce de grosse Pravda, avec une seule source d'information.

Or, quand on regarde ce qui s'est passé avec les années, on s'aperçoit que c'est pas mal différent. Je donne quelques exemples. Vidéotron a acquis Télé-Métropole, TVA, TQS, mais en maintenant à chaque endroit des salles d'information différentes, des groupes de journalistes différents qui traitent l'information d'une manière tout à fait différente. Vous avez Conrad Black qui est en train d'acquiescer la presque totalité des journaux au Canada, mais, encore là, en maintenant des salles différentes. C'est évident qu'il n'y a pas de vases communicants entre les journaux de Conrad Black, du moins en ce qui concerne la collecte d'information.

Pierre Péladeau possède deux quotidiens qui publient chacun dans leur ville avec, bien sûr, des collaborations, mais, quand même, ils maintiennent un type d'information qui varie beaucoup d'une ville à l'autre. M. Péladeau acquiert aussi des hebdo. Souvent, quand il se porte acquéreur d'un hebdo, ce n'est pas vu comme une menace de concentration; au contraire, c'est vu comme une façon de sauver cet hebdo-là qui souvent était menacé de fermeture. Quand, naturellement, l'empire financier de Quebecor appuie un hebdo en l'acquérant, vous comprendrez que la survie de l'hebdo est généralement assurée d'une manière beaucoup plus précise.

Il y a également un autre phénomène qui s'est produit. C'est qu'on constate qu'avec la mondialisation des marchés la concentration des entreprises, donc des entreprises de presse, devient de plus en plus inévitable. C'est perçu beaucoup plus comme une façon de structurer l'entreprise de manière à ce qu'elle soit plus rentable et c'est vu, en conséquence, moins comme un danger.

Il faut également noter que les directions, les hautes directions d'entreprise — pensons à M. Black, je ne sais pas si mon collègue André Forgues va pouvoir vous le confirmer — interviennent très peu dans les salles de rédaction. La direction d'un journal est responsable de la page éditoriale, du contenu de la page et des orientations, mais, en ce qui concerne la collecte quotidienne des nouvelles par les journalistes, je pense qu'on peut dire honnêtement qu'il n'y a pas d'interventions directives qui nuiraient au travail des journalistes. Même la page éditoriale n'a pas toujours le pouvoir qu'on semble lui reconnaître. On n'a rien qu'à regarder au référendum de 1995, la plupart des pages éditoriales favorisaient le camp fédéraliste. Et, pourtant, chez les francophones, on a voté oui à au moins 60 %. Cela a été un dur coup pour ceux qui croyaient que les éditoriaux pouvaient orienter d'une manière absolue le vote des électeurs.

Les gens ont de plus en plus de sources pour s'approvisionner en nouvelles, et ce ne sont pas toujours des sources, des médias qui ont une forme traditionnelle. Je vous donne quelques exemples. Ici, pour les délibérations de l'Assemblée nationale, vous savez que les travaux sont télédiffusés en direct depuis 1978, de sorte que les gens qui voudraient voir le travail des parlementaires sans le biais ou sans les travers ou les raccourcis que pourraient présenter les médias, peuvent regarder les travaux en direct à la télévision. Vous avez des réseaux comme CPAC, le nouveau réseau qui a été mis en place il y a peut-être un an ou deux et qui montre, encore là, des travaux parlementaires en direct...

Vous avez également des journaux spécialisés qui vont s'intéresser à un dossier en particulier. Ici, à l'Assemblée nationale, quand il y a un débat, par exemple, sur un projet de loi concernant la construction domiciliaire, bien vous avez un paquet de journaux intéressés par ce secteur qui vont venir ici puis qui vont faire des articles spécialisés pour ceux que la question intéresse. C'est la même chose pour les ordres professionnels. Si vous avez un projet de loi qui touche un ordre professionnel, bien c'est évident que la revue de cet ordre professionnel va être ici, va couvrir le débat et va informer ses membres d'une manière très précise.

Autre point qui protège contre la concentration de la presse, c'est la présence des chartes qui ont été adoptées et par le gouvernement canadien et par le gouvernement québécois. La liberté de la presse et d'expression est garantie par ces chartes-là. Dans la charte du Québec, je pense que l'article 44 précise même que les gens ont un droit à l'information. Ce n'est pas précisé comment ça s'applique, mais c'est quand même un principe qui est reconnu et qui pourrait être plaidé devant les tribunaux.

Donc, dans l'ensemble, on peut dire que la concentration de la presse n'est peut-être pas ce gros méchant loup qu'on pensait voir ou découvrir dans les années soixante-dix. Maintenant, en dépit de la concentration de la presse, il ne faut pas vous imaginer qu'il n'y a quand même pas de problèmes. On constate, quand on regarde ce qui se produit dans les journaux, qu'il y a un certain nombre de problèmes qui subsistent. Sont-ils attribuables à la concentration de la presse? Ça pourrait faire l'objet d'un excellent débat.

Par exemple, il n'y a aucun journaliste actuellement de la presse écrite francophone qui travaille à l'ouest d'Ottawa. Il n'y a aucun quotidien au Québec qui a des correspondants à Toronto, à Vancouver. Pourtant, il y a des choses qui se produisent là, des décisions qui se prennent là qui pourraient intéresser, je pense, les Québécois. Mais, si ça se passe à Toronto, ne vous inquiétez pas, vous ne le saurez pas ou vous allez le savoir par les médias anglophones dont les dépêches vont être traduites. Je pense que c'est un problème majeur.

Autre problème : l'information internationale dans la presse écrite est d'une grande faiblesse. Tout ce qu'on reçoit, ce sont des dépêches de l'étranger. Il n'y a aucun quotidien francophone qui a un journaliste permanent à l'étranger. Il y a des pigistes à Paris, à Washington, mais des journaux francophones qui ont des correspondants à l'étranger, il n'y en a pas. Je pense que

c'est une grande faiblesse. On est un peu à la remorque des agences internationales là-dessus. Il faudrait analyser s'il n'y a pas un lien entre ce problème-là et le problème de la concentration de la presse.

Il y a également des quotidiens qui ont des drôles de priorités en matière de budget. Tout le monde sait que les quotidiens Quebecor consacrent une très forte partie de leur budget à la couverture sportive, négligeant la couverture dans d'autres secteurs. Ces quotidiens-là n'ont qu'un seul correspondant ici à l'Assemblée nationale, à Québec. Je pense que, pour deux quotidiens dont le tirage combiné doit friser le demi-million de copies à chaque jour, c'est un problème majeur. Vous avez un réseau important de télévision qui n'a même pas de correspondant ici, à Québec — ils ont fermé le poste, ça doit faire trois, quatre ans — c'est le réseau TQS. Je pense que ça pose un problème. Est-ce que la concentration de la presse est reliée à ce dossier-là? Il faudrait se poser la question.

Pour le moment, ça résume les quelques remarques que je voulais faire. Merci, M. le Président.

M. Houde (Roger) : Merci beaucoup, M. Delisle. Notre prochain intervenant est M. Fernand Lalonde, député du Parti libéral dans Marguerite-Bourgeoys de 1973 à 1984, ministre d'État au Conseil exécutif, ministre d'État à l'Éducation, Solliciteur général du Québec, leader parlementaire de l'opposition officielle. Actuellement avocat-conseil au sein du cabinet Leduc, Leblanc. M. Lalonde.

**CONFÉRENCE DE
M. FERNAND LALONDE
Ancien parlementaire et ministre**

M. Lalonde (Fernand) :

Merci,

M. le Président. Je vais saisir la balle au bond. M. Houde, il y a quelques semaines, était à la recherche d'une personne qui avait vécu un cas de concentration ou avait été mêlée à un débat de concentration. Je lui disais qu'un de mes premiers dossiers après mon élection en 1973, a été la question du Soleil. Je n'ai pas participé au débat qui a précédé l'élection, mais, après l'élection, M. Bourassa m'avait demandé de m'occuper de cette question-là. Je ne répéterai pas ce que M. Delisle a dit. Je pense que son entrée en matière était excellente. C'est une mise en situation, sauf que ça souligne la pauvreté de nos moyens, comme État, pour empêcher un événement ou un phénomène comme celui qu'on voulait éviter en 1972-1973.

Et, dans ce cas-là, il y a aussi non seulement la pauvreté des moyens législatifs, nous n'en avons pas, mais nous n'avons pas de moyens financiers. Lorsqu'on veut sauver une industrie et la remettre sur pied, à ce moment-là, le gouvernement, par divers programmes, peut offrir une certaine aide financière, mais on ne voit pas dans les journaux comment on pourrait s'engager financièrement pour éviter un phénomène de concentration.

Alors, c'est seulement l'intervention politique qui nous a permis de faire quelque chose, effectivement, en disant non à Power, premièrement, mais aussi en aidant la transaction à se faire. Parce qu'il y a aussi, dans notre système de droit, la liberté de contracter. C'était tout à fait légitime pour la famille Gilbert, à ce moment-là, de vendre le journal Le Soleil. Alors, j'ai donc fait de la prospection pendant quelques semaines et heureusement j'ai trouvé une personne qui était prête à l'acheter sans notre aide. Donc, c'est pour cette raison que M. Houde m'a demandé de participer et m'a invité vigoureusement à le faire.

Maintenant, cela ne fait qu'illustrer non pas le sujet de l'atelier, qui est : La concentration des médias est-elle une menace pour la démocratie parlementaire?, mais plutôt l'envers, que la démocratie parlementaire peut être une menace ou même un obstacle à la concentration, mais avec des moyens extrêmement limités. En ce qui concerne le sujet même de l'atelier, je lancerai simplement des propositions.

On l'a déjà souligné, la concentration, d'abord, c'est un phénomène qui est très difficile à contrôler parce que la concentration peut se faire non pas seulement par acquisition, elle peut se faire également par la disparition. Si, par exemple — on ne le souhaite pas — La Presse et Le Soleil cessaient de publier, à ce moment-là, vous auriez une concentration dans la capitale et dans la métropole du Journal de Québec et du Journal de Montréal. Donc, dans une hypothèse où ce serait impossible pour La Presse et Le Soleil de continuer de publier, on aurait une concentration par défaut.

La concentration par rapport à l'acquisition. M. Delisle l'a mentionné et je me souviens d'avoir assisté à des débats à la Fédération des journalistes là-dessus, où ils étaient un peu déchirés parce qu'ils n'en voulaient pas, de la concentration qui réduirait la liberté d'expression, qui réduirait la richesse de l'information, mais, en même temps, souvent la concentration par voie d'acquisition fait en sorte qu'on maintient l'existence d'un organe de presse et qu'on maintient les emplois.

La démocratie, c'est-à-dire la liberté d'expression qu'elle assure, est allergique à l'étouffement de cette liberté d'expression qui, pourtant, pourrait survenir dans un cas de trop grande concentration, avec les effets que M. Delisle mentionnait tout à l'heure. On pourrait réunir des salles de presse, des salles d'information, ce qui n'est pas arrivé encore.

Mais, aussi, il y a l'autre phénomène. C'est, lorsque vous avez une société qui n'a pas de liberté, qui est sous une dictature de quelque sorte qu'elle soit, et que, tout à coup, elle retrouve la liberté. La démocratie, ça s'accompagne très souvent

d'une éclosion d'organes de presse, de journaux de toutes sortes. Donc, la démocratie et une presse en santé vont de pair. Alors, voilà ces quelques propositions que je mets sur la table.

M. Houde (Roger) : Merci beaucoup, M. Fernand Lalonde. Maintenant, la parole est à M^{me} Nicole Léger, députée du Parti québécois dans Pointe-aux-Trembles depuis 1996, ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance depuis le 23 septembre 1997. Mes félicitations, madame. À vous la parole.

**CONFÉRENCE DE
MME NICOLE LÉGER
Députée de Pointe-aux-Trembles
et ministre déléguée
à la Famille et à l'Enfance**

Mme Léger (Nicole) : Merci. Alors, la concentration des médias est-elle une menace pour la démocratie parlementaire? D'entrée de jeu, je vous soumettrai quatre sous-questions qui ont amorcé ma réflexion. D'abord, existe-t-il une limite, un seuil critique au-delà duquel la concentration de la propriété et le contrôle sur les médias sont incompatibles avec les objectifs de diversité d'informations et d'opinions essentielle à la démocratie?

Deuxièmement, est-ce que, dans le contexte de libéralisation et de mondialisation, seuls les champions nationaux peuvent faire face aux immenses conglomérats et aux médias globaux qui risquent bientôt de livrer bataille à nos entreprises sur notre propre marché? La question sur le pluralisme cède-t-elle la place à la nécessité d'assurer des assises solides à nos entreprises?

Troisièmement, la concentration est-elle nécessaire pour faire face à la concurrence des assoiffés du pouvoir ou du marché et des grands leaders internationaux ou nationaux?

Quatrièmement, dans une démocratie parlementaire, la concentration d'un intérêt, d'une vision politique bien arrêtée du média n'est-elle pas une entrave qui vient fausser le vrai débat et miner l'intelligence du lecteur ou du téléspectateur?

Comme parlementaire, vous comprendrez que la quatrième sous-question me préoccupe beaucoup. L'imputabilité d'un élu aux mains et à la cible du média qui, lui, cherche à contrôler un marché à des fins de marketing, d'affaires et peut-être d'intérêts, sur ça, il faut une bonne réflexion. Les stratégies politiques d'un élu en opposition avec les intérêts politiques d'un média, n'est-ce pas là une belle bataille, et cela, pour un client qui est, en fin de compte, au beau milieu de la partie?

On peut bien parler d'une concentration des médias afin de contrer une mondialisation ou les immenses conglomérats, mais cela fait-il un produit intelligent qui amène le téléspectateur ou le lecteur à recevoir ce qu'il demande? Lui donne-t-on un produit qui répond à ses attentes? Se soucie-t-on de lui dans tout ça? Devient-il un otage? A-t-on un intérêt à faire avancer sa cause ou si on le happe à notre cause? Faire des affaires, soit; il faut penser affaires pour faire rouler cette économie et rendre dynamiques les marchés et la concurrence. On se doit d'être énergique sur les marchés et d'utiliser les moyens pour y parvenir afin de s'approprier une part du marché. Une concentration massive du marché, là on peut se poser la question de sa pertinence ou de son ingérence.

Mais il n'en reste pas moins que le débat demeure pour moi un paradoxe entre les intérêts d'une société pour un demain plus évolué par opposition aux intérêts d'un individu pour une soif malade à l'extrême de pouvoir. Sommes-nous aux mains d'une intelligence ou d'un illuminé lorsqu'on parle de concentration des médias? Jusqu'où un propriétaire de médias peut-il se rendre et quels y sont ses intérêts? Lorsque le pouvoir est détenu par un seul homme ou une seule femme, qu'il soit politique ou médiatique, cela devient du pareil au même.

Lors de mon assermentation comme ministre mercredi dernier, j'avais à me présenter devant une trentaine de journalistes et de caméras pour un "scrum", comme on dit dans le jargon médiatique, j'ai pensé à Diana. Non pas que je m'y compare, loin de là... mais cette soif de nouvelles, cette concentration du pouvoir des médias est phénoménale. Moi, seule devant eux, que capteront-ils? Que veulent-ils? Sommes-nous nous-mêmes, eux et moi, des victimes de nos patrons? Si mon patron est une idée, une réflexion, une opinion, un parti, une philosophie, un gouvernement, sauront-ils garder la pureté — si pureté il y a — de mes propos? Si j'y vais de bonne foi, honnête et intègre, est-ce que la population saura le capter si le média lui-même ne veut pas le percevoir ou ne devrait pas le percevoir, selon les volontés de son propriétaire, peut-être?

Si on parle principalement de l'élu, du politicien, du représentant de la population et de sa relation avec les médias, qui sont pour lui un outil de communication, un moyen pour rejoindre sa population, si l'essence même d'un média est de retransmettre des informations, éduquer, divertir, enrichir sa clientèle de connaissances, provoquer, nourrir, confirmer, réagir et susciter l'intérêt, il doit aussi reconnaître le pouvoir qu'il détient sur le public, sur l'opinion publique, sur un public ciblé, sur une clientèle avisée ou pas avisée.

Dans un contexte contemporain où la télévision, notamment, entre dans nos maisons, dans un contexte contemporain où les gens veulent sans cesse améliorer leur qualité de vie et organiser leur gîte pour un meilleur bien-être à la maison —ce qu'on appelle « l'effet cocoon » — la télévision a un impact incommensurable, et ça, le marché le sait.

Lorsqu'on parle de marché, on parle affaires, publicité, marketing, concurrence, clientèle, fidélisation, optimisation, etc. Entre le jeu, le pouvoir et le monopole comparativement à la pureté, l'intelligence et le savoir, il y a tout un monde possible. Si, par l'appât du gain, du pouvoir, de l'argent et de l'illumination, le vrai sens de l'existence du média est mis de côté, on a tout un problème. Cette extrapolation démontre toute la gamme entre le client et la concentration des médias.

Comme députée, mon rôle de législateur, s'il est bien rempli, est dans l'intérêt de l'évolution de notre société. Aussi, l'apport du média par la transmission aux citoyens m'apparaît fondamental. Mon rôle de parlementaire est donc dilué par une tierce personne qui peut manipuler les données. Comme parlementaire, je dois véhiculer une information auprès de ma population par un mot, une phrase, une affirmation lorsque le média me donne l'occasion de le faire, car, là encore, il y a des appelés. On n'est pas chouchouté par un média parce qu'on est parlementaire. Le média s'intéressera à une déclaration-choc, à un événement troublant, à une rebuffade plutôt qu'à ma conception d'un thème politique intelligent et sans éclat, sans éclat pour le média, mais peut-être sensiblement intéressant pour le client assis devant son téléviseur ou lisant son quotidien.

Quelle est la responsabilité du média quant à la sélection d'une information au profit de son tirage, à l'égard d'une population qui vit au diapason des communications et de l'information à un rythme rapide et circonspect? Cet outil, ce moyen est au centre de la relation du parlementaire avec sa population. Ils en sont dépendants, l'un parce qu'il est politique et veut répandre du contenu et l'autre, le citoyen, qui se cherche une appartenance à la société québécoise ou internationale en se tenant au courant de ce qui se passe, en s'informant et en captant les messages qui sont transmis à un rythme effarant. Le citoyen veut être dans le coup, il ne veut pas être idiot parce qu'il ne sait pas, parce qu'il n'était pas là où la nouvelle s'était mise à jour. Cette soif des deux mondes à vouloir être connectés est dépendante d'un tiers qu'est le média.

Un autre aspect de la concentration des médias est la concentration des thématiques, ou son emprise sur l'ensemble des activités de production culturelle, scientifique ou artistique qui sont des univers purs et qui deviennent un commerce et un produit de marketing. Les débats parlementaires qui sont au cœur des grands enjeux de notre société, qui dévoilent les grandes préoccupations d'une démocratie et qui se doivent d'être étalés au grand jour, sur la place publique, deviennent quoi? Peut-on aller au fond des choses dans cette société si médiatique? Est-il possible d'avoir une certaine transparence et de donner aux acteurs toute la place qui leur revient afin que nos cerveaux puissent faire avancer la société de demain?

Il m'apparaît fondamental de synchroniser le média, le parlementaire et le télé-lecteur, afin de compléter un produit intelligent, susceptible de faire avancer l'humanité et d'accroître le dynamisme des marchés. Pour moi, cela revient de droit au journalisme, au journaliste lui-même qui est l'acteur principal dans la mesure restreinte de ses possibilités et il se doit, à mon avis, de tenir tête à des patrons qui peuvent être parfois féroces et sans scrupules. Un travail intelligent, bien à propos, peut venir à bout d'un pouvoir mal défini. Du professionnalisme des journalistes, de la contribution de leurs cerveaux et de leur intelligence peut résulter un produit de qualité qui fera appel à la qualité d'écoute ou de lecture du télé-lecteur. Ce sont les individus qui font la collectivité. Si, de plus, le parlementaire s'attarde à approfondir l'intelligence de sa nouvelle ou de son propos, les faiseurs d'images ou de nouvelles devront s'ajuster car le dernier mot revient aux téléspectateurs et aux lecteurs.

En conclusion, voici une pensée africaine qui traduit bien le contexte du marketing de demain. Chaque matin, en Afrique, une gazelle se réveille. Elle sait qu'elle doit courir plus vite que le plus rapide des lions, sinon elle se fera tuer. Chaque matin, en Afrique, un lion se réveille. Il sait qu'il doit courir plus vite que la moins rapide des gazelles, sinon il mourra de faim. L'important n'est pas d'être une gazelle ou un lion, mais, quand le soleil se lève, courez.

M. Houde (Roger) : Merci beaucoup de vos propos, M^{me} la ministre. Notre prochain invité, M. André Forgues, correspondant parlementaire à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale pour le quotidien Le Soleil de 1986 à 1992, président de la Tribune de la presse en 1992, directeur de l'information de 1992 à 1997 pour Le Soleil et, depuis septembre 1997, adjoint à l'éditeur. M. Forgues.

**CONFÉRENCE DE
M. ANDRÉ FORGUES
Éditeur adjoint au quotidien
Le Soleil et ancien président
de la Tribune de la presse**

M. Forgues (André) : Merci, M. le Président. Merci aussi aux organisateurs du colloque pour leur invitation. Ça me fait un peu bizarre de prendre la parole au salon rouge où j'ai passé tant d'heures en mode d'écoute entre 1986 et 1992. Je suis heureux d'avoir l'occasion de partager avec vous mon point de vue personnel sur le thème de l'atelier. À titre d'éditeur adjoint du Soleil depuis un an, je n'ai pas de responsabilité à l'égard du contenu du journal, mais je ne porte pas moins d'intérêt à l'information pour autant.

J'apprécie beaucoup que le thème de l'atelier : La concentration des médias est-elle une menace pour la démocratie parlementaire? fasse référence à la concentration des médias justement et non pas strictement à la concentration de la presse, élargissant ainsi la discussion à l'impact bien plus important, selon moi, que peut avoir ce qu'il est convenu d'appeler la propriété croisée de médias dans un même marché, c'est-à-dire quand un même propriétaire contrôle plusieurs médias dans une région, dans une ville, dans un même milieu.

À cet égard, on se souvient des remous qui ont secoué la Fédération professionnelle des journalistes du Québec et des engagements qui ont dû être pris devant le CRTC quand Quebecor a fait l'acquisition de TQS, se dotant ainsi, dans les deux marchés principaux au Québec, à la fois d'un poids important en termes de tirages de journaux et d'une antenne aussi importante à la télévision. À l'opposé, le vieux débat sur la concentration de la presse écrite m'apparaît aujourd'hui être devenu bien trop limitatif, même s'il a connu un certain regain au Canada quand Hollinger a pris le contrôle du groupe Southam.

Si je peux comprendre qu'on s'interroge sur l'effet que peut avoir la concentration de la propriété des médias dans une société, je ne pense pas que celle-ci soit, d'aucune façon, une menace à la démocratie en général ou à la démocratie parlementaire en particulier. En fait, le danger qu'on associe à la concentration des médias, c'est celui du contrôle de l'information par un individu ou par un petit groupe de personnes. L'exercice d'un tel contrôle me semble fondamentalement incompatible avec le concept de démocratie. Et, entendez-moi bien, je ne veux pas dire par là que la concentration des médias peut menacer la démocratie; je veux dire précisément le contraire, soit que la démocratie rend impossible le contrôle de l'information par la voie de la concentration des médias. Autrement dit, autant une société totalitaire ne peut survivre à long terme dans un contexte de liberté de propriété et de diffusion des médias, autant la vie démocratique ne peut tolérer qu'une concentration des médias conduise au contrôle de l'information.

Dans une société moderne comme la nôtre, dont les institutions parlementaires sont parmi les plus anciennes du monde, avec l'éventail grandissant des moyens de propager l'information, poser la question en termes de menace m'apparaît une dramatisation un peu disproportionnée de la question qu'on pourrait légitimement poser ainsi : La concentration des médias confère-t-elle une influence excessive à un nombre restreint de personnes dans notre démocratie parlementaire?

Il y a 50 ans, au Québec, la télévision n'existait pas, les grands quotidiens étaient souvent des organes partisans et la Tribune de la presse ne comptait qu'une poignée de journalistes. Se posait-on, à l'époque, des questions sur la menace exercée par la concentration des médias alors, pourtant, que les journalistes eux-mêmes sous-payés, non syndiqués étaient bien plus vulnérables qu'aujourd'hui devant les pressions des puissants, y compris leurs patrons, et les cadeaux offerts par les riches?

Aujourd'hui, 50 ans plus tard, la Tribune parlementaire québécoise a plus d'une centaine de membres très majoritairement syndiqués et bien payés. Les journaux sont indépendants des partis. Les Québécois ont accès à sept réseaux de télévision : SRC, TVA, TQS, Télé-Québec, CBC, CTV, Global, dont quatre en français et trois qui sont propriété de deux

ordres de gouvernement différents, sans parler des chaînes spécialisées. Et je pourrais ajouter les magazines, les radios, les nouveaux médias qui démocratisent de façon spectaculaire l'accès à la propriété des moyens de diffuser de l'information.

Pour prendre un exemple à l'extérieur de nos frontières, souvenez-vous que c'est un site Web plutôt marginal, celui du Drodge Report, qui a lancé l'affaire Lewinsky, pour le meilleur ou pour le pire, en janvier dernier. On est donc loin, même, de la situation qui prévalait encore il y a 25 ans quand, et d'autres y ont fait référence, M. Bourassa s'était objecté à l'achat du Soleil par Paul Desmarais.

La multiplication des sources d'information permet donc encore moins aujourd'hui qu'hier à quelques personnes d'exercer une influence démesurée sur la société. Et, même à l'intérieur d'une entreprise donnée, un ensemble de pressions souvent contradictoires vient équilibrer les choses. Quelles sont ces pressions? Il y a celle du propriétaire qui peut être plus ou moins actif pour influencer les choix éditoriaux et les choix d'information; il y a celle de l'éditeur qui a le dernier mot dans l'entreprise, mais dont l'intérêt pour les questions d'information peut être très variable selon les personnes; il y a celle qu'exercent les cadres de rédaction; celle des journalistes eux-mêmes; et celle aussi des clients, lecteurs et annonceurs.

Selon mon expérience, quand il s'agit de l'opinion éditoriale, c'est l'éditeur qui est le joueur clé. Les habitués du Soleil l'auront bien constaté quand un changement d'éditeur est survenu en 1987 puis encore en 1993, tout comme au Devoir l'arrivée de Lise Bissonnette avait provoqué un ajustement sensible.

Quand il s'agit de l'information, cependant, les influences sont plus multiples, mais les trois influences dominantes sont celles, selon moi, qu'exercent les cadres de rédaction, les journalistes et les lecteurs. C'est d'ailleurs ce que reflétait, encore tout récemment, le président-éditeur du Soleil, Gilbert Lacasse, dans une conférence. Alors qu'il comparait la couverture politique des médias québécois à celle des médias du reste du Canada, il disait que la couverture politique des médias québécois est généralement plus équilibrée parce que leurs artisans baignent dans une société aux opinions partagées sur la question constitutionnelle. Pour avoir été étroitement associé à la couverture par Le Soleil des référendums de 1980 et 1995, je peux témoigner de l'influence exercée par les trois joueurs dominants que j'ai identifiés : les cadres de rédaction, les journalistes et les lecteurs. Et je vous invite à ne pas négliger le rôle des troisièmes.

J'aurais peur de vous décevoir si je terminais cette intervention sans mentionner le nom de Conrad Black. Depuis sa prise de contrôle de Southam, en particulier, on a fait de lui une espèce de grand Satan, je soupçonne d'ailleurs que cette image n'est pas sans lui plaire, car M. Black ne déteste pas la controverse. Cette image s'appuie sur le fait que la société qu'il préside possède ou contrôle plus de la moitié des titres de quotidiens au Canada et plus de 40 % du tirage. Elle est aussi alimentée par les prises de position publiques de M. Black, notamment face à la souveraineté du Québec, à l'égard de la communauté anglophone de Montréal ou à propos de l'ancien gouvernement néodémocrate de Bob Rae en Ontario.

Pour tenter d'en finir avec ce spectre, si c'est possible, je veux, en conclusion, évoquer trois situations bien précises, des faits vécus, comme on dit, qui me semblent ramener à de plus justes proportions le pouvoir qu'un propriétaire comme Conrad Black exerce sur les décisions d'information d'un journal comme Le Soleil.

Première anecdote. À la fin des années quatre-vingt, quand faisait rage le débat sur la langue d'affichage au Québec, Le Soleil reprochait, en éditorial, au gouvernement Bourassa de ne pas aller assez loin dans la défense et la promotion du français. Inversement, M. Black prenait publiquement position pour dénoncer le gouvernement Bourassa pour les interdictions qu'il voulait maintenir à l'égard de l'anglais. Ultérieurement, dans Le Soleil, les lettres de M. Black à ce sujet se sont retrouvées dans L'opinion du lecteur.

Deuxièmement, en juin 1996, à l'époque, Hollinger réclamait des coupes radicales dans les coûts de La Presse canadienne et menaçait de couper les vivres à l'agence. À ce moment-là, j'ai signé dans Le Soleil, un journal propriété d'Hollinger, à titre de directeur de l'information, un texte d'opinion soulignant les risques pour la qualité de l'information des compressions projetées.

Un dernier cas. Au début du présent mois, le 5 septembre, Le Soleil et The Gazette, deux journaux contrôlés par Hollinger, s'associaient pour commander un sondage d'opinion sur la politique québécoise. La publication des résultats a donné quelque chose d'assez intéressant : le titre dans la Gazette, Charest has lost his edge; dans Le Soleil, Bouchard en difficulté.

En conclusion, si la menace que la concentration des médias peut exercer sur la démocratie parlementaire vous préoccupait jusqu'à ce jour, je vous invite à vous découvrir d'autres sources de tracas — et là je rejoins M^{me} Léger — comme, par exemple, l'influence de la télé — les “scrums” qu'elle décrivait, c'est une création de la télévision — sur le niveau du discours politique et l'augmentation du taux de cynisme des citoyens à l'égard des personnalités politiques. Je vous remercie.

M. Houde (Roger) : Merci beaucoup, M. Forgues. Nous allons passer maintenant aux discussions générales. Alors, s'il y a des personnes qui désirent poser des questions aux principaux intervenants, je vous prierais de le faire, s'il vous plaît. Oui, monsieur.

M. Barrette (Michel) : Je voudrais réagir à ce que M. Beaudreau a dit. Mon nom est Michel Barrette, cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. Alors, si je suis M. Beaudreau dans son raisonnement, en définitive, le plus grand protecteur de la diversité, c'est le marché, parce que c'est lui qui permet d'atteindre le meilleur rendement possible pour les médias.

Ma question est celle-ci : Peut-on considérer le marché comme un protecteur fiable puisque, tantôt, il favorise la diversité pour maximiser le rendement, mais, plus tard, il favorisera la concentration pour assurer ce même rendement? Alors, c'est la question que je pose à M. Beaudreau. Il pourra réagir à cela.

Pour les propos de M. Delisle, je suis d'accord avec lui. Les directions de journaux ne semblent pas intervenir dans la cueillette de l'information. Donc, ce risque d'uniformisation de l'information serait peut-être inexistant. Et il utilise l'exemple des journaux Péladeau. Si on reprend le même exemple, peut-être que la direction des journaux Péladeau n'intervient pas dans la cueillette de l'information, mais le traitement est quand même orienté puisqu'il y a une philosophie du traitement de l'information, un style qui est imposé à tous les journaux Péladeau et peut-être bientôt à la télévision. Alors, ce risque-là reste quand même, d'orienter l'information sans intervention quotidienne dans le travail des journalistes. Merci.

M. Beaudreau (Bernard) : Je pense que c'est une bonne question qui a été soulevée. C'est qu'on a quand même une certaine déformation, un biais par rapport à la presse écrite. C'est clair que, dans le secteur de la presse écrite, il y a eu une augmentation de concentration. Mais, en même temps, moi, ce que je conçois dans ma vie, c'est qu'on est vraiment surinformé, jusqu'à un certain point. On a tellement de sources d'information nouvelles. Et c'est vrai que peut-être dans la presse écrite, il y a une concentration qui augmente. Mais, en même temps c'est un marché. Et le vrai marché qu'il faut avoir à l'oeil, c'est le marché de la publicité. Le marché de la publicité, c'est le marché le plus important dans tous les médias. Je vous ai parlé du baseball, du hockey, et ainsi de suite. C'est vraiment là où le problème est. C'est que, pour vendre quelque chose à quelqu'un, il faut quand même que tu aies son intérêt, que tu puisses l'intéresser à ton produit. Puis une façon de l'intéresser, c'est de combiner ton produit avec quelque chose auquel il va porter un certain intérêt. Et le hockey est un cas, la formule 1 en est un autre, NASCAR aux États-Unis. Si vous voyiez les autos aux États-Unis dans les courses NASCAR, ça a peut-être peu de rapport avec les médias, mais c'est de la publicité.

Si tu n'as pas l'intérêt du consommateur, tu ne peux pas vraiment lui vendre quoi que ce soit. Les enjeux sont vraiment là. Des fusions ont lieu aux États-Unis ces jours-ci, des compagnies comme Capital Cities, ABC, Warner, Time Warner, et ainsi de suite, et ce qui est vraiment important pour ces compagnies, c'est de pouvoir vendre de la publicité à l'échelle nationale. Vraiment, c'est là où ça se passe. Donc, ça se corse là. Les médias écrits doivent quand même trouver le moyen de survivre, parce que tu as Internet, tu as le câble, tu as la télévision par satellite, tu as des journaux, des journaux locaux, et ainsi de suite. Je ne veux pas, quand même, aller dans le sens de Marshall McLuhan, mais on est vraiment surinformé.

Donc, d'une part, il y a une diversité, mais il y a une concentration. Il s'agit de savoir où est la concentration. Est-ce que la concentration concerne l'ensemble des médias ou est-ce que la concentration est dans un média particulier? Et je pense que — pour revenir à ce que j'ai dit au tout début — on est biaisé par rapport à la presse écrite. On se dit qu'on est limité à cela, mais, pour la plupart des gens, la presse écrite, la page éditoriale est moins importante que d'autres formes de médias.

Moi, je lis beaucoup, mais je ne crois pas que je sois la personne représentative de ce côté-là. Je pense que la plupart des gens ont d'autres sources d'information : la télévision, Internet de plus en plus, et ainsi de suite. Donc, moi, je ne vois aucun conflit entre la diversité et la concentration. On peut avoir une concentration, mais avoir une diversité à l'intérieur même. Alors, voilà.

M. Delisle (Norman) : Peut-être quelques mots concernant l'accusation de M. Barrette selon laquelle, dans les quotidiens Québécois, on semble orienter l'information par le style qu'on impose. Il faut admettre que les deux quotidiens en question ne sont pas des journaux axés sur la politique. Elle prend peu de place dans les

textes, dans l'espace, mais je ne pense pas qu'on puisse parler d'orientation d'information. Vous avez quand même, dans ces quotidiens-là, beaucoup de chroniques. La chronique est une formule qui plaît beaucoup à ces quotidiens. Par exemple, Pierre Bourgault a la sienne. Entre 1970 et 1976, M. René Lévesque avait une chronique quotidienne dans ces deux journaux.

Alors, je pense qu'on ne peut pas parler d'orientation. Enfin, je ne veux pas les défendre d'une manière particulière, je ne suis pas à leur emploi, mais je pense que ces quotidiens-là manifestent quand même une grande ouverture par les chroniques qu'ils attribuent aux différents intervenants.

M. Hardy (Denis) : M. le Président, je n'avais pas renoncé. Je voulais simplement permettre tantôt au conférencier de répondre, mais je n'ai pas renoncé à mon intervention.

M. Houde (Roger) : Allez.

M. Hardy (Denis) : M. Delisle, prenons pour admis ce qui semble unanime chez les conférenciers, que la concentration des médias ne nuit pas à la source, à la diversité des sources d'information, mais je pense que tout le monde admet que, s'il y a une prise de position dans des débats majeurs par les propriétaires, c'est-à-dire par la page éditoriale ou, même, par l'intervention non pas des éditorialistes quotidiens, mais du grand patron — je pense à M. Landry, à La Presse, qui, parfois, se permet d'intervenir — alors, s'il y a une concentration, s'il y a très peu d'organes — je pense, entre autres, actuellement aux organes écrits — et que ce petit nombre d'intervenants convergent tous vers la même thèse, d'une part, et que, d'autre part, le résultat d'une consultation, la marge est très minime, et que l'on s'attache dogmatiquement au magique 50 plus 1, cette concentration de la presse, ce petit nombre, peut avoir une influence énorme sur une transformation majeure de la société, dans un sens ou dans l'autre.

M. Delisle (Norman) : Bien, vous avez un peu raison. Il faut y aller, je pense, concrètement. Moi, j'aime bien ça, les exemples pratiques.

M. Hardy (Denis) : Bien, je vais vous en donner un. Vous avez sûrement compris que je parlais du dernier référendum.

M. Delisle (Norman) : Oui, mais je vais vous donner quelques exemples quand même. On va commencer par l'élection de 1994. La plupart des pages éditoriales des quotidiens favorisaient l'élection de M. Johnson. Quand on regarde les résultats, ça ne s'est pas produit.

M. Hardy (Denis) : C'était serré.

M. Delisle (Norman) : Oui, c'était serré, mais ça ne s'est pas produit. En 1995, si vous prenez les journaux francophones, vous avez eu une forte tendance éditoriale à favoriser le camp du Non. Analysons les résultats référendaires uniquement chez les francophones, donc chez les lecteurs de ces journaux-là, et le Oui l'a emporté chez les francophones par 60 %, 61 % ou, en tout cas, d'après les estimations les plus réalistes, ça frisait ça.

Alors, moi, si j'étais éditorialiste, je me poserais un peu des questions là-dessus. Je me dirais : Écoute, on dit au monde de voter non, puis ils votent oui. Je me poserais des questions là-dessus. Je me dirais que probablement les gens ont tendance à estimer que les éditoriaux ont une certaine influence, mais, en réalité, je pense que ce n'est pas vrai.

M. Hardy (Denis) : Mais, en 1976, M. Ryan avait invité ses lecteurs à voter dans un sens et les gens ont voté dans le sens indiqué par M. Ryan.

M. Delisle (Norman) : Oui.

M. Houde (Roger) : M^{me} Mercier, vous vouliez intervenir?

M^{me} Mercier (Lucie) : Ce qui m'inquiète à travers toutes les discussions, c'est la banalisation, le phénomène de banalisation du discours politique.

Cela dit, je m'adresse à M. Beaudreau. Vous parlez d'inondation d'informations et vous dites que les médias, étant à l'affût de consommateurs, distribuent de plus en plus des contenus d'actualité qui rejoignent M. et M^{me} Tout-le-monde, donc

avec des idéologies différentes. N'est-ce pas là que se situe finalement la banalisation d'un discours politique porteur d'un projet de société? Je pense, entre autres, à la souveraineté.

M. Beaudreau (Bernard) : Tout le phénomène s'inscrit dans un courant beaucoup plus grand, et je parle, là, du fait que, depuis le milieu des années soixante-dix, les gouvernements n'ont plus les moyens de faire tout ce qu'ils ont fait à partir des années trente, en Occident.

Jusqu'à un certain point, dans les années soixante-dix, on n'était pas confronté à des problèmes budgétaires. Là, pour être honnête, depuis 1974, on est dans le pétrin. Année après année, on a des déficits budgétaires. Je ne le sais pas, en tant que contribuable, je me dis : La politique, c'est quoi? C'est l'augmentation des taxes, ainsi de suite.

Il y a un débat politique, à part le débat sur la souveraineté. Dans le quotidien, je ne sais pas, je me dis que... jusqu'à un certain point, c'est peut-être les gens qui s'y intéressent moins. Je ne sais pas si les gens s'intéressent à des augmentations de taxes. Dans les pays occidentaux, depuis à peu près 20 ans, ce sont des mauvaises nouvelles qui viennent du gouvernement.

Alors, ce n'est pas vraiment un débat... Je ne sais pas si les gens s'y intéressent autant qu'avant.

M^{me} Mercier (Lucie) : L'exemple que j'apportais au sujet de la souveraineté, ça s'avère être un exemple, mais disons que nous sommes dans les lieux pour soulever un tel exemple. Il s'agit d'un questionnement qui rejoindrait peut-être le phénomène du "cocooning" relevé par M^{me} la ministre, c'est-à-dire que le citoyen, assis dans son salon, est de plus en plus sollicité comme consommateur. À travers tout ça, on voit un peu se glisser le discours du politicien qui nous représente. Mais l'emprise de l'image publicitaire, finalement, supplanterait le discours politique. Et ça se rattache aux enjeux discutés ici : le parlementarisme et les médias. Quelle place laisse-t-on finalement à la démocratie parlementaire à travers tous les réseaux d'information?

M. Beaudreau (Bernard) : Je vois ce que vous dites, mais, d'autre part, jusqu'à un certain point, le citoyen, pour ainsi dire, est libre. Si le citoyen s'y intéresse moins, est-ce que c'est en raison des médias? Peut-être, mais là ce que je vois, même dans certains médias, peut-être que les gens ne veulent plus s'y intéresser ou s'y intéressent moins. Peut-être que ça va revenir dans quelque temps, mais... Si les gens sont moins intéressés, est-ce que j'ai le droit de dire que c'est une situation non optimale, que ça devrait être l'inverse?

La démocratie en tant que telle, on le sait très bien, c'est le peuple qui décide. Dêmos, peuple, cratie, gouvernement par le peuple. Donc, si le peuple n'en veut pas, alors est-ce que ce sont les médias qui ont... Peut-être, mais je ne pense pas. Ça, c'est un point de vue personnel.

M. Houde (Roger) : M^{me} la ministre voudrait aussi ajouter quelque chose.

M^{me} Léger (Nicole) : Oui, si vous permettez. C'est sûr que l'effet du "cocooning" engendre le fait de se retrouver chez soi et d'utiliser la télévision, qui est un des médias, plutôt comme un divertissement. On utilise l'information qui nous est offerte par le loisir, le divertissement.

Alors, moi, ça m'inquiète aussi, parce que, si on compare le média écrit avec le média télévisé, déjà on voit que, pour percer et pour apporter de l'information aux gens ou apporter un contenu aux gens, c'est par la télévision... Les gens écoutent la télévision davantage. Il serait bon de voir le pourcentage de la presse écrite par rapport à la télévision. Déjà là, il y a une tendance qui est frappante.

La télévision, c'est de l'image. Quand est-ce qu'on va au fond vraiment d'un contenu, quand est-ce qu'on va au fond, si ce n'est davantage peut-être par la presse écrite... Il y a une grande différence entre le consommateur lui-même et le lecteur qui prend la peine de lire des journaux et des quotidiens puis qui, à tous les jours, suit son information, suit ses nouvelles.

Alors, pour moi, le débat de marketing entre la télévision et la presse écrite est déjà une réponse, je pense.

M. Houde (Roger) : Maintenant, M^{me} Desmarais.

M^{me} Desmarais (France M.) : Merci. Juste avant, je me sens obligée de réagir au sujet de l'influence des éditorialistes ou des éditoriaux. Si on dit qu'en 1994, par exemple, quelques éditorialistes étaient favorables à M. Johnson, bien, à ce moment-là, il est clair que le contexte, les sondages, tout le reste était favorable au PQ. Alors, ce n'est pas quelques éditorialistes qui vont certainement influencer une masse.

Mais ce n'était pas mon propos, c'est plutôt le fait que, quand on affirme que la concentration de la presse, ce n'est pas un danger, notamment parce que la haute direction n'interviendrait pas dans le contenu ou très peu, en tout cas, dans le contenu des pages éditoriales, moi, j'ai envie de m'inquiéter. Et ça m'inquiète parce que — bon, je ne vais pas sombrer dans des grandes théories paranoïaques à la Noam Chomsky sur la concentration des médias, mais il ne faut pas négliger l'effet d'autocensure, parce que... à part quand on s'appelle Pierre Foglia, on ne peut pas se permettre d'émettre des opinions diamétralement opposées à la ligne éditoriale de son journal.

Autre exemple, M^{me} Joan Fraser, qui est reconnue pour son travail depuis 12 ans à la Gazette, bien, au moment où M. Black a décidé de renforcer et de durcir le discours politique de son quotidien, bien, M^{me} Fraser a été obligée de quitter, ou elle a quitté. On ne peut pas s'empêcher de s'inquiéter ou au moins de se questionner sur la censure qui est très pernicieuse, parce que ce n'est pas quelqu'un qui nous dit : Tu vas dire ça. C'est beaucoup plus subtil que ça. C'est un journaliste qui sait très bien ce qu'il peut et ne peut pas dire. Il sait jusqu'où son patron va le laisser aller. Il faut bien comprendre que — c'est dans tous les domaines, pas juste chez les journalistes — on s'impose nous-mêmes des limites. Alors, si deux ou trois personnes détiennent tous les journaux du pays, cela réduit beaucoup les possibilités d'embauche pour un journaliste qui va avoir testé les limites de sa liberté d'expression. Et on ne peut pas le nier, ce danger de l'autocensure.

Merci.

M. Houde (Roger) : M. Forgues et, après, M. Delisle. Brefs commentaires, s'il vous plaît.

M. Forgues (André) : Oui, je voudrais essayer de vous répondre, M^{me} Desmarais. Je comprends le sens de votre intervention. Quand on parle de l'influence des propriétaires de médias, ou de la question de la concentration de la presse, on revient souvent avec ce concept d'autocensure. Je comprends qu'on puisse invoquer ça comme un argument dans le sens que vous le faites, mais il n'y a pas que Pierre Foglia qui peut, en pratique, écrire ce qu'il veut. Si vous lisez Le Soleil, je pense que vous allez constater assez facilement que les points de vue des chroniqueurs politiques du Soleil ne sont pas toujours exactement les mêmes que ceux des éditorialistes du Soleil.

Norman Delisle parlait tantôt de la présence de Pierre Bourgault dans le Journal de Montréal. Je ne pense pas que quiconque va guider le crayon de Pierre Bourgault. Je pense qu'il y a des gens dans les médias qui ont, à cause de leur notoriété, à cause de leur expérience, de leur expertise... il y a des gens qui ont une liberté d'écrire qui est absolument totale. Alors, c'est un certain nombre de personnes qui sont un peu garantes de la possibilité pour les journalistes de faire connaître librement leurs points de vue.

Pour ce qui est de la couverture plus ordinaire des nouvelles de l'actualité, il n'y a pas beaucoup d'autocensure possible là non plus, parce que la couverture de l'actualité, pour l'avoir beaucoup pratiquée moi-même, est une chose qui est à refaire, par définition, jour après jour. On ne peut pas faire dériver l'actualité dans un sens ou dans un autre pour des raisons de convictions personnelles ou parce qu'on veut s'autocensurer pour ne pas déplaire à ses patrons. Ce n'est pas possible de faire ça; il y a trop de médias. Et, encore une fois, dans votre intervention, vous ramenez la question aux journaux, mais comment voudriez-vous qu'un journal puisse survivre en rapportant les faits ou en couvrant l'actualité d'une façon totalement différente des télévisions ou des radios? Ça deviendrait évident pour tout le monde qu'il y a une intervention en ce qui a trait aux contenus.

C'est ce que j'essayais d'expliquer tout à l'heure, que, avec la multiplication des sources d'information qu'on connaît aujourd'hui et la facilité de propager l'information grâce aux nouvelles technologies, ce danger-là devrait de moins en moins nous préoccuper.

M. Houde (Roger) : Monsieur.

M. Delisle (Norman) : Je partage entièrement les idées qu'André vient d'exprimer. En tout cas, comme praticien de l'information, comme personne qui écrit peut-être 20 articles par semaine, je peux vous dire que c'est très rare. À ma connaissance, ce n'est à peu près jamais arrivé qu'au niveau politique, on ait dit : Fais ci! Fais ça!

Par définition même, on essaie d'équilibrer le plus possible. Ça, on le fait, mais c'est un peu normal. Quand il y a deux points de vue dans un débat, je pense que, en toute justice, on doit donner un accès égal aux deux points de vue.

Je vais vous révéler un secret. Il y a peut-être un sujet sur lequel il faut être beaucoup plus délicat quand on écrit. C'est quand ça implique directement notre patron. Je suis sûr qu'André, quand il était journaliste, ne pouvait pas tout à fait dire ce qu'il aurait pensé sur Hollinger. Peut-être que c'était délicat de le faire.

Je me souviens du cas d'un chroniqueur à La Presse qui a perdu sa chronique pour avoir fait une chronique particulièrement agressive à l'endroit de Power Corporation. C'est à peu près les cas limites. Mais, sur le plan politique, là, je ne pense pas... Moi, en tout cas, je n'ai jamais ressenti de contrainte de nature à ne pas pouvoir couvrir puis écrire ce que je voulais.

M. Houde (Roger) : M. Clavet, vous désirez intervenir? Oui?

M. Clavet (Adrien) : Merci. Mon intervention s'adresse à M. Forgues. Au risque que mon intervention paraisse une anecdote, je voudrais donner deux exemples à partir du Soleil, puisque vous y avez fait allusion souvent. Vous y avez travaillé.

Moi, je pense que le contrôle se fait de façon bien subtile. Vous savez que les symboles, c'est très fort. Et, moi, j'ai toujours été renversé, pour un journal, un quotidien qui se prétend un quotidien de la capitale, que dès le haut, à la une, à gauche, comme symbole de la capitale, on ait la tour du Château Frontenac. Ça peut paraître anecdotique, mais je prétends que ça dénote un état d'esprit. Or, une capitale avec une tour d'hôtel, ça fait république de bananes, alors qu'on a, ici, le parlement, qui est le plus bel édifice. C'est ici que la démocratie se joue. Je vous avoue que, Le Soleil, je le lis tous les jours. À la retraite, je lis tous les journaux, j'ai le temps. Et, là-dessus, Le Soleil me déçoit. Vous allez dire : Ce n'est pas ça, l'essentiel. Mais ça dénote un état d'esprit. D'où vient cet état d'esprit? Bien, enfin, je ne suis pas ici pour faire des procès d'intention.

Deuxième chose. J'ai vu Le Soleil évoluer aussi dans un autre sens. Et je me demande si ce n'est pas dû à des raisons de marketing. Au risque d'être dur dans ma critique, je trouve que, assez souvent — je mets des bémols — la une du Soleil, dans son ensemble, ses manchettes se rapprochent de plus en plus du Journal de Québec ou du Journal de Montréal, sauf évidemment lorsqu'il y a un gros sondage... D'ailleurs, même là, les gros sondages en manchette, c'est toujours dans une perspective de sensationnalisme. J'exagère un petit peu peut-être, c'est un défaut de « prof ». Je caricature un peu, mais c'est pour illustrer ma pensée de tout à l'heure selon laquelle, des fois, le contrôle, le faux contrôle, il a une subtilité. Je pense que ce n'est pas juste une question de contenu.

Une dernière remarque, indirectement je m'adresse à M. Delisle. Vous avez donné des exemples pour démontrer que les éditoriaux ont peu d'impact. Il faudrait se demander aussi s'il y a beaucoup de gens qui lisent les éditoriaux. Ça, c'est une autre affaire. On n'achète pas nécessairement Le Soleil pour lire les éditoriaux, je dirais la même chose pour La Presse et les autres journaux.

M. Forgues (André) : Je vous remercie, M. Clavet, pour votre question. D'abord, je voudrais faire remarquer que ce que vous avez dit, les critiques que vous avez formulées... Ça n'a rien à voir avec la concentration des médias comme telle. Vous critiquez le choix du logo à la une du Soleil, vous critiquez les choix d'information qui sont faits à la une du journal. Ce ne sont pas des critiques qui sont reliées à la propriété du journal comme telle, mais c'est quand même des critiques intéressantes.

Je vais vous raconter une autre anecdote. J'ai commencé à travailler au Soleil en 1976. L'été précédent, j'étais étudiant en journalisme à l'Université Laval et j'étais assistant de recherche au Département d'information et de journalisme. Les professeurs du Département ont reçu un mandat cet été-là, à l'été 1975, du Syndicat des journalistes du Soleil, qui leur demandait de faire une étude de contenu scientifique du Soleil pour démontrer que, depuis que Le Soleil avait changé de mains, depuis deux ans, il était devenu beaucoup plus sensationnaliste, mettait bien davantage l'accent sur les faits divers, laissait moins de place à la couverture internationale et se rapprochait du Journal de Québec. Et, comme assistant de recherche, on m'avait confié l'agréable tâche d'éplucher six mois de publication du Soleil avant la transaction et six mois après la transaction, de codifier les articles selon leur sujet, la largeur de colonnes du titre, la hauteur du titre. Est-ce qu'il y avait une photo, pas de photo? Vous savez ce que c'est, des études de contenu scientifiques. Et la conclusion de la recherche, c'était que, non, il n'y avait pas eu un tel virage. Et, à ma connaissance, l'étude n'a pas été publiée par le syndicat de l'époque.

Tout ça pour dire qu'il y a beaucoup de perception là-dedans. Le lecteur, quel qu'il soit, se projette dans ce qu'il voit et dans ce qu'il lit. Et je voudrais vous signaler aussi que, quand j'étais directeur de l'information, en 1995, un de mes rôles — et je parlais de l'influence des lecteurs dans mon texte tout à l'heure — c'était de répondre aux appels de lecteurs. J'en faisais une demi-heure, trois quarts d'heure par jour. Ça me donnait le pouls de nos lecteurs, et j'en avais la moitié qui me téléphonaient soit pour me reprocher gentiment ou m'abîmer de bêtises, selon les cas, parce qu'on était des valets de Conrad Black, et l'autre moitié qui dénonçait nos journalistes péquistes, syndiqués à la CSN, séparatistes forcenés. Alors, j'essayais d'être gentil avec tout le monde. À la fin, je me disais : On ne doit pas faire une mauvaise job. Alors, c'est pour vous dire à quel point la perception des gens qui lisent, et on est tous comme ça, moi le premier, c'est important.

Je voudrais répondre rapidement à votre commentaire sur la présence de la tour du Château Frontenac dans notre logo. C'est vrai que c'est un choix. Ça aurait pu être la tour du parlement. On a choisi la tour du Château Frontenac parce que c'est le symbole de Québec. C'est l'image de Québec qui est véhiculée partout dans le monde. C'est pour ça qu'on l'a choisie. Ça aurait pu être la chute Montmorency. On ne l'a pas choisie parce que c'était un hôtel ou parce qu'il appartient au Canadien Pacifique ou parce qu'on le trouve plus beau que le parlement, mais on l'a choisie parce que c'est l'image de Québec la plus véhiculée dans le monde, et on voulait s'identifier à la ville dans laquelle le journal est publié. Alors, vous pouvez diverger d'opinions là-dessus, et c'est votre droit le plus strict.

M. Houde (Roger) : Une intervention de M^{me} Léger. Très brève, oui.

M^{me} Léger (Nicole) : Très rapidement. Pour le contrôle de l'information tel quel, moi, je pense qu'il ne faut pas négliger non plus la phrase-choc, et particulièrement les titres. Parce que les titres, ce n'est pas nécessairement les journalistes qui font les titres. Quand on sait que le lecteur lit moins, il va lire, par exemple, les titres. Il ne lit peut-être pas l'éditorial, mais il lit les titres. Alors, souvent, on regarde les titres et ça n'a pas nécessairement rapport avec le contenu. Je pense que c'est une réflexion à apporter aussi.

M. Houde (Roger) : Je vous demanderais, s'il vous plaît, d'être très brefs dans les questions et les réponses si on veut donner l'occasion à tout le monde de s'exprimer. Alors, le prochain, c'est M. Aubin.

M. Brassard-Aubin (André) : Oui. André Aubin, de Jonquière. Moi, je voudrais intervenir sur deux choses. C'est que tout à l'heure on a dit que la concentration de la presse n'avait pas eu d'effet néfaste sur les emplois. Je pense qu'il faut aller plus loin que Québec et Montréal et regarder les effets qu'ont eus les concentrations ou du moins les batailles entre Quebecor, Power Corporation et Hollinger dans les régions.

En région, la qualité, l'espace d'information et le nombre de journalistes ont extrêmement diminué. Parce qu'il faut rentabiliser non pas la maison mère, mais il faut rentabiliser le satellite qu'on a. Je parle de chez nous, au Saguenay. C'est la guerre entre Hollinger et Quebecor. Mais regardez l'espace rédactionnel qu'on a perdu depuis des années dans les deux médias. Et je peux même parler, de par mon travail qui m'amène dans certaines régions, de Trois-Rivières, de Sherbrooke, qui se plaignent exactement de la même chose en ce qui a trait à la quantité — la qualité, nécessairement, ça peut être discutable — mais la quantité d'informations régionales qu'on a dans notre région... parce qu'il faut que le satellite, qui appartient soit à TVA, soit à Hollinger, soit à Quebecor, soit rentable pour prendre une partie des profits et les amener à la maison mère à Montréal.

Je prends comme exemple le lien que le diffuseur chez nous a entre Radio-Canada et TQS — c'est le même télédiffuseur. Et, à l'époque où il se présentait devant le CRTC pour obtenir cette licence-là, il nous promettait en long et en large deux salles de rédaction complètement différentes, des bulletins beaucoup plus nombreux et l'embauche de journalistes supplémentaires. Or, dans le cas de TQS, ça fait plus de 10 ans et on attend encore cette promesse-là. Même chose pour les médias écrits. Alors, peut-être que je devance aussi le débat de cet après-midi sur les régions, mais, au-delà des apparences, on soigne beaucoup Québec et Montréal, et ça fait plaisir à la FPJQ aussi, parce qu'elle a une attitude très nombriliste, mais lorsque la FPJQ regarde dans les régions, on en parle peut-être une demi-heure dans un congrès, puis c'est tout. Alors, il faudrait peut-être regarder ça aussi.

Ma deuxième remarque, c'est sur l'intervention publique des propriétaires. Je vous crois lorsque vous dites que Conrad Black ne se promène pas dans les salles de rédaction, et la même chose pour M. Desmarais ou qui que ce soit, mais j'é mets un certain doute sur le désintéressement total. J'é mets un certain doute là-dessus. C'est beaucoup plus subtil, tant en ce qui concerne les titres, comme disait M^{me} Léger, qu'en ce qui concerne l'emplacement et le traitement. On sait très bien que le

rédacteur et le titre, ce sont deux personnes différentes. Enfin, je ne suis pas certain, si vous offriez à Pierre Bourgault un espace rédactionnel chez vous, que Conrad vous taperait sur l'épaule en vous disant bravo. J'aurais des doutes là-dessus.

M. Houde (Roger) : Merci, monsieur. Est-ce qu'il y a des commentaires? Un bref commentaire, oui, s'il vous plaît.

M. Beaudreau (Bernard) : Pour ce qui est de la question des emplois puis du fameux satellite, il y a des études aux États-Unis, une par Dennis Hale, qui prouve effectivement ce que vous venez de soulever, c'est-à-dire que lorsque les grandes chaînes s'installent, il y a moins de nouvelles locales en tant que telles. Mais là il faut quand même faire attention aussi. Peut-être qu'il se peut très bien que les gens s'informent par d'autres moyens; les quotidiens sont peut-être moins présents, mais s'ils prennent leurs nouvelles locales des télévisions ou des radios... il faut vraiment voir le tout. Il faut voir l'information dans son ensemble et non pas seulement voir un journal ou un autre, parce que là on est rendu vraiment dans le multimédia. Donc, dans le multimédia, nos interventions doivent se faire dans un cadre beaucoup plus grand que celui de la presse écrite, bien qu'ici on sente qu'il y a quand même un biais de ce côté-là.

M. Forgues (André) : Si vous permettez, M. le Président...

M. Houde (Roger) : En 130 secondes.

M. Forgues (André) : À propos des profits pompés, la question que j'aurais envie de vous poser, c'est : Si des médias étaient des propriétés locales, est-ce qu'ils pourraient supporter de faire des déficits et survivre? Je ne pense pas que la situation serait très, très différente de ce côté-là. À propos de la couverture régionale, je voudrais juste souligner que — parce que je pense que c'est important d'être équitable là-dedans — quand vous parlez de la concurrence entre Unimédia, Hollinger et Quebecor, Quebecor ne fait pratiquement nulle part de couverture régionale. Alors, ils ont des journalistes à Montréal, à Québec, mais ils ont eu un peu de couverture régionale dans votre région, une infime couverture régionale, qui a décliné sensiblement. À propos de ce que vous dites quant à la possibilité qu'on offre une chronique à Pierre Bourgault, il n'y aurait pas de problèmes à offrir une chronique à Pierre Bourgault dans Le Soleil. Soyez-en convaincu.

M. Houde (Roger) : Très bien. Alors, M. Monière, s'il vous plaît.

M. Monière (Denis) : En écoutant les participants, j'avais l'impression de vivre un des effets de la concentration de la presse en ce sens où on assiste à l'expression d'une pensée unique. Les lois du marché, c'est la vertu totale. On est dans le monde idéal. Et la concentration ne pose pas de problèmes pour la démocratie. Ce n'est pas une menace pour la démocratie. C'est un point de vue qui est très partagé. Ce qui m'étonne dans ce débat, c'est que, sur le plan économique, on craint la concentration. Il y a des lois anticartel. On s'inquiète parce que la concentration peut menacer la libre concurrence, mais, sur le plan politique, sur le plan médiatique, c'est le monde idéal, il n'y a pas de risques, ça n'a pas de conséquences négatives pour la démocratie.

Je pense que, c'est certain, la concentration, à l'heure actuelle, ne menace pas la démocratie, mais son effet, c'est de figer la démocratie, et de deux façons. Combien de nouveaux journaux ont pu naître depuis 15 ans au Québec? L'effet de la concentration, c'est d'empêcher l'entrée sur le marché de nouveaux joueurs, de nouvelles visions du monde, de maintenir le statu quo idéologique. Et, quand on me dit : La concentration ne nuit pas à la diversité parce que nous avons une pluralité de sources, je veux bien, mais analysons ce que les sources nous donnent comme information. Quand je fais mes études quantitatives, je constate qu'entre TVA et Radio-Canada 50 % des nouvelles sont communes. Bien sûr, il y a deux sources, mais elles nous disent la même chose, la même vision des choses.

Alors, moi, ce que je crains, c'est qu'on ait une démocratie figée, plus de dynamisme, plus d'évolution. Les nouvelles idées, les nouvelles tendances, on va les canaliser pour éviter qu'elles fassent des remous. Et cela est très vrai si on observe, ici, au Canada, l'influence de la pensée environnementale ou de la pensée écologiste. Ce courant d'opinions n'est absolument pas mis en valeur dans nos médias. On sait très bien pourquoi, parce que c'est une menace pour les intérêts économiques.

M. Houde (Roger) : Merci, M. Monière. Est-ce qu'il y a des commentaires des participants?

M. Beaudreau (Bernard) : Je pourrais peut-être commenter un petit peu sur la concentration. Ce que vous dites est tout à fait vrai, on a des droits sur la concentration. Les lois sur la concentration, au Canada, existent dans notre Code criminel, mais le problème avec nos lois, c'est qu'elles n'ont jamais été appliquées. Il y a très peu de cas — quand, moi, je suis appelé à enseigner ça à mes étudiants — on sait qu'il y en a très peu de cas. Pourquoi? Parce que l'industrie, au Canada, a été

concentrée, dès le début du Canada, dès 1867 avec la politique nationale de John A. Macdonald. L'idée, c'était de créer un marché interne, et qui dit marché interne dit marché concentré. C'est un peu la façon dont on a vécu au Canada.

Si on remonte un peu aux États-Unis, on sait que la concentration dans les médias date des années trente et d'après la Deuxième Guerre mondiale... Ce que l'on voit dans les années trente, ce sont des grandes chaînes comme Hearst, qui ne sont plus les mêmes qu'aujourd'hui, mais à l'époque c'étaient des chaînes assez importantes qui avaient des quotidiens un peu partout aux États-Unis. À cette époque-là il y a eu des changements radicaux dans l'économie, aux États-Unis. On est passé par un "New Deal". Si la presse était à ce point contre les nouvelles idées, pourquoi se fait-il qu'on ait eu le "New Deal" aux États-Unis? Comment il se fait que la presse n'ait pas dit : Non, pas de "New Deal"? Après la Deuxième Guerre mondiale, au Canada, on a eu une augmentation d'interventions gouvernementales.

Si ce que vous dites est vrai, si la presse est contrôlée par des journalistes plutôt marxistes, c'est que ce sont des intérêts économiques qui contrôlent la presse. Pourquoi est-ce qu'il y a eu l'État-providence au Québec? Pourquoi est-ce qu'il y a eu l'État-providence au Canada ou en Occident?

Aux États-Unis, la concentration des médias, ce n'est pas quelque chose qui date depuis 10 ans, c'est quelque chose qui existe depuis les années trente, et c'est venu avec la consommation de masse. Avec la consommation de masse, il faut quand même vendre. C'est un peu ce qu'on disait avec les manchettes. Il faut provoquer. Pourquoi est-ce qu'il faut provoquer? Pour avoir l'attention du lecteur, parce que, sans ça, le lecteur va se dire : J'ai ma vie à faire, j'ai mon barbecue en arrière, je vais faire mes hamburgers, puis ça s'arrête là.

Pour revenir à cette question de concentration, ici, on a investi, au Québec, depuis l'arrivée de l'État-providence, on a investi des milliards et des milliards de dollars pour former des gens, pour éduquer le monde. Les gens, au Québec, sont plus scolarisés que jamais, et donc, on croit, par la suite, que les gens vont lire la page éditoriale et vont se plier à ce qui est dit là-dedans. Moi, la façon dont je vois ça, c'est qu'on est éduqué, on a de l'information, c'est à nous de choisir. Ça, c'est la vraie démocratie, c'est le peuple qui décide.

M. Houde (Roger) : Merci, monsieur.

M. Delisle (Norman) : Est-ce qu'on me permettrait 10 secondes, M. le Président, pour signaler à M. Monière que c'est probablement à cause de la concentration de la presse qu'un nouveau quotidien va ouvrir dans les prochaines semaines à Toronto. Parce que M. Black ne pouvait pas tolérer de ne pas avoir de quotidien dans la plus importante ville du Canada et c'est grâce...

M. Monière (Denis) : Indépendant des grandes entreprises...

M. Delisle (Norman) : ...aux pressions qui ont été...

M. Monière (Denis) : Exactement, mais ça prouve ce que je dis.

M. Delisle (Norman) : ...exercées sur lui qu'il va y avoir un nouveau quotidien.

M. Houde (Roger) : Messieurs, messieurs, s'il vous plaît, à l'ordre! Vous pourriez poursuivre, M. Monière et M. Delisle, à la pause-café, vos échanges. M. Pierre de Bellefeuille a demandé d'intervenir, s'il vous plaît.

M. de Bellefeuille (Pierre) : M. Sauvageau nous a dit, hier après-midi, que la concentration de la presse constituait encore un problème, et il a dit qu'au Québec, sur cette question-là, il y a un déficit de réflexion. Je crois qu'il n'est pas suffisant de faire la démonstration que la concentration de la presse est moins inquiétante qu'elle le paraissait en 1972 et 1973. C'est l'essentiel, je crois, de ce que M. Delisle a dit sur cette question-là.

Ce n'est pas parce que c'est moins effrayant que ça apparaissait que cela a cessé d'être un problème. Je pense qu'une des interventions les plus importantes, ce matin, a été faite par M^{me} Desmarais qui a signalé le phénomène de l'autocensure. Dans une boîte comme Radio-Canada, par exemple, dans une boîte comme La Presse, je ne me prononcerais pas sur Le Soleil, que je ne lis pas assez souvent pour le savoir, mais il est évident qu'il y a un phénomène d'autocensure qui est partout, omniprésent, qui joue constamment.

Il y a un conditionnement qui vient de la propriété de l'entreprise. Il est évident que le propriétaire ne va pas laisser son organe s'en aller dans toutes les directions, particulièrement dans les directions qu'il ne souhaite pas. Ça, ça ne devrait pas avoir besoin de démonstration.

À présent, quels sont les remèdes? Bien, je ne le sais pas. C'est extrêmement complexe, on revient au débat de 1972-1973. M. Lalonde est au courant de ces problèmes-là. Les remèdes ne sont pas faciles à trouver. Je voudrais juste ajouter à l'adresse de M. Delisle que, quand il dit que le peuple ne vote pas comme les éditorialistes lui ont dit de voter ou lui ont proposé de voter, ça ne prouve pas du tout, soyez scientifique, soyez rigoureux, M. Delisle, ça ne prouve pas du tout que les éditoriaux n'ont pas d'influence. Je suis de ceux qui croient que Claude Ryan, en 1976, a de fait sensiblement aidé le Parti québécois à prendre le pouvoir.

M. Houde (Roger) : M. Bergeron, s'il vous plaît.

M. Bergeron (Denis) : Denis Bergeron. J'aurais un bref commentaire et une question pour M. Beaudreau. On semble beaucoup minimiser la concentration des médias en minimisant aussi l'orientation de ces médias-là parce qu'ils n'auraient pas d'influence, ce qui est assez vrai, d'ailleurs. Quand j'étais jeune, lorsque mon père nous parlait de certaines personnes du Parti libéral ou de l'Union nationale, il nous parlait des « teindus » en rouge et des « teindus » en bleu. Bien sûr que les « teindus » en bleu n'écoutaient pas ce que les « teindus » en rouge disaient et, à ce niveau-là, les éditorialistes n'ont pas beaucoup d'influence sur le camp adverse.

Mon problème a trait aux indécis, qui sont relativement nombreux au Québec. Avant le dernier référendum, ils étaient nombreux, et pour les prochaines élections ils s'annoncent encore nombreux. Ils vont devoir faire un choix. Ils vont devoir être influencés. Ils vont être influencés par qui? Par les gens qui ont la parole dans notre société et qui ont souvent la même parole parce qu'ils viennent tous de la même place. Ça m'apparaît un problème beaucoup plus fondamental que de savoir si les journaux sont concentrés ou pas.

J'aurais une petite question pour M. Beaudreau. J'ai bien aimé sa démonstration sur le lien entre les marchés et l'information, la diversité des marchés garantissant la diversité de l'information. Je suis tout à fait d'accord, sauf qu'il se pose le problème des segments de marché. Est-ce qu'il n'existerait pas des segments de marché qui seraient trop petits pour être rentables pour ceux qui nous vendent de l'information et, donc, qui n'auraient jamais accès à la presse? M. Monière parlait, entre autres, des écologistes, et on peut parler des gens de l'aide sociale, ici au Québec, qui ne sont pas acheteurs et, donc, qui n'ont pas bonne presse.

L'autre question, c'est : Est-ce qu'on ne s'en va pas aussi dans le même sens vers une concentration de l'information parce qu'on va toujours s'adresser aux marchés les plus intéressants, tout le monde va s'adresser aux marchés les plus intéressants?

M. Houde (Roger) : Brièvement, M. Beaudreau.

M. Beaudreau (Bernard) : Alors, pour ce qui est de la première question, tout à fait, il y a des segments de marché. Par exemple, si je suis à Jonquière et que je veux manger des mets vietnamiens, il n'y a pas assez de gens à Jonquière qui aiment les mets vietnamiens. Donc, il y a des segments de marché qui vont être exclus de ça; mais, encore là, si l'information leur tient à coeur, ils vont devoir la payer plus cher. Moi, je suis abonné à certaines revues qui sont moins populaires. Donc, ça coûte plus cher. Qu'on le veuille ou pas, ça devient une question économique. Alors, oui, tout à fait, il y a un problème de ce côté-là, mais, dans la démocratie, il y a des idées. Je vois que dans le passé il y a eu des idées un peu à côté de la « track » au Québec, au Canada, puis ces idées-là ne sont allées nulle part, on ne les voit plus. Le crédit social est un exemple. Où est passé le crédit social?

M. Houde (Roger) : Je vous remercie. Malheureusement, on me dit que je dois mettre fin à la séance immédiatement. Je remercie toutes les participantes et tous les participants. Je crois que cela a été un atelier très intéressant. Je voudrais aussi souligner l'excellent travail qu'a fait et que fera sûrement notre rapporteur, M. Denis Trottier. Alors, merci beaucoup à tous.

M. Tremblay (Robert) : Merci, M. le Président. On remercie chacun des conférenciers et conférencières.

L'ATELIER B

**LES PARLEMENTAIRES ET LES MÉDIAS :
UN MARIAGE D'INTÉRÊT?**

Le samedi 26 septembre 1998

ATELIER B
Le samedi 26 septembre 1998

LES PARLEMENTAIRES ET LES MÉDIAS : UN MARIAGE D'INTÉRÊT?

PRÉSIDÉ PAR
M. DENIS HARDY
Ancien vice-président de l'Assemblée nationale et ancien ministre

Rapporteur
M. JEAN KARAM
Professeur de science politique au Cégep Ahuntsic et président de
l'Association des politologues du réseau collégial du Québec

Conférenciers
M. JEAN CHARRON
M. ANDRÉ GAULIN
M. GUY LACHAPELLE
M^{ME} SUZANNE OUELLET
M^{ME} JOCELYNE OUELETTE
M. JEAN-CLAUDE RIVEST

ATELIER B

LES PARLEMENTAIRES ET LES MÉDIAS : UN MARIAGE D'INTÉRÊT?

PRÉSIDÉ PAR M. DENIS HARDY
**Ancien vice-président de l'Assemblée nationale
et ancien ministre**

M. Tremblay (Robert) : Nous en sommes maintenant à l'atelier Les parlementaires et les médias : un mariage d'intérêt? Je vous présente sans plus tarder le président de cet atelier, M. Denis Hardy.

M. Hardy a fait ses études à l'Université de Montréal en droit et en science politique. Il est avocat depuis 1964. Il a été conseiller juridique à la Chambre de commerce de Saint-Jérôme, professeur de droit et de science politique au cégep de Saint-Jérôme et au cégep Lionel-Groulx. Au début des années soixante, il fut successivement président des étudiants libéraux de l'Université de Montréal, président de la Fédération des étudiants libéraux et vice-président de la Fédération canadienne des universitaires libéraux. Député du Parti libéral dans Terrebonne de 1965 à 1966 et de 1970 à 1976, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec de 1970 à 1973, ministre des Affaires culturelles de 1973 à 1975 et ministre des Communications jusqu'en novembre 1976, il fut également président de la Commission de la reconnaissance des associations d'artistes de 1988 à 1998. Il est membre du conseil d'administration de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. M. Hardy.

M. Hardy (Denis) : Merci, M. Tremblay. Alors, immédiatement je passe à la présentation de nos conférenciers : d'abord, M. Jean Charron, professeur au Département d'information et de communication de l'Université Laval, auteur et coauteur de plusieurs ouvrages, il a publié entre autres La production de l'actualité, paru en 1994; M. Gaulin, député du Parti québécois dans la circonscription de Taschereau depuis 1994, il est membre de la Commission de la culture et de la Commission de l'éducation, il agit également comme président de séance et comme président délégué de la Commission mixte de l'Assemblée nationale du Québec et du Conseil de la Communauté française de Belgique; M. Guy Lachapelle, professeur titulaire depuis 1996 au Département de science politique de l'Université Concordia, il est coresponsable du Congrès mondial de science politique qui aura lieu à Québec en l'an 2000 et il est l'auteur de plusieurs ouvrages; M^{me} Suzanne Ouellet, journaliste aux nouvelles nationales à la Société Radio-Canada, elle est diplômée en science politique de l'Université Laval, elle oeuvre dans le journalisme depuis près de 20 ans, en 1980 elle a été directrice de l'information à CKRL-MF, la radio communautaire de Québec, elle travaille comme journaliste pour la radio de Radio-Canada depuis 1982, elle a été en poste à Toronto, Montréal et, depuis plus de cinq ans, elle est courrériste parlementaire à la Tribune de la presse ici, à Québec; M^{me} Jocelyne Ouellette, qui a été députée du Parti québécois dans la circonscription de Hull de 1976 à 1981, elle a été également ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, déléguée du Québec à Ottawa de 1982 à 1985. Elle occupe actuellement les fonctions de commissaire à la Commission des affaires municipales; et, enfin, le sénateur Jean-Claude Rivest, député du Parti libéral dans la circonscription de Jean-Talon de 1979 à 1985, il a été conseiller politique auprès de M. Robert Bourassa à partir de 1985 et il a été nommé au Sénat en 1993. Alors, M. Charron.

**CONFÉRENCE DE
M. JEAN CHARRON
Professeur au Département
d'information et de communication
Université Laval**

M. Charron (Jean) : Merci, M. le Président. Cette notion de mariage d'intérêt entre la presse et les institutions politiques suggère l'idée d'un contrat : il y aurait un contrat qui régit les rapports entre les acteurs politiques et les journalistes. Ce que je voudrais faire ce matin, c'est soulever une hypothèse voulant que les transformations qu'a connues le système médiatique depuis, disons, une vingtaine d'années sont telles qu'aujourd'hui les acteurs politiques et les acteurs journalistiques sont en train de renégocier ce contrat, qui régit leurs relations depuis déjà presque un siècle.

Pour faire les choses rapidement, j'évoquerai simplement trois transformations qui m'apparaissent fondamentales dans le système médiatique, et j'essaierai ensuite d'illustrer les incidences de ces transformations sur la nature des relations qu'entretiennent les acteurs politiques et les journalistes.

Alors, la première transformation, c'est celle de la multiplication des médias, la multiplication des supports par lesquels circule l'information politique. La presse hebdomadaire, la presse périodique a connu une croissance exponentielle depuis les années soixante; la télévision, qui a créé une espèce de révolution dans les médias dans les années cinquante, a connu sa propre révolution ensuite dans les années soixante-dix et quatre-vingt avec l'arrivée de la câblodistribution, qui a amené une multiplication des services télévisuels, et ça continue avec la diffusion directe par satellite; et, depuis quelques années, les réseaux informatiques et Internet, qui commence à peine à faire ressentir ses effets sur la communication politique, des effets que, pour le moment, on a encore peine à imaginer. Donc, première transformation : il y a une multiplication des canaux.

La deuxième transformation, c'est que cette multiplication des canaux amène une diversification et, surtout, une spécialisation des canaux. Florian Sauvageau disait hier à propos de la radiodiffusion : On est passé de l'ère du "broadcasting" à l'ère du "narrowcasting". Et ce qui est vrai pour la radiodiffusion est vrai aussi pour la presse écrite, qui est de plus en plus ciblée et spécialisée. Quand je parle de la presse écrite, je ne parle pas que des quotidiens, je parle surtout des hebdomadaires et de toutes les publications qui, maintenant, existent et qui sont de plus en plus nombreuses, d'ailleurs. L'informatique, aujourd'hui, permet à n'importe quel groupe, à peu près à n'importe quelle organisation qui dispose de ressources minimales de créer une publication, de monter avec des logiciels une publication qui a une allure tout à fait professionnelle et qu'il suffit ensuite d'imprimer ou de diffuser par Internet. Donc, on est passé ou on est en train de passer d'un système de médias généralistes ou de médias omnibus à des médias de plus en plus ciblés, de plus en plus spécialisés.

Le troisième changement — qui est lié, bien sûr, aux deux premiers — c'est qu'on passe d'un système de concurrence à ce que j'ai appelé un « système d'hyperconcurrence ». La notion d'hyperconcurrence, je l'utilise pour marquer l'idée qu'il n'y a pas seulement une intensification de la concurrence. La concurrence exacerbée dont parlait mon collègue Sauvageau hier, ce n'est pas simplement un phénomène quantitatif, c'est aussi un phénomène qualitatif. La concurrence, c'est un concept économique et, jusqu'à ces dernières années, il y avait concurrence avec des entreprises. Maintenant, dans un régime d'hyperconcurrence, la notion de concurrence devient culturelle ou devient professionnelle. Maintenant, ce ne sont pas simplement les médias qui sont en concurrence, ce sont les messages qui sont en concurrence les uns avec les autres. C'est, en fait, le règne, si vous le voulez, pour faire image, de la télécommande, le système médiatique fonctionne en vertu du principe de la télécommande. Si vous ne captez pas immédiatement l'attention du téléspectateur, il "zappe"; ça, c'est l'hyperconcurrence. Et l'histoire que racontait, tout à l'heure, la ministre Léger sur les zèbres et les lions, c'est ça, l'hyperconcurrence. Quand le soleil se lève, courez.

Alors, ces trois facteurs, ces trois changements ont des incidences, je pense, importantes sur la dynamique de la communication politique et sur la nature des relations entre les parlementaires, les élus, les médias et les journalistes.

D'abord, une première incidence, c'est que les politiciens, maintenant et de plus en plus, auront accès à une pluralité de canaux. Jusqu'à ces dernières années, l'accès à l'espace médiatique était régi par les journalistes, notamment les journalistes politiques et, plus particulièrement, les journalistes parlementaires.

Maintenant, les politiciens ont de plus en plus accès à l'espace médiatique sans passer par l'intermédiaire des journalistes; c'est un changement considérable dans les règles du jeu qui régissent les rapports entre les journalistes et les politiciens. Maintenant, les politiciens ont acquis et vont acquérir une plus grande autonomie, une plus grande indépendance par rapport aux journalistes politiques.

Alors, les politiciens, on les voit, maintenant, de plus en plus : Nos discussions sont télédiffusées; la période de questions est télédiffusée; maintenant les commissions parlementaires sont télédiffusées; les politiciens ont accès aux médias communautaires; ils ont accès à RDI qui diffuse, en direct, des événements politiques sans l'intermédiaire de journalistes, qui diffuse des conférences de presse. Tous les grands événements politiques, maintenant, sont diffusés.

Et on voit de plus en plus les politiciens dans des espaces ou des lieux médiatiques où l'on ne s'attendrait pas à les trouver, par exemple dans des émissions de variétés, dans des "quiz", dans des émissions d'humour, on voit apparaître des acteurs politiques. J'ai entendu, l'autre jour, la ministre Pauline Marois à une émission de radio pour enfants, elle était là en tant que ministre de l'Éducation et en tant que mère de famille et elle venait parler à un auditoire d'enfants. C'est tout à fait typique de ce qu'il est maintenant possible de faire.

Donc, ça, c'est un changement majeur, mais il y a, dans ce changement-là, un paradoxe ou une contradiction : d'un côté, les politiciens se libèrent, progressivement, de l'emprise journalistique, mais ils sont de plus en plus assujettis à une logique qui est une logique médiatique. Alors, il faut bien faire, encore une fois, la distinction entre le journalisme, ce qui est journalistique, et ce qui est médiatique. Et là cette distinction, elle devient fondamentale : d'un côté, les politiciens se libèrent de l'emprise journalistique, mais sont de plus en plus assujettis à une logique qui est une logique médiatique.

Cette logique-là, c'est une logique de captation d'auditoire, c'est une logique de séduction et c'est une logique de divertissement. Or, cette logique-là, lorsqu'elle se réalise dans un contexte d'hyperconcurrence, comme c'est le cas maintenant, tombe très rapidement dans la surenchère, dans la caricature. Et c'est aussi ce que l'on peut observer, maintenant, en certains moments, dans la communication politique. Et là il y a un risque, je pense, important pour les acteurs politiques.

Donc, il y a un plus grand éventail de choix pour les politiciens, le registre du discours politique s'est élargi, mais il y a des pièges nouveaux ou des dangers nouveaux qui apparaissent, notamment celui de la banalisation du discours politique et même celui, j'oserais dire, du ridicule. Si vous regardez la télévision, il arrive que l'on y voit des événements qui passent du drôle au ridicule, et les politiciens sont souvent, et de plus en plus, et risquent de l'être de plus en plus, victimes de ce passage du drôle au ridicule. Enfin, je n'élaborerai pas là-dessus.

Cette surabondance d'information et l'hyperconcurrence ont aussi des effets, je pense, extrêmement importants sur la manière dont les journalistes, de plus en plus, conçoivent leur travail et pratiquent leur métier. Les journalistes politiques commencent à se rendre compte qu'ils ont perdu, justement, l'emprise qu'ils exerçaient sur la circulation de l'information politique. Ils comprennent que leur position de contrôleurs de l'espace médiatique est en train de s'effriter. Alors, ils ont tendance à se replier, je dirais, et à se redéployer non plus dans l'information, au sens strict, mais dans le commentaire, dans l'analyse, dans l'interprétation des événements ou des faits politiques. On observe, dans les pratiques journalistiques et dans le discours des journalistes sur leur pratique, une certaine dévalorisation de la fonction traditionnelle d'information.

De ces tâches qu'on jugeait autrefois essentielles, de la collecte patiente des faits et de la simple description des événements, l'analyse, maintenant, la mise en perspective, l'interprétation de commentaires tendent à devenir la fonction noble du journaliste politique mais — c'est le point sur lequel je veux insister — mais aussi son trait distinctif sur le marché sursaturé des messages. Le trait distinctif du journaliste politique, c'est l'interprétation, l'analyse.

Dans l'espèce de "melting pot" de la communication publique, ça amène les journalistes à changer de position, en quelque sorte, sur l'échiquier. Ils ne sont plus simplement reporters ou intermédiaires entre des gouvernants et des gouvernés, ils deviennent des interlocuteurs des gouvernants, ils deviennent des figures publiques, ils deviennent des acteurs politiques à part entière.

Et la recherche de la distinction, dans un marché de l'information sursaturé, conduit à un projet ou à un programme journalistique qui n'est plus celui de l'information au sens strict mais qui est celui de la communication avec un public. Ce qu'essaie de faire le journaliste de plus en plus, ce n'est pas tant d'informer le public que de communiquer avec lui. Dans cette logique de l'hyperconcurrence et dans cette logique de la captation d'un auditoire ou d'un public, il ne s'agit plus maintenant de prétendre transmettre des informations objectives à un public universel, il s'agit d'établir un contact avec un certain public. Donc aujourd'hui, le reportage politique, que ce soit à la télévision ou à la radio, est conçu en fonction d'une préoccupation fondamentale : trouver sa niche dans un marché des messages qui est sursaturé.

Alors, en information, on va chercher à établir ce contact, ce rapport privilégié avec le public par une personnalisation du compte rendu, personnalisation aussi du rapport entre l'informateur, le journaliste et l'informé, et aussi par une réhabilitation de la subjectivité. Je dis « réhabilitation » parce que la subjectivité, c'était le principe fondamental du journalisme d'opinion du XIX^e siècle. Au XX^e siècle, on a établi que la fonction d'information devait reposer sur un principe d'objectivité. Aujourd'hui, on réhabilite la subjectivité mais d'une manière différente : pour être précis, je devrais dire que la subjectivité est remplacée par un principe d'intersubjectivité. Le journaliste reconnaît la subjectivité de son regard sur le monde, l'assume et il parle, il s'adresse à un public auquel il reconnaît une subjectivité parce que c'est un public qui est de plus en plus ciblé. Ce n'est plus le public universel, les citoyens. C'est un public circonscrit qu'il connaît et à qui il reconnaît une subjectivité. Et là l'opération, ça consiste à faire jouer ce rapport d'intersubjectivité.

Aujourd'hui, le journaliste dans son topo, dans ses reportages, ne cherche plus à s'effacer devant les faits. Il essaie, au contraire, de montrer qu'il est là, présent dans la communication et qu'il est même sur le devant de la scène. Il le fait par sa manière d'être à l'écran, par exemple dans les reportages télévisés, dans le choix des mots qu'il utilise, par des effets de style, des métaphores, de l'ironie, des sous-entendus, des clins d'oeil, par la présence plus ou moins discrète d'un commentaire, d'un jugement, par des liaisons particulières qu'il veut établir entre des faits, en faisant voir une sensibilité, des émotions, une personnalité, par un langage plus familier, plus direct, par une position moins formelle à l'égard du public auquel il s'adresse. Bref, par toutes sortes de manières, il essaie de démontrer de plus en plus explicitement qu'il assume sa subjectivité et qu'il est dans la communication un acteur à part entière.

On peut observer ce genre de phénomène simplement dans le ton, la forme, le style des reportages politiques, autant dans les journaux qu'à la télévision ou à la radio, dans la prolifération des chroniques d'opinion et des textes d'humeur, et je dirais aussi dans la valorisation des chroniques d'opinion et d'humeur, dans la manière dont les journalistes aujourd'hui mènent des entrevues à la radio et à la télévision. Ils adoptent véritablement l'attitude d'un acteur politique qui est l'interlocuteur, qui est un autre acteur politique. On voit cette attitude dans les émissions dites de « forum » à la télévision.

On voit aussi cette attitude-là, ces principes-là, dans les tribunes téléphoniques dont on a parlé hier avec une certaine sévérité. Mais il faut comprendre que les tribunes téléphoniques, c'est maintenant le cheval de bataille de la radio privée, et la télévision essaie de profiter de ce filon des tribunes téléphoniques. C'est maintenant un des lieux d'information les plus importants. Beaucoup, beaucoup de gens s'informent dans les tribunes téléphoniques. Mais les tribunes téléphoniques, ça n'a rien à voir avec l'information au sens strict, avec l'objectivité. Cela a tout à voir avec l'intersubjectivité, la communication et la conversation privée.

Je vais conclure en disant que ce qu'on observe, c'est qu'on est en train de passer d'un journalisme d'information, qui existe depuis le début du siècle, à un journalisme de communication, et que c'est un changement qui s'apparente à ce qu'on a vécu à la fin du XIX^e siècle lorsque la presse d'opinion est devenue une presse d'information. Merci.

M. Hardy (Denis) : Merci, M. Charron. M. André Gaulin.

**CONFÉRENCE DE
M. ANDRÉ GAULIN
Député de Taschereau**

M. Gaulin (André) : Alors, mesdames, messieurs. Après une intervention savante dans le champ universitaire des communications, ma communication pourra paraître un peu terre à terre. C'est celle d'un point de vue qui n'engage que moi, un député de terrain. Vous êtes dans la circonscription de Taschereau d'ailleurs.

Les parlementaires et les médias : un mariage d'intérêt? Telle est l'énigme à laquelle le sphinx doit répondre à la porte de la république. Si, comme le supposait Henri Bergson, une question bien posée comporte sa réponse, faut-il répondre oui? Bon. Allons-y. À cette question, je réponds oui. Pourtant, d'autres répondront non. Mais pourquoi donc?

D'abord, il y a cette notion de mariage d'intérêt qui est assez ambiguë. Dans la vie courante, on voit plutôt le mariage d'intérêt comme une union d'avantages pécuniaires. S'agit-il ici de cela? Probablement pas, même si la fonction des uns et des autres a besoin d'être ménagée. Voudra-t-on alors traduire par mariage d'intérêt un avantage idéologique à protéger, ce que Jacques Ferron appelle son quant-à-soi, son mutuel quant-à-soi? Le mariage se traduit alors par une trêve, le maintien de conditions minimales pour ne pas s'entre-attaquer, pour être tour à tour gentil et méchant, méchant et gentil dans un fragile équilibre qui s'étend à la rupture. Mais alors, pourquoi ne pas parler de divorce d'intérêt, si toutefois il y a eu, comme l'évoquait M. Charron, un mariage? On serait alors plus à même d'évoquer la séparation entre le pouvoir de gouverner et celui de critiquer, dans la mesure où les rôles mutuels des partenaires en présence sont définis.

L'homme-femme politique légifère et contrôle les finances publiques en même temps qu'il gouverne en vertu d'une conception qu'il a de la société, de la nation — quelle nation d'ailleurs — du rôle du privé et du public. Ce n'est d'autant pas plus simple que, pour reprendre le président Jean-Pierre Charbonneau dans son intervention hier, le journalisme vise en principe à former l'opinion publique en fonction des mêmes paramètres ou de paramètres opposés.

Tout cela est vague, j'en conviens, mais précis en même temps. Assez du moins pour poser quelques questions. Le journalisme forme l'opinion publique et pourrait aussi, à cause de la tendance éditoriale de l'ensemble de l'information, forger l'opinion publique. Mais alors, forger peut vouloir dire forgeron ou forger. Par ailleurs, si l'homme-femme politique est vu comme étant un animal bipartite, qu'une telle vision finit par réduire au stéréotype du pour et du contre — je suis bien placé pour le savoir — du noir et du blanc, du rouge et du bleu, le journaliste ou le journalisme ou les médias, lui, est-il monolithique?

N'y a-t-il pas, déjà, dans une société comme la nôtre, deux journalismes en un, avec chacun son code linguistique, ses visions différenciées et référencées du monde? Par exemple, quelle nation? Je repose la question. Comprenez-vous, vous, par exemple, pourquoi on aurait une position nationale sur la langue, quand on la défend, en France, si on est la CGT, et qu'elle devient une position nationaliste dans les journaux du Québec si on la défend comme CSN? Pourquoi ne serions-nous pas, alors, députés de l'Assemblée nationaliste du Québec? Cette distorsion a été signalée d'autres façons, hier, par mon collègue Russell Copeman, de Notre-Dame-de-Grâce.

Enfin, si vous voulez mon avis personnel comme député à l'Assemblée nationale du Québec, un député dit d'arrière-ban de la formation gouvernementale, je vous dirai qu'au-delà de ma bannière politique mon rapport avec celles et ceux qui forment l'opinion publique, dans un système bipartite, est quasi nul. On ne se soucie de moi que si je rue dans les brancards, conteste une politique de mon parti ou chante à l'Assemblée nationale la nuit.

Je n'ai jamais lu, nulle part, que le député de Taschereau avait changé ou essayé de changer notre rapport au langage parlementaire. Tous ces anglicismes quotidiens ne nous concernent-ils pas, comme la langue française est autant la langue

des médias que la langue des députés? Je n'ai jamais lu, nulle part, sinon dans le Journal des débats, que j'ai cité, à l'Assemblée nationale, plus d'une centaine de fois, en quatre ans, des auteurs québécois ou québécoises, parce qu'il est temps de citer chez nous, à notre Assemblée, une littérature qui s'enseigne dans plus de 100 universités dans le monde. Cette vocation au silence nous vient-elle du bipartisme à l'anglaise? N'allez surtout pas croire que je parle ainsi par amertume, bien au contraire.

Je le dis par peur que nous ne soyons, comme le disait le journaliste et essayiste, Pierre Baillargeon, « condamnés ensemble, par effet de système, à l'insignifiance ». Mariage d'intérêt, dites-vous, ou mariage forcé? À vrai dire, la question me rejoint autant qu'un traité sur les limbes, un lieu qui, comme vous le savez, bien sûr, n'est ni le ciel, ni l'enfer. On pense que ce n'est pas si mal. On pense qu'on peut s'en accommoder dans l'antichambre de l'histoire.

Le jeu politique, comme l'amour, est-il un jeu cruel? Se joue-t-il et se déjoue-t-il? Cette cruauté, le député de Laporte, M. André Bourbeau, l'a bien rendue en saluant son chef démissionnaire, en mai dernier, par ces mots de Charles Aznavour, et je vous jure, on n'a pas réagi : « Il faut savoir quitter la table lorsque l'amour est desservi. »

Alors, je vous le demande : À quand des journalistes, eux et elles, ou des médias, eux et elles, qui seraient également élus, ce qui changerait le rapport de force? Le mariage d'intérêt aurait, pour ainsi dire, plus de chance de se muter en mariage d'amour. Pendant que court ce débat, je vous le rappelle, en ce salon du Conseil souverain, si le zèbre et le lion courent, le lion court, mais la licorne est toujours enchaînée. Je vous remercie.

M. Hardy (Denis) : Merci, M. le député de Taschereau. M. Guy Lachapelle.

**CONFÉRENCE DE
M. GUY LACHAPELLE
Professeur de science politique
Université Concordia**

M. Lachapelle (Guy) :

Merci,

M. le Président. Merci aux membres de l'Assemblée nationale qui ont eu la gentillesse de m'inviter. Comme M. Hardy l'a souligné, je voudrais d'abord vous inviter tous à venir au Congrès international de science politique qui va avoir lieu à Québec, en l'an 2000, du 1^{er} au 6 août de l'an 2000, au Centre des congrès.

Pour répondre à la question qu'on nous a posée sur le mariage d'intérêt, je voudrais surtout amener la réflexion autour de quatre grands thèmes. La première question, c'est une question en science politique qu'on se pose tout le temps : Qui gouverne? Est-ce que ce sont les médias ou est-ce que ce sont les hommes politiques, le personnel politique, hommes et femmes? Deuxième question : Quel est le rôle des médias? Est-ce que c'est d'abord d'informer le citoyen sur l'état de la démocratie ou est-ce l'inverse, informer les parlementaires sur ce que veulent les citoyens? Troisième point : Quel est le rôle des journalistes dans la présentation et la diffusion de l'information concernant les politiques publiques? Et je vais insister beaucoup sur les politiques publiques, parce que je suis d'abord quelqu'un qui s'intéresse à ce domaine-là et surtout parce que l'on sait, par les enquêtes, que 80 % des politiques publiques, les décisions prises par les parlementaires, sont inconnues des citoyens. Les médias ne traitent que des sujets qu'on dit chauds dans l'actualité. Et, finalement, je vais parler du rôle, de la définition du cycle des politiques et retourner à certains principes qui doivent guider, je dirais, la cohabitation — je n'aime pas le mot mariage — ou l'union de fait entre les journalistes et le personnel politique.

Première question : Qui gouverne? Je vais commencer par une boutade, en vous disant que les journalistes rêvent d'être des politiciens et les politiciens rêvent d'être des journalistes. En démocratie, on semble, en général, oublier quel est le rôle de tous et chacun et, souvent, on oublie vraiment qui est le décideur et qui va de l'intérêt public. On oublie souvent aussi qu'il y a quelques années, les parlementaires étaient peu accessibles aux médias, au point où l'on a mis toute une panoplie de systèmes de télédiffusion des débats pour informer la population, tout en lui présentant qui sont les parlementaires. C'est une fonction importante qui a amené les médias à jouer un rôle déterminant en créant certains politiciens, en en défaisant d'autres, et aussi, en niant, d'une certaine façon, le rôle et la pensée de certains hommes et femmes politiques.

En général, les journalistes acceptent le point de vue des gouvernements, ils cherchent à défendre les politiques, mais ils sont aussi critiques. Ils sont critiques par rapport, souvent, à des idéologies — il ne faut pas se le cacher — par rapport à des partis politiques, par rapport à des intérêts corporatistes, et aussi par rapport à leurs propres intérêts personnels. On a aussi accepté, depuis quelques années, quand on parle des médias, le fait que mentir est une bonne qualité des politiciens. On n'en a pas parlé beaucoup, mais cela semble être devenu une espèce de pratique : les journalistes peuvent mentir, les médias peuvent mentir, ou mentir est un grand mot voulant dire « donner une information non conforme à la réalité ou biaisée d'une certaine façon ». Mais est-ce que c'est vraiment le cas ou est-ce que c'est finalement un problème fondamental quant à la qualité de l'information qui doit être diffusée?

Mon deuxième point, c'est le rôle des journalistes et, je dirais, des médias, autant que des partis politiques ou des autres groupes d'intérêt dans la société. Est-ce que d'abord les médias sont là pour informer les parlementaires sur ce que veulent les citoyens ou, à l'inverse, informer les citoyens sur ce que font les politiciens? Et c'est là, je pense, qu'il y a un débat fondamental à faire. Les groupes d'intérêt ont une place de plus en plus importante dans nos régimes parlementaires, à tel point que les gouvernements se disent qu'il faut aller au-delà des journalistes, il faut aller véritablement vers le public. Les gouvernements sont de plus en plus des gouvernements ouverts, dans le sens où on essaie d'aller directement au public parce qu'on sent qu'il y a une courroie de transmission qui n'agit pas sur un certain nombre d'informations. On l'a vu au cours des dernières

semaines dans l'affaire Lewinsky; les deux parties étant incapables de prendre une décision, ce qu'on fait, on lance au public l'information et on dit : À vous de juger!

J'ai noté qu'à l'Assemblée nationale on s'est interrogé sur la place des groupes d'intérêt, un débat qu'on n'a pas eu souvent au Québec. Certains groupes d'intérêt ont une influence déterminante sur certains hommes politiques et certaines femmes politiques. À l'inverse, il est vrai de dire que certains journalistes sont préférés de certains hommes et femmes politiques. Donc, dans certains cas, oui, il y a des relations étroites, mais est-ce que le résultat net est une amélioration du système politique et de la qualité de nos débats de société sur des enjeux importants?

Troisième point, le processus menant aux politiques publiques. Oui, nous assistons, en général à un nouveau — ce qu'on appelle, nous, dans notre jargon de politologue — style de gouvernance, une gouvernance qui veut aller de plus en plus vers le public, une érosion du leadership traditionnel de nos décideurs, un pouvoir axé davantage vers celui de l'image, aussi des stratégies de partis organisées autour des médias, c'est-à-dire comment les partis et les stratégies de partis vont organiser un message pour que le public puisse le comprendre et bien le digérer.

Autre point aussi : la crédibilité. Crédibilité de l'appareil politique, crédibilité des institutions. Souvent la crédibilité est remise en question à cause de certains liens corporatifs et corporatistes de certains leaders politiques. On le voit ces jours-ci. On le voit au Québec. On le voit un peu partout. Les milieux d'affaires sont de plus en plus présents dans la gouvernance au point où l'on peut parler pratiquement de "corporate governance" ou, si c'est par les groupes d'intérêt, de d'autres façons. Ils agissent directement sur l'élu et transgressent d'une certaine façon le rôle de la presse et de l'opinion publique. Enfin, on peut même s'interroger si, au-delà de la concentration, ce n'est pas finalement une concentration au sein des Parlements des intérêts corporatistes de certaines grandes entreprises.

Tous ces phénomènes-là, à mon avis, se résument simplement à la complexité de la gouvernance, à la complexité des enjeux politiques, à la complexité des solutions à trouver à certains problèmes. Les médias se rabattent pour toutes sortes de raisons, je dirais, à la fois sur l'auditeur et sur celui qui envoie l'information parce que les débats deviennent très complexes, au point où l'une des conséquences, c'est que les médias oublient que l'essence même du journalisme et des débats parlementaires, ce sont les conflits sociaux en général. Si l'Assemblée nationale, la Chambre des communes à Ottawa, à Londres ou à Washington sont incapables de débattre des enjeux sociaux, comment voulez-vous que les journalistes soient en mesure de débattre entre eux de sujets complexes et difficiles?

En science politique, on a deux théories qui s'affrontent continuellement. Est-ce que ce sont les élites politiques qui influencent les citoyens? Ou est-ce que ce sont les citoyens qui dictent aux hommes politiques et au personnel politique leurs politiques? Évidemment, ça réfère à deux visions du politique : une plus élitiste et une plus démocratique, et ça, c'est un débat qu'on a au Québec et au Canada depuis des années. On a actuellement deux systèmes politiques, deux types de gouvernance qui s'affrontent, qu'on oublie souvent et entre lesquels les journalistes sont souvent coincés.

Mon quatrième point relève surtout des principes. Quels sont les véritables principes de la relation médias, journalistes et hommes et femmes politiques? Un premier principe, à mon avis, qui doit être discuté et qui me semble fondamental, c'est que ce n'est pas la question du droit à l'information qui est importante. Dans nos démocraties maintenant, c'est le droit à avoir une information fiable et de qualité qui est l'élément fondamental d'une démocratie. Si le citoyen ne peut pas, par les médias, avoir une information de qualité, tous les codes d'éthique prennent le bord et il faut revoir la qualité de l'information.

Ma question : Est-ce que l'information est de meilleure qualité aujourd'hui qu'il y a cinq ans, qu'il y a dix ans, qu'il y a vingt ans? Ça, c'est une question à débattre sur le plan de la recherche mais aussi sur le plan de la perception des citoyens. Si on ne discute pas de qualité de l'information, on manque, je dirais, d'un des éléments essentiels des sociétés démocratiques, c'est-à-dire la participation des citoyens au processus politique.

Un deuxième droit qu'il ne faut pas oublier, qui est de plus en plus présent, même si on le nie ou qu'il n'est pas encore reconnu de façon claire par les tribunaux, c'est le droit de réplique des citoyens. Un droit de réplique, ça s'exerce. Un droit de réplique, ce n'est pas juste la colonne du courrier du lecteur, pour laquelle on reçoit 200 lettres dont deux ou trois seront publiées à notre guise. Le droit de réplique, c'est aussi le droit de parler, de discuter, de participer à l'ensemble des décisions gouvernementales. Et de ce côté-là, la presse ne joue pas son rôle de réplique au gouvernement. Souvent, soit qu'elle est timorée, soit qu'elle joue des débats idéologiques au lieu de parler des débats fondamentaux sur des enjeux importants. Je pourrais vous en nommer plein, d'enjeux sur des débats. La privatisation de l'eau, les questions écologiques, les questions de

légalité, les questions de caisse d'assurance-chômage, les questions de distribution des revenus entre les régions, ce sont tous des enjeux qui concernent à la fois le politique et les médias.

Finalement, il y a encore une grande confusion chez nous entre ce qui est public et ce qui est privé. Est-ce que les médias servent vraiment les intérêts du public, l'intérêt public en général ou servent-ils des intérêts plus corporatistes? J'ai déjà élaboré là-dessus, mais je pense qu'on a encore une réflexion importante à faire sur les médias privés et les médias publics. Je vous signalerai simplement un grand débat que l'on a, que vous avez eu hier aussi, que j'ai eu à la Commission royale, sur ce qu'est un sondage : est-ce que c'est un élément d'information publique ou privée? Ça semble un peu farfelu, mais essayez d'avoir un sondage d'un journal, essayez d'avoir les données d'un sondage d'une maison de sondage. Faites juste l'exercice, vous allez voir que probablement dans 90 % des cas on va vous refuser cette information, simplement parce qu'on dit que c'est une information privée que l'on peut utiliser à notre guise. Mais elle est dans le domaine public. Mais c'est aux citoyens de ne pas acheter nos journaux si on ne veut pas. Bref, on a encore un grand débat à faire sur la notion de public et privé et jusqu'où elle va.

Dans le cycle des politiques gouvernementales, on observe qu'il n'y a pas de définition claire sur les deux théories que je vous présentais précédemment. Dans certains cas, oui, les élites jouent un rôle important dans certains débats; et, dans d'autres débats, le public joue un rôle plus important. Il ne faut pas oublier, dans cette relation-là, le rôle des partis politiques. Les hommes et les femmes politiques sont d'abord membres d'un parti politique qui défend une idéologie. Certains arrivent au pouvoir et se disent que maintenant qu'ils sont à la gouverne ils devraient mettre de côté leur idéologie partisane pour représenter le bien public, alors qu'ils oublient parfois qu'ils ont été élus par des citoyens pour les représenter et que ces citoyens-là leur demandent de proposer des politiques particulières.

Il y a aussi une grande différence entre les intérêts économiques individuels et les intérêts économiques nationaux. Les citoyens nous disent — et on l'a vu, je peux vous donner un exemple sur lequel je travaille actuellement, le débat sur le libre-échange et les dossiers économiques — les citoyens ont beaucoup poussé, au Québec, pour le libre-échange. Depuis ce temps, les parlementaires ont emboîté le pas en disant : Oui, les citoyens sont d'accord avec le libre-échange, en principe. Mais on s'aperçoit que les attentes étaient beaucoup plus élevées que ce que les politiciens avaient promis, et là il y a certainement des remises en question. Mais les citoyens sont incapables de juger. Ils ont jugé des politiques comme celle-là en fonction non pas d'intérêts simplement individuels ou corporatifs, mais aussi en fonction d'intérêts nationaux. Et ça, il ne faut pas l'oublier.

Finalement, en termes de globalisation, je ne suis pas aussi pessimiste que l'ensemble des intervenants. La globalisation peut être aussi une source de revitalisation pour les communautés politiques. Ce qu'on appelle du « glocal », c'est à la fois globalisation et localité. Et, dans nos systèmes, on s'aperçoit que de plus en plus, face à la globalisation des médias, il y a une réaction des citoyens pour participer davantage à l'exercice démocratique.

Je vais conclure en vous disant : Si vous regardez un peu tous les phénomènes — et le Québec s'inscrit là-dedans — les phénomènes de dévolution de pouvoirs ou de nationalisme, c'est une réponse en bonne partie à cette demande pour une plus grande participation politique des citoyens. Merci beaucoup.

M. Hardy (Denis) : Merci, professeur Lachapelle. M^{me} Suzanne Ouellet.

**CONFÉRENCE DE
MME SUZANNE OUELLET
Journaliste à la radio
Radio-Canada**

Mme Ouellet (Suzanne) : Merci. Je vais rejoindre Jean Charron sur plusieurs points. Alors, c'est quand même intéressant... la question qui est posée à savoir s'il y a un mariage d'intérêt, ou des liaisons dangereuses, comme disait Gilles Lesage plus tôt dans ce colloque, entre les journalistes et les parlementaires. Bien sûr, le sujet semble croustillant, mais je risque plutôt de vous décevoir.

Tous les journalistes ont des contacts, peu importe le milieu qu'ils couvrent, mais je comprends qu'en fonction de l'importance des enjeux politiques qui se débattent ici, une attention particulière soit portée sur la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale. On scrute davantage les relations. Ça devient particulièrement intense lors des campagnes référendaires, et je vous dirais que c'est très bien ainsi.

Je conteste personnellement la comparaison avec des relations de couple ou des mariages pour définir les relations entre les élus et les journalistes. Chaque univers a sa dynamique propre. On parle de la rencontre de deux univers où chacun arrive avec ses propres intérêts et manifeste d'ailleurs de plus en plus d'autonomie. Je suis portée à qualifier la relation entre les journalistes et les élus, en dehors des matchs que représentent les "scrum", de cordiale, généralement. Certaines relations peuvent reposer sur un climat de confiance, mais elles comportent aussi des réserves et elles ne sont pas exemptes non plus de tensions. Les acteurs politiques souhaitent faire passer des informations qui les présentent sous leur meilleur jour, qui présentent leurs adversaires sous leur pire jour. Les journalistes espèrent trouver une primeur, une information pertinente ou encore vérifier simplement des informations qu'ils ont cueillies ailleurs.

On a beaucoup parlé au cours des dernières années des gouvernements qui ont déployé un arsenal dans l'espoir de contrôler la diffusion d'information. On pense, bien sûr, aux services de communication, aux attachés de presse, parfois très efficaces mais qui, parfois aussi, trop souvent à notre goût, s'emploient à jouer un rôle de rempart, à bloquer l'information plutôt qu'à la diffuser. Vous savez que les hauts fonctionnaires reçoivent de la formation sur commande pour ne pas répondre aux médias, et la dernière trouvaille, c'est l'attaché de presse qui est trop occupé, qui nous réfère à un adjoint qui ne sait rien mais qui a surtout le don de nous faire perdre notre temps. Tout ça comporte des risques, parce que plus les gouvernements cherchent à contrôler, à centraliser, à limiter la diffusion de l'information, plus ils laissent de la place à la rumeur et aux autres sources.

Soyons contemporains aussi. Des moyens considérables ont été mis en oeuvre qui ont pour effet, on en parlait plus tôt, de contourner les journalistes. On pense à l'information en vrac qui est livrée dans Internet, la diffusion en direct des événements, des conférences de presse. Pensez-vous vraiment que le remaniement ministériel de la semaine dernière aurait été réalisé à 18 heures, heure de grande écoute, si ce n'avait été de la diffusion en direct? On peut se souvenir, en tout cas, que dans le passé la composition du Conseil des ministres était présentée beaucoup plus tôt dans la journée.

J'aimerais profiter de l'occasion pour corriger certaines perceptions qui peuvent régner sur la dynamique interne à la Tribune de la presse : l'image d'un clan tricoté serré, les journalistes se concertant pour décider de la nouvelle du jour. L'arrivée de RDI et des chaînes d'information continue — il y en a d'autres, d'ailleurs, qui s'en viennent en radio — et, en fait, de la diffusion en direct des événements ont suscité des changements dans le monde journalistique. Il y a une pression accrue sur les journalistes des médias électroniques pour réduire au maximum le décalage dans la diffusion de la nouvelle. Elle est déjà à RDI. Combien de temps ça va prendre avant qu'elle arrive ailleurs? C'est ce que j'appelle le "fast-food" d'information.

Il y a aussi le défi journalistique que ça pose d'apporter quelque chose de neuf, quelque chose de différent de ce qui a été diffusé en direct sans pour autant oublier la nouvelle. Je me souviens d'avoir entendu un éditorialiste de la presse écrite qui

disait son embarras d'avoir écrit un éditorial sur une nouvelle que son quotidien n'avait pas couverte parce qu'elle avait été diffusée en direct. Alors, ce défi d'apporter quelque chose de neuf et de différent, je crois que c'est vrai autant pour la presse écrite qui arrive le lendemain matin que pour les grands radiojournaux et les téléjournaux. Et, dans tout ça, aussi, il ne faut pas oublier la concurrence acharnée, dont on a beaucoup parlé, entre les réseaux de télévision TVA et Radio-Canada.

Je vous assure qu'il n'y a pas de concertation pour décider de la nouvelle entre les deux. Oui, les journalistes se parlent, mais, comme cette concertation porte essentiellement sur les informations communes, lesquelles sont maintenant déjà diffusées en direct, le virage qui est en train de se faire vers une recherche d'informations différentes modifie sensiblement le portrait, il ne faut pas l'oublier. Or, dans un contexte comme celui-là, qu'en est-il de ce fameux mariage d'intérêt, enfin, mariage présumé entre les journalistes et les élus? Autant le "fast-food" de l'information, qui pousse à se préparer avant la diffusion précipitée, que le défi d'arriver avec une information différente de celle qui est déjà diffusée en direct obligent davantage les journalistes à développer leur réseau de contacts. La richesse et la diversité de ce réseau est déterminante, et le réseau ne se limite pas aux élus.

Un bon contact, c'est une personne qui est bien informée, ouverte à la discussion, qui ne débarrera pas nécessairement tout son sac mais qui donnera l'heure juste et qui, surtout, ne ment pas. Parce que le contact repose sur un climat de confiance. La pratique du "off the record" est courante. Selon moi, elle doit être respectée. Il faut faire preuve, quand même, ici, d'une certaine maturité. Il n'y a personne qui force un journaliste à donner un "off the record". S'il le donne, c'est lui qui le donne, c'est lui qui prend la décision et qui a à l'assumer.

Mais, comme je le disais aussi, la relation avec les élus ou même avec le contact n'est pas exempte de tensions. Il faut jouer franc jeu, il faut que ce soit bien compris, dans cette relation, que chacun fait son travail. Le journaliste qui sacrifie une critique fondée pour préserver un contact fait, selon moi, fausse route. De la même façon, un journaliste qui voudrait manifester une sympathie ou une antipathie poussée met en jeu son bien le plus précieux, sa crédibilité. Et, vous savez, la crédibilité journalistique, elle est très longue à acquérir et elle peut se perdre très vite, parce que, en bout de ligne, le public, le marché, nous disait hier Florian Sauvageau, décide s'il écoute, s'il lit, s'il croit ce qu'on lui raconte. Et vous savez tous que le public francophone est politiquement partagé — fédéraliste, souverainiste — c'est le dernier juge, et le défi, pour les journalistes politiques francophones au Québec, est de demeurer crédible tant pour les uns que pour les autres.

Finalement, si la classe politique a sensiblement moins besoin des journalistes pour faire passer son message, les médias aussi mettent davantage d'énergie hors de la politique officielle. Un média a décidé de surveiller les hôpitaux pendant la réforme de la santé. Son concurrent, les autres ont emboîté le pas. Vous savez, maintenant, le matin, on peut entendre à la radio l'heure, la circulation, la météo et le nombre de personnes qui attendent dans les urgences des hôpitaux. Alors, s'il y a un mariage d'intérêt entre les élus et les journalistes, peut-on me dire avec qui Jean Rochon est marié?

M. Hardy (Denis) : Merci, M^{me} Ouellet. M^{me} Jocelyne Ouellette maintenant.

**CONFÉRENCE DE
MME JOCELYNE OUELLETTE
Ancienne parlementaire
et ministre**

M^{me} Ouellette (Jocelyne) : Une autre M^{me} Ouellet. Merci. Je me souviens qu'un ex-parlementaire de mes amis, pour ne pas le nommer, Jérôme Proulx, avait l'habitude de saluer ses amis journalistes de la Tribune de la presse en leur disant : T'as bien l'air de bonne humeur! Qu'est-ce qui ne va pas? Cette forme d'humour, finalement, était plus caustique qu'elle n'en avait l'air au départ. Dans sa bouche, ces mots témoignaient de sa conviction que les journalistes ne pouvaient être heureux que lorsque les choses allaient mal.

Dans Le Soleil du mardi 1^{er} septembre 1998, Michel David, commentant la venue éventuelle de Jean Garon à la mairie de Lévis, écrivait : « À titre de journaliste, je dois avouer que l'idée de voir M. Garon s'installer à l'Hôtel de ville de Lévis n'est pas pour me déplaire. Il a peut-être un sale caractère, mais il fournirait assurément de la bonne copie. Avec lui, la chicane est assurée. »

Ces deux cas illustrent bien, à mon sens, l'esprit du politicien et du journaliste à l'égard du travail de l'autre. Oui, il y a mariage des uns et des autres, mais ce mariage en est un beaucoup plus d'intérêt que d'amour et ne peut être que de raison, chacun essayant d'utiliser l'autre pour ses fins professionnelles. Ni le politicien, ni le journaliste n'a, bien sûr — vous vous en doutez bien — que cela comme préoccupation, mais l'un et l'autre, à un moment ou à un autre, sont envahis par ce besoin d'utiliser l'autre à leur profit professionnel personnel.

Les parlementaires, forcément, sont obnubilés par l'image que la population se fait d'eux et de leur travail. Les journalistes, eux, sont obsédés par les cotes d'écoute ou le tirage de leur média ou le jugement du patron propriétaire, et, dans chacun des cas, il arrive que le souci de la vérité en prenne pour son rhume.

C'est bien sûr que faire entrer tout ce beau monde dans ce moule rétrécissant serait manquer de justice envers ceux et celles qui agissent à un niveau bien supérieur. Mais sont-ils si nombreux dans cette catégorie? Malheureusement, la réponse est non. On les remarque parce qu'ils se démarquent nettement de leur peloton. Certains autres oscillent sur plusieurs niveaux, selon les conjonctures, et certains se satisfont du niveau le plus bas. Si jamais ils tombent, ils ne se blessent jamais, car le niveau de chute est si faible...

Vous savez, les feux de la rampe révèlent souvent la médiocrité ou le talent tant sur le plan politique que journalistique. Ils partagent le meilleur et le pire au rythme infernal des éclats d'actualité. Parlementaires et médias : au fond, à la fois un vieux débat qui a fait couler beaucoup d'encre, et pourtant un débat toujours d'actualité, mais un vieux débat.

Dans le premier tome de son ouvrage C'était de Gaulle, Alain Peyrefitte, ministre de l'Information et, comme vous le savez, le seul autorisé par le général à prendre des notes au Conseil des ministres, relate longuement les démarches et la force de conviction qu'il a dû déployer pour finalement convaincre le général de doter la RTF d'un statut autonome. « La presse est contre moi, la télévision est pour moi », lui rabâchait le général, et il en remettait auprès de ses ministres : « Ne vous laissez filmer que quand vous en avez pris l'initiative, pour dire des choses que vous avez préparées et qui sont de nature à faire comprendre aux Français la politique de la France. »

Mais je pense que ces phrases contiennent aussi l'essentiel de la relation parlementaires-médias. À chacun son métier et ses responsabilités : pour les uns, expliquer leurs politiques, pour les autres, en informer les citoyens; ce qui est loin, bien sûr, d'exclure pour les médias le droit aux idées exprimées, aux éditoriaux, aux opinions, même confrontées, le droit à l'enquête — on en a parlé hier. Mais, finalement, c'est un débat toujours d'actualité. En 1963, le ministre André Malraux, lors d'une rencontre, a demandé au président Kennedy : « Comment pouvez-vous tenir un pays comme le vôtre sans disposer de la

télévision?» Sous-entendu, bien sûr : plus ou moins la contrôler. C'est sûr que j'ignore la réponse de Kennedy. Mais je suis certaine que le général ne la poserait aujourd'hui certainement pas en ces termes au président américain.

Bref, je vous ai fait part — forcément en raccourci, compte tenu du temps — de mes façons de voir après, quand même, 15 ans de recul, de mes convictions également et de mes valeurs. Elles sont comme je vous les ai dites.

Et vous savez pourquoi? C'est que je suis de l'école d'un homme avec qui j'ai eu cette chance unique de travailler. Cet homme de principes, de convictions profondes a toujours placé très haute la barre des exigences qu'il s'imposait d'abord à lui-même. Il a été journaliste, reporter, commentateur. Il a fait dans l'écrit, la radio et la télévision et, dans l'exercice de ce métier, tout en vulgarisant et en cherchant les formules accrocheuses pour éveiller l'intérêt et la curiosité intellectuelle des citoyens, pour lui primait l'information vraie et vérifiée. Il a été également député, ministre et premier ministre. M. Lévesque — puisqu'il s'agit de lui — nous forçait à un très haut niveau de rigueur intellectuelle et de profond respect des institutions. Non seulement nous demandait-il : Qu'est-ce que cette politique va donner au monde, qu'est-ce que ça va apporter aux gens?, mais il nous disait par la suite : D'accord, mais, avant de l'adopter, allez la vendre au monde. Cela, forcément, passait notamment par les médias.

Parlementaires et médias? M. Lévesque a touché ou vécu les deux, et dans les deux il avait en horreur le va-vite, le bas-étage, l'absence de rigueur et le non-respect des autres et de leur métier. Et je dis bien, les deux métiers. L'un en constante relation avec l'autre.

Concluant par un retour sur mes premiers propos, je dirai, hélas, oui. Oui, il y a puis il y aura encore ce que j'ai appelé ce moule rétrécissant dans lequel vivent de nombreux parlementaires et de nombreux journalistes. Mais il y a aussi ceux et celles, hélas pas suffisamment nombreux, qui agissent à un niveau bien supérieur. Je pense qu'on en a eu une démonstration bien éloquente avec les prestations de M. Gilles Lesage et de M. Laurent Laplante. Eux font partie de cette catégorie bien supérieure, à mon avis.

Les parlementaires et les journalistes auraient peut-être un mariage d'intérêt additionnel à envisager, celui, dans le respect de leurs compétences propres, de s'allier pour donner à leur métier réciproque une place et un niveau d'excellence. Vous me direz que je suis d'un optimisme exagéré. Moi, je vous dirai que ces mots n'ont jamais existé dans mon dictionnaire, parce que j'ai décidé un jour d'arracher la page. Je pense que c'est le haut niveau d'excellence qui confond toujours les cyniques. Pourquoi? Parce que, finalement, ils sont incapables de suivre.

Vous savez, le poète Bernard Shaw résume mieux que quiconque ce que je pense. En anglais, il écrit : "Some people see things as they are and say : Why? I dream of things that never were and say : Why not?" En traduction libre : Il y a celles et ceux qui voient les choses comme elles sont et se disent : Pourquoi? Puis, tant pis, c'est ainsi! Je vois les choses comme elles pourraient être et je me dis : Pourquoi pas? Voilà.

M. Hardy (Denis) : Merci, M^{me} Jocelyne Ouellette. Sénateur Rivest.

**CONFÉRENCE DE
M. JEAN-CLAUDE RIVEST
Sénateur
et ancien parlementaire**

M. Rivest (Jean-Claude) : M. le Président. Les parlementaires et les médias établissent un lien de nécessité et de proximité qui existe dans toute société démocratique entre le politique et les médias. Mais, à force d'en parler, en écoutant les intervenants, enfin, les débats aussi des derniers jours que j'ai eu l'occasion de voir à la télévision, il faut faire attention pour ne pas faire de la fonction des hommes et des femmes politiques ou, enfin, de ceux qui assument et qui sont les élus uniquement des sources de communication ou des sources d'information. Ils ne sont pas d'abord et avant tout pour ça. Ce ne sont pas des objets, en principe et en nature, de communication. Ils sont d'abord et avant tout là pour prendre des décisions, pour réfléchir.

Même si les hommes et les femmes politiques sont très préoccupés par l'opinion publique, il ne faut pas penser que cela constitue la totalité de leurs préoccupations quotidiennes. Ils ont des responsabilités. Un député a ses responsabilités dans sa circonscription.

Je pense qu'il faut rétablir ce qu'il en est. Et c'est pour ça que c'est un peu saugrenu de dire ou d'évoquer la possibilité qu'il puisse y avoir une espèce d'amalgame ou de similitude de valeurs, de métier ou de fonction entre un journaliste et un homme et une femme politique. Je pense qu'il y a une différence fondamentale. Et, d'ailleurs, les journalistes ne sont pas non plus les décideurs politiques.

Bien sûr, ils ont de l'influence. Ils ont un pouvoir. C'est un pouvoir réel, mais ils ne sont pas à proprement dit des décideurs politiques, parce que ultimement, malgré tous les effets de toge qu'on puisse avoir dans le domaine de la communication, malgré les carences sur le plan de l'information ou les difficultés, si on regarde dans les 20 ou les 30 dernières années, la population a toujours posé, me semble-t-il, au moment opportun des jugements sur les gouvernements qui étaient fondamentalement sains. C'est donc que la population était éclairée, que la population savait ce qu'elle voulait. Donc, ce n'est pas si mauvais que ça. Je comprends qu'on essaie de trouver des pistes pour améliorer les choses, mais, encore là, je voudrais ramener les choses peut-être d'une façon un peu plus concrète.

La deuxième chose. Souvent, dans les analyses qui sont présentées, on essaie d'évaluer l'information. On fait beaucoup de regroupements, de recoupements. On recoupe ça avec des formules scientifiques très opportunes, la plupart du temps. Mais, pour évaluer l'information, moi, je veux bien qu'on nous donne des statistiques, qu'on analyse ça, c'est le rôle des universitaires et des chercheurs de faire ça et d'évaluer la performance, autant des hommes politiques que des médias, mais j'aime bien voir des monographies concrètes sur une décision concrète.

Je pense à un exemple concret : tous les problèmes que les travailleurs de la Kenworth ont connus. Prenons ce dossier-là. Regardons la difficulté concrète devant laquelle le gouvernement a été placé face à cette situation qui concernait plusieurs centaines de travailleurs. Le rôle des syndicats dans cette affaire-là, le rôle des patrons, la démarche que la compagnie a suivie... et regardons la couverture de presse qui a été donnée au fil des jours — parce que c'est un dossier qui a duré, je ne sais pas, quelques mois. Voyons si au fil des jours, malgré tout ce qu'on dit des médias, du caractère artificiel, et de tout ce qu'on dit des hommes et des femmes politiques ou même des organisations syndicales et de leur stratégie, voyons si la population a eu une information de qualité, est-ce que les hommes et les femmes politiques ont joué leur rôle et est-ce qu'il y a eu de l'information? Et, après ça, je porterai intérêt et je croirai aux statistiques, aux globalisations et aux simplifications qui ont un certain attrait intellectuel mais qui, parfois, sur le plan pratique, peuvent avoir, quant à moi — c'est une opinion très personnelle et très irrévérencieuse, je le sais, à l'égard de la science politique — peuvent avoir une portée pratique limitée.

S'il y a un problème, à mon avis, dans la société québécoise sur le plan des communications, sur la pratique dans le domaine de la presse, sur la pratique immédiate et celle de la quotidienneté, s'il y a un problème entre les décideurs politiques

et la communication — on parle de mariage entre les hommes politiques et les médias — il faut penser que, dans une décision politique, s'il y a mariage, comme nous le propose notre thème, la mariée a plusieurs amants. Parce qu'une décision politique n'est jamais le fait des hommes et des femmes politiques et du média. Il y a beaucoup d'intervenants qui ont leur propre stratégie de communication, qui ont leurs propres intérêts et qui, dans le cours du processus d'une décision politique, ont autant d'influence sur le décideur que sur l'opinion publique de ce qui va arriver de la décision. Ça, c'est un aspect extrêmement important. Ce n'est pas uniquement linéaire, les rapports entre la presse et le gouvernement, comme si ça épuisait la totalité de la réalité d'une décision politique. Il faut penser qu'il y a des gens à qui cette décision-là s'adresse qui ont des intérêts, qui interviennent, qui jouent, qui parlent aux médias et qui essaient de se gagner l'opinion publique. Il y a une dynamique là-dedans. Il ne faut pas simplifier à outrance ces rapports-là, et dire : Il y a la Tribune de la presse, il y a le député, et le député connaît le ministre et le ministre connaît le député. Il y a autre chose que ça. C'est beaucoup plus sérieux que ça.

Deuxièmement, ce qui est grave peut-être au Québec, on a parlé de la concentration des médias, aussi de la culture, des hommes politiques et des femmes politiques et des journalistes, qui est finalement la même... À part la question nationale, vous savez, au Québec, moi qui ai vécu d'autres périodes plus troublées... Peut-être que je suis un peu nostalgique, c'est peut-être mon statut de sénateur qui me rend comme ça. Au Québec, on a un problème de société. Vous savez — en tout cas, c'est une réflexion personnelle que je fais — que cela a une importance pour la communication. Moi, quand je vois M. Lucien Bouchard, M. Laurent Beaudoin et M. Gérald Larose s'entendre sur les objectifs sociaux et économiques d'une société, ça m'inquiète. C'est peut-être dit brutalement, mais je pense qu'il y a autre chose que ça.

Une société, c'est un rapport de force. Et les médias doivent véhiculer ça. Et l'une des difficultés de la Tribune de la presse à Québec, c'est que, comme le signalait avec raison M^{me} Ouellette, c'est sûr qu'il faut mettre l'accent là-dessus parce que c'est très important. Pour moi, c'est un triangle. Il y a le décideur politique, il y a le média et il y a les autres. Moi, je pense que les autres sont très importants. Ceux qui sont intéressés. Les journalistes de la Tribune de la presse sont un peu coupés des autres. Parce que, quand on traite une nouvelle politique, on vous donne le point de vue du gouvernement et, par souci d'équilibre et de justice, bien sûr, le point de vue de l'opposition, et le client, lui, c'est un journaliste qui va couvrir toutes sortes d'affaires à Montréal, qui va aller ramasser la personne qui est la principale concernée, et elle va arriver en troisième. Pourtant, c'est ça qui est important, c'est elle qui connaît le problème, c'est elle qui revendique la chose, qui attend le service public.

En plus, la bâtisse, ici, je la connais un peu, j'ai hanté les murs pendant tellement d'années, c'est un collège, ou un couvent, c'est fermé. Le monde se parle. On a l'impression que la vie se passe ici, alors la vie, elle existe à l'intérieur. Les journalistes de la Tribune en sont très conscients et ils restent longtemps, à la Tribune. Il y a une culture qui se développe ici et qui est très loin de la réalité et du terrain.

Après ça, bien sûr, quand je parle des décideurs, il n'y a pas juste ceux qui sont concernés, il y a les groupes corporatifs, maintenant, il y a des lobbys qui se développent et il y a les firmes de communication, le Sénat pour les anciens députés, ils sont tous rendus dans les firmes de communication, les nationales de ce monde. Ces gens-là jouent également, ont une influence. Ils ont leurs propres stratégies.

Une des choses qui illustrent un peu le danger des rapports entre la Tribune de la presse et les politiques, le caractère très limité, très fermé, enfin, de ce qui peut sortir comme information, c'est ce que vous appelez les "scrum", en fait les points de presse. Par exemple, il y a eu le problème du porc. La première fois que j'ai vu le ministre, M. Julien, la crise venait d'arriver, enfin, il connaissait le dossier un peu. Quand M. Julien est arrivé au micro pour faire un "scrum", moi, je suis convaincu qu'il ne savait pas, absolument pas comment il était pour s'en sortir; deuxièmement, il ne voulait absolument pas dire comment il pensait pouvoir s'en sortir, mais il a été obligé de parler et cela a fait les nouvelles. Ça, c'est de l'information. L'information — et c'est peut-être bien inévitable dans une société démocratique — s'immisce dans le processus de décisions politiques, tout le temps, par vos contacts.

M^{me} Ouellette a été ministre, elle le sait. Quand un ministre a une décision à prendre, l'opinion publique est relativement patiente, elle comprend ce genre de choses là, mais les médias ne comprennent pas parce qu'il faut que tu aies la nouvelle au cas où ton concurrent l'aurait, il faut que tu aies ta cote, il faut que tu l'aies avant l'autre. Alors, il sort toutes sortes de choses qui ont un certain rapport, mais qui risquent d'être très loin de la réalité de la décision qui va aboutir en cours de route. Regardez tout ce qui sort autour d'une décision politique et regardez la décision qui est arrivée au bout, vous allez voir qu'il y a eu beaucoup de journalistes qui, malgré la véracité et la bonne foi des informateurs, étaient complètement à côté. Parce que l'homme et la femme politiques doivent regarder la réalité, la fonction publique, bien sûr, a une expertise à donner, souvent le parti est impliqué, le pauvre ministre qui est là à faire un "scrum" parce qu'il est arrivé un problème, qu'est-ce que vous voulez qu'il dise? Mais le drame, c'est que ça fait les nouvelles, et ça, on appelle ça de l'information. Je sais que c'est inévitable, ça va

continuer, on ne change rien, mais au moins qu'on soit conscient que c'est ridicule, cette affaire-là des "scrums", parce que ça ne donne pas l'information. Encore une fois, je suis convaincu que le ministre ne sait pas quoi dire et il ne veut surtout rien dire pour ne pas se fermer des portes.

Alors, il y a des choses, et ce que je vous dis n'est peut-être pas très opérationnel, je ne sais pas comment corriger tout ça, mais je veux simplement en profiter pour livrer enfin cette façon, cette approche de voir les choses de l'information et en disant aussi que, malgré toutes les difficultés, encore une fois je reviens là-dessus, je trouve qu'il y a de nombreuses carences dans bien des domaines, mais, finalement, il y a de l'information qui circule et l'homme et la femme politiques jouent leur rôle. Encore une fois, ce qui est très important, c'est que l'un et l'autre gardent leur rôle et qu'ils n'essaient pas les mariages. À mon avis, c'est très artificiel.

Puis, au sujet de nos problèmes de fonds, j'écoutais la conférence de Gilles Lesage, c'est évident que, par exemple, ici, à l'Assemblée nationale, où c'est très important, une des choses qui est absolument insensée dans une société pluraliste comme le Québec, où on a un parti fédéraliste puis on a un parti souverainiste puis tout le monde s'entend, comme je le signalais, sur les plans économique ou social — je ne sais pas où sont réellement les différences — c'est que, sur le terrain, il y a du monde en chômage, il y a du monde dans la pauvreté, il y a de l'exclusion, il y a de l'inégalité, il n'y a personne à l'Assemblée nationale qui parle de ce monde-là. C'est pour ça que Gilles disait que c'était son dada. Je me rappelle très bien qu'il écrivait toujours un éditorial percutant au mois de juillet sur la réforme du mode de scrutin. Si on veut améliorer les rapports avec la presse, la qualité de l'information, la qualité de notre vie démocratique, au fond, ce dont on parle, bon, la presse a bien des choses à faire, à corriger, bien des défauts et les politiciens aussi, mais on ne s'en sortira pas si on ne voit pas la réalité de nos institutions politiques.

Je trouve qu'en ce qui concerne nos partis politiques il y a un régime, comme le disait Gilles Lesage, de représentation proportionnelle qui s'impose drôlement dans la société québécoise, qui n'est plus dans la dynamique de bleu et rouge, je trouve qu'on est un peu paralysé sur souverainiste et fédéraliste. Mais il me semble qu'il y a autre chose que ça dans la vraie vie, c'est encombrant d'avoir ce débat national qui divise les gens. Les partis sont devenus plus ou moins muets sur leur différence. Il y a juste M. Parizeau, quand il revient de temps en temps, qui met un peu de couleurs dans la vie. Mais il reste qu'il y a du monde et quand les syndicats... Ça, je ne comprendrai jamais — Dieu sait qu'ils nous ont « ridés » dans les années soixante-dix puis qu'on n'aimait pas ça, mais ils jouaient leur rôle — que les syndicats, puis les groupes communautaires soient une espèce de cooptés par le pouvoir. En tout cas, M. Bourassa qui m'entend : Si on avait connu ça, Robert, Dieu qu'on aurait été heureux! Mais, je ne pense pas que ce soit une bonne chose pour la société québécoise. Merci.

M. Hardy (Denis) : Merci, M. Rivest. Alors, nous allons passer maintenant à l'étape de l'échange entre vous et les conférenciers. Je vous invite à présenter vos questions et commentaires aussi synthétisés que possible afin de donner l'occasion à plus de personnes d'intervenir. Alors, qui brise la glace? Est-ce que les conférenciers désirent s'interpeller? M. le député de Taschereau.

M. Gaulin (André) : Oui, j'apprécie beaucoup ce que disait le dernier intervenant. Je le connais bien. Je suis un peu étonné, cependant, d'entendre qu'il n'y a pas de débats de société à l'Assemblée nationale. J'aimerais avoir son point de vue parce qu'il n'y a pas plus Parlement direct que le nôtre. Sur 186, on a eu une commission parlementaire de 99 groupes, cela a duré un mois. On a eu une autre commission parlementaire d'une cinquantaine de groupes. Le débat social, il se fait au Québec, à l'Assemblée nationale, indépendamment du fait qu'on est bleu, rouge ou nationaliste ou fédéraliste.

M. Rivest (Jean-Claude) : Je suis d'accord avec vous, il se fait sauf qu'il est seul — Je trouve qu'il n'est pas porté par les partis politiques. Il est un peu extérieur. Vous invitez des gens qui viennent vous dire un paquet de choses qui, évidemment, ne sont pas très agréables, mais ils n'ont pas de présence. Mon point, c'est que je trouve qu'ils n'ont pas de présence et de voix comme telles.

Enfin, il me semble en tout cas — je vais parler d'une façon générale pour ne pas entrer dans la discipline du PQ — que, dans les années soixante-dix, le PQ était une chose puis le Parti libéral était une chose, ils avaient une vision de société. Enfin, je ne juge pas du mérite des uns et des autres. Puis là je comprends qu'il y a des contraintes terribles, mais on vit cette conjoncture-là où il y a une espèce d'uniformisation, qui n'est pas uniquement propre au Québec, elle existe aussi ailleurs... Mon point, c'est qu'on laisse du monde littéralement en dehors du débat politique ou on est condescendant à les faire venir ici puis à les écouter de temps en temps — là j'exagère — mais ils n'ont pas de voix permanentes. C'est pour ça que je trouvais que Gilles Lesage a tellement raison quand il dit qu'on devrait penser à modifier le régime de représentation parce que les partis

de gouvernement vont continuer d'être des partis de gouvernement... C'est quoi la différence sur le plan économique, sur le plan social? Enfin, je lis le programme du PQ, le programme du Parti libéral.

Juste une illustration de ce que je veux dire. Les sondages, moi, je l'ai vu, j'en vois des sondages, les trois partis ont les mêmes sondages; exactement la même chose. On a d'ailleurs proposé un "pool", qu'on donne un sondage qu'on distribue à tout le monde.

Là, on est dans un contexte préélectoral. J'écoutais, Jean Charest parle de la jeunesse. Mario Dumont parle de la jeunesse. J'écoutais M. le premier ministre, M. Bouchard, annonçant son cabinet, il a prononcé le mot à peu près sept, huit, neuf fois, « jeunesse ». Bien, je le sais pourquoi il a fait ça, j'ai vu les sondages. Puis, il l'a dit puis il le répète. Ça, c'est le marketing, c'est la partie détestable de l'affaire. Mais là tout le monde va parler de ça puis, en réalité, les jeunes décrochent, les jeunes ont des problèmes sociétaux, de famille. Qu'est-ce que le PQ puis le Parti libéral va présenter qui donne la voix aux jeunes qui sont dans la rue, aux décrocheurs? Il n'y en a pas.

Alors, moi, je serais pour qu'un parti de gauche, enfin, même si je ne partageais pas nécessairement ses... mais qu'il existe, que les sans-voix aient quelque chose, dans notre régime électoral. C'est ça que Gilles Lesage voulait dire. Il a raison.

M. Hardy (Denis) : M. Clavet.

M. Clavet (Adrien) : Dans la même ligne que M. Gaulin et M. Rivest, je voudrais prendre la même problématique mais la reporter aux journalistes. Je pose la question aux deux personnes : Lors des commissions parlementaires sur des sujets qui ont un caractère beaucoup plus sociétal et moins de vedettariat, est-ce que le monde de la presse est aussi intéressé à véhiculer tout ce qui peut s'échanger là, comme la même presse va être aussi intéressée à voir les luttes épiques lors de la période de questions? Or, je ne sais pas si je saisis bien. Il y a peut-être, aussi — ce n'est pas parce que je veux mettre la faute sur la presse — que la presse ne dégage pas suffisamment les doléances qui s'expriment, les mémoires, sortir des choses... Mais, c'est une question que je pose, parce que je n'ai pas l'expérience des parlementaires qui sont ici.

M. Hardy (Denis) : M^{me} Suzanne Ouellet.

M^{me} Ouellet (Suzanne) : Est-ce que je peux répondre, parce que j'ai beaucoup de mal avec l'idée — et on l'entend beaucoup — que les journalistes ne feraient que le spectaculaire, la caricature. Prenons, par exemple, les clauses orphelin dans les conventions collectives. Il y a eu une très large couverture du débat en commission parlementaire sur les clauses orphelin dans les conventions collectives, c'est un enjeu de société qui est très important, qui rejoint les jeunes, et il y a une couverture des commissions parlementaires. Alors, cette idée que les travaux des commissions parlementaires sont ignorés, moi, je n'y crois pas. Je n'y crois pas parce que j'en couvre plusieurs de ces commissions parlementaires.

M. Rivest (Jean-Claude) : Oui, moi, je dirais d'accord, puis comme le signalait le député, tantôt, il a raison, il y a des débats, des vrais débats. Le problème, c'est qu'il n'y a pas de permanence. Moi, je veux qu'il y ait une permanence, pour avoir un écho. On ne peut pas demander aux médias de se faire les porte-parole puis d'assurer la permanence des jeunes, les médias transmettent ce qu'ils voient. Ça, ce n'est pas leur rôle. Mais les institutions parlementaires, en tant que telles, n'assurent pas la permanence. Ce qui a un impact dans une démocratie, c'est quand vous dites une chose puis vous le dites longtemps avant que ça passe, pour que ça arrive... les institutions ne supportent pas ça. Les jeunes qui se prononcent pour les clauses orphelin, bon, ils ont gagné cette bataille-là, ils vont disparaître de la carte. Les gens qui sont venus pour les groupes communautaires, ils disparaissent de la carte dans le débat, parce qu'ils n'ont pas de soutien parlementaire, ils n'ont pas de représentation.

M. Hardy (Denis) : M. Gaulin.

M. Gaulin (André) : Oui, je voulais dire que la presse couvre ces choses-là, évidemment, il y a des choses récurrentes. Quand on entend que 99 groupes, à un moment donné, ça ne fait plus, non plus, la nouvelle, parce que les choses sont un peu répétitives...

Cependant, moi, je ne partagerai pas nécessairement le point de vue de M. Rivest à savoir que les deux partis, libéral et québécois, ont un programme qui se ressemble. Il y a quand même assez de différences encore, au moins dans les programmes, pour les différencier.

C'est bien sûr que le député Copeman qui était ici hier, pour moi, c'est un social-démocrate, et il est dans le Parti libéral. Le député Gauthier qui est dans le Parti libéral, c'est un social-démocrate. Mais, chez nous, il y en a aussi des sociaux-démocrates, notre parti est quand même un parti qui reste social-démocrate. Il a quand même donné l'assurance-médicaments, il l'a donnée à 400 000 personnes, entre autres, qui étaient sous le seuil de la pauvreté; il a donné l'équité salariale en période de compressions. Et je dois dire qu'une partie du caucus a fortement influencé le gouvernement et le Conseil du trésor dans le sens de la social-démocratie. On est allé chercher plus de 100 000 000 \$ dans des mesures qui, autrement, ne seraient peut-être pas passées dans le contexte budgétaire que vous connaissez.

Maintenant, je comprends que le sénateur Rivest veut dire, aussi, d'amener peut-être un pluripartisme, mais on est... j'allais dire on est poigné dans le bipartisme à l'anglaise. Si on veut une république, faisons-en une, libérons la licorne, allons-y.

M. Hardy (Denis) : M. Charron.

M. Charron (Jean) : La question de M. Clavet est tout à fait intéressante, parce qu'elle nous amène à mettre en parallèle deux phénomènes importants. M. Rivest pense, comme Gilles Lesage, qu'il y a un problème de représentation de la diversité au Parlement qui est le lieu du débat, qui est le symbole de l'espace public, de l'espace démocratique de discussion. Donc, il y a ce phénomène.

Mais votre question porte sur les médias et je pense qu'il y a, aussi, dans les médias, un problème qui commence à se poser à ce chapitre-là dans la mesure où il y a un déclin progressif des médias généralistes, que j'ai appelés « médias omnibus », qui représentent aussi cette place publique.

Ce qui est en train de se passer, on est à l'amorce de ce phénomène, on n'est pas rendu là, mais l'amorce du phénomène semble être celui d'une espèce de ghettoïsation des champs d'intérêt. Aujourd'hui, si vous êtes amateur de sport, vous pouvez regarder du sport toute la journée à la télévision, vous pouvez passer votre journée, 24 heures, à consommer des médias, mais jamais de la politique, uniquement du sport. Vous pouvez le faire avec des vidéo-clips ou avec des téléromans, des documentaires, vous pouvez lire toutes sortes de publications sur l'informatique si vous êtes un maniaque de l'informatique, vous pouvez vous alimenter à la journée longue grâce à des publications, des magazines sur l'informatique, mais il ne sera jamais question de politique.

Donc, ce qui se passe, c'est qu'il y a une espèce de ghettoïsation des champs d'intérêt et le déclin des médias qui sont censés représenter la diversité des problèmes, la diversité des points de vue dans la société. Alors, c'est peut-être un problème qui déborde les médias et qui déborde le Parlement qui est une transformation fondamentale de la société vers cet espèce de morcellement du tissu social.

M. Hardy (Denis) : M^{me} Desmarais.

M^{me} Desmarais (France M.) : Oui, merci. Je pense que, si on parle de mariage d'intérêt, si ça porte ce nom, c'est dans l'intérêt de personne, carrément, parce que, quand il y a le mot « intérêt », bien il y a une partie qui en retire quelque chose et après il y en a une qui utilise l'autre et, à ce moment-là, ça ne sert personne.

Je vais aborder un sujet qui m'horripile un peu alors je m'excuse à l'avance de l'aborder, mais on a eu la même chose avec Lady Di qui a utilisé les médias souvent parce qu'elle en avait besoin, pendant une période de sa vie. Et eux en ont bénéficié. Et cela a été le retour du balancier, les médias ont abusé, et tout le monde y a perdu à la fin, même le public, l'"overexposure" est un peu abrutissante dans ce sens-là. Trop, ce n'est pas mieux. Si on dit en politique : Parlez de moi en bien, parlez de moi en mal, mais parlez de moi, si ce principe-là est appliqué à la politique, dans les médias, qu'on parle de politique pour en parler, si on n'en dit rien de valable, personne n'y gagne, ni vous, ni moi, ni le public.

Alors, trop, c'est comme pas assez, tout le monde le sait. Il faut revenir à un consensus dans les médias où on va parler de qualité d'information. Tant qu'il va y avoir quelqu'un qui va faire la concurrence à un autre pour un style — bon, on l'a vu avec Radio-Canada qui a changé beaucoup pour aller gruger un peu l'auditoire de TVA pour avoir des revenus publicitaires, pour plein de raisons et qui a arrêté de servir complètement son public, qui était gagné puis qui était conquis d'avance — bien, tant qu'on va jouer ce jeu-là, il y aura une infime partie des médias qui vont nous offrir de la qualité et, à ce moment-là, ce seront les gens qui voudront bien l'avoir qui vont en bénéficier, alors qu'une grosse partie de la population qui aurait besoin de cette qualité d'information ne l'aura que si elle fait l'effort voulu, et ça, on sait que c'est très rare partout. C'est tout.

M. Hardy (Denis) : M. Lachapelle.

M. Lachapelle (Guy) : Je voudrais juste faire un commentaire un peu plus général sur ce point. La semaine dernière, lundi dernier, que vous soyez à Londres, à Tokyo, à Düsseldorf, vous aviez le même programme de télévision à la télé pendant quatre heures de temps : l'affaire Clinton. Il y avait la même chose partout, la cassette circulait partout. Ma question : J'étais à Londres — j'aurais pu être à Montréal — le débat est rendu planétaire et il n'y a personne qui a fait des analyses; l'analyse est venue par la suite, mais, sur la qualité comme telle, il n'y a personne qui a dit : Non, on ne le diffuse pas. Et ça, moi, je trouve que ça aurait été une décision : Sur quelle règle d'éthique — et là je veux entendre des journalistes — on s'appuie pour présenter des cassettes? Et on a eu déjà des gouvernements à cassettes, mais on peut aussi voir comment est-ce qu'on décide de diffuser une certaine information à un certain moment. Quels sont les critères? Parce que, lorsqu'on parle de qualité, il faut qu'il y ait des critères.

L'autre point, toutes les associations de journalistes dans le monde se sont dotées de magnifiques codes d'éthique, avec de grands principes qu'elles n'appliquent jamais. Je pourrais faire l'apologie des sondages, mais ça, ça ne fonctionne pas. Et l'autorégulation, je n'y crois pas pour l'avoir vu fonctionner pendant des années. Ce que M. Rivest dit essentiellement, c'est que les gouvernements ou l'Assemblée nationale, la structure n'est plus en mesure de répondre aux attentes des citoyens, et la seule façon que les gouvernements ont trouvée, c'est qu'ils ont dit : On va aller en dehors de l'Assemblée nationale, en dehors de la tribune parlementaire et on va essayer d'aller vers les citoyens. Si on regarde les commissions qu'on a eues sur la souveraineté ou autres, il faut aller dans les régions, et ça, je pense que ça améliore d'une certaine façon la qualité de l'information que le citoyen a sur l'action des gouvernements. Si on ne passe pas par là, il ne faut pas s'inquiéter, après, se demander et faire les vierges offensées : Comment se fait-il que, nous, politiciens, nous n'avons pas la cote d'écoute des citoyens?

M. Hardy (Denis) : Mme Ouellet.

Mme Ouellet (Suzanne) : Bien, sur la diffusion de la cassette, je ne suis pas au cœur de ce type de décision, mais je comprends très bien que le réflexe serait, pour tous les réseaux, de toute façon, que la clientèle demeure à l'antenne plutôt qu'elle aille chez le voisin. Mon souvenir, moi, c'est qu'il y a eu une émission spéciale de Bernard Derome, avec des extraits de la cassette, des commentaires qui venaient de Washington, donc ça voulait étoffer la diffusion même. Mais l'autre chose qui a été aussi très importante dans la couverture, et je pense que c'est une décision de qualité de couverture, c'est que, le même jour, le président Clinton était aux Nations unies et il en a été aussi question chez nous. Ça, c'est important, c'est que l'information sur la cassette a été donnée mais aussi ce que faisait, par ailleurs, le président Clinton, et ça, je pense que, comme réflexe de la part du média d'information, c'est très bien.

M. Hardy (Denis) : Mme Gingras.

Mme Gingras (Anne-Marie) : Mon intervention est principalement pour Mme Suzanne Ouellet. Vous avez dit : Je ne comprends pas cette affirmation qu'on nous lance de toujours traiter l'information d'une manière spectaculaire. Vous avez dit que vous avez couvert la commission sur les clauses orphelin. Effectivement, c'est un sujet qu'on a vu à peu près dans tous les journaux, dans tous les médias.

Probablement que l'accusation de traiter les nouvelles politiques d'une manière spectaculaire, ça fait référence à autre chose. Et je reviendrais sur quelques petits éléments de la présentation de Jean-Claude Rivest qui disait : Il y a des dynamiques qui sont à l'oeuvre, il n'y a pas uniquement les politiciens qui réfléchissent ou le rapport politicien-journaliste, il y a également des groupes sociaux. Il y a donc des dynamiques, il y a des processus, et c'est ça qui est difficile à capter, semble-t-il, pour les journalistes, parce qu'on pense sans doute que ça va être un peu trop ennuyeux. Mais ces dynamiques-là, je pense que c'est important d'en traiter.

Dans la question des clauses orphelin, ce qu'on a entendu, je pense, d'une manière assez importante, ce sont les points de vue des différents groupes qui sont venus en commission parlementaire. Ils ont exposé leur point de vue. Et moi, j'aurais bien aimé qu'on interroge davantage certains chefs syndicaux parce que, dans leur propre syndicat, il y avait des clauses orphelin et ils étaient là, ils disaient : On est contre les clauses orphelin, ils expliquaient un peu tout ça.

Mais les dynamiques et les processus sont difficiles à capter et, quand je parle de dynamique et de processus, je ne veux surtout pas dire les stratégies politiques parce que ça, les journalistes s'y intéressent énormément, aux stratégies politiques. Mais les dynamiques sont plus difficiles à cerner. Ça, je pense que ça pose problème. Et je voudrais utiliser l'exemple qui a fait l'objet d'un livre par Marc Raboy, qui est professeur au Département de communications de l'Université de Montréal. Il a fait l'analyse du processus de refonte de la loi sur la radiodiffusion entre 1985 et 1990 et il a cherché à capter, justement, la dynamique qui existait dans toutes les discussions qui ont eu lieu au CRTC et à la Chambre des communes et il a pu démontrer la collusion, en quelque sorte, du CRTC et des radiodiffuseurs. Mais il nuance son analyse en disant que la loi qui a été refaite utilise des termes et des expressions qui sont chères aux radios communautaires, aux télévisions communautaires, de telle sorte qu'on va utiliser un certain langage pour faire plaisir à certains groupes, mais on va, par ailleurs, faire une loi qui plaît davantage aux radiodiffuseurs.

Alors, c'est cette dynamique-là qui n'est jamais captée par les médias, et je comprends que c'est difficile parce que Marc Raboy a dû travailler plusieurs années là-dessus. Je comprends que c'est extrêmement difficile mais, quand on vous accuse de toujours traiter les choses d'une manière spectaculaire, c'est peut-être qu'on est un peu fatigué d'entendre les journalistes dépendre de leurs sources. Alors, il y a un groupe qui vient ici, au salon rouge, un groupe en commission parlementaire, et vous prenez effectivement son point de vue et vous le mettez dans la presse. Et le deuxième groupe arrive, vous faites la même chose ou bien vous faites un amalgame et, finalement, vous prenez ensuite le point de vue de l'opposition, le point de vue du gouvernement et votre travail est fini.

Moi, j'aimerais que les journalistes soient capables, à un moment donné, de prendre un peu de recul et de dire : Voici la dynamique. Probablement que c'est difficile. Peut-être que vous n'avez pas les conditions de travail, et ça, je ne veux pas du tout vous lancer la pierre. Mais je veux juste que vous compreniez que la dynamique, il faut aller la chercher. Il n'y a personne qui va vous la donner d'une manière spécifique. Et j'irais même plus loin, lorsqu'on tente... Moi, j'ai essayé de le faire il y a quelques années lorsque j'ai envoyé des lettres aux journaux sur la Commission canadienne des droits de la personne qui est mon ancien employeur. Il y avait eu une dynamique très précise qui avait mené à la fermeture des bureaux régionaux. C'était peut-être trop détaillé, mais finalement, je dois dire que, du côté francophone, on s'est très peu intéressé à cette question alors que le *Globe and Mail*, la *Gazette* ont repris ça. Alors, ce n'est pas du tout évident qu'on s'intéresse aux processus, et je pense que ça pose problème parce qu'ici, évidemment, il y a des professeurs de science politique, des professeurs de sciences sociales, et je pense qu'on veut intéresser nos étudiants aux processus, aux dynamiques. Il y a une société civile qui bouge, et je pense qu'il faut essayer de capter les tensions et les conflits dans la société civile et dans l'État, les rapports entre la société civile et l'État. Merci.

M^{me} Ouellet (Suzanne) : D'abord, je ne veux pas dire qu'il n'y a jamais de spectaculaire dans les médias. Au contraire. Mais qu'on dise que les médias ne font que du spectaculaire, qu'ils n'abordent pas les enjeux de société, moi, c'est cela que je conteste. Les enjeux de société sont couverts. J'aimais bien l'analogie de Jean-Claude Rivest... Si vous le prenez sur une période de temps, vous y verrez l'ensemble du dossier, alors que si vous ne prenez que le "scrum" du ministre Julien qui ne voulait rien dire, oui, ça va faire une nouvelle, parce que c'en est une. La 20 est bloquée, les gens veulent savoir s'ils peuvent y circuler. Les producteurs de porc veulent aussi savoir s'il y a eu des développements. S'il n'y a pas de développement, c'est aussi une nouvelle, même si le ministre ne veut pas en parler, mais je ne dis pas que ce sera une nouvelle qui va ouvrir tous les bulletins de nouvelles. Ce sera peut-être relégué au second rang, mais c'est une nouvelle.

Concernant la couverture des débats, moi, je trouve que ce qui est intéressant, en particulier, dans le travail de journaliste parlementaire, c'est que c'est un lieu de débat et, lorsqu'il y a, justement, débat sur les clauses orphelin, ce n'est pas : Un jour, la CEQ dit ça et, le lendemain, les patrons disent autre chose. C'est justement la confrontation des points de vue, la fameuse dynamique sociale qui s'exerce, la tension. Le rapport de force, il est là et, par la confrontation — et c'est une confrontation qui se retrouve aussi dans les médias — c'est une dynamique et c'est un rapport de force, et je pense que c'est reflété.

M. Hardy (Denis) : M^{me} Gingras.

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Ce n'est pas de cette dynamique-là dont je parlais.

M. Hardy (Denis) : En supplémentaire, comme on dit.

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Oui, une supplémentaire. Ce n'est pas de cette dynamique-là dont je parlais, justement, et ça précise la difficulté de faire comprendre. Je vais essayer de me faire comprendre encore davantage.

Ce n'est pas le rapport de force entre un groupe qui pense quelque chose et un autre groupe qui pense le contraire. Ce n'est justement pas ça, la dynamique dont je veux parler. Je veux parler de la dynamique d'un groupe qui vient présenter une position, qui a une action contraire à sa position, et c'est ça qui n'est pas remis en question. Donc, ce ne sont pas les positions nécessairement officielles, mais ce sont les positions officielles par rapport aux positions officieuses et, finalement, tout ce qui est officiel, c'est ce qu'on va vous donner. C'est ce que les acteurs sociaux vous donnent. Le mémoire, en commission parlementaire, on va vous le remettre. Le communiqué de presse, on va vous le remettre, mais ce n'est pas la confrontation des points de vue.

M^{me} Ouellet (Suzanne) : Vous pensez que la CEQ n'a pas été interrogée sur le fait qu'elle avait des clauses orphelin, qu'elle avait négocié des clauses orphelin? Absolument. Absolument, et c'est justement le cadre des fameux "scrums" qui embarrassent tant les gens où ça prend plus d'un rapport de force ou d'interrogation. Oui, la CEQ a été interrogée là-dessus et je pense que cela a été dit, aussi, très clairement. Vous savez, on n'avaie pas tout ce qu'on nous dit. Il y a un débat, il y a questionnement de ce qui nous est dit.

M. Hardy (Denis) : Il y a contre-interrogatoire.

M^{me} Ouellet (Suzanne) : Contre-interrogatoire, voilà.

M. Hardy (Denis) : M. Charron?

M. Charron (Jean) : Oui, un petit commentaire sur cet échange. D'abord, c'est toujours très difficile de discuter de ce genre de choses, et le sénateur Rivest nous a incités à la prudence en nous disant qu'il fallait étudier des cas un petit peu en profondeur avant de généraliser et, en cela, il est tout à fait — je lui annonce la chose — à jour du point de vue méthodologique. En tout cas, dans la communication publique, les méthodologues nous disent que c'est ce qu'il faut faire, des études, cas par cas, des monographies. Pourquoi? Parce que les processus d'influence dans la communication publique, dans l'élaboration des politiques publiques, tout ça est infiniment complexe et c'est contingent. Ça ne se présente pas toujours de la même façon. Il faut donc, pour essayer de saisir cette complexité, étudier les cas.

Maintenant, je voudrais dire : L'espèce de parallèle qui est établi entre qualité de l'information et analyse... Aujourd'hui, les médias nous vantent l'information. On le voit dans la publicité des émissions, par exemple, qui est faite, à la télévision, en disant : On va aller en profondeur. On va au-delà de l'événement, et là ce qui est mis en valeur, c'est l'analyse. Moi, je prétends que les journalistes analysent beaucoup. Ils analysent de plus en plus. Mais il n'y a pas là un critère de qualité. Ce n'est pas parce qu'on analyse que l'information est nécessairement de qualité. Elle peut être d'une grande qualité en n'étant que strictement factuelle et elle peut être très mauvaise en étant très analytique.

Mais ce qui se passe dans ce temps-là — je dis qu'il y a de plus en plus d'analyse — c'est que les journalistes politiques, c'est comme des journalistes sportifs. Les journalistes sportifs sont des spécialistes du sport; les journalistes politiques sont les spécialistes de la politique, pas du système de santé, pas du bien-être social, pas de l'économie. Ce sont des spécialistes de la politique. Alors, ils analysent beaucoup, ils interprètent beaucoup, mais en cadrant les événements dans le schéma politique de la stratégie d'actions politiques. Et ils sont très forts là-dedans; ils sont très, très bons. Ils sont très intéressants. Mais ça manque justement de profondeur. Il manque quelque chose assurément mais, en même temps, on ne peut pas demander aux journalistes de faire les travaux que font les sociologues.

Je pense que c'est Laurent Laplante qui disait : Moi, je ne veux pas travailler avec les universitaires. On vous fait une recherche, puis ça sort quatre ou cinq ans plus tard. Ça ne sert à rien, il est trop tard. Bon. Les universitaires travaillent à ce rythme-là. On ne peut pas demander aux journalistes de travailler à ce rythme-là. Alors, ils sont à la surface des choses forcément.

M. Hardy (Denis) : M. De Denus.

M. De Denus (Jean) : Je m'interroge, à l'approche de la fin du colloque. Ce matin on m'a dit qu'il y avait concentration de la presse, mais que ce n'était pas dangereux pour la démocratie. Hier, on nous laissait entendre — on m'a convaincu — qu'il n'y avait pas de contre-pouvoir non plus, qu'il y avait des liens quand même assez étroits entre les médias et les gouvernements, entre autres, surtout au Québec, au Canada. Puis, maintenant, on nous dit qu'il n'y a pas de débats fondamentaux de société

— M. Rivest en particulier — mais, ne vous inquiétez pas, il n'y a pas de mariage d'intérêt entre les médias et les personnages politiques. Or, comment vous qualifieriez la relation que vous entretenez les uns avec les autres?

M. Hardy (Denis) : M. de Bellefeuille.

M. de Bellefeuille (Pierre) : M. le Président, moi, je l'ai toujours dit et j'ai encore le plus grand respect du Parlement qui, comme nous le savons tous, est l'institution fondamentale de notre démocratie. Mais je pense qu'il est bon, comme le sénateur l'a fait, qu'on s'interroge sur les liens entre le Parlement et le vrai monde, le monde réel terre à terre, la population qui grouille, scribouille, se lamente, se réjouit parfois. Alors, sur un mode satirique, je me demande si on ne pourrait pas explorer plus avant, comme M. Rivest nous invite à le faire, cette question de la distance entre le Parlement et le vrai monde.

Pour employer une image, il me semble que le Parlement est un peu comme un satellite géostationnaire qui a des liens très étroits avec la terre. Il est constamment en communication avec la terre, puis il tourne avec la terre. On ne peut pas dire qu'il y a rupture, brisure, qu'il n'y a pas de lien, parce qu'il y en a des liens, mais il y a quand même cette distance. Je pense qu'il serait bon d'explorer la nature, les causes de cette distance et les moyens d'y remédier. Et je pense que M. Rivest a tout à fait raison de soulever cet aspect-là.

M. Hardy (Denis) : M. Perrier.

M. Perrier (Yvan) : Ma question s'inscrit un peu dans la foulée d'intervention de M^{me} Gingras. Je pense que le monde a changé profondément depuis au moins 1982. Depuis 1982, il y a eu des choix budgétaires qui ont été faits par le gouvernement. Il y a des politiques sociales qui ont été remises en question et il y a des questions avant qui suscitaient de la sympathie du côté des journalistes qui n'en suscitaient pas autant par la suite.

Il y a même eu, dans le cadre de la révision de certaines politiques publiques, avant que ces politiques-là soient révisées, ce qu'on peut appeler des opérations de “frame-up”. Moi, j'en ai en tête : les interventions du Conseil du patronat face aux politiques de la CSST. Subitement, on voyait des reportages : un tel a des maux de dos, il reçoit des cotisations de la CSST puis il travaille en même temps. Les assistés sociaux aussi ont fait l'objet d'un travail, dans certains cas, très, très suivi par certains journalistes, puis là, c'était l'impression que tous les assistés sociaux étaient des fraudeurs. Je me souviens de la question des clauses d'exclusion — j'ai fait du syndicalisme pendant une période de temps — on a essayé de sensibiliser des journalistes au caractère discriminatoire des clauses d'exclusion : Écoutez, l'employeur n'a pas les moyens de vous payer plus que ça. Vous avez une job, vous êtes chanceux. J'ai vu aussi les politiques d'aide sociale, quand on parlait aux journalistes et qu'on disait : Il y a une discrimination fondée sur l'âge. Oui, mais ils ont juste 18 ans. Ils ne sont quand même pas pour demander le même traitement que des personnes qui ont plus que 30 ans.

Quand on dit que le traitement qui est fait par certains journalistes, ce n'est pas un traitement qui porte sur les processus, moi, en tout cas, hier, dans le cadre d'une question, je disais qu'aujourd'hui constituer des dossiers de presse qui portent sur des enjeux, c'est de plus en plus difficile. Il y a des journaux qui sont disparus au cours des dernières années : il y a eu Québec Presse, il y a eu La vie en rose, il y a eu Temps fou, etc.

Il y a eu un changement, aussi, du contexte idéologique qui fait en sorte que les questions ne sont plus traitées de la même façon. Je vous donne un exemple : l'assurance-emploi. La caisse a un surplus de 5 000 000 000 \$, on annonce plus que 10 000 000 000 \$ pour cette année puis combien pour les années futures? Oui, mais, tout ça, ça s'est fait parce qu'une politique a été changée, il y a des cotisations qui ont été haussées. Quand allons-nous nous mettre à parler du problème de la pauvreté?

On parle de l'éthique professionnelle mais il y a aussi, je pense, l'éthique face aux problèmes sociaux vécus par les gens, problèmes qui ne sont pas présentés adéquatement. Puis il y a toute la question des processus par lesquels, oups!, on passe par-dessus pour aller au plus vite. Quand je lis des articles de presse, je ne demande pas aux journalistes qui ont une formation universitaire de faire des travaux de session. Mais je leur demande, en tout cas, d'être en mesure, éventuellement, de nous poser ça dans des termes où les conflits, les tensions s'expriment à partir des rapports qui les englobent.

M. Hardy (Denis) : M^{me} Jocelyne Ouellette.

M^{me} Ouellette (Jocelyne) : On cherchait tantôt avec Pierre de Bellefeuille une piste de solution pour changer la dynamique. Je me souviens, il n'y a quand même pas si longtemps, on avait décidé — j'étais au Conseil du trésor — que les analystes du Conseil du trésor allaient, pour un certain temps, se ramener en région et les gens des régions allaient venir comme analystes substitués ou analystes au Conseil du trésor. Je peux vous dire que cela a drôlement changé la dynamique quand il s'agissait d'analyser des dossiers en provenance du Lac-Saint-Jean, ou de l'Outaouais, ou d'ailleurs.

Quand j'entends M. Rivest qui soulignait tantôt : Bien, un tel a passé x nombre d'années à la Tribune de la presse — puis je n'en ai pas spécialement contre la Tribune de la presse là — mais moi, ça me fait un peu mourir quand je vois que quelqu'un reste éditorialiste à la Tribune de la presse pendant autant d'années. À mon avis, c'est comme quelqu'un qui est en politique trop longtemps, ça décroche un peu de la réalité, ça reste un peu sous une cloche de verre, tout le monde porte la même casquette du même côté, le gilet rayé de la même façon.

Moi, je souhaiterais que des journalistes de la Tribune de la presse, comme d'ailleurs des grands quotidiens, des grands médias, puissent presque obligatoirement — je dis presque obligatoirement entre guillemets — aller faire un tour dans les régions, aller dans les salles de nouvelles en région. Madame a travaillé dans une télévision communautaire, notamment, elle l'a eu, le recul, bien sûr. Mais il y a d'autres journalistes dans de grands médias qui sont sortis de l'université, sont entrés dans les grands quotidiens, dans les grands réseaux et ne sont jamais allés en région et vont parler, bien sûr, de Québec, Montréal, mais très peu des régions. En tout cas, on cherchait des pistes de solution, j'aimerais ça qu'on invite la presse nationale à aller passer quelques mois en région. Je vous assure que, quand les journalistes vont traiter de la nouvelle sur le plan national, ils vont avoir ce sain recul et ils vont pouvoir donner une autre dimension. Il en va de même pour les chefs de pupitre. Ça serait peut-être utile parfois.

M. Hardy (Denis) : Est-ce que M^{me} Suzanne Ouellet...

M^{me} Ouellet (Suzanne) : J'essayais d'y penser et je me disais : Je ne peux pas vraiment répondre parce que, sur la durée de séjour des journalistes, évidemment, ce sont les journalistes qui décident. Puis, comme je ne suis pas là depuis très longtemps...

M. Hardy (Denis) : Alors, je remercie tous les participants à cet atelier. J'en conclus que les journalistes et les parlementaires constituent sûrement un vieux couple. Comme dans tout couple, il y a des divergences, des différences, et leurs relations, comme dans beaucoup de couples également, ce sont des relations complexes qui peuvent constituer une matière pour approfondir notre réflexion. Alors, merci à tous et à toutes.

L'ATELIER C

**LA PRESSE RÉGIONALE :
UN ATOUT POUR LES PARLEMENTAIRES?**

Le samedi 26 septembre 1998

ATELIER C
Le samedi 26 septembre 1998

LA PRESSE RÉGIONALE : UN ATOUT POUR LES PARLEMENTAIRES?

PRÉSIDÉ PAR
M. FABIEN ROY
Ancien parlementaire et chef de parti

Rapporteur
M. GÉRARD LORIOT
Professeur de science politique au Cégep de Valleyfield

Conférencier
M. PIERRE-YVON BÉGIN
M^{ME} DANIELLE DOYER
M. GILLES HOUDE
M. LUC LAROCHELLE
M. DAVID PENVEN
M. BERTRAND TREMBLAY

ATELIER C

LA PRESSE RÉGIONALE : UN ATOUT POUR LES PARLEMENTAIRES?

**PRÉSIDÉ PAR M. FABIEN ROY Ancien parlementaire
et chef de parti**

M. Tremblay (Robert) : Bon après-midi, mesdames, messieurs. Nous en sommes maintenant au dernier atelier de ce colloque sur Le parlementarisme et les médias. Cet atelier s'intitule La presse régionale : un atout pour les parlementaires? Pour présider cet atelier, nous avons le plaisir d'avoir avec nous M. Fabien Roy. Permettez-moi, M. Roy, de vous présenter.

M. Roy est cofondateur de la Chambre de commerce de Saint-Georges et en est devenu le président en 1963. Il a été membre de nombreux organismes, dont le Conseil de développement de la Chaudière, le conseil d'administration du cégep Lévis-Lauzon, le Conseil économique de Beauce; je résume, bien sûr. Il a été le président fondateur de la Croisée des chemins et coprésident des fêtes du 250^e anniversaire de la Beauce et président fondateur du Musée des défricheurs. Il a aussi été président de l'Association créditiste fédérale de Dorchester de 1962 à 1968. Élu député du Parti créditiste dans Beauce-Sud en 1973, leader parlementaire de son parti à l'Assemblée nationale de 1972 à 1975, il a fondé le Parti national populaire en 1975. Il a été député de cette formation politique de 1976 à 1979, chef du parti fédéral du Crédit social en 1979, élu député de ce parti à la Chambre des communes dans Beauce en 1979. Retraité depuis 1993, il est bénévole à plein temps. M. Roy.

M. Roy (Fabien) : Merci. Mesdames et messieurs conférencières et conférenciers, M^{mes} et MM. ex-collègues à l'Assemblée nationale, mesdames, messieurs, alors l'atelier de cet après-midi, comme on vient de le dire, a pour thème La presse régionale : un atout pour les parlementaires? Lorsqu'on parle de presse régionale, bien sûr, on touche la presse des régions, mais je pense qu'on pourrait inclure aussi la presse que l'on retrouve dans les villes, la presse de quartier ou les médias de quartier.

Nous aurons cinq conférenciers et conférencières. Je vais vous les présenter immédiatement. Il s'agit de : M. Pierre-Yvon Bégin, à ma droite, directeur de l'information, de 1988 à 1993, et journaliste, de 1994 à 1997, au quotidien La Tribune de Sherbrooke, directeur de l'information au quotidien La Voix de l'Est de Granby depuis août 1997; M^{me} Danielle Doyer, députée du Parti québécois dans Matapédia depuis 1994, adjointe parlementaire au ministre de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, secrétaire régionale pour la région du Bas-Saint-Laurent et membre de la Commission de l'aménagement du territoire; M. Gilles Houde, un ex-confrère, député du Parti libéral dans Fabre de 1966 à 1976 et responsable du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, animateur et chroniqueur sportif à la radio et à la télévision, notamment à Radio-Canada et à Télé-Métropole, nommé directeur de l'Office du tourisme du Québec à Paris en 1991, journaliste et animateur indépendant depuis 1996; M. Luc Larochelle, journaliste depuis 15 ans à la station de radio CHLT de Sherbrooke, membre de l'équipe Télémédia lors du congrès à la chefferie du Parti conservateur, en 1993, pour la couverture de la campagne de Jean Charest; M. David Penven, rédacteur en chef au Journal de Saint-Bruno depuis 1996, titulaire d'une maîtrise en communication sur le rôle du journaliste au sein de la presse régionale; M. Bertrand Tremblay, rédacteur en chef du magazine AL13, l'organe du Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium, qu'on appelle le CQRDA, éditorialiste au Quotidien du Saguenay — Lac-Saint-Jean et à la revue L'Activité économique.

Alors, toutes ces personnes disposent d'une quinzaine de minutes chacune. J'inviterais immédiatement le premier conférencier, M. Pierre-Yvon Bégin, à vous adresser la parole.

**CONFÉRENCE DE
M. PIERRE-YVON BÉGIN
Journaliste
La Voix de l'Est de Granby**

M. Bégin (Pierre-Yvon) :

Merci,

M. Roy. Merci également pour l'invitation à vous adresser la parole. En premier lieu, j'aimerais d'abord répondre à M. Jean-Pierre Charbonneau qui, hier en fin de journée, parlait d'un dérapage des journalistes et du journalisme en général.

J'ai travaillé à La Tribune de Sherbrooke, et l'un des grands journalistes à l'époque était Louis C. O'Neil. En comparant ce que M. O'Neil écrivait à son époque avec ce que j'ai vu et ce que j'ai lu des journalistes qui ont suivi, il me semble que c'est pas mal la même chose. S'il y a une différence, je dirais que les journalistes qui ont suivi M. O'Neil sont de plus grande qualité et ils sont encore meilleurs. Ils ont de meilleurs moyens de pratiquer leur métier que ce que M. O'Neil avait à l'époque.

Je dirais que la pratique journalistique, aujourd'hui, que l'on constate dans la presse en général et, entre autres, dans les médias régionaux, est davantage réfléchi. Les jeunes qui arrivent chez nous pour débiter ont plus de moyens, ont une meilleure formation, et également je pense que, avec tout le développement de la technologie, ils ont de plus grandes ressources à leur disposition.

Je dirais simplement à M. Charbonneau que les journalistes, et ça, je pense qu'il le sait très bien, ne sont pas seulement une courroie de transmission. S'il y a un dérapage, je dirais plutôt que c'est du côté des parlementaires qu'il se trouve. Mais je serai plus poli, "politically correct", en disant plutôt, un peu comme M. Rivest le faisait ce matin, que notre système parlementaire est actuellement embourbé. Le système à deux partis ne fonctionne évidemment plus.

Ce que l'on constate aussi, c'est que les parlementaires ont abdiqué ou qu'ils abdiquent très rapidement le pouvoir que leur a confié la population devant la fonction publique. Alors, la fonction publique joue un très grand rôle également devant les groupes de pression. Ce qui fait que les politiciens, les parlementaires ont affaire à ces groupes de pression là, et je trouve, en tout cas, comme journaliste, qu'ils défendent davantage les intérêts des lobbyistes que les intérêts propres de la population. Et c'est ça que je trouve inquiétant, beaucoup plus que la situation de la presse et l'évolution du journalisme au Québec, parce que les parlementaires sont imputables devant la population.

Pour en revenir à la question première de l'atelier : Est-ce que la presse régionale est un atout pour les parlementaires?, alors ma réponse est oui. Chez nous, dans la presse régionale, la porte est habituellement grande ouverte pour recevoir les parlementaires lorsqu'ils ont à exprimer une opinion ou à faire valoir une option. Le parlementaire le moins habile peut facilement faire passer son message. Évidemment, les journalistes en région, tout comme ceux de la presse nationale, ont la possibilité de commenter, d'analyser, de faire des comparaisons. Je vais prendre un exemple, on a côtoyé beaucoup Jean Charest, dans la région de Sherbrooke. Jean Charest, très habile, a utilisé le journal La Tribune pour faire valoir ses idées. Comme il était un enfant du milieu, un représentant du milieu qui avait une possibilité d'être un jour premier ministre du Canada, en fait, c'est ce qu'il pensait, le journal La Tribune était bien content d'avoir un acteur de cette taille dans sa cour. C'est pour ça que je vous dis que pour un politicien le moins habile et qui veut faire valoir ses idées dans la presse régionale, c'est peut-être un peu plus facile en région qu'ici, à Québec, ou à Ottawa.

Cela étant dit, ces gens-là doivent se rappeler que les journalistes sont aussi des chiens de garde du droit du public à l'information. Pour un chien de garde, c'est toujours un plaisir de mordre la personne qui est devant lui, surtout un politicien. M. Charbonneau ne semble peut-être pas avoir une très bonne opinion des journalistes, je pense que c'est réciproque de la part des journalistes... Alors, on a un travail à faire. Ces gens-là doivent répondre de ce qu'ils font. Et, pour nous, informer, analyser et rendre compte à la population, c'est véritablement ça, notre travail. Comme chiens de garde, je peux vous dire que,

dans la presse régionale, les gens qui travaillent là le font avec cœur et passion et ils se font, en tout cas, un devoir de suivre à la trace les hommes politiques.

Alors, un atout pour les parlementaires, encore faut-il qu'ils veuillent s'en servir. Je vais vous donner un exemple. Récemment dans la région de Granby, on a rejoint un député fédéral pour avoir ses commentaires à la suite de la publication du jugement de la Cour suprême sur le droit du Québec à décider de son avenir. La réponse qu'il nous a faite, c'est tout simplement de bien vouloir le rappeler dans quelques jours. Il ne pouvait pas commenter la journée même parce qu'il avait reçu ordre du parti, la seule personne à commenter le jugement de la Cour suprême, c'était Stéphane Dion. Pas besoin de vous dire qu'on ne l'a jamais rappelé. Alors, démission.

Je vais retourner la question à l'envers. Est-ce que les parlementaires sont un atout pour les médias? Québec et Ottawa sont très loin, mais très loin des régions. Ce matin, M^{me} Ouellet nous disait que lorsqu'elle veut obtenir une réponse de la part d'un ministre, elle se fait renvoyer à l'attaché de presse qui la renvoie à l'adjoint —et elle est ici sur place, alors vous imaginez quelle situation on vit en région... Évidemment, il est très difficile d'obtenir des réponses. C'est peut-être là une des maladies de notre système à l'heure actuelle. Alors que les moyens de communication se développent, que l'on devrait avoir davantage accès aux sources d'information, c'est un peu l'effet contraire qui se produit. Pourquoi?

Si on est loin des lieux de décision, comme Québec et Ottawa, par contre, dans les régions, on voit très bien les effets de ces décisions-là sur la population. Les effets des décisions mais aussi les effets de l'absence de décision. Nous, en région, on s'attache d'abord à ça. Si je prends l'exemple de La Voix de l'Est, l'information qui est publiée en priorité, c'est ce qui se passe sur le plan régional. Les décisions qui viennent de Québec viennent en second lieu, et on va faire tout en notre pouvoir pour faire ressortir la dimension régionale d'une décision qui peut être prise ici, à Québec.

En conclusion, je dirais que les journalistes en région sont meilleurs qu'avant. En tout cas, ils ont plus d'outils, ils sont mieux armés pour aller à la guerre et faire leur travail. La passion du métier et celle d'informer puis d'expliquer puis d'analyser est bien vivante dans les petits quotidiens régionaux et dans les hebdomadaires. Le seul constat que je fais, c'est que, depuis 20 ans, avec tous les bâtons administratifs que l'on nous met dans les roues, il est de plus en plus difficile de pratiquer puis d'obtenir l'information. Merci.

M. Roy (Fabien) : Je remercie beaucoup, M. Bégin. Et, sans plus tarder, je vais inviter M^{me} Danielle Doyer, qui est députée du Parti québécois dans Matapédia, à nous adresser la parole.

**CONFÉRENCE DE
MME DANIELLE DOYER
Députée de Matapédia**

M^{me} Doyer (Danielle) : MM. les journalistes, ex-collègues et collègues actuels de l'Assemblée nationale, MM. les conférenciers, mesdames, messieurs, tout d'abord, je tiens à vous dire que je suis vraiment très heureuse de participer à ce colloque portant sur le parlementarisme et les médias. Dans ma vie antérieure, lorsque j'étais professeure de sociologie et d'économie dans le réseau collégial, j'ai donné le cours Culture et médias. Avant de répondre à la question La presse régionale : un atout pour les parlementaires?, je trouve important de préciser les trois éléments faisant partie de la question, soit la presse régionale, un atout, et les parlementaires.

Sans nécessairement s'attarder sur la définition de « parlementaires », il peut être utile de s'arrêter sur les deux autres éléments : Qu'est-ce que la presse régionale et qu'est-ce qu'un atout? Je dois dire que toute discussion sur la presse me laisse toujours quelque peu perplexe. La presse est un terme général. Je comprends qu'il soit commode de l'utiliser. Or, la notion générale de la presse couvre des réalités fort différentes. Comment se contenter de généralités quand on sait que les médias appartiennent à des organisations différentes, nationales, régionales ou locales? Fort heureusement, ce colloque est intelligemment organisé. En effet, il y a suffisamment de thèmes abordés pour s'assurer que cette réalité complexe soit bien analysée. Quand on dit « presse régionale », on pense immédiatement à la presse écrite, aux hebdomadaires qui nous sont, la plupart du temps, distribués gratuitement chaque semaine. Mais ce sont aussi les stations de radio locales, les stations de télévision qui diffusent de l'information régionale et locale. Les télévisions et radios communautaires font aussi partie de la définition de la presse régionale, de même que les journaux communautaires et la télé communautaire.

Dans une région comme le Bas-Saint-Laurent mais aussi dans toutes les régions du Québec, ce qui pose problème, ce sont évidemment les distances et la concentration physique de la presse. Les médias se trouvent principalement regroupés dans les plus grandes villes de la région, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, par exemple. Les journalistes n'ont évidemment pas les moyens physiques de couvrir toutes les conférences de presse, d'analyser sur le terrain des problèmes fort complexes, de rencontrer les principaux intervenants régionaux et locaux, ce qui pose des difficultés lorsqu'on analyse un dossier, vous en conviendrez. En fait, nous n'avons plus dans nos régions de véritables lieux de débats, d'endroits où se pencher sur nos problèmes, ou si peu. Alors, moi, je me mets un petit peu en opposition avec le premier conférencier. Rimouski, lieu où sont concentrés les médias dans mon coin de pays, c'est passablement éloigné de Causapscal, d'Amqui, de Matane. Les médias ne viennent pas toujours voir ce qui s'y passe, ce qui entraîne pour les gens des régions une vision déformée de ce qui se passe chez eux. Par exemple, pour les gens de la Mitis ou de la vallée de la Matapédia, nous avons beaucoup de nouvelles de Rimouski ou de la Côte-Nord, mais très peu de chez nous.

Depuis que Radio-Canada a fermé ses stations, ce problème s'est évidemment accentué. Les journalistes en région doivent souvent se limiter à la lecture des communiqués sans se faire une idée précise sur une question. Ce phénomène se retrouve également dans les grands centres urbains. Toutefois, il y a là-bas beaucoup d'autres émissions d'affaires publiques qui peuvent aborder des thèmes traités rapidement dans les bulletins de nouvelles et les journaux, ce qui n'est souvent pas le cas en région.

Force est de constater que le volume de travail a suivi une courbe ascendante, de sorte que, alimentés de toutes parts en débats de plus en plus longs, nombreux et complexes, en communiqués, conférences de presse qui les accaparent, les journalistes sont la plupart du temps pris dans un engrenage. Malgré tout, la presse régionale est un outil de communication qui a ses limites, mais un outil de communication tout de même, et qui dit communication dit émission de messages et réception de messages. C'est donc une fonction à deux pôles, on en conviendra.

Revenons à la question posée : Est-ce que la presse régionale est un atout pour les parlementaires? La définition d'un atout, c'est une chance de réussir. Donc, pour répondre à la question posée, on peut immédiatement affirmer que la presse régionale, c'est un outil pour réussir deux choses : transmettre un message et aussi s'alimenter de la perception dans le milieu des dossiers qui touchent les gens de près.

Soulignons ici, en passant, une particularité de la presse régionale en ce sens qu'elle s'intéresse, mieux que ne peut le faire la presse nationale, à des dossiers locaux, des dossiers qui touchent les gens de près, souvent dans leur quotidien. On peut prendre, à ce sujet, le cas de l'agriculture et de la forêt. Rarement est-il question de l'agriculture dans la presse nationale. On en parle parfois, mais ce n'est souvent qu'à l'occasion de coups d'éclat, comme dernièrement.

La situation vécue par les producteurs de porc ou les gens du secteur des pêches, en Gaspésie, sont deux exemples très pertinents. Il n'y a pratiquement que les journalistes des organes de presse régionaux et locaux qui font des reportages réguliers sur l'agriculture ou la forêt. Par ailleurs, si l'on pense particulièrement à la presse écrite, aux hebdomadaires, on peut également remarquer une persistance, une durée de vie de l'information supérieure à celle des quotidiens. L'hebdomadaire est souvent consulté pendant trois, quatre jours, caractéristique qui échappe aux quotidiens.

Pour en revenir à la question posée, on voit donc qu'il s'agit d'une carte dans notre jeu; et comme, dans tout jeu, il y a des joueurs habiles, des joueurs gagnants, des joueurs moins habiles, il y en a qui sont habiles à passer le message, qui trouvent aisément l'approche qui accroche, qui capte l'attention et rejoint la clientèle visée, d'autres moins. Selon leur disponibilité, leurs goûts, leurs aptitudes, certains s'en servent comme lien avec leurs commettants. Je sais que certains collègues députés produisent des chroniques dans leur hebdo local ou à la télévision communautaire. Par exemple, Jean-Claude St-André, député de L'Assomption; André Gaulin, Taschereau; Léandre Dion, Saint-Hyacinthe.

Personnellement, j'y ai mis beaucoup d'énergie au début de mon mandat. Je partais le matin de bonne heure et je faisais les médias de ma circonscription; de Pointe-au-Père à Sainte-Florence, ça me prenait toute la journée, avec de piètres résultats, et j'avoue bien humblement que j'ai cessé cette pratique parce que, moi, j'ai trois zones différentes de communication, ce qui veut dire deux télé communautaires. Il faut que j'aille à Rimouski faire une conférence de presse ou à Pointe-au-Père, rejoindre les médias de la zone de Rimouski, ensuite la zone de la Mitis et ensuite la zone de la vallée de la Matapédia, et pour le faire au complet, ça me prenait vraiment pratiquement toute la journée, avec les distances. Alors, j'ai abandonné ça.

D'autre part, on peut soulever la difficulté de percer, de réussir à passer positivement son message dans un média dont les responsables ont une orientation politique opposée à la nôtre. On peut également soulever la difficulté de passer positivement son message lorsque les dirigeants ou un ou une journaliste d'un média vous prennent littéralement en grippe. J'ai vécu cette expérience lorsque j'ai été nommée déléguée régionale du Bas-Saint-Laurent par M. Parizeau. Un editorialiste trouvait absolument inconcevable que je sois nommée déléguée régionale en étant députée d'une circonscription n'incluant pas la capitale régionale. Il disait que je n'avais pas les qualités, les aptitudes et la légitimité politique pour occuper ce poste. Le public, heureusement, est extrêmement perspicace quand on lui demande de juger de la personnalité, des valeurs et des aptitudes d'un politicien ou d'une politicienne. Je pense que, malgré tous les efforts que peuvent faire certains politiciens pour se créer une image, on constate qu'il est difficile de berner le public sur notre véritable personnalité. Heureusement, dans mon cas.

À cet égard, j'ai dû déposer une plainte au Conseil de presse du Bas-Saint-Laurent, et je n'ai pas eu le temps de comparaître car la personne a été congédiée, et maintenant elle sévit dans la région de Québec, pour mon plus grand plaisir. On retrouve aussi un certain agacement lorsqu'un journaliste enlève notre nom systématiquement de la nouvelle sous toutes sortes de prétextes et qu'il ne le fait pas pour d'autres collègues.

Tout cela existe donc. Mais on peut néanmoins, comme parlementaire, s'appuyer sur le droit de réplique et la nécessité qu'ont tout de même les équipes éditoriales de faire voir les deux côtés de la médaille pour rester crédibles. Je dois dire qu'il ne s'agit que de cas très rares. Dans l'ensemble, les médias régionaux manifestent un aussi grand souci de la qualité de l'information que les autres médias. Les accrocs graves demeurent des accidents de parcours.

Il y a aussi l'aspect source d'information. Il y en a qui réussissent à optimiser cette carte, à la transformer en atout. C'est un aspect auquel plusieurs attachent, avec raison, de l'importance, si on considère, notamment, les revues de presse qui sont régulièrement produites. Règle générale, les parlementaires sont avides de ces sources et s'y alimentent largement. Je pense à la revue de presse du Conseil régional de concertation et de développement, chez nous. Elle circule et elle est lue abondamment.

En conclusion, on peut affirmer que la presse régionale est d'abord et avant tout une carte à jouer dans la main des parlementaires. C'est à nous que revient la tâche de jouer correctement cette carte pour la transformer en atout. Dans le contexte, il s'agit donc pour nous, parlementaires, d'être clairs, précis et concis lorsqu'on livre nos messages pour s'assurer que la population dispose d'une information juste. Merci.

M. Roy (Fabien) : Merci beaucoup, M^{me} Doyer. Je dois vous faire remarquer qu'il vous restait encore quelques minutes. Si vous avez des choses à ajouter, je veux que vous soyez bien à votre aise.

M^{me} Doyer (Danielle) : Oui. Peut-être juste des petites remarques de ma vie de parlementaire — ça fait quatre ans maintenant. Dans mon message, ce que je veux signifier, c'est que c'est très difficile aussi pour les journalistes en région de pratiquer leur métier avec les moyens qu'ils ont.

Peut-être qu'à Sherbrooke, je ne sais pas — vous êtes de la région de Granby, Sherbrooke — mais, dans des endroits comme la vallée de la Matapédia, La Mitis, où la compétition est féroce, il y a beaucoup de jeunes journalistes aussi qui sont disponibles sur le marché du travail et à qui on demande beaucoup, beaucoup, beaucoup de travail, de rendement.

Les journalistes n'ont pas toujours le temps, l'énergie pour s'informer, quand ils travaillent à un dossier. Juste pour vous donner un exemple, à un moment donné, j'étais dans la vallée de la Matapédia à annoncer quelque chose qui touchait au secteur forestier, et j'ai dû pratiquement donner un cours sur toute la question de la tenure des terres, les CAAF. Il fallait que j'explique ça parce que le jeune journaliste ne comprenait pas ce qu'il y avait dans l'annonce. Et, quand je parlais de CAAF, les gens qui étaient là autour de moi savaient de quoi il était question, mais le journaliste était nouveau, et il m'a dit : M^{me} Doyer, expliquez-moi donc. Alors, on est obligé de faire ça parfois. Ça fait partie du métier de parlementaire, mais, moi, je tiens à dire que ça fait partie aussi du métier de journaliste.

Et aussi, une chose, c'est que souvent il y a une espèce de... — je n'ose pas dire conflit d'intérêts, mais — il y a beaucoup de journalistes dans nos régions qui voudraient être attachés de presse de parlementaires, et, à un moment donné, on les retrouve sur le terrain, on connaît leurs allégeances ou on pense qu'ils sont de notre côté, mais pas nécessairement, parce que, eux autres, ils veulent avoir du travail, aussi. Des fois, on les engage; des fois, on ne les engage pas. Des fois, on les retrouve comme attaché de presse d'un collègue d'un parti qui n'est pas nécessairement de nos alliés. Alors, ça crée toutes sortes de situations. Des fois, c'est drôle; des fois, ça l'est moins. Merci.

M. Roy (Fabien) : Merci beaucoup. Alors, on va maintenant donner la parole à M. Gilles Houde, qui fut député du Parti libéral dans la circonscription de Fabre de 1966 à 1976. M. Houde.

**CONFÉRENCE DE
M. GILLES HOUDE
Ancien parlementaire**

M. Houde (Gilles) : Merci beaucoup, M. Fabien Roy. Mes chers amis, merci. Merci aux organisateurs de l'Assemblée nationale et de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant pour cette merveilleuse organisation.

Tout le monde a dit que les journalistes de la Tribune, de la galerie, comme on disait dans notre temps, sont des gens très, très, très occupés. Madame vient de dire qu'elle, comme députée en région, elle est également très occupée, qu'elle a beaucoup de choses à faire, mais elle a parlé d'attaché de presse. Nous, dans notre temps, on n'avait même pas ça, on n'avait même pas droit à un bureau, et, ici même dans le parlement, nous étions trois et quatre par bureau.

J'ai vécu les deux côtés : J'ai vécu le côté journaliste et le côté député, et secrétaire parlementaire, mais responsable du Haut-Commissariat à la jeunesse et aux sports. Les journalistes de la presse nationale, ce qu'on appelait la grande galerie, ici, dans notre temps, ils sont là pour couvrir les activités du Parlement. Tout le monde a dit, depuis Gilles Lesage, vendredi soir, en passant par Laurent Laplante et tous les conférenciers, tout le monde a admis que c'était aujourd'hui plus juste de dire : Tribune de la presse parlementaire et gouvernementale, donc élargir le mandat, parce que c'est épouvantable.

Il y a tellement d'activités, nombreuses, variées, que le moins bon, imaginez, le moins bon des journalistes ici manque de temps d'antenne pour ce qu'il voudrait dire à la radio et à la télévision. Imaginez ceux qui sont bons, les meilleurs!

Celui de la presse écrite est limité par le nombre de lignes que son journal lui commande. La galerie, la Tribune couvre quoi, ici? D'abord les sujets à caractère provincial, national et même international débattus dans la journée. La période de questions dure au moins une heure, vous avez 10, 15, 20 questions qui sont posées, ça fait de la matière.

En plus, il y a les sujets urgents et imprévus, par exemple : une catastrophe; un décès; une grève; une contestation à la porte du gouvernement; des manifestations de toutes sortes; ajoutons certaines conférences de nouvelles importantes; quelques déclarations de vedettes et de favoris — des liaisons dangereuses, disait Gilles Lesage — c'est évident qu'il y a des députés et des parlementaires qui deviennent un petit peu chouchoutés par des membres de la galerie. Sans compter la présence aussi parfois au parlement de personnages, de chefs d'État étrangers. Tout ça pour vous dire qu'être journaliste là-haut, à la galerie, ce n'est pas toujours très, très facile. La matière, ça leur sort par les oreilles, et ils ne sont pas tellement nombreux.

Heureusement qu'il y a le Journal des débats, heureusement qu'il y a la télévision maintenant en Chambre, ça n'existait pas dans notre temps. Heureusement qu'il y a de grandes agences ou, enfin, La Presse canadienne qui est présente, qui peut faire des résumés puis envoyer ça un peu partout.

Mais essayez de vous imaginer le député que l'on dit ordinaire, essayez de vous imaginer le député d'arrière-ban, comme on l'appelle, essayez de vous imaginer combien c'est difficile, c'est presque un miracle d'obtenir deux lignes dans un éditorial. Moi, j'ai vu des députés, Fabien et d'autres, Denis est là, Denis Harvey, c'était une jouissance avec un grand « J » s'ils avaient deux, trois lignes dans un éditorial, dans le temps, dans Le Devoir, signé de Claude Ryan. C'était un exploit que d'avoir deux lignes, que d'avoir son nom. Et pourtant, il y avait beaucoup de vedettes qui rêvaient à ça.

Imaginez le simple, modeste député; depuis vendredi soir, il y a des représentants d'à peu près tous les cégeps du Québec qui sont ici, il n'y a pas de session, le hockey n'est pas commencé, on n'est pas pendant la série mondiale. Il y a plein d'anciens ministres, de chefs de parti, de députés actuels, de ministres actuels qui sont ici. Il y a quand même une crème, il y a des vedettes dans cette salle, ou d'anciennes vedettes. Et pourtant, on peut compter sur les doigts de la main le nombre de

lignes ou le nombre de fois à la radio, à la télévision et dans les journaux, depuis vendredi soir, où on a parlé de ce colloque. Moi, je n'ai encore rien vu. Je n'ai pas vu de foule, encore, de journalistes. Même ce matin, il y avait un patron du Soleil, il n'y a même pas un de ses joueurs qui est venu l'encourager, à ce que je sache. On a une conférencière qui est de Radio-Canada. Je n'ai pas encore vu votre micro. Tout ça pour vous dire que, si même nous ici, avec le vice-président de l'Assemblée nationale... heureusement, il y a trois, peut-être quatre — comme on disait en bon Québécois — “kodak”, mais qui sont en fonction à cause de l'Assemblée nationale. Donc, ce n'est pas facile.

Et, ce qui m'a surpris également dans tout ce qu'on a entendu, je pense que c'est Laurent Laplante, Gilles Lesage, Florian Sauvageau, enfin, les trois l'ont dit... Il y a ici même, à l'Assemblée nationale — imaginez dans la population en général! — il y a une espèce de mépris vis-à-vis des parlementaires dits ordinaires, des “backbenchers”.

Et je vais vous dire quelque chose qui va peut-être vous surprendre. La très grande majorité des parlementaires, avec à peine quelques exceptions, sont des gens dévoués, des gens honnêtes... Très, très peu de parlementaires, en 125 ans ou 150 ans, qui sont devenus riches, et ça inclut les premiers ministres aussi. Je ne vous parle pas des “power beyond the throne”. La grande majorité des parlementaires sont des gens compétents, préoccupés non seulement par les intérêts de leurs circonscriptions respectives, mais très souvent aussi par le mieux-être de l'ensemble du Québec. Des députés, aussi, qui deviennent des spécialistes, spécialistes des problèmes, des besoins et des solutions non seulement pour leur circonscription, mais aussi pour toute leur région.

Des spécialistes, parfois, dans des sujets extrêmement pointus. Je connais des députés qui sont devenus des vrais spécialistes, aussi bons et aussi honnêtes que n'importe qui à Hydro-Québec dans toutes les questions du verglas. J'en connais qui sont des experts dans la question des parcs, des parlementaires de tous les partis. J'en connais qui sont des experts dans les questions des CLSC. Souvent, en plus, un parlementaire arrive ici avec un bagage important sur le plan professionnel. Il est déjà, en arrivant ici, un expert dans un domaine particulier qui apporte ici des idées, des suggestions, des solutions de grande valeur non seulement pour le Québec, mais aussi pour l'ensemble du pays.

Je vous raconte deux anecdotes. Quand j'étais ici, on avait un collègue, c'était un médecin grand spécialiste de la médecine familiale. Il s'occupait du vrai monde, du peuple, des vrais malades dans un quartier populaire, ici même à Québec, et je l'ai vu pleurer un jour dans un caucus, parce que ce gars-là avait accumulé des bagages énormes. Il pleurait pourquoi? Ça faisait je ne sais pas combien de mois qu'il était député, il était entré ici avec la bonne volonté de servir sa circonscription, les citoyens de sa circonscription, d'apporter ses connaissances médicales, et il n'avait jamais été consulté, même pas une seule fois, même pas un coup de téléphone par le ministre de la Santé. Drôlement frustrant!

Puis j'en connais un autre, il est décédé, c'est Omer Dionne, son nom. On l'appelait : Omer la patate. Tout ce qu'on savait de lui, c'est que c'était un bon paysan qui cultivait la pomme de terre et qui avait de l'argent. Jamais, jamais, jamais il ne disait un mot, et un jour, comme ça se passait au Parlementaire, après deux, trois verres de vin, tout le monde poussait mon Omer : Fais-donc un discours, Omer. Fais-en donc un une fois, un bon discours. Il dit : Oui, la semaine prochaine. Il s'est préparé. Omer Dionne a fait — que Dieu ait pitié de son âme! — un discours à l'Assemblée nationale où les sièges étaient à peu près tous vides. Au bout de 10 ou 15 minutes, tout le monde revenait se rasseoir, et — en tout cas, je le dis comme ça, de mémoire — le discours d'Omer Dionne, le roi de la patate, a été publié, je pense, à travers tout le Canada dans à peu près toutes les revues scientifiques. Concernant la pomme de terre, c'était un champion, un expert, mais un modeste parlementaire.

Quoi faire, alors, pour faire réagir, quoi faire pour qu'un parlementaire puisse arriver à sensibiliser un peu une vedette du journalisme? Que faire, quand on pense à tous les efforts qui sont faits pour très peu — madame l'a dit — très peu de retombées médiatiques? Alors, je rappellerai aux jeunes professeurs que c'est oui, évidemment, la réponse à la question sur la presse régionale, mais j'ajoute la presse locale. Parce que, chez nous, on dit : Quand on fait la comparaison entre Le Reflet du Lac de Magog — j'habite Orford — et La Tribune et La Voix de l'Est qui sont des quotidiens, ce sont deux mondes. Faire cette distinction, c'est drôlement important. Et je rappellerai aux professeurs de science politique qui ont souvent parlé des parlementaires : Devenir parlementaire, ce n'est pas un concours d'humilité. Un homme public, cessons de l'appeler “kid kodak”, ça fait partie de sa job d'être vu, revu, photographié, d'être à quelque part dans les journaux, à la télévision ou à la radio. Si ce n'est pas possible ici — parce qu'il y a trop de vedettes, il y a trop d'événements, je ne reviens pas là-dessus — que reste-t-il à faire pour ce parlementaire?, et je rejoins mon ami de La Voix de l'Est.

Il faut que le parlementaire comprenne qu'il y a chez lui, partout au Québec, une presse locale et une presse régionale importantes. La Tribune, c'est important, Le Nouvelliste, c'est important, et le parlementaire se doit d'apprivoiser, dans un premier temps, tout ce beau monde. Par exemple, il faut, au point de départ, non seulement avec les journalistes de ces

médias locaux, mais aussi avec la direction, entretenir des contacts fraternels, il faut aller au moins une fois se présenter chez le propriétaire du journal, et dire : Mon nom est Gilles, je viens d'être élu dans Fabre, bon, avec qui vous voulez que je fasse affaire quand j'ai un communiqué ou quelque chose à dire? Dans une région, on peut offrir ses services pour une petite chronique en tant que député, Votre député vous parle, vous écrit, toutes les semaines, on peut faire connaître ses nominations, faire parvenir régulièrement des extraits du Journal des débats, faire publier des photos discrètes de ses déplacements, bien utiliser la télévision communautaire.

Saviez-vous qu'il y a à peu près 60 %, dit-on, des gens, dans un patelin x, y, z, qui écoutent la télévision communautaire? Moi, j'ai trois émissions par semaine à Magog. Cela a commencé avec Cogeco, j'ai fait Passeport sourire, 20 demi-heures sur la France de l'ouest, Vidéotron de Sherbrooke l'a emprunté, ils trouvaient ça amusant, et finalement la chaîne Savoir aussi; six fois par semaine, Savoir passe la même émission. C'est "kid kodak", hein! Six fois! Partout où je vais, il y a quelqu'un qui dit : Aïe, Gilles, je t'ai vu à la télévision hier soir; l'autre dit : Non, c'était hier matin, l'autre : Non, c'était hier après-midi. Six fois par semaine que ça passe!

Aujourd'hui, les gens zappent. Donc, il faut utiliser sa télévision communautaire, sa radio communautaire, il faut parler à tous ces gens-là. J'ajoute les publications multiples. Les professionnels, le jeune parlementaire, vos futurs étudiants, vous-même peut-être qui aspirez un jour à être parlementaire, c'est difficile de faire la manchette de La Presse, c'est difficile d'être dans Le Devoir ou, je ne sais pas, Le Soleil; il y a mille et un autres moyens, tout le monde le dit, mais il faut que le parlementaire fasse un effort.

Conclusion : Oui la presse régionale et locale, un atout important qui complète et souvent compense amplement la non-visibilité du travail d'un parlementaire, ici, à cause de la grande presse. Le parlementaire se doit de devenir un atout important pour la presse régionale. Ce n'est pas à sens unique, ça, il faut que le parlementaire devienne un atout pour ces journalistes. Il faut aussi que le parlementaire ne se prenne pas pour une diva. Il faut que le parlementaire sache apprécier, remercier et considérer le plus modeste des journalistes, et cela, même en présence de journalistes vedettes de la galerie. Je m'explique. Vous êtes dans votre circonscription, à Saint-Clinclin. Vous avez trois ou quatre journalistes de votre radio locale, de votre télévision locale puis de votre petit journal local. Tout à coup arrive un grand personnage de la Tribune, directement de Québec. Là, tout d'un coup, on laisse tomber nos trois, quatre "chums", nos plus fidèles journalistes, puis là on est à quatre pattes, pour ne pas dire à plat ventre, devant le génie qui apparaît tout d'un coup de la galerie. Il ne faut pas faire ça. Il faut garder nos amis tout le temps. Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

Enfin, le parlementaire d'aujourd'hui doit constamment se rappeler, et j'insiste, que les journalistes d'aujourd'hui, quel que soit le village le plus reculé, il faut que le parlementaire se rappelle que ces journalistes-là aujourd'hui sont jeunes, de mieux en mieux formés, cultivés, renseignés, ils ont fait le tour du monde, souvent, entre le cégep puis l'université, ils ont fréquenté l'Office franco-québécois pour la jeunesse, Québec-France, France-Québec; ce ne sont pas des deux de pique parce qu'ils sont à Saint-Clinclin. C'est ça qu'il faut qu'il se rappelle très souvent, le parlementaire.

Et cela, aussi, c'est vrai dans les médias. Il en est de même pour un très grand nombre de lecteurs. Le lecteur qui lit Le reflet du Lac, chez nous, il ne lira pas des conneries sans rouspéter si je lui écris des conneries, même si c'est Le reflet du Lac. Il y a des gens drôlement cultivés... L'Université du troisième âge, à Sherbrooke, c'est plein de pépés comme moi qui suivent des cours. Donc, les gens, on doit les respecter. Tout le monde a parlé du citoyen, c'est un exemple de respect vis-à-vis de nos citoyens, et cela, aussi dans les médias régionaux. Attention, donc, aux conneries et à la partisanerie à outrance. Merci de m'avoir écouté si religieusement.

M. Roy (Fabien) : Merci beaucoup, M. Houde. Vous comprenez maintenant pourquoi il y avait des débats parfois, à l'Assemblée nationale, qui étaient extrêmement intéressants.

Alors, sans plus tarder, j'inviterais maintenant M. Luc Larochelle, qui est journaliste depuis 15 ans à la station de radio CHLT de Sherbrooke. M. Larochelle.

**CONFÉRENCE DE
M. LUC LAROCHELLE
Journaliste à la station de radio
CHLT de Sherbrooke**

M. Larochelle (Luc) : M. le Président, merci beaucoup. C'est plus rassurant, après avoir entendu M. Houde dire qu'il y a des parlementaires qui ne sont même pas appréciés à leur juste mesure dans leur propre parti et par leur propre chef, de venir raconter jusqu'à quel point ces gens-là, à mon humble avis, vont être de moins en moins appréciés de leurs propres commettants. Je ne veux pas porter de jugement de valeur ni de discrédit sur la fonction même, mais je veux qu'ensemble on essaie, avec les idées que vous allez pouvoir apporter aussi, de regarder cette dynamique qui est en mouvance et qui fait en sorte que le pouvoir des députés, à mon avis, des parlementaires — qu'ils soient à Ottawa ou à Québec — est en train de se diluer, qu'il n'a pas fini de se diluer, parce que le Québec des régions est en train de se mettre en place. Et tout cela a été accentué par la période d'assainissement des finances publiques.

Ce dont je vais vous faire part, ce ne sont pas de grandes études scientifiques, ce sont plutôt des observations dans mon travail quotidien et également des changements qu'on a apportés à notre propre travail, pour traduire jusqu'à quel point le rôle du député va être, à mon avis, de plus en plus effacé.

On a beaucoup parlé, depuis vendredi soir, des décisions qui sont prises à partir d'ici, à partir de Québec. Première phase d'information : Celle qui relève de la presse parlementaire où un ministre expose les grandes réformes et où M. Rochon annonce ici qu'on va couper 4 000 000 000 \$ dans le réseau de la santé. Ceux qui, à l'autre bout, vivent avec les exécutants, ceux qui prennent les décisions, à savoir où on va les couper, ces 4 000 000 000 \$ là, ce sont des gens des régions.

J'ai l'avantage, par rapport à la fameuse ligne de 30 ans qu'on a fixée, d'avoir commencé juste avant 30 ans puis d'avoir aujourd'hui un peu plus que 30 ans. Alors, j'ai à la fois parlé avec du monde ordinaire puis à la fois parlé avec des gens de la classe politique. Je n'arrive pas à comprendre comment il se fait qu'on se questionne sur la dévalorisation du rôle du député quand, à partir même des décisions prises au cours des dernières années, on a envoyé le pouvoir dans les régions et comment on a envoyé ce pouvoir-là dans les régions par les mauvaises nouvelles, en commençant par Ottawa, on a dit : On va pelleter le déficit dans les provinces. Puis les provinces ont dit : On va pelleter ça dans les régions. Les gens de Québec ne décident à peu près plus rien, puis ils se demandent après ça pourquoi ils n'ont plus grand-chose à dire!

Quand on se reporte aux années soixante-dix — et je ne veux pas ramener le rôle des députés, je le considère beaucoup plus que ça, au seul fait qu'ils distribuaient des chèques — il reste un fait, c'est que des députés accompagnant des directeurs généraux d'hôpitaux, expliquant comment on allait faire pour couper l'équivalent d'un hôpital, je n'en ai pas vu souvent. Et je ne sais pas si dans votre région, M^{me} Doyer, ça s'est fait ainsi, mais quand un directeur de régie régionale de santé ou un directeur général d'hôpital annonce comment on va faire pour fusionner trois établissements en un seul hôpital et garder juste deux pavillons — mais on ne ferme pas un hôpital — il n'y a pas beaucoup de députés qui sont là pour venir nous expliquer comment ça se fait.

Moi, je n'ai pas trouvé un député, pas encore un, qui soit venu sur la place publique, pour défendre son gouvernement, pour dire : Écoutez, regardez comment c'est compliqué. Ce n'est pas une question d'entrée d'argent, c'est une question de réorganisation. Je n'ai pas trouvé un député du gouvernement péquiste, à l'heure actuelle, pour expliquer ça. Puis je n'ai pas trouvé non plus de députés libéraux pour venir dire que peut-être que s'ils avaient été au pouvoir, pour que ça aille mieux, au moins au nom du patient on aurait rasé les conventions collectives puis on serait reparti à zéro, parce que la réalité, c'est que tout le monde bouge tout le monde à l'heure actuelle. Tu bouges un pion, tu en déplaces un autre parce que l'autre qui vient de se faire déplacer, qui s'en va de nuit, il veut aller de jour, puis il s'en va dans un autre département. Mais, du côté des parlementaires eux-mêmes, on se limite à dire que tout le débat sur la santé à l'heure actuelle, c'est combien il y a de patients en attente puis à quel rythme ça va.

Tout ça fait en sorte qu'il n'y a pas juste les journalistes qui se sont demandé quel était devenu le pouvoir réel des politiciens depuis qu'au cours des dernières années on a moins de chèques à distribuer et depuis qu'on gère davantage la décroissance que la croissance. Je vous avoue que j'étais assez abasourdi cette semaine d'entendre, à la conférence économique de l'Estrie, un des employeurs les plus influents de Sherbrooke dire carrément aux politiciens — il visait plus les gens du palier municipal parce que c'était l'organisme de développement qui organisait la rencontre : Tassez-vous de là. Le peu d'argent que vous avez à distribuer, on va gérer ça, nous, on va engager notre crédibilité de créateur d'emplois, puis ça vaut sûrement la crédibilité des politiciens. Tassez-vous de là, il n'y a plus rien à distribuer.

Et, dans notre travail véritable de journalistes, je vous dirai qu'on est rendu à couvrir les régies régionales de la santé, ce qu'on ne faisait pas il y a cinq ou dix ans de la même façon, parce que ce sont elles qui vont décider comment les 4 000 000 000 \$ de M. Rochon, comment on va gérer ça localement. Et ce qu'on dit, c'est aussi vrai pour les écoles, c'est aussi vrai pour les garderies à 5 \$. J'ai entendu ici beaucoup de gens du milieu universitaire défendre la nécessité d'aller à fond dans les grandes questions de développement puis de pousser davantage les journalistes. Peut-être avez-vous eu écho, malgré que c'était une grande crainte que les gens de Sherbrooke avaient, peut-être avez-vous entendu parler de la crise qui a secoué l'administration de l'Université de Sherbrooke, crise épouvantable où il y a eu pratiquement un putsch, où des gens voulaient la tête du recteur qui aurait outrepassé ses fonctions. Et, quand les journalistes ont voulu se mettre le nez dans une digne institution financée avec les deniers publics, on s'est fait rappeler que c'est une corporation privée, l'Université de Sherbrooke, que les conseils d'administration sont privés et que tout ça allait se régler en privé. Et je n'ai entendu personne au sein de la communauté universitaire manifester pour que les journalistes puissent aller tendre l'oreille, ne serait-ce qu'une fois dans leur vie, sur la façon dont les augustes universitaires débattent de leurs petits problèmes entre eux. Et ça, c'est la réalité.

Les gouvernements des régions se sont mis en place tant et si bien que les députés, à mon humble avis, qu'ils soient à Ottawa ou à Québec, sont devenus des acteurs ayant beaucoup moins d'influence. Aujourd'hui, si votre voisin coupe trop d'arbres dans sa forêt, vous ne montez plus à Québec voir le ministre des Forêts, vous allez dans votre MRC et vous allez faire appliquer le schéma d'aménagement.

Quand les effets de la réforme dans le réseau de la santé se font sentir chez vous, vous allez à votre régie régionale de la santé. Oui, vous venez voir le ministre quand il passe de temps en temps puis vous lui racontez ce qui ne va pas, mais, au-delà de ça, le pouvoir local s'est mis en place. Les municipalités se sont déployées avec des rôles de plus en plus élargis pour gérer absolument tout ce qui leur est venu de Québec et d'Ottawa.

Je conclurai, parce que j'aimerais plutôt qu'on ouvre une période d'échange par la suite, je conclurai simplement en disant : Je ne suis pas certain que les gens, les parlementaires tant à Ottawa qu'à Québec, avaient vu cet effet pervers au moment où le malheur a frappé voulant qu'on soit obligé de couper les vivres aux provinces, du côté fédéral, et qu'on soit obligé de couper les vivres, malheureusement, aux municipalités puis aux régies de la santé puis à tout le monde dans les régions, quand il a fallu prendre des décisions ici, à l'Assemblée nationale, à Québec. Je ne voudrais surtout pas être député fédéral, surtout pas. Et, avant longtemps, au rythme où s'effrite le pouvoir politique, je pense même que les députés provinciaux auront beaucoup de difficulté à se faire valoir, non pas comme individus mais à faire valoir leur rôle d'acteur principal tel qu'il était il y a 25 ans quand ils se font dire par leur propre communauté des affaires : Écoutez, pour le peu que vous avez à distribuer, là, tassez-vous donc.

Alors, c'était l'essence de mon propos. Je vous remercie beaucoup, M. le Président, et je vous remercie beaucoup de l'invitation, aussi.

M. Roy (Fabien) : Merci beaucoup, M. Larochelle. Alors, c'est au tour maintenant de M. David Penven, qui est rédacteur en chef au Journal de Saint-Bruno. À vous la parole!

**CONFÉRENCE DE
M. DAVID PENVEN
Journaliste
Rédacteur en chef du
Journal de Saint-Bruno**

M. Penven (David) : Merci. Je ne m'attendais pas à une si grande réunion de famille lorsqu'on m'a lancé l'invitation, et ça fait toujours plaisir. Moi, je suis rédacteur en chef au Journal de Saint-Bruno depuis deux ans. Auparavant j'ai occupé des fonctions similaires au Journal de Chambly durant six ans. Et j'étais content que M^{me} Doyer fasse la distinction entre la presse régionale quotidienne et les hebdomadaires, qui sont deux mondes différents, c'est vraiment le jour et la nuit.

Si les jeunes journalistes sont peut-être mieux formés aujourd'hui, on est toujours un peu le parent pauvre de la presse en matière d'information, parent pauvre en matière de ressources salariales, de ressources de recherche et de tout ce que vous voulez. Je ne veux pas non plus être trop méchant, parce que je n'ai pas envie d'être chômeur lundi prochain.

Cela dit, je vais essayer de répondre à la question, qui est assez embêtante. Si je réponds : Oui, la presse régionale est un atout pour les parlementaires, c'est comme si je dis que, d'office, je ne remplis pas mon rôle de chien de garde comme rédacteur en chef et journaliste. Mais pourtant, ce que je vais dire se base strictement sur mon expérience à moi. J'exclus les quotidiens, j'exclus aussi les hebdomadaires vendus; je ne sais pas si vous en avez dans votre région, mais nous, à Saint-Charles-sur-Richelieu, on a Le Canada français, qui est un hebdomadaire vendu, et on a le Courier de Saint-Hyacinthe qui est, je crois, le plus vieux hebdomadaire au Québec.

En premier lieu, pour comprendre ce qui se passe dans la salle de rédaction d'un hebdo, c'est que c'est tout petit. Je suis le seul employé à temps plein; j'ai une journaliste à temps partiel; je fais les photos, la mise en page, les entrevues, les relations publiques et parfois un peu de vente : ce n'est pas dans le sens commissionné, mais plutôt, par exemple, pour un organisme communautaire qui voudrait s'acheter de l'annonce. Alors, c'est un peu tout ça à la fois. Nous sommes des journalistes généralistes, c'est-à-dire qu'on touche à toutes les sections : culturelle, sportive, politique, municipale et autres.

Nous sommes des hebdomadaires gratuits, et on vit uniquement, évidemment, de nos revenus publicitaires, et ce n'est pas l'actualité qui détermine le nombre de pages que je produis, mais vraiment la rentrée des annonces publicitaires dans mon journal. Si, une semaine, je fais 32 pages, ce n'est pas parce que j'ai de l'actualité pour 32 pages, c'est que j'ai de l'annonce vendue pour 32 pages; ça, il faut se le dire. Le contenu publicitaire est d'environ 80 %, 85 %, dans le meilleur des cas 75 %. À cela, vous ajoutez les communiqués qu'on doit publier de nos organismes locaux, les chroniques de toutes sortes et les articles signés. Évidemment, notre priorité, ce sont les articles signés, parce que nous, on est vraiment ce qu'on appelle des hebdomadaires d'information, et non des hebdomadaires communautaires; parfois, on a tendance à confondre les deux genres.

Alors, donc, c'est ça. On est des journalistes généralistes, on doit tout couvrir. On n'a pas nécessairement de volets ou de pages comme dans les quotidiens régionaux et les quotidiens; il n'y a pas de section politique dans mon journal. Il y a une demi-page culturelle, il y a un petit quart de page dans les sports, et le reste de l'actualité est local.

Alors, si le député, qu'il soit ministre ou non — par exemple, moi, j'ai la chance ou non, ça dépend de certains moments, d'avoir la ministre Beaudoin dans ma circonscription — alors, si, dans les villes de Saint-Bruno et Saint-Basile-le-Grand, dans la circonscription, il ne se passe pas grand-chose pour la députée, peu importe la fonction qu'elle occupe, on ne pourra vraiment pas parler d'elle dans mon hebdo, parce que, nous, ce qui nous intéresse, ce sont les informations locales, locales et locales. Et ça, des fois, les politiciens, et même les organismes régionaux — ceux de Montréal, de Longueuil — qui nous envoient des communiqués, ont toujours de la difficulté à comprendre que, nous, ce qu'on veut publier, c'est vraiment la nouvelle qui est très locale, qui touche les lecteurs de Saint-Bruno et de Saint-Basile.

Alors, évidemment, dans Saint-Bruno et Saint-Basile, pour M^{me} Beaudoin ou pour d'autres politiciens, il n'y a pas vraiment d'enjeux majeurs comme tels. Ce sont des villes proches de la Rive-Sud, à moins de 10 minutes de la ville de

Montréal. On a parlé un peu de nous autres durant la tempête de verglas. Mais sinon, il n'y a pas grand-chose pour la ministre Beaudoin. Saint-Bruno est une ville de banlieusards dont le prix moyen des maisons est de 143 000 \$; beaucoup de cadres, beaucoup de professeurs, beaucoup d'enseignants. C'est une ville qui est développée, sur le plan domiciliaire, à 98 %. Donc, il n'y a pas d'enjeux sociaux comme tels.

Alors, c'est sûr que pour un député qui a ces deux villes-là à couvrir, ce n'est pas facile d'être toujours visible dans mon hebdo. C'est sûr que parfois on veut lui tendre le micro ou le magnétophone pour lui demander son avis sur — je ne sais pas, moi — l'avis juridique de la Cour suprême ou sur le pelletage de 375 000 000 \$ du gouvernement. Mais, même là, en raison de la ligne de parti, si je demande l'avis d'un ministre ou d'un député, peu importe, ce sera toujours le même propos que celui de son collègue ou que celui du premier ministre. Donc, il n'y a pas vraiment de grande variation dans les propos.

On essaie quelquefois de donner la parole, mais ce n'est pas toujours facile à faire. Je ne sais pas si c'est pour ces raisons-là que M^{me} Lucienne Robillard, l'ancienne ministre de l'Éducation — qui était députée de ma circonscription quand j'étais à Chambly — ou M^{me} Beaudoin ont senti le besoin, à un moment donné, d'inviter les médias régionaux à une journée à Québec, histoire de raffermir les liens publics, parce que leur défi chaque semaine, c'est : Comment faire parler de moi par les journalistes? C'est sûr que chaque député, dans un hebdo, va toujours acheter son quart de page et sa chronique; ça, les députés le font déjà. Je pense que, dans tous les hebdos du Québec, il y a toujours eu un mot du député, soit une fois par mois, une fois par semaine. C'est une chronique qu'ils signent, ils achètent carrément de l'annonce, de l'espace publicitaire, et ils vont parler un peu des débats locaux. Mais des débats, il n'y en a pas tant que ça. C'est sûr qu'un député, dans sa circonscription et surtout ses attachés politiques vont faire un travail qui est quotidien mais qui est un travail dans l'ombre.

L'autre jour, je parlais au député fédéral Lebel — je couvre la ville de Saint-Basile — puis, une fois, je suis allé le voir avec deux autres rédacteurs en chef. On l'a rencontré un an après son élection, puis on a dit : M. Lebel, ça fait un an que vous êtes élu, ça fait un an qu'il y a trois hebdo, qu'on vous couvre puis on ne sait pas quoi écrire sur vous, il ne se passe jamais rien. Et M. Lebel, de me dire : Bien, écoute David, les trois quarts de ma job se font à Ottawa. C'est du travail de bureau. Bon, je siège à des commissions d'étude, je rédige telle chose pour tel rapport.

Donc, sur le plan local, s'il n'y a pas de problème — c'est bête à dire mais c'est comme ça que, moi, je vois la chose — tu ne peux pas parler de ton député.

Bon, c'est sûr, M^{me} Beaudoin, j'en parle lorsqu'elle donne une enveloppe budgétaire au maire de Saint-Bruno pour le centre socioculturel, c'est grâce au gouvernement du Québec, puis un peu au gouvernement fédéral aussi, qu'on a un beau centre. Bon, on voit la photo protocolaire d'usage, on va faire un petit papier là-dessus. Mais, quand le dossier va bien, est bien huilé, je ne suis pas pour parler à chaque fois du centre socioculturel.

Même chose, les BPC, bon, on en parle. C'est à cause de ça, même, qu'on connaît Saint-Basile, au grand malheur du maire Gagnon. Mais là ça va bien, les BPC partent. Je ne peux pas faire un quart de page chaque semaine : On remercie la députée, M^{me} Beaudoin, les instances du gouvernement qui, après 10 ans et je ne sais plus combien de millions de dollars, ont décidé de gérer la crise des BPC comme du monde. Tu l'as dit une fois, c'est tout, c'est beau mais c'est fini.

Puis il y a peut-être aussi quelque chose, d'après le sondage de la SPGQ effectué en 1995. On dit que les journalistes dans la presse hebdomadaire sont des jeunes dans la trentaine, alors, après les baby boomers là... C'est bien personnel ce que je vais vous dire mais je pense qu'on est peut-être un peu désabusé de la chose politique.

Donc, c'est sûr qu'on "bitche" un peu en gang — je parle de mes collègues — quand on dit : Tel député vient de voir telle chose. Ah bon! C'est quoi sa salade qu'il vient nous vendre? Mea culpa. Il faut le dire. Ne pas le dire serait hypocrite. C'est sûr, on est attentif.

Cependant, qu'un député ou un ministre vienne nous voir, ça, on va faire le travail sérieusement. Mais, à cause du manque de ressources, il n'y a pas d'analyse critique. On rapporte juste la nouvelle. Oui, on lit des communiqués. Non, on n'enlève pas les noms, par contre.

Parfois, on a plus de liens étroits non pas avec le député mais avec l'attaché politique, parce que, oui, il y a des journalistes qui rêvent de devenir attachés politiques, puis des fois, même dans nos hebdo, on est 15 journaux, on se demande : Est-ce qu'il était attaché politique d'un tel? Puis, ah! il est rendu journaliste. Prochaine élection, il n'est plus là, il est

rendu attaché politique de nouveau. Oui, il y en a. Ça, c'est vrai, ce n'est pas une légende urbaine. Alors, des fois, on est plus "chums" ou amis avec les attachés politiques du député puis, des fois, on met des choses au clair avec eux. Des fois, on règle des dossiers, des fois, on n'a même pas besoin de faire de papier, on s'informe auprès d'eux. Ou des fois, ils vont nous parler de dossiers régionaux en matière de chômage, d'emploi, tout ça. Puis là, on va faire : Ouf! Tiens David, je t'apporte le rapport, tu le liras à tête reposée. Non, je ne peux pas lire à tête reposée, ton rapport, je peux juste lire le premier paragraphe puis c'est tout. Pourquoi? Pas par mauvaise volonté. Parce que la structure des hebdomadaires fait qu'on est un, deux maximum, et qu'en quatre jours, je vais produire un journal tiré à 14 000 copies.

Qu'il y ait publicité ou non, moi, je sais qu'il faut qu'il soit bien fait, il ne faut pas que je me trompe, il faut qu'il soit attrayant, il faut qu'il soit lu. Alors, c'est bien évident que, quand des députés ou des ministres m'apportent des dossiers, ils savent très bien que je n'aurai pas le temps de les traiter. Ce n'est pas une excuse, ce n'est pas une défaite, c'est une réalité avec laquelle je dois composer... il y a peut-être 230 hebdomadaires au Québec, c'est à peu près la même réalité que l'on vit. C'est sûr que je travaille.

Heureusement, pour nos 15 journaux, on a un directeur de l'information qui peut nous ramener à l'ordre de temps en temps, qui dit : Toi, tu es rédacteur en chef de tel journal, là. Oups! Attention, là, tu as pris peut-être la mauvaise direction, et tout ça. Pas en ce qui concerne le contenu idéologique mais au point de vue vraiment professoral, pédagogique. Bon, tant mieux! Mais ce n'est pas tous les hebdomadaires non plus qui ont ces ressources-là.

Alors, quand on parle de politique, on ne sait pas trop quoi faire au juste, on essaie de faire de notre mieux, on essaie de parler des dossiers, mais encore faut-il qu'il y ait... Moi, je n'ai pas de porcheries dans mon coin. Comme je vous l'ai dit, les BPC, c'est terminé; Saint-Bruno, c'est une ville où, en termes de ressources, il n'y a plus rien. C'est une ville, il faut le dire, aux allures bourgeoises — ce n'est pas non plus se tirer une balle dans le pied que d'affirmer cela.

Alors, c'est sûr que dans mon coin, pour les deux villes que je couvre bien, peu importe que la députée soit ministre, peu importe son rôle, elle n'aura jamais le feu des projecteurs dans mon hebdomadaire, c'est bien évident. Aussi, je reviens à ma réponse, c'est que je crois que, oui, on est un avantage pour les parlementaires, dans les conditions que je viens de vous nommer. Est-ce qu'il y aurait place à l'amélioration? Oui, mais je ne pense pas que les conditions dans les hebdomadaires, pour des questions de rentabilité, vont changer du jour au lendemain.

Alors, pour ça, je tiens vraiment à faire la distinction, c'est vraiment le jour et la nuit, quand vous lisez un quotidien régional puis un hebdomadaire, ce n'est pas la même dynamique, ce ne sont pas les mêmes ressources. Puis notre problème c'est qu'à force d'être généraliste, comme journaliste, de toucher à toutes les choses, oui, on développe une certaine agilité, une certaine polyvalence, mais on ne peut pas se spécialiser, on dilue un peu notre savoir. Pendant que je tape un texte pour Mme Beaudoin, j'ai mon texte de sport pour le bantam-peewee — je n'ai jamais fait de hockey de ma vie en plus, ça paraît — je confonds toutes les ligues. J'ai hâte que mon fils grandisse pour qu'il soit membre d'un club de hockey.

À un moment donné, pendant que tu fais ça, tu règles aussi des cas. M. Penven, vous n'avez pas passé mon communiqué. Tu passes une demi-heure avec madame Unetelle à lui expliquer qu'il n'y avait pas de place pour passer son communiqué. Parce que tu ne l'as pas passé, c'est de ta faute si son organisme va mal. Ce n'est pas toujours facile. C'est un travail que j'adore, parce que je dirais qu'il y a un côté missionnaire dans la presse hebdomadaire. Mais il ne faut pas t'attendre à une église, à moins que le rédacteur en chef adore la politique. Ah! c'est sûr que tu peux trouver plus de politique, puis je t'explique là-dessus pour conclure.

Quand le rédacteur en chef est vraiment le seul maître à bord après Dieu dans un hebdomadaire, s'il adore la politique, dans ton hebdomadaire, le quartier a droit à plus de politique. À Montréal, quand j'ai fait ma maîtrise, je tombe sur une fille qui adore la culture, alors son hebdomadaire, je pense, a quatre ou cinq articles culturels, un ou deux politiques, puis pas du tout de municipal. Chaque rédacteur en chef, qu'il le veuille ou non, comme il est seul, son directeur lui dit : Écoute, fais-moi pas d'ennuis, puis continue, mon grand. C'est sûr qu'à un moment donné on donne la coloration à l'hebdomadaire. Alors, si vous tombez sur le rédacteur en chef d'un hebdomadaire qui est passionné par la politique, c'est sûr qu'il va prendre les moyens, le temps qu'il faut aussi, évidemment, qui est limité, pour parler davantage de politique.

Moi, j'ai un petit dada, c'est la culture. Tout est bien, je me fais un honneur, à chaque semaine, d'avoir ma demi-page culturelle, puis je me trouve des événements. J'ai un collègue qui a travaillé dans les quotidiens de la région de Québec. Alors, lui, il maîtrise mieux les dossiers régionaux que moi, il a une expérience de tous les débats en ce qui a trait à la région. Il est au courant de toutes les structures publiques et parapubliques.

Alors, c'est ça. En conclusion, c'est oui, mais un oui de constat, tout simplement.

M. Roy (Fabien) : Merci beaucoup, M. Penven. Maintenant, on va passer à notre cinquième conférencier, M. Bertrand Tremblay. Je ne veux pas relire son curriculum vitae, mais il est éditorialiste au Quotidien de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

**CONFÉRENCE DE
M. BERTRAND TREMBLAY
Journaliste
Doyen des journalistes du
Saguenay–Lac-St-Jean**

M. Tremblay (Bertrand) : Vous demandez si la presse régionale est un atout pour les parlementaires. Marc-André Bédard, le prédécesseur de Jeanne Blackburn, l'actuelle députée de Chicoutimi, cumula les plus hautes fonctions, notamment celles de titulaire de la Justice et de vice-premier ministre dans les gouvernements de René Lévesque. Retourné à la pratique du droit, il n'hésite pas, aujourd'hui, à reconnaître l'appui précieux des médias dans la défense des dossiers régionaux. Il percevait clairement, de Québec, dit-il maintenant, l'objectif du réseau régional des communications à travers le prisme de ses préoccupations de ministre plongé dans les orientations nationales.

« J'applaudissais silencieusement, confie-t-il, dans un livre sur le centenaire de la presse au Saguenay—Lac-Saint-Jean, à chaque levée de bouclier déclenchée par la presse, car songez que les députés sont les premiers à souffrir des injustices commises à l'endroit de la région qu'ils représentent. Quand je voyais la presse s'animer, fulminer contre des retards que l'appareil faisait subir à la solution de problèmes régionaux et qu'elle prévenait le pouvoir politique des conséquences, je m'en réjouissais. »

Il reconnaît s'être souvent servi d'éditoriaux parus dans les journaux régionaux pour sensibiliser des collègues à l'importance que la population accordait à certains projets et faire ressortir le volet politique. C'était, pour cet ancien député, que vous savez réputé pour sa prudence et son sens du compromis, de l'or en barre, selon son expression, quand la presse étalait objectivement certaines souffrances de la région, parce que ça permettait d'exercer les pressions nécessaires pour provoquer les remèdes appropriés.

Quand les besoins majeurs d'une région sont explicités au grand jour non par l'homme politique, mais par la presse, à partir de témoignages recueillis et d'enquêtes bien faites, il est beaucoup plus facile de gagner l'assentiment d'un collègue ou du premier ministre. Les médias se montrent, évidemment, plus persistants quand les députés de la région concernée appartiennent au gouvernement. Lucien Bouchard, le premier ministre, député actuel de Jonquière, le sait mieux que tout autre. À ses deux dernières visites dans sa circonscription, c'est une foule en colère qui l'a accueilli. Les protestataires réagissent à la menace des médecins du Centre hospitalier de Jonquière de quitter l'établissement parce que l'entente de complémentarité avec l'hôpital régional de Chicoutimi — et vous connaissez l'esprit de clocher chez nous — ne donne pas les résultats escomptés.

Les médias régionaux qui ont survécu dans un monde en perpétuelle mutation ne disposent plus des mêmes moyens, je pense notamment à la télévision où la production locale ne se résume qu'à quelques minutes de nouvelles... Même la télévision communautaire, mon cher Gilles Houde, chez nous, n'accorde plus le même espace. Question d'économie, la radio et la télévision en région, même la télévision communautaire, sont maintenant essentiellement branchées au réseau. Alors, même si les médias régionaux ont survécu, ils réussissent encore à orienter l'opinion publique et souvent même à la soulever, avec l'intervention de plus en plus bruyante des “morning men” et autres animateurs radiophoniques.

Atout, sans doute, pour les parlementaires, la presse régionale garde cependant ses distances. Elle peut même devenir gênante comme présentement avec cette insistance de transformer chez nous en autoroute le boulevard Talbot, trait d'union routier entre Québec et la région. Comme évidemment les fonctionnaires étalent une kyrielle de statistiques pour démontrer que le volume de la circulation ne justifie pas une telle infrastructure, la presse régionale met l'accent sur de nouveaux éléments que le pouvoir doit analyser, comme le remplacement progressif du transport ferroviaire et même maritime par les trains routiers.

Quoi qu'il en soit, la presse régionale est généralement la seule à pouvoir informer correctement les élus locaux des enjeux qui préoccupent les populations délaissées par les médias nationaux. Ici, dans la cité parlementaire, les députés sont coupés de leur monde et leurs conseillers et informateurs évitent souvent de les ennuyer par des griefs qu'ils croient pouvoir régler. Mais, quand les inquiétudes éclatent dans la presse ou provoquent des coups de poing comme lors des manifestations récentes, les représentants des régions excentriques intensifient leur écoute des médias locaux.

On a mentionné hier, à ce colloque, l'intérêt de Radio-Canada pour les faits divers du monde extérieur. En région, on sait bien que les grands réseaux de télévision et la presse nationale ne tournent leur regard vers l'intérieur, quand ils quittent les deux grandes agglomérations métropolitaines, qu'à l'occasion des campagnes électorales et lorsqu'il se produit des catastrophes comme le déluge de 1996.

Tout en ouvrant des fenêtres sur le monde, la presse régionale s'intéresse primordiallement à l'activité socioéconomique de la communauté dans laquelle elle évolue. C'est pourquoi elle conserve son audience, ce que démontrent d'ailleurs les statistiques. Pendant que le tirage des quotidiens nationaux fléchit, celui des journaux régionaux se maintient vigoureusement et même augmente légèrement sauf quelques exceptions.

Je vous servirai en terminant un exemple concret de l'aide que peut apporter la presse régionale aux parlementaires dans la défense des intérêts du milieu. Cet exemple, c'est la volte-face effectuée par Alcan, une multinationale que vous connaissez bien, en 1977 à l'avantage du Québec. Elle revenait alors sur une décision de centraliser à Kingston en Ontario les activités du Centre de recherche et de développement Arvida à Jonquière. Le vice-président de l'époque, Aimé Gagné, qui a consacré les premières années de sa retraite à oeuvrer dans les organismes d'implantation du français comme langue de travail, reconnaît, 20 ans plus tard, dans un chapitre de ses mémoires publiées dans le dernier numéro de Saguenayensia, la revue de la Société historique du Saguenay, que la presse régionale a incité une réflexion déterminante chez les hautes autorités de la multinationale. La présence au Saguenay, maintenant, du plus important centre en personnel scientifique et de quelque 250 chercheurs et techniciens, le centre de recherche d'Alcan, a facilité la formation de deux chaires sur le traitement de l'aluminium à l'Université du Québec à Chicoutimi et l'implantation du Centre de recherche et de développement de l'aluminium, un centre québécois.

Avant de vous donner l'impression de verser dans la démesure, une attitude caractéristique au pays des bleuets, j'avouerai bien modestement que le mérite qu'ont les communicateurs professionnels de la presse régionale, c'est d'attirer l'attention des parlementaires, inondés par la surinformation autour des problèmes montréalais et de ceux de la Vieille Capitale, sur les préoccupations des régions. N'oubliez pas, leur disent-ils, en les tirant par les manches de leur veston, que ce sont encore les régions-ressources qui, avec l'exportation de leurs métaux, dans l'aluminium et des produits forestiers font probablement encore tomber la plus grande quantité de précieux dollars américains dans le trésor public québécois.

Je vous remercie.

M. Roy (Fabien) : Merci beaucoup, M. Tremblay. Nous sommes un peu en avance sur notre horaire, il nous reste effectivement 50 minutes pour une période d'échanges. On peut procéder de deux façons : un échange entre les différents conférenciers ou encore si les gens qui sont ici ont des questions à poser... Il n'y a pas de priorité, on peut y aller par ordre de personnes qui lèvent la main. Oui, M. Gagnon.

M. Gagnon (Jacques) : ...du cégep de Sherbrooke. Alors, ma question s'adresse à mes compatriotes Bégin et Larochelle. D'abord, une petite question de fait. Pour ce qui est des 10 dernières années, le tirage de La Tribune a augmenté et diminué. Même chose pour les cotes d'écoute de CHLT. J'aimerais avoir de l'information là-dessus.

L'autre question, plus en rapport avec le "panel", si vous me passez l'anglicisme : Maintenant qu'il y a un nouveau personnel politique, des agents de presse, est-ce que cela a changé quelque chose dans les contacts de la presse régionale et la députation régionale?

M. Bégin (Pierre-Yvon) : Bien, dans la première partie de votre question, depuis 10 ans, La Tribune de Sherbrooke, mon ex-employeur, n'a pas échappé à la tendance canadienne et même nord-américaine qui est de voir son tirage baisser. Alors, La Tribune a connu le même phénomène, et il y a plusieurs facteurs qui expliquent ça. Je peux vous donner un exemple, entre autres : l'introduction de la TPS à La Tribune a fait perdre 2 000 ventes. C'est énorme quand on considère que le tirage se

situait autour d'une quarantaine de mille. Alors, 2 000 exemplaires de moins d'un seul coup, cela a été un coup extrêmement dur à avaler.

Maintenant, en ce qui concerne les attachés de presse, je dois dire que c'est peut-être un mal nécessaire. Évidemment, dans la presse régionale comme dans la presse nationale, on est extrêmement sollicité de toutes parts par les attachés de presse, mais surtout par les différents communicateurs dans les boîtes de communication. Alors, eux, sont vraiment emmerdants. En ce qui concerne les attachés de presse, je dirais que, dans la majorité des cas, ils font un bon travail et ils sont quand même très utiles. Je peux prendre l'exemple de Suzanne Poulin, à Sherbrooke, qui est l'attachée de presse de Jean Charest. Je pense qu'elle fait un travail admirable. Lorsqu'on lui adresse des demandes, on a toujours l'impression qu'elle fait tout en son possible pour nous répondre, et même si son patron est à Ottawa, à Vancouver ou à Séoul — lorsqu'il a été obligé de remettre sa démission — on est capable de le rejoindre. Ça, je pense que c'est vraiment apprécié. Maintenant, on sait très bien, on n'est pas dupes, on sait très bien qu'elle doit mettre en valeur son patron et bien souvent elle-même adresse des demandes. Alors là, il y a toujours une négociation, mais je vous dirais que règle générale ils font bien leur travail. Dans l'ensemble, je pense qu'ils ont l'intérêt, disons, de bien faire leur travail et de bien informer, en tout cas de véhiculer le message de leur employeur.

M. Larochelle (Luc) : Mon employeur est à la fois propriétaire d'une station AM et d'une station FM. La station FM, dans la région de l'Estrie, CITE, a connu la même progression fulgurante que toutes les stations FM au Québec. Si vous me demandez, il y a 10 ans, la cote d'écoute de CHLT par rapport à aujourd'hui, je vous dirai qu'évidemment elle a baissé. Ce qui est fort encourageant pour nous, et pour les gens qui croient à l'information, c'est que depuis trois ans non seulement la cote d'écoute s'est stabilisée, mais elle a augmenté au cours des deux dernières années.

Et je vous dirai, entre autres, que la crise du verglas a été l'occasion pour les médias qui font de l'information de faire redécouvrir leur produit à bon nombre de gens parce que Céline Dion chantait pareil à CITE Rock Détente même si le Québec n'avait pas d'électricité, mais ces matins-là les gens se souciaient surtout de savoir quand ils allaient recouvrer le courant. Alors, je pense que ça, c'est un signe encourageant quant au positionnement pour notre région, en tout cas la région de l'Estrie. Vous vous demandez si le verglas n'est pas le seul facteur artificiel pouvant expliquer la croissance? Je vous dirai que, dans d'autres radios AM où il y a aussi eu du verglas, ça ne s'est pas matérialisé.

M. Gagnon (Jacques) : Cette nouvelle pratique des tribunes téléphoniques, est-ce que ça augmente l'achalandage?

M. Larochelle (Luc) : Je ne pourrais pas vous dire si c'est lié directement à ça, mais je peux vous dire qu'on avait beaucoup moins d'heures locales il y a cinq ans qu'on en a aujourd'hui — et ça, c'est vérifiable — on commence plus tôt le matin, une demi-heure plus tôt le matin. Alors, il y a des signes encourageants. Ça, c'est certain. Je ne vous dis pas que la radio AM est sauvée, mais il y a des signes fort encourageants.

M. Ouellet (Éric) : Éric Ouellet, du cégep de La Pocatière. C'est davantage un commentaire que je vais formuler en trois points plutôt que des questions précises que j'ai à vous poser. Et, s'il y a des réactions, j'aimerais évidemment les entendre.

Comme je vous l'ai dit, j'enseigne à La Pocatière. Je demeure à Pohénégamook qui est situé dans la circonscription de Kamouraska-Témiscouata. Témiscouata, c'est une des MRC sinon la MRC la plus pauvre du Québec. Sur le plan de la presse régionale, pour ce que j'ai à en vivre, je trouve que la presse régionale est malade, et voici mes trois points.

Premièrement — et j'étais heureux d'entendre M. Perven le soulever tout à l'heure — les revenus publicitaires. Je trouve qu'il y a une importance démesurée qui est accordée à ça. C'est peut-être obligatoire pour vous. Vous n'avez peut-être pas le choix. Par contre, ça nous amène à une situation comme celle que nous connaissons dans le Témiscouata où on a supprimé la section opinion du lecteur dans le journal régional car ça n'apportait aucun revenu publicitaire à la direction. J'en ai été victime dernièrement. J'avais envoyé une lettre au mois d'août et, au mois de septembre, un petit peu mal à l'aise, j'ai appelé le directeur de l'information pour lui demander : Est-ce que tu l'as reçue ma lettre? Il m'a dit : Oui, sauf que, depuis quelques mois, on privilégie uniquement les revenus publicitaires ou, sinon, vraiment les conférences de presse, les communiqués locaux, donc on a supprimé la section des lettres ouvertes. Donc, ça, c'était le premier point. Évidemment, je trouve ça extrêmement déplorable.

Deuxième point, c'est l'équité dans le traitement de l'information. Peut-être parce qu'on est en région, peut-être parce qu'il y a moins d'impact, on se soucie moins d'être équitable. Le meilleur exemple — et je pourrais vous en citer à la tonne — c'est le remaniement ministériel du gouvernement Bouchard. Le matin, à la radio de Rivière-du-Loup, il y avait Mario Dumont, député

de l'Action démocratique du Québec, et il y avait Claude Béchar, député libéral, mais aucun représentant du Parti québécois. Pendant deux heures, on a fait le procès de ce remaniement-là. On a frappé sur la tête du gouvernement Bouchard, sans qu'il y ait une réplique gouvernementale. Donc, qu'on soit partisan ou pas du gouvernement en place, il y avait vraiment un biais dans l'information qui était donnée aux gens. De 7 heures à 9 heures, on a tout simplement démolé le gouvernement Bouchard. Et, comme le remaniement était mineur, je peux vous assurer que Claude Béchar et Mario Dumont ne se sont pas contentés de parler uniquement du remaniement. On en a profité pour parler de la réforme de la santé, et des porcs sur l'autoroute 20. Donc, tout est passé, ce matin-là. Aucune réplique d'une personne membre du gouvernement ou, peu importe, un président de comté ou quoi que ce soit.

M. Bégin (Pierre-Yvon) : Est-ce qu'on avait invité quelqu'un du PQ?

M. Ouellet (Éric) : Non. Aucune invitation. C'est bien que vous me le mentionniez. Il n'y a eu aucune invitation lancée à un membre du Parti québécois.

Et, troisième point, c'est le monopole de la presse en région. Souvent, c'est une seule personne qui va à la fois être propriétaire des journaux, d'une station de télévision, tout en ayant des intérêts dans une station de radio. C'est quelque chose qui est très fréquent. À Rivière-du-Loup, on vit cette situation-là. Donc, ça m'amène encore une fois à croire que la presse régionale, d'après moi, est malade en région.

Ça complète ce que j'avais à dire. J'aimerais vous entendre sur ces trois points là.

M. Roy (Fabien) : Est-ce qu'il y a des commentaires? Oui?

M^{me} Doyer (Danielle) : J'ai souvent donné la réplique, justement, sur les ondes de la radio à Rivière-du-Loup pour le gouvernement du Québec, quand j'étais déléguée régionale, je le faisais et je passais des matins, justement, à donner la réplique à un journaliste qui avait été l'attaché de presse de M. Albert Côté lorsqu'il était ministre des Forêts. Et c'était une foire d'empoigne. Je me souviens. Et je trouvais que je m'en sortais bien. Mais, à un moment donné, ça devient lassant. Je me souviens, comme tout bon politicien et politicienne, quand nos ministres venaient se promener en région, c'était un secret de Polichinelle, on disait à tout le monde : Faites attention, un tel est là sur les ondes de la radio, alors soyez deux fois plus vigilants. Comme tout bon politicien, on ne veut pas se faire attraper.

Je vous dirais que quand le parti n'est pas présent avec un député en place, c'est difficile d'aller se faire représenter alors que, quand tu es en place, tu as au moins un budget publicitaire dont tu peux te servir comme attrait puisque, à un moment donné, les gens des médias ne peuvent pas trop te maganer parce que tu vas faire des placements publicitaires. Même si on n'a pas des gros budgets, on en a quand même un peu.

Je me souviens qu'avec un collègue du Bloc québécois nous étions allés rencontrer un directeur de journal — je vais avoir la charité chrétienne de ne pas le nommer, bien sûr — nous étions allés tous les deux nous asseoir avec le directeur d'un journal de notre circonscription parce qu'on trouvait que, depuis des mois, on n'avait pas un traitement équitable. On ne demandait pas un traitement partisan. On demandait un traitement équitable. C'était flagrant qu'on ne l'avait pas. Il nous a répondu : Vous avez le même traitement qu'un club de l'âge d'or. Et, nous, on était vraiment offusqués, parce qu'on a dit : Nous sommes des élus. On était allé chercher 60 % des votes à la dernière élection, lui et moi, et on se disait : Franchement! Ce n'est pas qu'un club de l'âge d'or n'est pas important, dans une petite communauté — moi, j'en ai peut-être 40, j'ai 31 municipalités et j'ai 40 clubs de l'âge d'or et même plus — sauf qu'il y a une représentante, un représentant élu démocratiquement.

Alors, quand on est sortis de là, on n'était vraiment pas contents. On a boudé pendant six mois nos placements budgétaires, mais là, quand est venue la Saint-Jean-Baptiste, vous comprenez bien que la fête du 24 juin, elle était importante. Alors, on a dit : Bon, bien, on va se pénaliser, nous, si on ne fait pas notre placement publicitaire pour la Saint-Jean. Alors, on a recommencé à faire du placement publicitaire.

Mais, dans les circonscriptions où il n'y a pas de député faisant partie du gouvernement, comme à Rivière-du-Loup, c'est évident qu'il y a là une situation problématique parce que, quand les gens envoient des communiqués de presse du Parti québécois, par exemple, les gens des médias ne les passeront pas. Ils vont les oublier en dessous de la pile, souvent.

M. Roy (Fabien) : M. Bégin, s'il vous plaît.

M. Bégin (Pierre-Yvon) : Évidemment, votre région, avec une population moindre, a de la difficulté à avoir des médias d'information. Et croyez bien que ça, comme membre de la presse, je le déplore et je trouve ça vraiment d'une tristesse. Entre autres, vous avez eu une tentative de quotidien, Le Fleuve... C'est vraiment un drame que ce journal-là, pour votre région, n'ait pas réussi à passer l'épreuve du feu. C'est vraiment dommage. Et la première pénalisée c'est, évidemment, la population qui a perdu là un moyen justement de s'exprimer, de faire valoir ses opinions.

Et, quand vous dites que la page d'opinion des lecteurs a été supprimée dans l'hebdomadaire, ça aussi, c'est vraiment d'une tristesse. Par contre, je vous dirais qu'en ce qui concerne les moyens de presse, je pense que c'est encore en développement. Il y a Internet qui va jouer un plus grand rôle. Vos médias régionaux, ceux que vous avez, peut-être qu'ils ont des difficultés, mais, moi, je pense qu'il ne faut pas se décourager. Continuez à les appuyer.

Je peux vous donner des exemples de régions où, par des petites initiatives, les journaux, avec davantage de publicité, davantage de lecteurs, ont réussi à remonter la pente et, avec le temps, réussissent à donner une bonne information.

Et ça me rappelle ce dont on parlait, ce matin. Quand on dit qu'il y a un malaise dans la presse, c'est peut-être plus sur le plan des moyens de diffusion que sur le plan du journalisme comme tel.

M. Roy (Fabien) : Oui. Il y a trois intervenants. M. Monière, M^{me} Desmarais et M. Charron. Alors, je vais laisser la parole à M. Monière.

M. Monière (Denis) : Je voudrais poursuivre la réflexion de mon collègue de La Pocatière, et aussi commenter l'intervention de M. Perven concernant le rôle politique des journaux, des hebdomadaires locaux.

Moi, j'ai, je pense, le privilège d'être à la fois un urbain et un rural et, tous les samedis, je lis prioritairement, avant Le Devoir, mon journal, mon hebdomadaire local parce que c'est une mine d'information sur la vie locale, mais je le lis pour des raisons politiques, parce qu'il est, à mes yeux, plus intéressant que Le Devoir.

Et il est plus intéressant que Le Devoir, vous allez voir, pour des raisons très particulières : En raison du Courrier du lecteur, justement, parce que, moi, je suis un rural dans une circonscription dominée par les fédéralistes, dans la circonscription de M. Paradis, les deux Paradis. Donc, chaque semaine, dans le Courrier du lecteur, je peux prendre connaissance de l'état de développement de l'argumentaire fédéraliste, parce que les partis libéraux, québécois et canadien, monopolisent le Courrier du lecteur, ils alternent, les signatures changent d'une semaine à l'autre, mais ils reviennent à toutes les deux semaines.

Ce sont deux personnes qui, j'imagine, sont alimentées par les attachés politiques ou ce sont peut-être des attachés politiques, mais, au moins, j'ai l'information juste sur ce que pense Stéphane Dion à Ottawa ou sur ce que pensent les stratèges du Parti libéral du Québec. Et je trouve ça fascinant, très intéressant, beaucoup plus intéressant que Le Devoir.

Et donc, ce que je voulais savoir de votre part, vous dites : On est dans une circonscription sans problème, le député n'a pas grand-chose à nous dire, mais est-ce que les partis n'essaient pas d'utiliser les hebdomadaires régionaux pour animer, idéologiquement, leurs commettants, enfin les citoyens de leur circonscription?

M. Perven (David) : Je vous dirai qu'ils vont le faire surtout lors de campagnes électorales qui sont très pénibles à vivre dans les hebdomas. Parce que là, durant les campagnes électorales, c'est tout juste si les partis n'ont pas leur règle pour mesurer la grosseur de la photo de l'adversaire, la longueur du texte, puis ils nous font la morale en nous disant : Écoute, là, mon candidat, tu le mets un peu plus gros que d'habitude. Et sans compter les militants qui vont envoyer beaucoup de courrier du lecteur.

Mais nous, Saint-Bruno, ça a beau être un petit village — comme je dis souvent — de 25 000 habitants, parce qu'on a un centre-ville très compact puis tout le monde se côtoie, mais on ne sait pas qui sont les militants qui envoient des lettres. Alors, tu vois une lettre d'opinion durant la campagne électorale : Je déplore l'attitude de M^{me} Beaudoin dans tel dossier, j'espère que les électeurs de Saint-Bruno ne seront pas dupes de voter libéral ou vice-versa. Puis toi, le rédacteur en chef, tu as toujours cette question de morale : Est-ce que je la passe ou je ne la passe pas, la lettre? Nonobstant tes opinions politiques.

Puis, là-dessus, ça s'adonne que je suis réellement mes convictions de tous les jours, n'en déplaie ici. Ils le savent, les lecteurs, puis ils savent aussi que, quand ils apportent une lettre d'opinion, ils savent qu'ils ne voient ni un bleu, ni un rouge, mais un violet, admettons.

Moi, quand j'ai ces lettres-là des militants, je ne sais pas, en tant que rédacteur en chef, ce que je dois faire, je ne sais pas à quel point je me fais manipuler. Moi, je vois M. Untel, à Saint-Bruno et M^{me} Unetelle, à Saint-Basile, l'adresse civique est là, l'adresse postale, les règles légales sont remplies, ça peut être un militant, ça peut être un ancien président de comté dont je ne connais pas l'histoire.

Donc, c'est un peu comme le syndrome du roi Salomon. Si j'ai deux lettres libérales ou péquistes, les deux dans la même section d'opinions, là, j'ai toute latitude. Contrairement à d'autres hebdomadaires, moi, je suis membre d'un groupement de 15 hebdomadaires, ce qui fait que les plus riches donnent aux plus pauvres dans les hebdomadaires, et vice-versa, on n'est pas un propriétaire unique, on est un groupe de presse de 15 hebdomadaires. Alors, moi, j'ai plus de place que d'autres hebdomadaires en région.

C'est sûr, mon devoir, c'est vraiment de passer chacune des lettres d'opinion de manière équitable en sachant très bien que, peut-être, je me fais berner. Peut-être que ce n'est pas vraiment l'opinion de M. et M^{me} Tout-le-monde, mais d'un militant actif en ce moment pour la campagne ou d'un ancien militant ou d'un souverainiste ardent ou d'un fédéraliste ardent. Mais je n'ai pas le choix. De quel droit je pourrais censurer ces lettres-là? Si je le fais, je trouve que je crée un précédent, puis je vous dis qu'à Saint-Bruno — puisqu'il paraît qu'on est beaux, fins et gentils, comme on le mentionnait à plusieurs reprises, on m'a dit dans L'actualité, qu'on était la ville la mieux gérée du Québec — je vous dis, en quelque sorte que mon lecteur n'est pas imbécile, puis il est capable de faire la part des choses. Comme tout est petit dans les deux villes, le lecteur doit bien savoir que peut-être M. Untel va dire : Ah! bien oui, regarde donc, si ce n'est pas l'ancien militant Untel. Ah donc! si ce n'est pas l'ancien attaché Untel. Il n'est pas dupe non plus.

C'est sûr que, moi, je suis mal à l'aise. Mais ça, je vis juste ça en campagne électorale. En dehors des campagnes électorales, les lettres visent plus la municipalité : Bon, M. le maire, je trouve déplorable votre attitude de ne pas avoir déneigé les rues dans tel quartier, bon, et voilà. Mais sur le plan politique, ça va. Durant la campagne référendaire aussi, on est de toutes les couleurs en ce qui concerne les lettres d'opinion. Mais mon but, ce n'est pas de les censurer, c'est de les passer. Où j'interviens, c'est quand on tombe dans la diffamation. Là, dans ce temps-là, j'appelle l'auteur de la lettre et je dis : Bien, écoutez, on a soumis ça à nos contentieux, à nos avocats, aux hebdomadaires, il y a deux, trois mots, c'est un peu "rock-and-roll", est-ce qu'il y a moyen de les dire autrement, oui ou non?, sinon je ne ferai pas publier votre lettre. Et là je laisse toujours de la latitude au lecteur parce que, là aussi, il y a une façon de le faire quand on publie les lettres d'opinion.

Et je me réserve le droit que, quand mes pages d'opinion se transforment en ce que j'appelle une partie de ping-pong — A répond à B, B répond à A, A répond à B, puis là on continue de semaine en semaine — là, je mets le couperet. Je dis : Bon, bien, là, c'est assez. J'ai une demi-page d'opinions, je vais laisser la place à d'autres lecteurs pour qu'ils s'expriment sur d'autres sujets. Je coupe carrément. S'il y a quoi que ce soit, venez me rencontrer dans mon bureau puis on en reparle.

Quelquefois, c'est un peu comme les tribunes téléphoniques à la radio. On a nos abonnés aussi pour les lettres d'opinion. Des fois, on est obligé de mettre un frein à leur expression pour laisser la chance aux autres. Le pire, c'est que, dans un hebdomadaire de 32 pages avec 75 %, 80 % de pub, la demi-page d'opinions, ça se remplit très très vite. Avec le titre, mettez ça en deux colonnes, la signature, ça se remplit très vite.

M. Roy (Fabien) : M^{me} Desmarais.

M^{me} Desmarais (France M.) : Oui, merci. J'ai un gros malaise depuis tout à l'heure à plusieurs points de vue et je me dis : Lequel je vais traiter, lequel me pose le plus gros problème? Et ils me posent tous problème. Alors, je commence avec le premier.

On parle depuis tout à l'heure de placement publicitaire, de jeux de pouvoir carrément entre les élus et l'hebdomadaire — si je ne mets plus d'annonces, ils ne m'aiment pas, ils ne parlent pas de moi dans l'hebdomadaire. Pourquoi est-ce que les élus ne prendraient pas leur enveloppe budgétaire publicitaire pour faire un "newsletter" publié, une lettre qu'ils enverraient trois fois par année à tout le monde, à tous les résidents de la circonscription, dans laquelle ils véhiculeraient leurs opinions, les politiques de leur parti, ce qu'ils ont fait? On veut revaloriser le rôle du député, bien, il faut se revaloriser soi-même et dire : Voilà, nous travaillons; voilà ce que nous faisons. À ce moment-là, on ne se met plus en conflit d'intérêts avec notre journal. Et le journal parle de nous quand il veut bien, quand il a à parler de nous. Nous, on n'a pas à se rapprocher. On n'est pas dans une relation incestueuse.

Ça se passe dans tous les quotidiens. Quand Robert Lévesque faisait une mauvaise critique d'une pièce de théâtre, bien le Théâtre du Rideau vert appelait Le Devoir puis disait : J'enlève mon annonce chez vous; je vais la mettre à La Presse à

la place. Ça fonctionne partout, alors, encore plus à petite échelle. Si on veut éliminer le plus de ça possible, je pense qu'avec les hebdomadaires régionaux les députés devraient cesser de faire de la pub. S'ils ont 80 % de leurs revenus publicitaires pour les hebdomadaires régionaux, c'est comme ça pour les grands quotidiens aussi. Ça oscille toujours autour de 80 %.

Alors, les députés pourraient se concentrer sur quelque chose qu'ils contrôlèrent eux-mêmes, qu'ils distribueraient aux gens de leur circonscription, leurs électeurs, et à ce moment-là l'hebdomadaire régional parlerait d'eux quand il y aurait quelque chose à dire. Les députés y gagneraient. Parce que l'autre malaise que j'ai, c'est quand on dit : C'est dur de faire le « front page » du journal et c'est dur d'avoir son visage à la télé. Mais il faut l'avoir son visage à la télé ou dans le journal quand il y a quelque chose de pertinent qui est relié à ça. Je veux dire, il ne faut pas jouer les starlettes et les prima donna.

Moi, je suis membre d'une association de jeunes parlementaires et nous faisons des simulations parlementaires non partisans. Je vis ces problèmes-là parce que je suis responsable des communications. J'ai des gens cette année qui m'ont dit : J'espère que tu ne vas pas me négliger comme l'année passée et que tu vas me mettre de l'avant auprès des médias cette année. Écoutez, on devrait être content qu'il y ait un représentant de notre association qui puisse avoir sa voix dans les médias. Donc, on parle de nous, on parle de la cause. On n'a pas à se dire : Lui, c'est toujours lui, ce n'est jamais moi. Ça, c'est de l'orgueil ou de la vanité, je ne sais pas, mais c'est un peu malsain. Alors, que ça soit toujours le même parce qu'il passe mieux dans les médias, tant mieux! Il véhicule votre message aussi. Alors, voilà.

Par ailleurs, je trouve ça un peu réducteur de dire : Bien, le gouvernement n'a pas de chèques à nous envoyer. Le gouvernement n'a plus de pouvoir. Qu'il rentre chez lui puis on va en revenir au corporatisme. On veut revaloriser le rôle du député. Je veux dire, est-ce que vous dites à vos parents : Quand tu n'auras plus d'argent à me donner, je ne veux plus te voir, tu ne m'es plus utile? C'est la même chose, et je trouve ça honteux. C'est tout.

M. Roy (Fabien) : Est-ce que quelqu'un a quelque chose à ajouter?

M^{me} Doyer (Danielle) : Oui, j'ai quelque chose. Je vous dirais tout simplement que, si je répondais oui à toutes les demandes de placement publicitaire, autant des médias, des hebdomadaires, pour quelque événement que ce soit, qui apparaissent tous plus importants les uns que les autres : Bonne année, joyeux Noël, joyeuses Pâques, bonnes vacances, bonne Saint-Jean-Baptiste, je vous dirais que je passerais tout le budget de fonctionnement de mes bureaux de circonscription à ça.

Alors, c'est évident que, comme députée, ou comme adjointe parlementaire du Bas-Saint-Laurent, je suis sollicitée. Moi, je ne hais pas ça faire vivre les hebdomadaires chez nous, faire du placement publicitaire. Je trouve que ça aide aussi à créer de l'emploi chez nous, l'air de rien. Et on a besoin aussi de se faire voir, de se faire entendre, d'avoir des messages.

On a eu des diminutions de budget, nous aussi, comme députés. Pour moi, ça signifie à peu près 800 \$ par placement publicitaire. J'ai trois médias. Là, on ne parle pas des émissions de radio. Ça me coûte à peu près 2 000 \$ par trois mois si je veux être présente tout le temps. Alors, c'est mon budget de fonctionnement de circonscription qui y passerait. Les députés de quelque parti que ce soit au fédéral sont beaucoup plus avantagés pour communiquer avec leurs citoyens. Je le pense, parce que j'en reçois des communications. Nous, on n'a pas ça. On a le choix de la manière de dépenser notre argent, comme député, mais on doit aussi, à un moment donné, faire des choix. Si, dans ma circonscription, il y a un député, quel que soit son parti, qui veut communiquer dans tous les médias, ça lui coûte une fortune. Alors, c'est ça la réalité. Bien informer nos citoyens, ça prendrait les moyens pour le faire et le temps aussi.

M. Larochelle (Luc) : Moi, j'ajouterais juste, si vous permettez, M^{me} Desmarais, que j'ai une chronique dans un hebdomadaire régional et on s'est déjà frotté au plus influent annonceur agricole qui nous a menacés effectivement et ça n'a pas fonctionné. Oui, du chantage, il y en a qui s'exerce, mais ces gens-là ont intérêt à maintenir... une annonce commerciale, ce n'est pas une oeuvre de charité, et ces gens-là sont bien conscients de la rentabilité de leurs placements publicitaires.

L'autre élément que je tiens à souligner par rapport à ce que vous prétendez — et j'espère que je ne vous ai pas laissée sous l'impression, M^{me} Desmarais, que, parce que les députés n'ont plus de chèques à distribuer, on ne leur parle plus — c'est que ce qui se produit dans notre société essentiellement, ce sont des jeux d'influence. À peu près tout le monde pourrait en témoigner ici. Il y a des gens qui me parlent aujourd'hui parce que je suis journaliste et si, demain matin, je deviens directeur de la coopérative de développement du petit village de Saint-Venant, ces gens-là vont avoir vite oublié mon nom. Il faut avoir assez de discernement pour comprendre tous ces jeux de coulisses.

D'ailleurs, quand on avait de l'argent à distribuer pour reconstruire des salles d'urgence, laissez-moi vous dire que le député avait pas mal d'influence sur qui allait faire la salle d'urgence et comment. Depuis qu'on ferme des hôpitaux, le directeur général de l'hôpital est assez indépendant du pouvoir politique pour dire : Si tu n'es pas content, viens t'asseoir ici avec moi, on va fermer ça ensemble. Et c'est la seule chose qu'on exprimait par rapport aux jeux d'influence qui sont en train de changer. D'ailleurs, je trouve curieux que M^{me} Doyer n'ait pas répondu, quand on lui demandait si son pouvoir politique est dilué compte tenu de la décentralisation des pouvoirs et de la régionalisation.

M^{me} Doyer (Danielle) : Est-ce que je peux répondre à ça?

M. Roy (Fabien) : Oui, mais très court.

M^{me} Doyer (Danielle) : Je vous dirais que mon pouvoir, je ne le trouve pas dilué, je le trouve grandi. Je le trouve dilué dans le sens de la somme d'argent effectivement pour laquelle on doit prendre des décisions sur le plan local. Prenons par territoire des MRC, les centres locaux de développement. Chez nous, mon pouvoir de députée est accentué parce que, avant ça, j'étais absente des décisions. J'étais présente parce que les gens venaient me voir à mon bureau de circonscription. Je travaille dans les dossiers avec les gens, mais là, en étant présente par le centre local de développement, j'ai plus de pouvoir. Je suis avec les gens localement.

Vous n'arrêtez pas de dire qu'on coupe, on coupe 4 000 000 000 \$; moi, je regrette, j'ai un bilan de 80 000 000 \$ d'investissements dans ma circonscription de toutes sortes de façons : forêt... Je ne les énumérerai pas. Alors, ce pouvoir-là, je l'exerce comme élue au conseil exécutif du CRCD, à l'exécutif du Conseil régional de concertation et de développement dans le Bas-Saint-Laurent, au centre local de développement. Alors, je trouve que j'ai davantage de place sur le plan du développement, parce que justement ils ne peuvent pas nous tasser.

Là où je conviens avec vous que c'est plate, c'est qu'on a moins d'argent, puis j'espère qu'on va en avoir davantage au cours des prochaines années. Et j'ai terminé là-dessus.

M. Roy (Fabien) : Alors, écoutez, il nous reste moins de 20 minutes. Je vais permettre à chacun d'intervenir. Le prochain, c'est M. Charron, et par la suite ce sera M. de Bellefeuille, M. Trottier, M. Brouillet ainsi que M. Hardy. Alors, M. Charron, s'il vous plaît.

M. Charron (Jean) : Merci, M. le Président. Je veux rappeler quelque chose. Hier, les spécialistes des sondages nous ont dit que les gens étaient peu ou mal informés à propos des enjeux politiques. Quand on leur pose des questions factuelles sur les enjeux, les gens les ignorent, généralement. Et ensuite, dans la discussion, on a été amenés à s'inquiéter du désintéressement des citoyens à l'égard des institutions parlementaires. Et cela apparaissait comme un problème de perception. On se disait : Comment faire? Qu'est-ce que les médias pourraient faire pour susciter l'intérêt des gens à propos des institutions parlementaires? Est-ce que c'est un problème d'éducation?

M. Larochelle apporte, cet après-midi, un élément qui m'apparaît tout à fait important dans ce débat-là. Ce qu'il nous dit finalement, c'est que peut-être que ce n'est pas un problème de perception, peut-être que les citoyens ont une perception très juste des choses, qu'en fait le Parlement est moins important qu'il l'était, il est moins intéressant qu'il l'était, dans la mesure où les gouvernements ont eu tendance à reporter vers le local des champs importants de compétence, des domaines importants de décision qui viennent s'ajouter aux domaines de compétence, déjà, qu'avaient les municipalités, puis ensuite les MRC. Et, maintenant, ce sont les communautés culturelles puis ce sont les conseils régionaux, dans le domaine de la santé. C'est même dans le domaine de la culture, du développement économique, du développement régional. Bref, peut-être que les gens se rendent compte que maintenant c'est sur le plan local et régional que se passe réellement la vie politique.

Et, ce matin, M. Larochelle nous a rappelé que le mouvement de globalisation des échanges, que l'on constate tous, s'accompagnait aussi — il appelle ça le « glocal » — d'un retour vers le local. Alors, peut-être que, en fait, ce qui se passe dans le système politique, c'est que les gens, l'identité politique des citoyens est reportée vers le local. Les solidarités sont définies maintenant sur le plan local et régional, ce qui expliquerait le désintérêt à l'égard du Parlement. Non pas que les gens se désintéressent totalement de la chose, mais ils s'y intéressent pas mal moins et ils s'y intéressent un peu comme on s'intéresse à un sport national. Il y a des jeux, il y a des batailles, et c'est intéressant. Mais ce n'est pas là qu'est l'essentiel; l'essentiel pour les gens sera de plus en plus sur le plan local.

Mais si c'est vrai, par ailleurs, dans la discussion, cet après-midi, on voit bien qu'il y a toutes sortes de critiques qui sont adressées à l'information régionale et même par ceux qui la pratiquent. Ils confessent qu'ils manquent de ressources, qu'ils manquent de moyens, que ce n'est pas facile. Il semble y avoir un décalage important entre ce repli des citoyens vers le local, d'une part, et, d'autre part, l'infrastructure médiatique qui ne suit pas, de sorte qu'on serait dans un état de développement du système politique où il y aurait une vie politique de plus en plus intense au niveau local mais pas la place publique médiatique pour supporter cette vie démocratique.

Moi, je suis comme M. Monière. Quand le journal local arrive le samedi, c'est ce que je lis d'abord. Pas *Le Devoir*. *Le Devoir*, ça peut attendre, mais le local, ça m'intéresse beaucoup. Et je suis bien intéressé de savoir finalement qui est la bibliothécaire qu'ils ont engagée, et ce qui se passe localement. Mais, par ailleurs, en discutant avec mes voisins de toutes sortes de choses, je constate qu'il s'est passé des choses à propos de la commission scolaire, que je ne sais pas, ce n'était pas dans mon journal. Il y a plein de choses qui m'intéressent qui ne sont pas dans mon journal et qui devraient y être, mais actuellement l'information régionale manque de ressources pour produire cette information qui m'intéresse. Je me rends bien compte que cette information-là m'intéresse de plus en plus.

M. Roy (Fabien) : Merci, M. Charron. Alors, M. de Bellefeuille.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Merci, M. le Président. Je me demande si le mot « atout », qui figure dans la question que nous discutons, n'est pas de nature à nous mettre sur une fausse piste. Parce que le mot « atout » peut donner à comprendre que les médias régionaux aident les parlementaires, ce qui est certainement le cas dans la mesure où il y a une transmission d'information qui représente une forme d'aide, mais cette aide-là ne suppose pas du tout un appui.

Il faut se rappeler que, du point de vue du rôle des médias dans la société, il y a de l'information, mais il y a certainement un rôle de critique, et alors, quand on fait de la critique, on considère souvent qu'une bonne critique est beaucoup plus utile qu'une louange. Et, même si la bonne critique n'est pas toujours facile à avaler pour celui qui est visé, c'est indispensable, du point de vue du rôle des médias dans la société. Et, en ce sens-là, il y a comme un élément d'opposition, si vous voulez, dans le rôle des médias. Est-ce un atout, à ce moment-là? Moi, je pense plutôt qu'un atout, c'est comme un interlocuteur obligé, les médias sont un interlocuteur obligé pour les parlementaires et, en ce sens-là, comme on a dit plus tôt, c'est une espèce de mariage de raison. Mais est-ce vraiment un atout? Je pense que le mot « atout » n'est pas le plus exact.

M. Roy (Fabien) : Merci. Oui.

M. Houde (Gilles) : Juste un mot. Ce n'est peut-être pas un atout, comme vous dites, si on prend la définition du mot, mais, comme disait la grande Sarah Bernhardt : Qu'on parle de vous en bien ou en mal, l'important, c'est qu'on parle de vous. Alors, à ce compte-là, même si le journal local ou régional critique très violemment un modeste parlementaire, c'est mieux que d'avoir zéro partout dans la presse nationale.

M. de Bellefeuille (Pierre) : Si vous entendez « atout » comme ça, là, je suis absolument d'accord, mais je veux simplement faire remarquer que cet atout-là n'appuie pas nécessairement le parlementaire.

M. Houde (Gilles) : Parfait. C'est vrai.

M. Roy (Fabien) : Maintenant, on va demander à M. Trotter. À vous la parole.

M. Trotter (Denis) : Tout d'abord, moi, une chose qui me choque un petit peu, c'est quand je vois la retransmission ou, en tout cas, l'analyse qu'on fait de ce qui se passe à l'Assemblée nationale. C'est que les journaux en région, les petits journaux et même les quotidiens en région n'ont pas les moyens d'avoir des correspondants à Québec, et souvent c'est retransmis par l'intermédiaire d'agences de presse. Ça veut dire que, finalement, c'est toujours un peu centralisé. Les gens qui font ça, ils font ça très bien, mais ils ont une perception de gens qui demeurent dans les grands centres, et, moi, je me suis toujours demandé comment ça se fait qu'on ne réussissait pas à se payer ou à créer un poste de correspondant qui aurait à analyser l'Assemblée nationale, mais par le biais des régions ou avec la lunette des régions. Il me semble que ça apporterait une dimension différente, parce que là, présentement, ce qu'on a, si je comprends la « game », c'est les grands enjeux, sauf que les régions sont abandonnées, là-dedans, ça ne développe pas beaucoup, en tout cas, de sentiment d'appartenance par rapport aux élus puis à tout ce qui se passe là. Ça fait que la création d'un poste de correspondant avec des lunettes régionales pourrait peut-être aider à modifier ça.

Un autre aspect aussi, c'est que je connais, je sais très bien la complexité, la petitesse puis la modestie des moyens que possèdent les médias en région, parce que c'est très difficile de fonctionner, mais ce dont je m'aperçois, c'est que le résultat de ça, c'est qu'on s'en va vers une espèce de conformisme. Il n'y a plus de débats, on n'a pas le moyen d'avoir des débats — puis je comprends les gens de ne pas le soulever, et je ne sais pas comment faire non plus — mais il me semble qu'on devrait essayer de faire en sorte de soulever des débats. Là, facile à dire, pas facile à faire! Mais on voit beaucoup de cynisme dans nos médias, on voit beaucoup de conformité, mais on ne voit pas beaucoup d'idées originales. On ne voit pas beaucoup, en tout cas, de choses qui sortent un peu des sentiers battus.

C'est assez rare que je me lève le matin, que je prends le journal et que, youpi!, je suis tout content de voir ce qu'il y a là-dedans, il y a toutes sortes de choses qui m'intéressent, qui me bouleversent. J'ai l'impression que, quand je suis une semaine sans l'avoir lu, ça ne change pas grand-chose par rapport à la semaine où je l'ai lu. En gros, ce sont les mêmes noms, ce sont les mêmes affaires qui se passent. Ça, je me dis que, dans une société qui a des problèmes importants, que ce soit à propos du chômage, que ce soit à propos, mettons, de la contestation des élus ou de la remise en question de nos institutions, il me semble qu'il faudrait trouver le moyen, une espèce de lieu commun, de débat pour essayer de sortir des sentiers battus. Et, même si c'était fou, même si c'était ridicule parfois, peut-être que ça réintéresserait les gens à la question politique.

Là, présentement, il ne se passe rien. Il y a une dette, il faut payer, ça va mal, qu'est-ce que tu veux qu'on fasse, ça va rempirer, en plus! Moi, il me semble qu'il faut sortir de ça. Il me semble qu'il faut essayer de se dire : Écoute, on n'est pas démunis, on est instruits, on est une société libre, une société démocratique et on a plein de moyens. On dirait qu'on n'a pas de bras, pas de jambes, pas de tête. Je ne sais pas. Je comprends la rentabilité qu'il faut assumer, mais il devrait y avoir moyen de sortir des sentiers battus.

Un dernier petit commentaire. Je souhaiterais bien que les élus puissent soutenir davantage les médias communautaires. Ces gens-là, je pense entre autres à la télévision communautaire, qui n'existe à peu près plus, en passant, au Québec, et pourtant... C'est quand même quelque chose d'intéressant, ce que disait M. Houde tantôt, c'est quand même assez suivi, ça peut aider à rendre le citoyen davantage responsable, et c'est possible de l'atteindre, surtout que notre télévision est peut-être plus proche des gens que les autres médias. Il me semble qu'on devrait soutenir davantage ce média-là. Ça pourrait aider peut-être, en tout cas, à faire des expériences nouvelles. Ça ne coûte pas très cher, d'ailleurs. Qui sait, peut-être qu'un jour on pourra voir apparaître une nouvelle forme de journalisme à travers tout ça...

J'entendais, tout à l'heure, monsieur qui disait : Chacun mange l'autre. Je trouve plate, moi, les bons et les méchants, je ne suis plus dans ça. Ça me tanne. Je comprends que, pour les journalistes, ça doit être frustrant des fois de faire affaire avec les politiciens, pour toutes sortes de raisons que vous avez énumérées, et je comprends les politiciens qui sont frustrés, aussi. Mais il n'y aurait pas moyen, à un moment donné, de s'asseoir, de fermer les portes et de dire : Là, on va se parler et on va essayer d'améliorer ça minimalement, peut-être à tous les cinq ans, à chaque mandat, dire : Y a-t-il moyen qu'on fasse un "deal" pour que le lecteur s'en trouve plus heureux, que le citoyen s'en trouve plus éclairé? J'ai comme l'impression qu'on a un paquet de problèmes et qu'on se dit : Qu'est-ce que tu veux qu'on fasse? On n'a pas le temps, on verra ça plus tard. Il va falloir qu'un jour on essaie des mesures minimales, originales, et c'est ça qui va peut-être faire qu'on va devenir une société meilleure.

M. Roy (Fabien) : Merci, M. Trotter. Maintenant, on va laisser la parole à M. Hardy.

M. Hardy (Denis) : M. le Président, je dois vous avouer, je ne m'en prendrai pas d'une façon particulière à M^{me} la députée, mais ses propos au sujet des placements publicitaires m'ont particulièrement heurté, pour deux raisons. D'abord, ça m'apparaît être un phénomène nouveau, parce que, avant 1976, à ma connaissance, les députés n'avaient pas à payer pour se faire entendre dans les journaux. En campagne électorale, bien sûr, on payait la publicité électorale, mais en dehors... moi, pendant six ans, sept ans et demi, je n'ai jamais eu à payer quand je voulais faire passer un message à l'occasion des fêtes, de la Saint-Jean-Baptiste, de la fête du Canada. On ne payait pas.

Je trouve inacceptable, et je ne m'en prends pas nécessairement aux députés, quoiqu'ils deviennent un peu complices de ça, mais je trouve que les responsables premiers, ce sont les journaux. Qu'un élu, que ce soit un maire, un échevin, un député ou un ministre, soit obligé de payer pour s'adresser à ses électeurs par l'entremise des journaux, je trouve ça aberrant. On a peut-être progressé dans certaines choses, mais, dans d'autres, on recule. Avant 1976, ça n'existait pas, ce mode-là. Les journaux nous critiquaient, parfois avec beaucoup de sévérité... J'ai souvenir de certains articles... Mais, quand je voulais m'adresser aux journaux, que ce soit en conférence de presse ou à l'occasion de messages particuliers, à l'occasion de fêtes, c'était gratuit. Et je regrette, mais cette façon de faire qui semble actuellement acceptée par les journaux et par les députés,

bien, ce sont les fonds publics, finalement, qui paient, ce sont des subventions détournées aux hebdomadaires. Ce sont les fonds publics, c'est moi et tous les payeurs de taxes qui payons, qui leur versons de l'argent par votre budget de fonctionnement de bureau ou de je ne sais pas quoi, mais finalement ce sont les fonds publics qui paient. Alors, je trouve ça aberrant en soi. Le principe même est absolument aberrant et ce n'est pas un progrès.

L'autre aspect — et là je ne sais pas s'il y a beaucoup de députés qui font comme vous — vous nous replongez dans une époque de discrétion du roi, vous nous replongez quasiment avant 1960, quand vous avez dit — si je vous ai bien compris — et j'ai entendu ça de d'autres députés... quand vous avez dit : parce que je ne suis pas trop satisfait de la couverture que tel hebdomadaire donne, moi et un autre, on a décidé de suspendre notre publicité. En d'autres termes, c'est : Je ne suis pas satisfait, j'administre des fonds publics. Ce n'est pas vos fonds à vous. En tant que dispensatrice de fonds publics, vous décidez, parce que vous n'êtes pas contente de la façon dont le journal agit, de leur couper la subvention. M. Duplessis faisait ça, aussi!

Alors, ce n'est pas non plus un progrès, cette discrétion que vous avez. S'il n'y avait pas ce principe de faire payer, le corollaire, la décision à laquelle vous êtes arrivé, nous n'auriez pas à la prendre. Ce contre quoi je m'insurge, c'est d'être obligé de payer les hebdomadaires, que les députés soient obligés de payer les hebdomadaires pour se faire entendre, pour communiquer avec leurs électeurs. Ça, c'est aberrant, abominable, et ce n'est pas un progrès sur le plan démocratique.

M. Roy (Fabien) : Alors, je vais permettre à madame une minute. Vous avez 60 secondes, parce que ce n'est pas moi qui ai fait le règlement. Mais vous êtes habituée aux contraintes.

M^{me} Doyer (Danielle) : Je veux être très claire. Loin de moi l'idée d'être comme au temps de Duplessis, sauf que, quand vous êtes une parlementaire — et je dirais même deux parlementaires — et que pendant des mois vous émettez des communiqués de presse qui passent dans plusieurs hebdomadaires et que, dans un, on se questionne, on s'assoit ensemble, on dit systématiquement, pendant plusieurs mois : Tous les communiqués de presse qu'on émet ne passent pas...

M. Hardy (Denis) : Le conseil de presse.

M^{me} Doyer (Danielle) : Et ce n'est pas nécessairement de façon complaisante qu'on veut être entendus, les parlementaires, mais de façon juste, équitable et réaliste.

De quelle façon on procède lorsque, depuis plusieurs mois, on ne passe pas dans un média? On s'en va s'asseoir dans le bureau du directeur. Il nous dit : Je vous considère comme un club de l'âge d'or. Vous retournez chez vous, vous vous réessayez et vous dites, à un moment donné... Et ce n'est pas une subvention. On ne décide pas de grand-chose, des fois, les députés, mais on a au moins une enveloppe budgétaire. Peut-être qu'il n'y en avait pas dans votre temps, mais, moi, j'ai à gérer un budget publicitaire, j'ai à exercer des choix, et ce que j'ai fait pour ce cas particulier — et mon collègue aussi — nous sommes allés vers un média, la radio. Monsieur serait content, lui. Mais c'est la radio. Pourquoi? Parce que j'ai à exercer de façon démocratique... J'ai à informer aussi les citoyens. Et, si on ne me respecte pas comme parlementaire, on ne me donne pas ce droit fondamental d'informer les citoyens, la petite poignée qui me reste, c'est de dire : Si j'ai 2 000 \$, 3 000 \$ de placements publicitaires à faire, je vais les mettre dans la radio locale, si l'hebdomadaire ne me respecte pas comme député. Voilà.

M. Hardy (Denis) : Mais c'est exactement, madame, ce que M. Duplessis disait. M. Duplessis disait : Le Devoir ne rend pas justice à mes politiques, il n'est pas honnête envers moi. Donc, toi, journaliste du Devoir, correspondant parlementaire du Devoir, dehors!

M. Roy (Fabien) : Le temps qu'on nous a alloué est écoulé. Je veux remercier tous les participants et les participantes d'avoir manifesté beaucoup d'intérêt pour nos travaux. Je veux remercier notre conférencière, je veux remercier chacun de nos conférenciers pour leur collaboration. Alors, encore une fois, merci, et je vais demander à M. Tremblay, maintenant, d'en tirer les conclusions.

M. Tremblay (Robert) : Si on se fie aux dernières discussions, nous en aurons encore pour longtemps. Mais, heureusement, il y a les règles de procédure. Alors, je vous remercie, M. Roy, ainsi que les différents conférenciers. Et ce n'est pas par hasard si l'atelier portant sur La presse régionale : un atout pour les parlementaires? a été placé à la fin du colloque, parce que, dans nos discussions, lorsque nous avons préparé ce colloque, nous nous disions : La presse régionale n'est pas représentée à la Tribune de la presse. Il faudrait peut-être savoir ce que pense la presse régionale de ses relations avec les parlementaires. Parce que, même si vous êtes en région, vous êtes au Québec. Je considère que la presse régionale est très

importante pour notre démocratie au Québec. Les deux tiers de la population sont dans les grandes villes ou même les quatre cinquièmes et il y a 20 % de la population qui est en région. Je pense que les citoyens ont le droit d'être informés, et, vous, vous avez le devoir de les informer, non pas seulement de communiquer.

Je vous remercie beaucoup. Maintenant, nous allons suspendre nos travaux pour permettre aux rapporteurs de faire leur travail.

QUATRIÈME PARTIE

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

LE DÉBAT

LA TABLE RONDE

LES ATELIERS

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX
LE DÉBAT, LA TABLE RONDE, LES ATELIERS**

M. Roy (Fabien) : Je demande au rapporteur de chaque comité de bien vouloir déposer le rapport. Je dois cependant vous dire qu'il n'y aura pas de période de questions après, il n'y aura pas de commentaires.

Alors, on va demander, en premier lieu, à M. Michel Barrette de nous déposer son rapport des discussions sur Les sondages peuvent-ils influencer les débats du Parlement?, et d'en faire une synthèse.

COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS SUR LE THÈME

LES SONDAGES PEUVENT-ILS INFLUENCER LES DÉBATS DU PARLEMENT?

Rapporteur
M. MICHEL BARRETTE
Professeur de science politique
Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu

M. Barrette (Michel) : Alors, les conférenciers ont cru bon de répondre à cette question-là, à savoir si ça influence les débats du Parlement ou pas; ils ont aussi répondu à une question qu'ils se sont posée à eux-mêmes en supplémentaire : Est-ce que c'est une bonne chose que les sondages influencent les débats parlementaires?

J'ai essayé de voir s'il y avait des convergences et, aussi, des conflits d'opinion. J'ai dégagé tout ça, et il ressort de ce travail qu'il y a surtout des convergences. Les conférenciers ont apporté des nuances, cependant, tant à la question, qu'ils ont retravaillée et reformulée parfois, qu'aux réponses qu'ils ont apportées aux deux questions.

Alors, tous les conférenciers ont tenu soit à modifier la question ou à la nuancer, ou encore à la discuter; aucun ne l'a acceptée telle quelle, en tout cas sans au moins la rediscuter. Ils sont parvenus à s'entendre sur le fait que les sondages peuvent influencer les débats et les décisions, et que cela dépend du contexte où le sondage est fait et du genre de questions posées. On verra qu'ils ont aussi exposé des conditions pour évaluer la validité des sondages. Même la population a été consultée, puisque le représentant de la maison de sondage nous a livré le résultat d'un mini-sondage portant justement sur le thème du débat. La réponse que les personnes sondées ont apportée, c'est que les sondages influencent les débats — à 60 %, ils ont été d'accord avec cette formulation-là — et la plupart d'entre eux, 55 %, sont d'accord avec ce phénomène des sondages qui influencent les débats.

Ce qu'ils ont dit ensuite, c'est qu'en démocratie, les politiciens doivent et tiennent aussi à connaître les perceptions des citoyens. Il y va de leur vie politique et de leur survie. Les politiciens veulent savoir — malgré parfois leurs dénégations, lorsqu'ils disent qu'ils ne tiennent pas compte des sondages ou qu'ils ne les commentent pas — et ils veulent aussi influencer, ça fait partie de leur vie politique. Les sondages influencent donc les enjeux, les agendas politiques, les argumentaires aussi qui sont utilisés par les politiciens pour atteindre leur but. Donc, les sondages sont un instrument important pour les politiciens. Ils sont pour eux un outil tellement nécessaire que tous les partis ont recours à des sondeurs, soit des gens qui travaillent directement pour le parti ou bien pour des maisons de sondage.

Quant aux citoyens, c'est moins clair. Est-ce qu'ils gagnent à ce que les sondages influencent les débats? À ce sujet, les avis sont partagés. On dit qu'ils peuvent être un instrument pour faire entendre leur voix, que ça peut peut-être servir de lieu de concertation, mais tout ça reste à démontrer.

Résumons en disant que les sondages sont fiables dans certains cas : lorsque les enjeux sont clairs, lorsqu'ils portent sur des sujets bien connus des citoyens, après un débat public assez vaste, ou lors des campagnes électorales; sur les intentions de vote, ils sont très fiables. Pour d'autres sujets complexes, comme les politiques publiques, alors là les gens répondent à partir de sentiments, d'humeurs, et il ne s'agit que de perceptions sans connaissance suffisante des sujets pour pouvoir y répondre avec une argumentation qui soit rationnelle. À ce moment-là, les sondages sont jugés beaucoup moins fiables.

Tous conviennent que les sondages peuvent influencer jusqu'à un certain point, et ils se prononcent sur l'opportunité du phénomène. On convient alors que les sondages doivent être de la plus grande rigueur dans leur construction, dans leur administration et dans l'interprétation des résultats. C'est une condition de la fiabilité des sondages et, évidemment, de leur capacité d'influencer.

On considère les sondages comme des informations parmi d'autres, et les politiciens, les décideurs doivent tenir compte des sondages mais doivent discriminer entre les sondages et les diverses formes d'information. Ainsi, ils se réservent le pouvoir de décider, de choisir l'information, donc de gouverner. Merci.

M. Roy (Fabien) : Merci, M. Barrette. On va maintenant demander à M. Jean De Dénus pour la table ronde Les médias : un contre-pouvoir?

COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS SUR LE THÈME

LES MÉDIAS : UN CONTRE-POUVOIR?

**Rapporteur
M. JEAN DE DENUS
Professeur de science politique
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue**

M. De Denus (Jean) :

Merci,

M. Roy. Je me contenterai de rappeler, dans ses grandes lignes, la réponse soumise par chacun des participants. Je tiens à m'excuser à l'avance du manque de nuances qu'une présentation de trois minutes peut comporter.

Ainsi, M. Bonnier, un ex-praticien, était tenté de répondre par l'affirmative en ce qui concerne les relations entre l'exécutif et les médias. Il se référait essentiellement aux médias écrits et blâmait la concurrence et le désir de rentabilité qui sont reliés au tirage pour des titres sensationnels qui sont à la source de ce contre-pouvoir exercé par les médias. M. Bonnier, par ailleurs, atténuait un peu ses propos en disant qu'il lui était quand même arrivé à l'occasion de recevoir des appels de journalistes prêts à publier un communiqué qu'il voudrait bien leur faire parvenir. Donc, pour M. Bonnier, c'était oui et non.

M. Lemieux, quant à lui, était d'avis que, si l'on doit considérer les médias comme un contre-pouvoir, c'est en se référant essentiellement à leur rôle dans le développement et l'adoption des politiques publiques, et non pas en pensant qu'ils sont contre les politiciens. Sous cet aspect, M. Lemieux identifie deux rôles possibles des médias, soit un rôle de veto, c'est-à-dire que les médias peuvent s'opposer à l'adoption de politiques publiques et, à l'opposé, les médias peuvent aussi jouer ce rôle de contre-pouvoir en incitant les gouvernements à prendre des initiatives. Les médias assument-ils ce rôle de contre-pouvoir? C'est tout en nuances que répondait M. Lemieux en se référant aux études menées par John Kingdon, qui font ressortir à la fois des aspects positifs et des aspects négatifs à cette question.

À la suite d'une enquête menée par lui-même et dont les résultats devraient être publiés d'ici la fin de l'année, M. Monière, quant à lui, en vient à la conclusion que les médias télévisés, loin de constituer un contre-pouvoir, ont tendance à jouer un rôle de soutien aux élites gouvernementales, à tout le moins en ce qui concerne la répartition des interventions, desquelles l'opposition des citoyens, tant à Québec qu'à Ottawa, est pratiquement exclue.

Tout en affirmant que son travail consiste à dévoiler de l'information et non à jouer le rôle de chef de l'opposition, M^{me} Thompson faisait valoir que le journalisme d'enquête constitue jusqu'à un certain point, ou peut constituer jusqu'à un certain point un rôle de contre-pouvoir. Elle fait cependant ressortir qu'un nouveau média, Internet, constitue un véritable contre-pouvoir. Elle semblait s'inquiéter du fait qu'il s'agit d'un média dont le contrôle s'avérera difficile, particulièrement en ce qui concerne la véracité des informations fournies. De l'avis de M^{me} Thompson, le développement d'Internet fera en sorte que tous détiendront du contre-pouvoir.

Après les exposés, de nombreux intervenants ont noté l'absence du citoyen et de ses préoccupations dans les médias. Certains en ont profité pour reprocher aux journalistes de s'arroger le droit, entre guillemets, de savoir ce qui intéresse ou doit intéresser le citoyen.

Certains aussi souhaitaient que les journalistes renseignent les politiciens davantage sur les préoccupations du citoyen. C'est pourquoi d'autres ont semblé favoriser la diffusion d'information sur les travaux de l'Assemblée nationale, par exemple les travaux des commissions parlementaires ou les lois qui ont été adoptées.

D'autres ont souligné l'importance du maintien et du développement de l'enseignement de la science politique dans les cégeps.

Certains, enfin, ont déploré l'importance que prend le journalisme tendancieux, irrévérencieux et cynique, et ils s'interrogent sur l'hésitation des journalistes à se remettre en question lorsqu'on leur fait des reproches.

D'autres ont blâmé les journalistes de mêler — en particulier ceux de Radio-Canada — faits et opinions, contrairement à ce qui se fait en Europe.

Les médias constituent-ils un contre-pouvoir? Les réponses, vous le voyez, divergent et portent à réflexion. À moins que la réponse appartienne au président de l'atelier, qui a assumé des fonctions tant sur le plan politique que journalistique; paraphrasant Sacha Guitry, M. de Bellefeuille émet l'opinion que les médias constituent un contre-pouvoir, tout contre!

M. Roy (Fabien) : Merci, M. De Dénus. Maintenant, au tour de M. Denis Trottier pour l'atelier La concentration des médias est-elle une menace pour la démocratie parlementaire?

COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS SUR LE THÈME

LA CONCENTRATION DES MÉDIAS EST-ELLE UNE MENACE POUR LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE?

Rapporteur
M. DENIS TROTTIER
Professeur de science politique
Cégep de Saint-Félicien

M. Trottier (Denis) : Ce n'est vraiment pas facile de résumer ça en trois minutes, surtout quand il y a des propos contradictoires.

Disons tout d'abord que plusieurs intervenants croyaient que la concentration des médias n'était plus un problème comme elle l'avait été auparavant, il y a une vingtaine d'années. On sait qu'il y avait des luttes importantes, alors que présentement c'est de moins en moins le cas. Pourquoi est-ce que la situation est ainsi? C'est que, pour ces intervenants, on s'est rendu compte que la concentration peut découler non seulement des acquisitions, mais également de la disparition de certains médias en difficulté; que dans certains cas la concentration a permis la survie de certains médias, en particulier des plus petits, d'où une certaine diversité; qu'elle est devenue nécessaire face à la mondialisation; que l'État a bien peu de moyens légaux ou financiers pour empêcher une telle concentration; que certains effets négatifs prévus par la concentration, telle la diminution des sources d'information, ne se sont pas vraiment réalisés, parce qu'on a vu l'apparition de réseaux de télévision ou de revues spécialisées, et le Web a fait son apparition; que le contrôle des propriétaires est, somme toute, minime, sauf en ce qui regarde la page éditoriale qui, semble-t-il, n'a pas beaucoup d'effets sur les lecteurs; que les médias sont tenus de maintenir une diversité de points de vue et d'intérêts sous peine de perdre leurs lecteurs; que la démocratie politique et la diversité médiatique sont intimement liées et que, tant que la démocratie existera, il en sera de même de la diversité médiatique; que la liberté de presse et la diversité dans les médias est plus grande aujourd'hui qu'il y a 50 ans; que la scolarisation accrue des citoyens permet d'être davantage vigilants et d'éviter les problèmes les plus importants liés à la concentration des médias; enfin, qu'il y a suffisamment de pressions contradictoires qui s'exercent de la part de groupes d'intérêts divergents, que ce soit à l'intérieur des journaux ou à l'extérieur, que ce soient les lecteurs, les patrons, les groupes de pression, afin d'éviter les abus.

Si, pour plusieurs participants, il ne semble pas y avoir de problèmes majeurs et qu'il faut chercher les problèmes ailleurs que dans la concentration, il n'en est pas ainsi de tous les autres participants. Cette vision rassurante n'a pas fait l'objet d'une unanimité et il y a eu plusieurs commentaires mentionnés à cet effet, notamment que la concentration des médias a des effets plus dévastateurs en région que dans les grands centres; que trop de ressources sont accordées au monde du sport par rapport aux autres secteurs; qu'on ne fait pas toujours appel à l'intelligence des clients; que la concentration de tout pouvoir, qu'il soit médiatique ou politique, dans les mains d'un seul homme est toujours inquiétante; que la transparence n'est pas toujours au rendez-vous; qu'il y a un glissement important qui consiste à transformer l'information en divertissement, notamment au moyen de la télévision; que le pouvoir des journalistes ne sera jamais équivalent à celui des patrons; que la nécessité d'aider les gens à devenir de véritables citoyens est remplacée par un cynisme de plus en plus envahissant et que la multiplication des informations conduit à une surinformation qui peut devenir un frein à la compréhension des enjeux véritables; enfin, que l'appât du gain n'est pas une garantie d'une meilleure information.

D'autre part, certaines questions sont demeurées sans réponse et méritent d'être soulevées. Quelle part revient aux médias dans le désintéressement des citoyens face à la politique? Peut-on vraiment dire ce qu'on veut dans les médias? La direction des journaux n'exerce-t-elle pas une influence indue en choisissant les titres des articles? La pensée unique n'est-elle pas favorisée par la concentration des médias? Et, enfin, la concentration des médias possédant de gigantesques moyens rend-elle possible la naissance de d'autres joueurs indépendants?

Quelles conclusions peut-on en tirer? Il semble que la concentration des médias n'est plus perçue aussi négativement qu'auparavant. On peut voir que certains mythes ont peut-être été déboulonnés, mais, même si on peut penser que c'est moins pire qu'avant, il y a plusieurs intervenants qui continuent de s'interroger. Et on peut dire qu'à l'intérieur des médias on fait preuve d'une grande confiance, mais il n'en demeure pas moins qu'il y a encore une très grande méfiance de la part des citoyens.

Enfin, nous n'avons fait que soulever cette question de la concentration des médias. Le débat est ouvert. Il nous faudra prochainement rediscuter de la question pour essayer de trouver des pistes de solutions, parce qu'on a soulevé plusieurs problèmes, mais les solutions sont davantage complexes. En attendant, il vaut mieux conserver une attitude critique afin d'éviter de contribuer à grossir le déficit de la réflexion sur la question, parce qu'elle est cruciale dans notre système démocratique.

M. Roy (Fabien) : Merci, M. Trottier. Le prochain rapport sera présenté par M. Jean Karam pour l'atelier Les parlementaires et les médias : un mariage d'intérêt?

COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS SUR LE THÈME

LES PARLEMENTAIRES ET LES MÉDIAS : UN MARIAGE D'INTÉRÊT?

Rapporteur
M. JEAN KARAM
Professeur de science politique
Cégep Ahuntsic

M. Karam (Jean) : Merci, M. le Président. Six participants ont essayé, à leur manière, d'exposer leur point de vue puis de répondre à cette question-là.

L'universitaire, M. Charron, y est allé d'une réflexion sur la renégociation d'un contrat entre les journalistes et les acteurs politiques, à cause de différentes transformations, enfin des transformations actuelles dans le monde médiatique, à savoir : la multiplication des médias, la diversification et la spécialisation des chaînes, l'avènement de l'hyperconcurrence, tant quantitative que qualitative, entre les chaînes. Ces transformations font que les politiciens et les journalistes se libèrent tranquillement et mutuellement les uns des autres et sont de moins en moins dépendants les uns des autres. Les journalistes deviennent, en fait, des interprètes, des analystes, et pas seulement des rapporteurs. Ils deviennent, en fait, des acteurs. Les acteurs politiques sont de plus en plus assujettis, eux aussi, à une logique médiatique où ils doivent ajuster leurs fonctions traditionnelles de législateurs à une nouvelle fonction de personnages télévisés. Ils doivent capter l'attention, séduire, divertir, en d'autres termes informer et amuser en même temps.

Le parlementaire, M. Gaulin, quant à lui, aime mieux parler d'un divorce d'intérêt. Les journalistes et les acteurs politiques se sont entendus sur une trêve pour ne pas se contre-attaquer. Ce député philosophe d'arrière-ban, quelque peu cynique mais combien poète et linguiste, n'intéresse pas les journalistes parce qu'il ne dérange pas. Il aurait pu utiliser dans son exposé une locution bien connue : les deux solitudes.

Le deuxième universitaire, M. Lachapelle, politologue celui-là, commence par se poser les questions suivantes : Qui mène dans ce couple, qui gouverne, les médias ou le personnel politique ? Qui informe qui ? Qui influence qui ? Comment traite-t-on les politiques publiques ? Le temps qui lui était imparti ne lui permettant pas d'apporter des réponses à toutes ces questions, il se lance par contre dans l'élaboration d'une mise en oeuvre d'un projet de charte ou de règles du jeu entre les acteurs médiatiques et les acteurs politiques afin que la cohabitation dans cette union de fait puisse durer. Alors, il parle, naturellement, de la nécessité d'une information fiable et de qualité, du droit à la réplique du citoyen, de ne pas confondre tout ce qui est élément public et élément privé et, enfin, de la mondialisation qui va amener un équilibre entre l'information globale et locale, d'où le néologisme « globale ».

La journaliste, M^{me} Suzanne Ouellet, de son côté, se questionne s'il s'agit bien d'un mariage d'intérêt ou plutôt d'une liaison dangereuse. Il s'agit de deux univers de plus en plus autonomes. Il semble que c'est un climat de confiance, même si ce n'est pas exempt de tensions. L'arrivée de l'information en direct, 24 heures sur 24, à RDI, Internet, l'information continue, fait en sorte que ce couple s'attable pour se partager un "fast-food" de l'information. Et, pour ne pas souffrir d'une indigestion, le médicament qu'elle prescrit, c'est la pilule crédibilité, des deux côtés.

Après 15 ans de recul et ayant été à l'école d'un communicateur-politicien bien connu, l'ex-parlementaire M^{me} Jocelyne Ouellette complète l'ébauche de la charte proposée par les deux intervenants qui l'ont précédée. Elle revient sur la crédibilité par une information vraie et vérifiée et mettra en place une nouvelle règle du jeu à savoir le respect des compétences de chacun.

Enfin, le sénateur, ex-parlementaire, conseiller politique au bunker, M. Rivest, n'est pas sûr qu'il s'agit là d'un mariage. Si ça l'est, la mariée aurait plusieurs amants. Il n'y a pas que les décideurs et les médias. Il faut tenir compte du troisième acteur de ce triangle, en fait, de cette troisième série d'acteurs : les citoyens, les groupes de pression, les lobbys ; mais encore faut-il que l'information soit complétée pour qu'on aille les rencontrer. En fait, il propose qu'à chaque cas il y ait ce qu'on appelle une étude de cas, une monographie mettant en relief la position de chaque acteur impliqué dans une décision. La relation médias-politiciens aller-retour est réductrice. On oublie les autres qui subissent et les médias et les politiciens. Merci.

M. Roy (Fabien) : Merci, M. Karam. Le dernier rapport concerne l'atelier sur la presse régionale. Alors, il s'agit de M. Gérard Lorient, que je ne vous avais pas présenté. Je m'en excuse. Il est professeur de science politique au cégep de Valleyfield. M. Lorient.

**COMPTE RENDU
DES DISCUSSIONS SUR LE THÈME**

**LA PRESSE RÉGIONALE :
UN ATOUT POUR LES PARLEMENTAIRES?**

**Rapporteur
M. GÉRARD LORiot
Professeur de science politique
Cégep de Valleyfield**

M. Lorient (Gérard) : Merci, M. Roy. Pour continuer à parler de couples, ici, il s'agissait de la presse régionale et des parlementaires. Mais, dès le début, comme de bons étudiants, on s'est attaché à définir les concepts et on a vu que la « presse régionale », c'était beaucoup plus vaste que la presse écrite. Ça pouvait inclure, aujourd'hui, la télévision communautaire, la radio communautaire puis peut-être même d'autres sources de diffusion.

Comme il y avait quatre journalistes professionnels — des gens de métier — qui participaient à l'atelier, on a, dès le début, inversé la question, et c'est devenu : Est-ce que les parlementaires sont un atout pour la presse régionale? Là, on a vu les choses changer, parce qu'à la première question tout le monde a répondu oui, mais, à la deuxième question, ce n'est pas du tout le cas. Les députés, parce qu'il y avait un député actuel et un ancien député, ont tout de suite noté que, comme les quatre journalistes, d'ailleurs, le rôle du député est en train de changer, depuis les réductions de ressources budgétaires. Maintenant, certains députés ne se présentent même plus et ne sont plus partie prenante dans certains enjeux locaux. Alors, la presse locale ou les médias locaux, disons, sont un peu laissés à eux-mêmes et sont confrontés à des décisions qui affectent profondément les régions.

Le rôle du député a changé. Donc, ce qu'on note un peu partout, c'est que maintenant les députés ne se font plus les annonceurs de bonnes nouvelles mais plutôt des interlocuteurs absents dans les régions. À la fin, quelqu'un a soulevé trois problèmes, et c'est extrêmement intéressant : On a invoqué le fait que les revenus publicitaires sont devenus un carcan pour beaucoup de médias locaux, le fait que l'équité dans le traitement de l'information soit vraiment mise en doute et le fait que le monopole de la presse ou le monopole des médias, en région, causent un problème sur le plan de la démocratie. Mais je pense que la conclusion de tous les intervenants, c'est que, oui, la presse régionale joue un rôle et qu'elle constitue, avec les députés, une sorte de couple et que l'un dépend de l'autre, finalement.

Les médias dépendent de la manne publicitaire ou, en tout cas, des publicités gouvernementales ou paragouvernementales, et les députés dépendent de la bonne communication qui peut s'établir entre eux ou leur parti et les citoyens. Merci.

M. Roy (Fabien) : Merci beaucoup, M. Lorient. Alors, au nom de tous les participants, je me permets de remercier tous les rapporteurs, et je pense qu'en guise de remerciements, ce n'est pas défendu de les applaudir.

M. Tremblay (Robert) : Merci, M. Roy. Nous passons maintenant à la clôture de ce colloque, et je demanderais au vice-président de l'Assemblée nationale, M. Raymond Brouillet, de prendre la parole, s'il vous plaît.

CLÔTURE DU COLLOQUE

**ALLOCUTION DE CLÔTURE
DE M. RAYMOND BROUILLET
Vice-président
de l'Assemblée nationale**

M. Brouillet (Raymond) : M^{me} la directrice des Communications, M^{me} Le Goff, M. le président de la Tribune de la presse, M. Mario Cloutier, M^{mes} et MM. les professeurs, chers collègues parlementaires actuels et anciens, chers conférenciers, bien chers amis.

Ce n'est pas par hasard si l'Assemblée nationale du Québec est, ces jours-ci, l'hôte du colloque : Le parlementarisme et les médias. Il fut préparé spécifiquement pour les professeurs de science politique, de sociologie et de communications du réseau collégial, eux qui s'intéressent de façon particulière aux institutions parlementaires du Québec. En effet, ce colloque vise à mieux faire connaître les relations étroites entre les médias et le Parlement. Par la tenue de tels événements et par la production de documents pédagogiques à l'intention des enseignants des différents niveaux scolaires, l'Assemblée nationale espère sensibiliser les jeunes à l'importance des institutions parlementaires et de la démocratie.

Ce colloque a créé une dynamique remarquable d'échanges, de contacts et de réflexion entre les professeurs de collège, les anciens parlementaires, les députés de la Législature actuelle, les professeurs d'université et les journalistes qui couvrent la politique parlementaire.

Les professeurs, particulièrement, en auront retiré, je le crois humblement, un apport approfondi et important qui saura étayer la préparation de leurs cours et les échanges qu'ils entretiendront avec leurs élèves. Ces professeurs sont les formateurs de notre jeunesse et des démocrates de demain. C'est pourquoi il nous apparaissait important de soulever, par ces moments intenses de réflexion et d'échanges, des questionnements essentiels sur la pratique démocratique et parlementaire auxquels vous avez tous apporté des éléments de réponse et des suggestions intéressantes et innovatrices. Je voudrais souligner, à ce titre, la qualité exceptionnelle des conférenciers, des participants et des délibérations qui ont animé ce colloque. Par ailleurs, je suis heureux de constater que cette occasion a permis aux professeurs, aux chercheurs, aux journalistes et aussi aux parlementaires de confronter leurs visions, leurs perspectives quant aux avantages et aux déboires de la relation controversée entre les médias, le pouvoir politique et les citoyens, et tous, nous ne pouvons qu'en retirer quelque profit.

Pour ce qui est des contenus de tous les exposés, on a eu des rapports, ici, des synthèses, il va de soi, qui nous ont donné un aperçu des grandes questions, des grandes orientations et aussi des convergences et des divergences que nous avons pu constater lors de l'expression des différents points de vue. Et, pour en faire un résumé du résumé, c'est quelque chose d'assez ardu, mais je me risquerai quand même à quelques réflexions. Dans le débat que nous avons mené sur cette thématique, Les médias et le parlementarisme, j'ai cru déceler trois dimensions qui étaient un peu enchevêtrées, interpénétrées dans nos débats et dans nos interventions. Il y a une dimension, je dirais, culturelle ou plus éthique, une dimension politique et une dimension économique.

Pour ce qui est de la dimension éthique et culturelle, nous avons fait souvent référence à la démocratie... ou à l'heure fondamentale de la démocratie, à l'autoresponsabilité des citoyens, à leur liberté, à leur engagement politique et à la nécessité qu'ils puissent, d'une certaine façon, être conscients et participer à la décision dans la cité, décision qui les concerne. Alors, cette dimension-là est revenue assez couramment, on a parlé du droit à l'information, on a parlé de l'intérêt public.

Maintenant, la dimension politique. Il y a aussi, dans la cité démocratique, la population, les citoyens... et l'exercice du pouvoir politique. On a vu comment le pouvoir politique doit oeuvrer dans la transparence, comment il doit vraiment prendre en compte les véritables besoins de la population, comment il doit décider dans l'intérêt de la grande majorité; et souvent nos débats sur le rôle des médias référaient un peu à ce pôle, si vous voulez, très important de cette triade dans la pratique de notre démocratie.

Nous avons abordé aussi la question, je dirais, économique. Il y a une dimension économique, dans le débat, qu'on ne peut pas éviter, et je crois que, comme la dimension économique déborde aussi, dans nos sociétés démocratiques, le domaine purement des médias, elle embrasse toute la totalité de nos activités dans la société. Il y a toujours une dimension économique, et on ne peut pas négliger cette dimension-là quand on aborde la question des médias dans ses relations, ses rapports avec l'exercice du pouvoir politique. Cela nous a conduits à prendre conscience du fait que ce sont des entreprises économiques, capitalistes pour la plupart, qui visent la rentabilité et que nous sommes dans un système de concurrence... on se fait concurrence, dans les entreprises d'information. Cette réalité nous amène à constater qu'il y a une tendance vers la concentration. C'est une loi fondamentale de la libre concurrence que d'aller vers une forme de concentration.

Mais il faut poursuivre l'analyse. On a constaté aussi que la liberté démocratique permettait, d'une certaine façon, de transcender la concentration. C'est un peu comme une dialectique hégélienne qui est à l'oeuvre. L'exercice de la liberté démocratique économique nous amène à la concentration, mais, en même temps, il y a dans la démocratie des forces et des dynamismes particuliers qui vont permettre de nier la négation et faire éclater la concentration vers la prolifération de diversités de moyens de communication. Alors qu'on assiste à une tendance à la concentration, on voit qu'il y a des forces qui font qu'il y a comme un éclatement et un fractionnement de la concentration vers une prolifération de divers moyens de communication. C'est une thèse qu'on a essayé de nous démontrer hier.

Alors, moi, je verrais bien une thèse de recherche pour essayer de voir, à partir d'une analyse des faits des 30, 40, 50 dernières années, la façon dont on a vécu la pratique médiatique dans nos milieux, quelles étaient les forces, les tendances qui ont fait qu'on s'en va vers une concentration, puis quels sont, en même temps, les mécanismes, les principes, les forces à l'oeuvre à l'intérieur de la démocratie, la liberté du marché qui fait qu'on assiste à un éclatement de la concurrence, vers une prolifération puis une diversification constante des moyens de communication. Dans un cas, la concentration, c'est une force qui tend à imposer une forme de domination contre la liberté, et, dans l'autre cas, l'éclatement de la prolifération fait surgir la possibilité de la liberté contre une tentative de domination.

Alors, je pense qu'il y aurait un jeu dialectique à analyser, et ce serait intéressant de vérifier cette thèse, cette hypothèse. Peut-être est-ce ma formation de philosophe qui m'amène à essayer de voir, au-delà des diversités des interventions, la structure fondamentale qui se trouve à l'oeuvre au fond de la diversité des phénomènes, des épiphénomènes.

Alors, pour en revenir au colloque, par les nombreuses interventions que nous avons suivies avec intérêt, nous pouvons comprendre à quel point les contextes économique et technologique actuels, dans lesquels il y a lieu d'exercer la démocratie parlementaire, réclament une défense accrue de la démocratie. Ce sont toujours les enjeux de la démocratie, de la liberté, qui sont derrière tous nos débats aujourd'hui. Cette démocratie, en même temps, est toujours remise en question. C'est toujours menacé, la démocratie, c'est toujours une bataille pour la sauvegarder. Cette réalité complexe réclame une défense accrue de la démocratie, constante, parfois même à l'encontre du marché. Donc, il faut nuancer et intervenir sur les différents facteurs. Une défense culturelle qui passe par l'investissement qui peut nous rapporter le plus dans l'avenir, l'éducation.

Il est vrai qu'un des outils dont on peut disposer pour essayer de sauvegarder la qualité de la démocratie, c'est l'éducation. C'est vraiment important. Et cette éducation commence, comme vous le savez, tout d'abord dans nos écoles, auprès de la jeunesse. C'est un des buts visés ultimement par l'exercice d'aujourd'hui, que par l'intermédiaire des professeurs de collège on arrive à mieux former la jeunesse, à renseigner les jeunes pour en faire de meilleurs citoyens, pour qu'ils puissent être au fait des menaces de la démocratie et être au fait aussi des leviers sur lesquels il faut absolument jouer pour protéger cette démocratie contre les éléments d'autodestruction de la démocratie. On est dans un processus de dialectique.

Alors, au terme des délibérations de ces derniers jours, une question mériterait, je crois, d'être approfondie. On l'a soulignée un peu, mais elle n'a pas fait l'objet d'une réflexion. C'est l'apparition des nouveaux médias électroniques. Est-ce que ces nouveaux médias annoncent l'émergence d'une nouvelle authenticité dans la communication des citoyens et des élus sur les plans politique et social? Peut-on penser que l'autoroute de l'information favorisera une participation de meilleure qualité des citoyens au débat politique et contribuera à les renseigner de façon plus rapide et complète sur les enjeux de ces débats?

Je crois qu'on a à peine esquissé les conséquences de l'apparition d'Internet, de l'autoroute électronique; et, certainement, c'est un acteur nouveau dont il va falloir tenir compte dans l'analyse globale du phénomène des processus médiatiques en regard de la liberté et en regard de la qualité de l'information, en regard de la participation des citoyens aux décisions, de l'information, et tout. Je crois que c'est un acteur nouveau qu'on aurait avantage à analyser dans les temps à venir.

Pour clore ce colloque, j'aimerais remercier tous nos partenaires : l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, l'Association des politicologues du réseau collégial du Québec ainsi que la Commission de la capitale nationale du Québec pour leur contribution. Je remercie également les directions de l'Assemblée nationale, plus particulièrement la Direction des communications pour l'organisation de ce colloque, et toutes les autres directions qui y ont participé : la Direction de l'aménagement et des équipements, la Direction de l'informatique et des services auxiliaires, la Direction du protocole et de l'accueil, la Direction de la bibliothèque et la Direction de la sécurité. Vous voyez que nous sommes bien dirigés, dans cette Assemblée. Et, vous tous, chers participants, je vous remercie pour votre assiduité et votre participation très appréciée et très précieuse à l'ensemble des débats. Merci.

M. Tremblay (Robert) : Merci beaucoup, M. le Vice-Président. Je pense qu'il y a un participant parmi les professeurs qui voudrait dire quelques mots avant de se quitter. M. Karam.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

M. JEAN KARAM
Professeur de science politique
au Cégep Ahuntsic et
Président de
l'Association des politicologues du réseau collégial du Québec

M. Karam (Jean) : Merci. Ce sera très court mais très sincère. M. le Vice-Président, l'Assemblée nationale, comme en 1994, a fait oeuvre pédagogique en invitant, cette année encore, en 1998, les politicologues du réseau collégial et d'autres personnes à se ressourcer. En 1994, c'était « Parlementarisme 101 »; cette année, c'est « Parlementarisme 201 ». Ce ressourcement, cette activité de perfectionnement, permettra sans aucun doute aux professeurs d'améliorer leur méthode pédagogique dans la présentation des institutions politiques québécoises aux futurs citoyens que sont nos étudiants dans les collèges.

Au nom de mes collègues et de l'Association des politicologues du réseau collégial du Québec, je souhaite que cette deuxième édition du colloque sur le parlementarisme soit la confirmation d'une nouvelle tradition de relations entre les collèges et l'Assemblée nationale, au même titre que le Forum Étudiant, qui en sera à sa septième Législature en janvier prochain, et au même titre que le Tournoi Jeunes Démocrates, auquel participent quelques collèges.

Dans la liste des personnes à remercier, il faut commencer par vous, M. le Vice-Président, vous qui étiez présent à toutes les activités du colloque. Votre disponibilité nous enchante et nous montre que le souci pédagogique est encore présent chez vous, ancien professeur. Je vous demanderai aussi de bien vouloir transmettre à M. Charbonneau, Président de l'Assemblée nationale, notre reconnaissance et nos sincères remerciements pour le soutien à de telles activités éminemment pédagogiques. Je voudrais aussi remercier le secrétaire général, et je fais miens les remerciements que vous venez de citer.

Pour finir, je ne peux pas m'empêcher de remercier particulièrement l'équipe de travail de la Direction des communications, la directrice, M^{me} Maité Le Goff, pour qui la mission pédagogique est d'une importance capitale, mon ami Robert Tremblay, qui travaille d'une façon acharnée parce qu'il connaît nos besoins — et ça réussit — et ce que j'appelle la ruche, les fourmis, les abeilles qui sont là en ligne, le personnel. Je vais les citer parce qu'on les cite rarement, ces gens-là : Linda Laplante, Nicole Bolduc, Sophie Deblois, Philippe Launaz, Guy Côté, Lorraine Arsenault, Marie Légaré, Monique Archambault, Joan Deraîche, Manon Dallaire, et tout le monde.

Au nom de mes collègues, je me permets de vous remettre un petit rien, M. le Vice-Président, un souvenir.

M. Brouillet (Raymond) : Je vous remercie, je vous remercie bien.

M. Karam (Jean) : C'est moi qui vous remercie. Et j'en aurais un pour M. Robert Tremblay.

M. Tremblay (Robert) : Merci beaucoup.

M. Karam (Jean) : Merci, tout le monde.

M. Tremblay (Robert) : Bon retour chez vous et à un prochain colloque. Au revoir.

**PROGRAMME OFFICIEL
DU COLLOQUE**

Le parlementarisme et les médias

24 septembre au 26 septembre 1998

**Hôtel du Parlement
Québec**

LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 1998

- 17 h **Accueil des participants**
à (remise des pochettes d'information)
19 h Hall d'entrée de l'Hôtel du Parlement
- Dîner libre
- 19 h Visite de l'Assemblée nationale
 par Messieurs Gaston Deschênes, Gilles Gallichan et Jocelyn St-Pierre
 de la Direction de la Bibliothèque et des études documentaires
- 20 h Ouverture officielle du Colloque
 Allocution du Président de l'Assemblée nationale
 Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
 Salle du Conseil législatif
- 20 h 30 ***La Tribune de la presse et le Parlement «Le traitement de la nouvelle par la Tribune
de la Presse parlementaire reflète-t-il ce qui se passe au Parlement ?»***
 Conférence de **Monsieur Gilles Lesage**
 Chroniqueur politique pour *Le Devoir*
 Salle du Conseil législatif
- 21 h Période de questions animée par **Monsieur Jean Karam**
 Professeur de science politique au Cégep Ahuntsic

LE VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1998

- 7 h 30 Petit déjeuner de travail avec les présidents et les rapporteurs présidé par
 Monsieur Raymond Brouillet Vice-président de l'Assemblée nationale en présence de
 Monsieur Pierre Duchesne Secrétaire général de l'Assemblée nationale
 Restaurant *Le Parlementaire*
- 8 h 30 ***«Les médias font-ils et défont-ils les politiciens ?»***
 Conférence de **Monsieur Laurent Laplante** Journaliste
 Salle du Conseil législatif
- 9 h 00 Période de questions
 animée par **Monsieur Michel Barrette**
 Professeur de science politique
 au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- 9 h 30 Pause-santé
- 9 h 45 ***«Les sondages peuvent-ils influencer les débats du Parlement ?»***
 Débat présidé et animé par **Me Clément Richard**
 Ancien Président de l'Assemblée nationale
 et de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec
 Salle du Conseil législatif

LE VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1998 (SUITE)

Conférenciers :

- **Monsieur Mario Cloutier**
Président de la Tribune de la presse
- **Monsieur Russel Copemam**
Député de Notre-Dame-de-Grâce
- **Madame Anne-Marie Gingras**
Professeure de science politique à l'Université Laval
- **Monsieur Serge Lafrance**
Vice-président recherche et stratégie marketing chez Léger et Léger
- **Madame Denise Leblanc**
Ancienne parlementaire et ministre
- **Monsieur Richard Nadeau**
Professeur de science politique à l'Université de Montréal

Rapporteur :

Monsieur Michel Barrette
Professeur de science politique au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

- 11 h 50 Conclusion : Me Clément Richard
- 12 h **«La télédiffusion des débats favorise-t-elle le Parlement spectacle ?»**
Déjeuner-conférence du Président de l'Assemblée nationale
Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Restaurant *Le Parlementaire*
- 13 h 30 Période de questions
- 14 h Photo officielle des participants du Colloque
- 14 h 30 **«Les médias contribuent-ils à l'érosion de la démocratie parlementaire ?»**
Conférence de Monsieur Florian Sauvageau
Directeur des programmes de journalisme et du Centre d'études sur les médias
au Département d'information et de communication de l'Université Laval
Salle du Conseil législatif
- 15 h Période de questions
animée par Monsieur Gérard Lorient
Professeur de science politique au Cégep de Valleyfield
- 15 h 30 Pause-santé
- 15 h 45 **«Les médias : un contre-pouvoir ?»**
Table ronde présidée par **Monsieur Pierre de Bellefeuille**
Ancien parlementaire, ancien journaliste et chroniqueur parlementaire
Salle du Conseil législatif

LE VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1998 (SUITE)

Conférenciers :

- **Monsieur Irénée Bonnier**
Ancien parlementaire
- **Monsieur Joseph Facal**
Député de Fabre
- **Monsieur Vincent Lemieux**
Professeur de science politique à
l'Université Laval
- **Monsieur Denis Monière**
Professeur de science politique à
l'Université de Montréal
- **Madame Elizabeth Thompson**
Correspondante parlementaire pour
The Gazette

Rapporteur :

Monsieur Jean De Denus
Professeur de science politique au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

18 h **«L'avenir de l'enseignement de la science politique au niveau collégial»**
Rencontre de travail des professeurs de science politique du réseau collégial
Salle Porte Saint-Louis du Québec Hilton

LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE 1998

8 h 45 **«La concentration des médias est-elle une menace pour la démocratie
parlementaire ?»**

Atelier présidé par **Monsieur Roger Houde**
Président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec
Salle du Conseil législatif

Conférenciers :

- **Monsieur Bernard Beaudreau**
Professeur d'économie à l'Université Laval
- **Monsieur Normand Delisle**
Correspondant parlementaire pour la Presse Canadienne
- **Monsieur Fernand Lalonde**
Ancien parlementaire et ministre
- **Madame Nicole Léger**
Députée de Pointe-aux-Trembles
- **Monsieur André Forgues**
Éditeur adjoint au quotidien Le Soleil et ancien président de la Tribune de la presse

Rapporteur :

Monsieur Denis Trottier
Professeur de science politique au Cégep de St-Félicien

10 h 30 Pause-santé

LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE 1998 (SUITE)

10 h 45

«*Les parlementaires et les médias : un mariage d'intérêt ?*»

Atelier présidé par **Monsieur Denis Hardy**

Ancien ministre et ancien vice-président de l'Assemblée nationale

Salle du Conseil législatif

Conférenciers :

- **Monsieur Jean Charron**
Professeur au département d'information et de communication de l'Université Laval
- **Monsieur Guy Lachapelle**
Professeur de science politique à l'Université Concordia
- **Monsieur André Gaulin**
Député de Taschereau
- **Monsieur Gilles Morin**
Correspondant parlementaire pour la Société Radio-Canada
- **Madame Jocelyne Ouellette**
Ancienne parlementaire et ministre
- **Monsieur Jean-Claude Rivest**
Sénateur et ancien parlementaire

Rapporteur :

Monsieur Jean Karam

Professeur de science politique au Cégep Ahuntsic

12 h 30

Déjeuner à l'Hôtel du Parlement

Cafétéria *Le Mini-Débat*

14 h 30

«*La presse régionale : un atout pour les parlementaires ?*»

Atelier présidé par **Monsieur Fabien Roy**

Ancien député et chef de parti

Salle du Conseil législatif

Conférenciers :

- **Monsieur Pierre-Yvon Bégin**
Journaliste à La Voix de l'Est de Granby
- **Madame Danielle Doyer**
Députée de Matapédia
- **Monsieur Gilles Houde**
Ancien Parlementaire
- **Monsieur Luc Larochelle**
Journaliste à la station de radio CHLT de Sherbrooke
- **Monsieur David Penven**
Rédacteur en chef du journal de Saint-Bruno
- **Monsieur Bertrand Tremblay**
Doyen des journalistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean

LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE 1998 (SUITE)

Rapporteur :

Monsieur Gérard Lorient

Professeur de science politique au Cégep de Valleyfield

16 h 30 Rapport des travaux

16 h 45 Allocution de clôture du Vice-président de l'Assemblée nationale
Monsieur Raymond Brouillet
Salle du Conseil législatif

17 h Fin des travaux du Colloque

RÉPARTITION DU TEMPS DE PAROLE AU COURS DU COLLOQUE

Nous insistons sur l'importance d'être ponctuel de manière à faciliter le déroulement du Colloque. Les présidents des ateliers, de la table ronde et du débat feront preuve de la plus grande rigueur dans la gestion du temps de parole réparti à chaque intervenant.

Conférences :

Présentation	2 minutes
Conférence	30 minutes
Période de questions	30 minutes

Temps maximal alloué : 60 minutes

Débat :

Présentation des invités	5 minutes
Arguments des invités (6)	10 minutes / chacun
Débat entre les invités (6)	50 minutes
Échanges avec l'auditoire	20 minutes
Conclusion	5 minutes

Temps maximal alloué : 140 minutes

Table ronde :

Présentation des invités	5 minutes
Interventions des invités (5)	8 minutes / chacun
Échanges entre les invités (5)	40 minutes
Échanges avec l'auditoire	40 minutes
Conclusion	5 minutes

Temps maximal alloué : 130 minutes

Ateliers :

Présentation des invités	5 minutes
Interventions des invités (5)	15 minutes / chacun
Échanges avec l'auditoire	40 minutes

Temps maximal alloué : 120 minutes

LE COMITÉ ORGANISATEUR

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau

Président de l'Assemblée nationale
Président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Président honoraire
de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec

Monsieur Pierre Duchesne

Secrétaire général de l'Assemblée nationale

Monsieur Roger Houde

Président
de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec

Monsieur Mario Cloutier

Président de la Tribune de la presse
de l'Assemblée nationale

Madame Maité Le Goff

Secrétaire-trésorière
de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Secrétaire exécutive
de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec
Directrice des communications
à l'Assemblée nationale

Monsieur Jean Karam

Professeur de science politique au Cégep Ahuntsic
Président de l'Association des politicologues
du réseau collégial du Québec

Monsieur Michel Barrette

Professeur de science politique au Cégep St-Jean-sur-Richelieu
Vice-président de l'Association des politicologues
du réseau collégial du Québec

Monsieur Robert Tremblay

Coordonnateur du colloque
Responsable du Service de la production pédagogique
Direction des communications à l'Assemblée nationale

Linda Laplante

Adjointe à la coordination

Nicole Bolduc

Responsable de la logistique

Sophie Deblois

Philippe Launaz

Adjoints aux opérations

Guy Côté
Responsable des relations publiques

Lorraine Arsenault
Marie Légaré
Soutien technique

Monique Archambault
Révision linguistique

Joan Deraîche
Manon Dallaire
Graphisme

**Association québécoise des professeurs
de science politique du réseau collégial**

Jean Karam
Michel Barrette
Denis Trottier

COLLABORATION SPÉCIALE

Directions de l'Assemblée nationale

Direction de la diffusion des débats

Direction de la gestion immobilière
et des restaurants

Direction du protocole et de l'accueil

Direction de l'informatique et des services auxiliaires

Direction de la Bibliothèque
et des études documentaires

Direction de la sécurité

Boursiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Isabelle Déchène-Guay
Catherine Isabelle
Alain Lachapelle
Christina Turcot

